★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9358 — 30 PAGES — SAMEDI 15 FEVRIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA : Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM : Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., . cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

En raison d'une grève

La régie Renault met trois mille salariés au chômage

LIRE PAGE 30

LES TENSIONS EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Un nouveau fait accompli à Chypre

La proclamation, le 13 février, d'un Etat autonome turc chypriote dans la partie septentrionale de l'île suscite une poussée de fièvre en Méditerranée orientale. M. Caramanlis s'est fait l'interprète de l'indignation ressentie par l'opinion grecque. Il a qualifié cet acte unilatéral de « coup d'Etat » et a ajouté qu'il mettait « la paix gravement en danger dans cette partie du monde ». Le premier ministre grec est soumis à de vives pressions : des manifestations populaires sont fébrilement préparées par les divers partis de l'opposition.

L'exaspération risque de se développer en raison de l'impossibilité où la Grèce se trouve d'affronter militairement la Turquie, dont l'armée est la plus puissante de la région. En outre, le gouvernement d'Ankara paraît être à l'abri des pressions décisives qu'auraient pu théoriquement exercer les grandes puissances. Le département d'État s'est abstenu d'approuver ou de condamner la sécession de la communauté turque chypriote, M. Kissinger se contentant de la « déplorer » tout en exprimant le vœu pieux que la négociation reprenne prochainement.

A l'évidence, le gouvernement de Washington ménage celui d'Ankara afin d'éviter une nouvelle dégradation dans les relations entre les deux pays. La Turquie a déjà averti l'OTAN qu'elle pourrait « réviser » sa contribution au système défensif de l'alliance atlantique ; elle a rompu les pourparlers qui portaient sur l'application des accords militaires bilatéraux, tout en laissant entendre qu'elle envisageait de demander la suppression de certaines bases américaines en Anatolie. Rien de plus naturel dès lors que l'U.R.S.S. tienne, elle aussi, par-dessus tout, à ne pas se brouiller avec un pays qui commande son accès à la Méditerranée au moment où il est tenté par le neutralisme.

Il n'en reste pas moins que la Turquie, en se livrant à un nouveau coup de force à Chypre, lointaine réplique de celui de feu la junte grecque, lance un défi à la communauté internationale, qui reconnaît non seulement l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île, mais aussi la légitimité du gouvernement central présidé par Mgr Makarios. Ce dernier n'est plus en mesure de poursuivre les négociations avec les représentants de la communauté turque, à laquelle il avait pourtant concédé le droit à une autonomie cantonale.

Les Turcs chypriotes, qui constituent moins de 20 % de la population globale, se sont emparés, grâce à l'armée d'Ankara, d'un territoire représentant 40 % de la superficie de l'île. Ils contrôlent ainsi désormais plus de 70 % des ressources agricoles et minières de la République chypriote. On voit mal comment, et sur quelles bases, des négociations pourraient reprendre entre les deux communautés.

L'impasse risque fort d'envenimer les relations de Washington avec ses deux alliés en Méditerranée orientale. Tout autant que les Turcs, les Grecs tiennent les Etats-Unis pour responsables de la crise qui a éclaté en juillet dernier à la suite du coup d'Etat fomenté par la junte d'Athènes contre le régime de Mgr Makarios.

Le gouvernement américain est placé devant un redoutable défi : il lui faut favoriser une solution qui serait acceptable par toutes les parties concernées, ce qui paraît être, à l'heure actuelle, une tâche au-dessus de ses moyens. Et le Congrès est loin de la lui faciliter.

(Lire nos informations page 2.)

UN SUCCÈS DU GOUVERNEMENT D'ADDIS-ABEBA

(Lire page 4 l'article de J.-C. GUILLEBAUD.)

Damas boycottera la conférence de Genève en cas d'accord séparé égypto-israélien

Achevant sa mission exploratoire au Proche-Orient, M. Kissinger a eu vendredi matin 14 février un dernier entretien avec les dirigeants israéliens, avant de s'envoler pour Akaba, où il devait rencontrer le roi Hussein. Le secrétaire d'Etat américain s'entretiendra samedi avec le roi Fayçal.

Selon notre correspondant à Jérusalem, l'impression qui prévaut à Jérusalem est que la mission piétine. Un membre de l'entourage du chef de la diplomatie américaine a déclaré jeudi soir que les chances d'un nouvel accord intérimaire entre Israël et l'Egypte « ne dépassaient pas les 50 % », *mais que* « la situation n'était pas désespérée ». *A Damas, le ministre de l'information a affirmé que la Syrie boycotterait la conférence de Genève en cas d'accord séparé entre Israël et l'Egypte.*

De notre envoyé spécial

Damas. — « *Nous n'irons pas à Genève si un accord séparé est conclu entre l'Egypte et Israël* », a déclaré au *Monde* le ministre syrien de l'information, M. Ahmed Iskandar, en précisant que les négociations sur *les rives du Léman seraient sans* objet si toutes les parties arabes concernées cessaient de former un bloc compact face à l'ennemi commun. La dislocation de ce front, ajoute-t-on dans l'entourage du parti au pouvoir, pourrait se produire si l'Egypte, faisant fi des résolutions du « *sommet* » de Rabat qui ont été confirmées par le communiqué syro-saoudite du mois dernier, se dissociait de ses partenaires pour souscrire unilatéralement à un nouvel *accord sur la séparation des forces* dans le Sinaï. « *Nous nous retrouverions alors*, dit-on à Damas, *dans une situation identique à celle qui avait prévalu au lendemain de l'accord du kilomètre 101. La Syrie s'était alors abstenue de participer à la première phase des pourparlers à Genève.* »

Rien à attendre dans l'immédiat

On est pourtant convaincu, à *Damas, qu'il n'y a rien à attendre*, dans l'immédiat, des démarches en cours en vue de relancer le processus de règlement au Proche-Orient. Au cours des quatre heures d'entretien qu'il a eues avec le président Assad, M. Kissinger a reconnu qu'il n'avait pas de propositions à *faire aux Syriens dans les circonstances* présentes. S'il est quand même venu à Damas, c'est moins pour discuter des conditions d'un nouveau retrait israélien du Golan que pour exposer à ses hôtes les raisons qui l'empêchent d'envisager, pour l'instant, une telle éventualité.

« *J'ai déjà trop de mal à convaincre les Israéliens de se retirer d'une partie du Sinaï* », a-t-il déclaré au président Assad, lequel était entouré du ministre des affaires étrangères, *M. Abdel Halim Khaddam, et du* conseiller politique à la présidence de la République, M. Adib Daoudi. « *Si je devais forcer la main aux Israéliens*, a ajouté M. Kissinger, *l'équipe de M. Itzhak Rabin raidirait ses positions, et ce serait de nouveau l'impasse. Essayez donc de me comprendre et de vous mettre à ma place. La diplomatie du pas à pas peut seule amener Israël à faire des concessions par étapes successives, et je vous promets ferme, au nom de mon gouvernement, d'user de notre crédit et même de pressions auprès de l'Etat hébreu pour qu'il se retire du Golan. Mais tout cela ne peut se faire qu'après un nouvel accord avec l'Egypte. Le gouvernement israélien a toutes les peines du monde à neutraliser ses détracteurs, qui prônent des positions maximalistes et se veulent intransigeants et annexionnistes. Nous-mêmes, Américains, avons aussi trop de problèmes intérieurs à résoudre à vingt mois de l'élection présidentielle pour que nous ne tenions pas compte des différentes données de la conjoncture internationale.* »

EDOUARD SAAB.

(Lire la suite page 3.)

Après une absence toujours inexpliquée

M. Brejnev a repris ses fonctions pour recevoir M. Wilson

Londres se rallie au « sommet » paneuropéen

Après bientôt cinquante jours d'une absence toujours inexpliquée — *il ne s'était pas montré en public depuis* la session du Soviet suprême de la fédération russe, le 24 décembre dernier — M. Brejnev a fait, le jeudi 13 février, une réapparition spectaculaire sur la scène en recevant, apparemment en bonne forme physique et de fort belle humeur, M. Wilson au Kremlin. Le secrétaire général du parti soviétique a participé également, ce vendredi matin, à la seconde séance d'entretiens avec le premier ministre britannique, qui avait été accueilli à l'aéroport par MM. Kossyguine, chef du gouvernement, et Gromyko, ministre des affaires étrangères.

Comme le rapporte ci-dessous notre correspondant, M. Wilson aurait déjà donné son accord à l'idée d'une conclusion « au sommet », *si possible cet été, de la conférence sur la sécurité et la coopération* en Europe.

De notre correspondant

Moscou. — *L'événement de la* journée de jeudi a été, bien sûr, la réapparition de M. Leonid Brejnev *après sept semaines* d'absence, mais aussi de silence de la part des autorités soviétiques. *Le secrétaire général, qui* ne s'était pas déplacé à l'aéroport, a accueilli M. Wilson au *Kremlin. Il a ensuite participé* à la première séance des entretiens politiques, qui a duré plus de deux heures. *M. Brejnev, qui* a paru en bonne santé à tous les témoins, a évité de répondre en public à *M. Wilson qui* l'interrogeait sur les raisons de sa longue absence.

*La première séance des entre*tiens aurait été marquée, indique-t-on de source britannique, par *le ralliement* du premier ministre à l'idée préconisée par l'U.R.S.S. d'un « sommet » destiné à clôturer les travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Une telle conférence, aurait fait valoir M. Wilson, devrait « *se tenir plutôt tôt que tard ; plutôt cet été que l'hiver prochain* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Commentant les déclarations de M. Mitterrand

Le P.C. relève « l'indice d'une évolution » du P.S.

M. François Mitterrand a consacré, jeudi 13 février, l'essentiel de sa conférence de presse à répondre au parti communiste tout en prenant soin de n'évoquer que brièvement la polémique entre le P.C.F. et le P.S.

En critiquant vigoureusement la politique économique de M. Valéry Giscard d'Estaing, en replaçant ses propositions dans le cadre du programme commun, en rappelant la nécessité de nationaliser le crédit, le premier secrétaire du P.S. a voulu prouver non seulement qu'il « ne glisse pas à droite » et ne cherche pas à ménager le président de la République, reproches que lui fait le P.C., mais aussi qu'il continue de juger que la politique définie par le programme commun est adaptée à la situation du pays.

Commentant les déclarations de M. Mitterrand, l'Humanité, sous la plume de René Andrieu, y relève « l'indice d'une évolution » dans l'attitude du P.S.

Au sujet de ses rapports avec les communistes, le premier secrétaire s'est borné à paraphraser la motion amendée adoptée par le congrès de Pau et qui constitue à présent la charte du P.S. Il s'est contenté de préciser que la campagne d'actions communes sur l'emploi proposée par sa formation ne se limite pas à une simple revendication syndicale, comme le craignait M. Georges Marchais, mais doit bien partir d'une analyse de la crise et déboucher sur une illustration de la politique préconisée par le programme commun.

Dans la « drôle de guerre »

Quant aux attaques personnelles lancées lundi par le secrétaire général du P.C.F contre « *un premier secrétaire de plus en plus sûr de lui et dominateur* », M. Mitterrand s'est contenté de se laisser aller à son ironie naturelle en souhaitant que le P.C.F. se montre « *un peu plus sûr de lui* ». Il pouvait d'autant plus facilement se montrer serein que le jugement abrupt de M. Marchais n'a pas été repris par les dirigeants communistes, qui se sont au contraire efforcés depuis d'en minimiser la portée.

Rien dans les propos de M. Mitterrand n'est sensiblement différent de ce qu'il avait dit à la tribune du congrès de Pau. Pourtant, M. René Andrieu, dans *l'Humanité* du 14 février, croit pouvoir relever « *l'indice d'une certaine évolution* ». Par exemple, le premier secrétaire du P.S., tout en réclamant des actions communes à la base, ne *qualifie* plus les meetings nationaux souhaités par le P.C.F de « parade ».

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

RETOUR AU CALME

Madagascar, l'île aux choix ambigus

Le calme semble revenir à Tananarive, après la reddition, jeudi 13 février, des mutins du camp d'Antanimora. Le directoire militaire a cependant maintenu le cessez-le-feu et suspendu tous les partis politiques. M. Resampa, dirigeant du parti socialiste, a été arrêté, des éléments rebelles du groupe mobile de police s'étant réfugiés au siège du P.S.M. Celui-ci a été investi par l'armée vendredi matin.

De notre envoyé spécial
J.-C. POMONTI

Tananarive. — Chaque vendredi, une foule de petits étalages envahissent les larges trottoirs de l'avenue de l'Indépendance : c'est le « Zoma ». Le grand marché. Les événements dont Tananarive vient d'être le théâtre n'ont pas interrompu cette tradition, bien qu'on entende encore quelques brefs tirs d'armes automatiques sur la colline voisine. Les commerçants des environs, qui d'habitude viennent dès minuit occuper leurs emplacements, ont cependant dû cette fois attendre la levée du couvre-feu pour s'installer sous un rayon de soleil.

Mais si la vie a ainsi repris dans la capitale, rien ne semble réglé dans la grande île, où l'on attend volontiers que le temps *fasse son œuvre*. Jeudi, après la reddition du camp d'Antanimora, où s'étaient réfugiés les mutins, on pouvait s'attendre à un certain *apaisement*. L'ancien camp retranché a été envahi et en partie mis à sac par la foule, qui a aussi incendié quelques voitures. Sur le coup de midi, les manifestants ont fait un feu de joie d'un car des F.R.S. (Forces républicaines de sécurité) amené avenue de l'Indépendance, face à la carcasse de l'hôtel de ville, qui avait brûlé lors des manifestations de 1972.

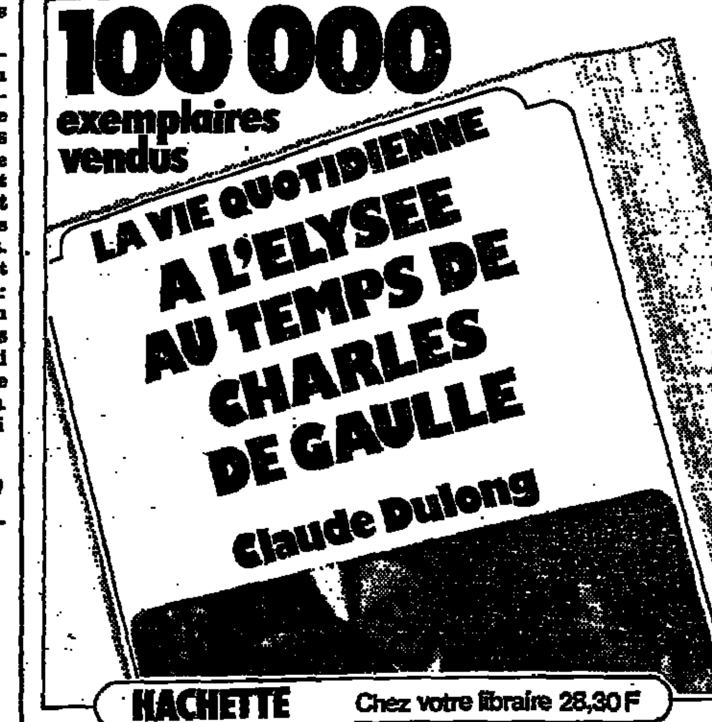
Peu après, une colonne est remontée vers le siège du parti *socialiste malgache — formation* de l'ancien président Tsiranana et de M. André Resampa, son allié dans l'opposition, — situé près de l'ambassade de France. Des affrontements ont eu lieu dans ce secteur et l'on a tiraillé pendant un bon bout de temps. Selon certains témoins, des éléments des F.R.S. s'étaient réfugiés dans l'immeuble du parti. M. André Resampa a été interpellé sur place et conduit à l'état-major.

L'après-midi a été marqué par des manifestations sporadiques, des *tentatives* de pillage et des échanges de coups de feu. Une voiture haut-parleur de la gendarmerie appelait au calme et annonçait que les pillards seraient sévèrement punis. En fin de journée, à l'heure du couvre-feu, le directoire militaire fit savoir que les partis politiques étaient suspendus.

Un premier bilan officiel des victimes depuis l'attentat contre le colonel Ratsimandrava mardi soir fait état de vingt-deux morts et dix-sept blessés graves, dont six morts et neuf blessés parmi les forces de l'ordre. Le nombre des victimes civiles demeure inconnu, mais il ne serait pas *élevé*. Sur les trois mille deux cents détenus de la prison centrale qui avaient été relâchés mercredi par les rebelles, trois cent vingt s'étaient présentés aux autorités jeudi soir. Des centaines de condamnés de droit commun circuleraient encore dans Tananarive, ce qui explique en partie les troubles de jeudi.

Le gouvernement a également annoncé que deux cent vingt-six rebelles se sont rendus ou ont été capturés. Ils viennent tous par les anciens F.R.S. (rebaptisés du camp d'Antanimora, occupé « Groupement de police », ou G.M.P., en 1972). Le commandant Istasse, *un ancien commandant* des F.R.S. du temps du président Tsiranana, grièvement blessé, s'est rendu. On ignore encore *le* sort réservé au colonel Brechard Rajoanarison, l'officier qui faisait figure de leader de la rébellion.

(Lire la suite page 4.)



AU JOUR LE JOUR

OCCUPATIONS

Il y a quelques années, un sondage mal interprété avait accrédité le bobard selon lequel 57 % des Français n'ouvraient jamais un livre.

Ce bobard a eu la vie dure. Gageons qu'il survivra au sondage récent publié par France-Soir d'après lequel — qui est tout aussi improbable — 25 % des Français ne lisent jamais un livre ni avant ni après le dîner. Et pendant ?

Cette arithmétique des occupations a quelque chose d'assez arbitraire. Ce qui frappe le plus, c'est qu'on demande aux gens combien d'heures ils passent chaque jour à regarder la télévision, à tricoter, à lire ou à faire du sport, mais jamais combien de minutes ils passent à réfléchir.

ROBERT ESCARPIT.

A PROPOS DE SOLJENITSYNE

Marx est-il coupable ?

***Le stalinisme est-il l'enfant naturel du socialisme de Marx et de* Lénine ? Soljenitsyne le soutient. Sans mettre en cause la description de « l'Archipel du Goulag », Jean Elleinstein, historien communiste et auteur teur adjoint du centre d'études et de recherches marxistes et auteur d'une « Histoire de l'U.R.S.S. » dont le quatrième volume vient de paraître aux Editions Sociales, conteste cette thèse.**

A partir de faits exacts et nombreux, Alexandre Soljenitsyne tente de donner une analyse historique *du monde pénitentiaire en* U.R.S.S. dans les années de la répression stalinienne. La description qu'il fait de la vie dans les prisons et les camps du « Goulag » n'est sans doute pas fausse, et elle s'ajoute aux nombreux récits publiés en U.R.S.S. et dans le monde occidental sur *cette période* tragique de l'histoire soviétique. Ce ne sont pas des qualités formelles de l'ouvrage ou de ses défauts que j'entends discuter ici, ni de son apport purement *factuel (il est réel*, mais moindre qu'on ne le dit fréquemment), mais de la problématique de l'auteur. Elle appelle, à mon sens, un certain nombre de remarques.

Selon Soljenitsyne, la répression exercée par le pouvoir soviétique constitue un tout, de novembre 1917 à nos jours. Dès la révolution, les bolcheviks auraient mis *en place un pouvoir sanglant* dont la terreur stalinienne serait l'héritière directe. Cette thèse amène *l'auteur du* « Goulag » à négliger totalement la terreur blanche, la contre-révolution intérieure et l'intervention étrangère.

JEAN ELLEINSTEIN.

(Lire la suite page 9.)

APRÈS LA PROCLAMATION D'UN ÉTAT AUTONOME TURC A CHYPRE

Une vive tension règne à Nicosie à la suite de la proclamation, jeudi matin, d'un Etat laïque autonome chypriote turc dans le nord de l'île. Plus de cinq mille jeunes gens se sont rassemblés sur la place principale de la capitale, aux cris de « Donnez-nous des armes pour nous battre ! », « Non au partage ! », « Chypre unifié ! », « Retour des réfugiés dans leurs foyers ! »

● A JERUSALEM, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a déploré, jeudi soir, la décision des Chypriotes turcs. « Les Etats-Unis, a-t-il dit, continuent à reconnaître le gouvernement de Chypre comme le seul légal sur l'île et à respecter sa souveraineté, son indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre. » M. Kissinger a ajouté : « Les Etats-Unis s'efforcent d'encourager une solution pacifique à Chypre et regrettent certaines circonstances récentes qui ont interrompu les négociations entre les deux communautés chypriotes. C'est l'intérêt des deux alliés (la Grèce et la Turquie) de retourner à la table de négociation. Les Etats-Unis feront tout leur possible pour parvenir à une solution basée sur la dignité et la justice. »

● A LONDRES, le porte-parole du Foreign Office a déclaré, jeudi, que la Grande-Bretagne continuait de reconnaître le gouvernement de la République de Chypre « comme le seul gouvernement légitime ». « Pour nous, a-t-il dit, M. Rauf Denktash est toujours le vice-président de la République chypriote et le leader de la communauté turque. » Cependant, le porte-parole a indiqué qu'il réaffirmait la position actuelle de la Grande-Bretagne, sans préjuger de l'avenir. Il a fait valoir que le gouvernement britannique n'avait pas encore reçu de rapport officiel sur la décision des dirigeants turcs.

ANKARA : une décision « imposée par la réalité »

De notre correspondant

Ankara. — La création d'un Etat fédéré chypriote turc avait reçu le feu vert d'Ankara. Jusqu'à présent, le gouvernement turc avait espéré pouvoir convaincre les Grecs de la nécessité et de l'inéluctabilité d'une solution fédérale. Cependant, en dépit des protestations du pouvoir central chypriote grec, une situation de fait existait depuis 1967, lorsque M. Denktash et ses amis créèrent une « administration autonome » turque. Depuis, Ankara fournissait quelque 32 millions de dollars par an pour subventionner la communauté turque. La proclamation de l'Etat fédéré chypriote turc est donc plutôt symbolique, *« imposée par la réalité »*, disent d'aucuns. Elle n'en est pas moins interprétée ici comme traduisant le durcissement de la position d'Ankara sur l'avenir de Chypre. Certains vont même jusqu'à parler d'une véritable *« escalade »*.

Deux facteurs sont à l'origine de l'adoption de cette ligne dure. En premier lieu, la suspension de l'aide militaire américaine a joué un grand rôle en sensibilisant l'opinion turque, hostile à toute pression venue de l'étranger. M. Ecevit, l'ancien premier ministre et chef du parti républicain du peuple, avait, dès le 4 février dernier, réclamé *« un cadre juridique pour une administration turque chypriote qui pourrait être fédérée en temps voulu en un Etat fédéral chypriote et établie sans attendre les résultats des négociations concernant la solution définitive »*.

Ensuite, le « *plan Makarios* » en sept points préconisé par les Chypriotes grecs (*le Monde* du 12 février) en vue d'une solution, plan soutenu par MM. Caramanlis et Mavros, avait été qualifié d'« *inadmissible* » par le gouvernement turc : il rejetait toutes les propositions d'Ankara et n'en retenait que le principe d'un Etat fédéral, mais fort différent de ce que souhaitaient M. Denktash et ses amis, hostiles à l'idée d'un gouvernement central fort.

La fermeture de bases américaines est envisagée

D'ores et déjà, la Turquie a envoyé deux messages à Washington pour annoncer qu'elle rompait les négociations sur l'application des accords bilatéraux de défense avec les Etats-Unis, tout en laissant entendre qu'elle envisageait la fermeture de certaines bases militaires. De même, les autorités de l'OTAN viennent d'être averties que la Turquie pourrait réviser sa contribution au système de défense de l'alliance atlantique, si elle continue d'être soumise à un *« embargo »* sur les armes.

La proclamation de l'Etat fédéré chypriote turc a été accueillie avec satisfaction dans les milieux politiques, militaires, ouvriers et d'affaires. M. Irmak, premier ministre, a déclaré le jeudi 13 février que la création de l'Etat fédéré n'est pas dirigée contre l'indépendance de Chypre, et a rappelé que la Turquie ne veut *« ni l'annexion, ni la partition, ni le double Enosis »*.

Il a ajouté que, grâce à l'existence de l'Etat chypriote turc, la sécurité comme les droits sociaux et économiques de la communauté turque seraient mieux assurés, tout en facilitant la création d'un Etat fédéral de Chypre.

Les dirigeants turcs affirment que le but de l'opération de paix à Chypre était d'empêcher l'Enosis — le rattachement de l'île à la Grèce — et d'assurer la survie de leurs ressortissants, dont la vie et les biens étaient continuellement menacés depuis Noël 1963.

« Nous ne voulons ni annexer ni partager Chypre, dit-on à Ankara. *Déjà aux prises avec Athènes sur la mer Egée, nous ne souhaitons sûrement pas avoir une frontière méridionale de plus avec la Grèce. »*

Cependant, plusieurs intellectuels de gauche — minoritaires il est vrai — estiment qu'une solution birégionale devrait inévitablement aboutir à une partition de fait de l'île. Ils préconisent une solution multicantonale, assortie de droits et garanties pour la communauté turque, estimant qu'elle offrirait de meilleures perspectives à l'instauration d'un système durable à Chypre. *« En adoptant la ligne dure, la Turquie risque de s'aliéner toutes les sympathies étrangères et pourrait se trouver isolée sur le plan international, en dépit du bien-fondé d'une grande partie de ses revendications*, nous a déclaré une personnalité de gauche.

Les intellectuels turcs de tout bord estiment en tout cas que le gouvernement doit agir avec sang-froid et s'interdire toute prise de position émotionnelle. Ils répètent un dicton populaire : *« Il ne faut surtout pas brûler la couverture pour une puce. »*

ARTUN UNSAL.

NICOSIE : Mgr Makarios saisit le Conseil de sécurité

Correspondance

Nicosie. — Le gouvernement chypriote a décidé tard dans la nuit du 13 au 14 février de recourir au Conseil de sécurité des Nations unies pour protester contre la proclamation par M. Denktash, d'un Etat fédéré turc dans la région de l'île occupée actuellement par les forces d'Ankara. Cette décision a été prise en accord avec le gouvernement grec. Mgr Makarios a qualifié la décision de l'administration chypriote turque d'« *initiative unilatérale destinée à faire accepter aux Chypriotes grecs le fait accopli* ».

Ce vendredi, une délégation chypriote composée de MM. Cléridès, représentant la communauté chypriote grecque aux négociations intercommunautaires, Jean Christofidès, ministre des affaires étrangères, et Papadopoulos, président par intérim du Parlement chypriote, est partie pour Athènes afin d'examiner avec les dirigeants grecs les modalités d'une action commune. La délégation chypriote se rendra ensuite à New-York, où le Conseil de sécurité doit en principe se réunir le lundi 17 février.

Entre-temps, M. Denktash a transmis jeudi soir à M. Clérides, par le truchement des Nations unies, un document dans lequel il explique la position chypriote turque concernant l'avenir constitutionnel de Chypre. Selon une source bien informée de l'entourage de M. Clérides, les propositions de M. Denktash *« ne modifient en rien la situation créée par la proclamation d'un Etat fédéré turc »*.

Les observateurs politiques à Nicosie estiment que les négociations intercommunautaires sont désormais vouées à l'échec.

La décision des dirigeants turcs de Chypre avait été rendue publique jeudi matin, à l'issue d'une réunion commune du « conseil ministériel » et de l'« assemblée législative » de l'administration turque. Les délégués chypriotes turcs avaient par la même occasion proclamé M. Rauf Denktash « président de l'Etat fédéré ».

Ce dernier, cependant, affirmait que la proclamation de l'Etat fédéré ne constituait pas une déclaration unilatérale d'indépendance : *« Tout simplement*, a-t-il dit, *l'administration autonome chypriote turque a obtenu une nouvelle structure qui pourra conduire dans l'avenir vers un Etat fédéral de Chypre. »*

Dans leur décret concernant cette proclamation, les dirigeants chypriotes turcs déclarent, en effet, que leur but final est *« l'union avec la communauté chypriote grecque dans le cadre d'un Etat fédéral bi-régional »*. C'est la raison pour laquelle, affirment-ils, *« ils ont décidé la réforme et la réorganisation de leur administration en Etat fédéré laïque jusqu'à la modification des articles fondamentaux de la Constitution de 1960 »*.

Dans ce but, une assemblée constituante de cinquante membres sera instituée, sous la présidence de M. Denktash.

ATHÈNES : la paix est gravement mise en danger

De notre envoyé spécial

Athènes. — A l'issue d'un conseil des ministres restreint, M. Caramanlis, qui demeure en contact permanent avec Mgr Makarios, a déclaré jeudi soir 13 février que le *« nouveau coup de force »* turc était inadmissible et qu'il risquait de provoquer une escalade rendant impossible toute négociation. *« Mon gouvernement*, a-t-il dit, *se réserve le droit de défendre les droits imprescriptibles de l'hellénisme ainsi atteint. »* M. Caramanlis a ajouté : *« Le gouvernement grec considère la décision turque comme arbitraire, illégale et contraire aux accords et traités internationaux. »* Dénonçant la *« suite effrontée de faits accomplis »* de la Turquie à Chypre, le premier ministre a répété que *« la paix dans cette région du monde est gravement mise en danger »*.

Les chefs des partis de l'opposition, MM. Georges Mavros (Union du centre-Forces nouvelles), André Papandréou (PASOK), Ilia Iliou (E.D.A.), et les chefs des deux partis communistes ont demandé le recours immédiat au Conseil de sécurité et l'internationalisation du problème chypriote. Ils ont condamné le *« coup de force turc »* et proclamé que le peuple grec ne cédera pas devant le chantage.

Les quotidiens athéniens sont unanimes à soutenir que la situation créée par l'initiative turque constitue une menace pour la paix. Ils pensent que M. Denktash n'aurait jamais pris une telle décision sans l'accord et les encouragements d'Ankara. Pour les éditorialistes athéniens, la Turquie cherche à « forcer la main » à la Grèce, mais aussi à certains pays occidentaux qui se préoccupent de la situation en Méditerranée orientale.

Annulation de la rencontre Bitsios - Kissinger

La rencontre prévue à Bonn samedi entre MM. Kissinger et Bitsios, ministre des affaires étrangères de Grèce, a été annulée.

L'opinion est très montée contre le secrétaire d'Etat américain, et ses réactions peuvent avoir des retombées sur les négociations actuellement en cours à Athènes concernant le sort des bases américaines dans ce pays.

Le gouvernement a formellement démenti les rumeurs concernant d'éventuelles mesures exceptionnelles de mobilisation qui auraient été prises par les autorités militaires grecques. Un climat de tension persiste cependant à Athènes.

Divers mouvements d'étudiants et de jeunesse ont décidé d'organiser pour samedi une manifestation de protestation contre la politique américaine à Chypre.

MARC MARCEAU.

C.E.E. : les Neuf se disent prêts à « s'entretenir avec toutes les parties »

De notre envoyé spécial

Dublin. — L'Europe des Neuf offre prudemment ses bons offices à la Grèce, à la Turquie et à Chypre pour chercher « une solution négociée » à leur différend. Tel est le résultat le plus tangible de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne le jeudi 13 février à Dublin.

Ainsi les Neuf chargent leur président (actuellement le ministre irlandais des affaires étrangères) de prendre contact avec les gouvernements de Chypre, de la Grèce et de la Turquie.

M. Garett Fitzgerald est chargé de leur faire savoir que les pays de la Communauté :

1) « *Continuent à estimer hautement souhaitable la recherche d'une solution négociée, à la fois durable et équitable, par la voie de consultations entre les deux communautés à Chypre.* »

2) « *Pour faciliter la réalisation de cet objectif, les Neuf sont prêts à s'entretenir avec les représentants de toutes les parties intéressées.* »

En attendant les Neuf ne sont pas disposés à reconnaître le nouveau fait accompli des Chypriotes turcs.

Dans une conférence de presse qui a suivi la réunion, M. Fitzgerald s'est défendu de proposer une médiation en bonne forme. Les Neuf se contentent de rappeler à la Grèce, à la Turquie et à Chypre que l'Europe existe et que le cadre européen auquel ils appartiennent tous à des titres divers (les trois pays sont membres du Conseil de l'Europe, la Grèce et la Turquie sont associées à la Communauté avec la vocation d'en devenir membres à part entière) peut leur rendre service. La suite de cette opération dépendra surtout d'Ankara. La Turquie se trouve aujourd'hui si isolée diplomatiquement qu'elle peut être tentée de saisir la perche qui lui est ainsi tendue pour amorcer un règlement négocié, tôt ou tard indispensable.

L'autre sujet auquel les Neuf ont consacré une grande partie de leur temps est la relance du dialogue euro-arabe. Quelques progrès ont été faits, mais qui ne sont pas décisifs.

On sait que, pour lever les difficultés créées par le projet de participation des Palestiniens, la France a proposé de réunir non pas la commission générale, mais cinq groupes de travail spécialisés, composés d'experts de nationalités non précisées et parlant les uns au nom de la Communauté et les autres au nom de la Ligue arabe. La France s'est livrée à des sondages auprès du gouvernement égyptien notamment, qui semble favorable à la formule. M. Fitzgerald, sans préciser ce qu'il avait proposé, a déclaré au cours de sa conférence de presse que les contacts qu'il a eus le mois dernier avec la Ligue arabe ont été « encourageants ». Encore faudrait-il que les Neuf se décident à faire aux Arabes une proposition formelle. C'est ce qui a été discuté jeudi.

L'échange de vues sur les travaux de la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe a été sans conclusion. Les ministres, selon M. Fitzgerald, ont notamment constaté qu'« *il n'y avait pas d'accélération des travaux de la conférence* ». La question sera réexaminée lors de la prochaine réunion, le 10 mars, des chefs de gouvernement.

Les Neuf se sont aussi mis d'accord pour proposer une nouvelle réunion des trente-cinq participants, trois ans après la fin de la C.S.C.E., pour faire le bilan de l'application de ses décisions.

MAURICE DELARUE.

SEPT MOIS DE CRISE

1974

15 JUILLET. — Coup d'Etat de la garde nationale chypriote à l'instigation de la junte militaire d'Athènes. Mgr Makarios réussit à quitter le pays. M. Nicolas Sampson est nommé « président de la République ».

20 JUILLET. — Débarquement des forces turques à Chypre, qui occupent un réduit triangulaire autour de Kyrénia. Le Conseil de sécurité adopte la résolution 353 demandant l'arrêt des combats et le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'île.

23 JUILLET. — Démission de M. Sampson, remplacé à titre intérimaire par M. Glafcos Clérides.

25 - 30 JUILLET. — Réunion à Genève des trois puissances garantes du statut de Chypre : Grande-Bretagne, Grèce et Turquie. Une déclaration rendue publique à l'issue des travaux stabilise la situation en instituant une « zone de sécurité » tenue par les « casques bleus ». La déclaration reconnaît l'existence de « deux administrations autonomes dans l'île ».

8 - 14 AOUT. — Echec de la seconde conférence de Genève. Les hostilités reprennent à l'aube du 14 août par une attaque surprise de l'aviation turque.

16 AOUT. — Estimant avoir atteint la plupart de ses objectifs, la Turquie accepte le cessez-le-feu à Chypre. Ses troupes occupent pratiquement toute la partie de l'île située au nord de la « ligne Attila ».

7 SEPTEMBRE. — MM. Clérides et Denktash se mettent d'accord sur un certain nombre de « problèmes humanitaires ».

18 SEPTEMBRE. — Dans une interview au « Monde », Mgr Makarios déclare qu'il est disposé, « tout comme le gouvernement d'Athènes, à envisager la création d'une fédération fonctionnelle, c'est-à-dire administrative, en maintenant telle quelle l'implantation des deux communautés ».

7 DECEMBRE. — Mgr Makarios rentre dans l'île pour assumer les fonctions de président de la République.

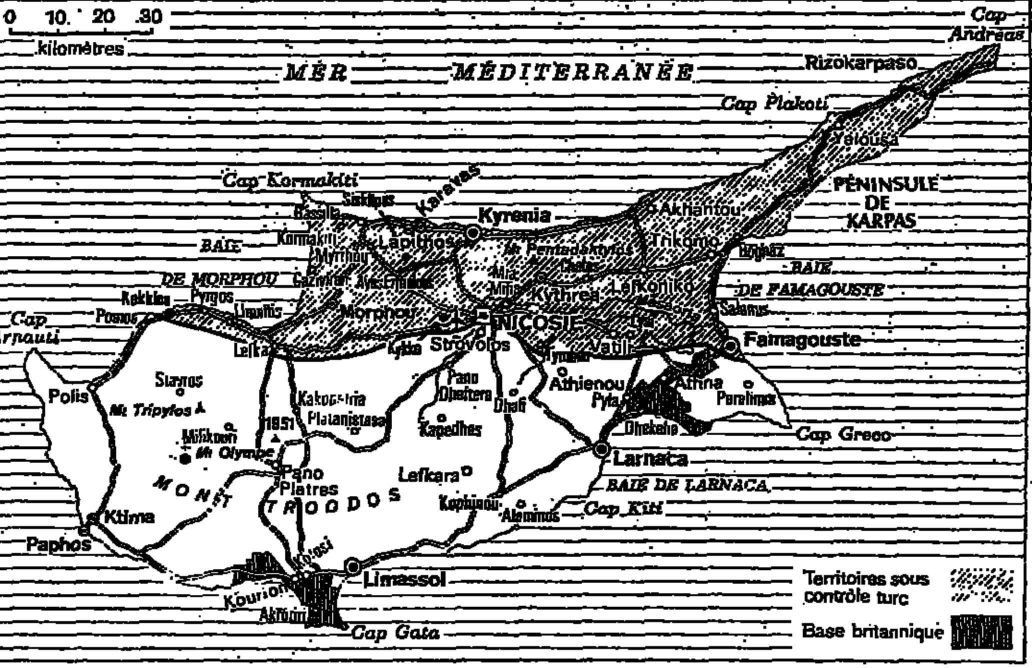
1975

14 JANVIER. — Début des négociations entre MM. Clérides et Denktash sur l'avenir de l'île.

9 FEVRIER. — Mgr Makarios soumet au Conseil national chypriote grec, représentant tous les partis politiques de l'île, un plan prévoyant la formation d'une « fédération cantonale » disposant d'un gouvernement central puissant.

10 FEVRIER. — La rencontre entre MM. Clérides et Denktash est annulée à la demande des chypriotes turcs. Ceux-ci envisagent de présenter leur propre plan lors d'une réunion prévue pour le vendredi 14. Ce plan proposerait l'établissement d'une « République fédérale à deux régions » et d'un « gouvernement central avec pouvoirs limités ».

13 FEVRIER. — Les Chypriotes turcs proclament un « Etat autonome, laïque et fédéré ».



Le nouvel Etat autonome fédéré chypriote turc aura pour territoire toute la région de l'île située au nord de la « ligne Attila », qui relie Kokkina à Famagouste. Ce secteur, qui a été conquis par l'armée turque au cours de ses deux campagnes de juillet et d'août 1974, comprend environ 40 % du territoire de l'île, alors que la minorité chypriote turque ne représente que 18 % de la population totale de Chypre.

La partie nord de l'île est en outre la plus développée de Chypre et elle produit environ les deux tiers de la richesse nationale. Elle dispose de plus de la moitié du secteur industriel, de 60 % des richesses minières et des ports de Kyrénia et Famagouste. Sur le plan agricole, la plaine de Mesaoria, à l'est de Nicosie, constitue un véritable grenier à blé ; pour 70 % le cheptel de l'île se trouve au nord de la « ligne Attila ». Les plus importantes orangeraies sont situées dans la région de Morphou et autour de Famagouste ; les plantations de citronniers à l'ouest de Kyrénia. La principale richesse agricole qui demeure à la communauté grecque est la production vinicole, grâce aux vignobles situés sur la côte sud, entre Paphos et Episkopi. Enfin, pour 90 % le trafic touristique était concentré, avant le début des hostilités en juillet 1974, dans les régions de Famagouste et de Kyrénia.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UNE VINGTAINE DE PERSONNES ont été tuées à Luanda au cours d'affrontements entre des militants du M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola) et un groupe de la fraction dissidente de ce mouvement, dite « tendance de l'Est », dirigée par M. Daniel Chipenda.

Les forces portugaises ne sont pas intervenues, pas plus que celles des deux autres mouvements de libération, le F.N.L.A. et l'UNITA. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Bolivie

● L'ETAT DE SIEGE, en vigueur depuis le 7 novembre 1974, a été levé jeudi 13 février, annonce-t-on officiellement à La Paz. Il avait été décrété à la suite d'un soulèvement militaire dans la ville de Santa-Cruz-de-la-Sierra, à 1 000 kilomètres à l'ouest de la capitale. — *(A.F.P.)*

Chili

● VINGT-SEPT PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés le jeudi 13 février et expulsés vers le Venezuela. Parmi eux figurent MM. Jaime Toha, ancien ministre de l'agriculture, Carlos Jorquera, qui fut secrétaire de presse du président Allende, et trois anciens parlementaires du parti radical. — *(A.F.P.)*

Congo

● LE PRESIDENT MARIEN N'GOUABI a accusé, le 11 février, MM. Lecas Atondi Momondjo, ancien rédacteur en chef du journal du parti Etumba, et Jean-Pierre Assoua, ancien directeur de l'Ecole nationale d'administration, d'avoir créé un « parti communiste d'Afrique centrale » dont le but serait de *« renverser le parti congolais du travail »*. MM. Momondjo et Assoua, qui étaient en résidence surveillée depuis la tentative de coup d'Etat d'Ange Diawara, en 1972, ont été arrêtés en janvier dernier. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● MME CARLA ANDERSON HILLS a été nommée, le jeudi 13 février, au poste de secrétaire au logement et au développement urbain par le président Ford. Elle est la première femme à occuper un poste ministériel depuis 1955. D'autre part, M. Nelson Rockefeller devient vice-président du conseil de politique intérieure, qui coordonne les activités des différents organismes du gouvernement fédéral dans les affaires domestiques. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE a proposé aux deux cent cinquante mille mineurs une hausse moyenne des salaires de 33 %, ce qui risque de remettre en cause le contrat social par lequel les syndicats s'étaient engagés à modérer leurs revendications. Il s'agit cependant d'une victoire des dirigeants modérés du syndicat des mineurs. Les extrémistes, qui avaient imposé la grève l'an dernier, ont, cette fois-ci, été tenus en échec. — *(Corresp.)*

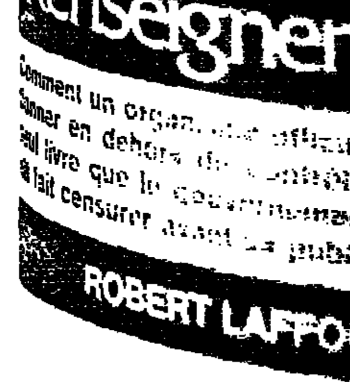
Irlande du Nord

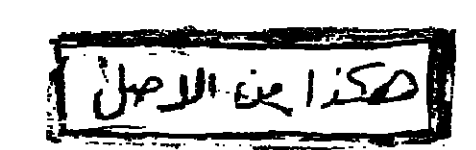
● LES ORGANISATIONS PARAMILITAIRES PROTESTANTES viennent à leur tour, comme les autorités britanniques et le Sinn Fein provisoire, branche politique de l'IRA, de mettre sur pied des « centres d'observations » de la trêve de durée illimitée qui est entrée en vigueur le 10 février. Des contacts auraient été pris entre les formations extrémistes protestantes et catholiques pour tenter de mettre un terme aux attentats. Cinq lettres piégées contenant des vœux pour la Saint-Valentin ont été découvertes jeudi 13 février à Belfast. Deux d'entre elles ont explosé, blessant légèrement trois personnes. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● L'UNIVERSITE DE LAGOS a été fermée jeudi 13 février, pour une durée indéterminée, après de violentes manifestations qui se sont déroulées mercredi. Les étudiants demandent notamment la libération d'un professeur emprisonné pour avoir fait une conférence où il dénonçait la corruption. — *(A.F.P., Reuter.)*







EUROPE

Danemark

M. Joergensen forme un gouvernement minoritaire social-démocrate

De notre correspondante

Copenhague. — M. Anker Joergensen, président du parti social-démocrate, a formé jeudi 13 février un gouvernement minoritaire homogène. La crise ouverte le 28 janvier par la démission du *cabinet libéral minoritaire* de M. Poul Hartling — peu après les élections anticipées du 9 janvier, qui n'avaient guère clarifié la situation politique — semblait difficile à résoudre. Toutes les tentatives faites par les différents dirigeants pour former un gouvernement majoritaire ou de coalition avaient échoué les unes après les autres.

M. Joergensen, lorsqu'il prit en octobre 1972 la succession de M. Jens Otto Krag pour un an, avait gardé le gouvernement formé par son prédécesseur en octobre 1971. Cette fois, il a tenté d'équilibrer les tendances, souvent opposées au sein de son parti. Ainsi, le pasteur Moeller, principal représentant de l'aile droite, gérera la défense et la justice, alors que Mme Bjerregaard, *jeune passionaria violemment* opposée à la C.E.E., s'occupera de l'éducation nationale. Le département des affaires étrangères est partagé comme auparavant entre les deux anciens titulaires. Mais MM. Noergaard et Andersen ne s'entendent guère, et leur mésentente a souvent créé quelques flottements dans la position danoise au sein des conseils des Neuf.

Le nouveau premier ministre présentera son programme au Parlement dans huit jours : dès ce vendredi, la plupart des députés et des ministres se rendent à Reykjavik pour assister à la vingt-troisième session du Conseil nordique. On doit y évoquer la coopération énergétique, car les richesses énergétiques nouvelles de la Norvège intéressent chacun des « pays frères ». L'imminence de cette session a, en fait, obligé les Danois à mettre fin à la crise gouvernementale, même si la solution semble précaire. La situation économique est assez critique : on parle déjà d'une éventuelle dévaluation de la couronne et le gouvernement ne parvient plus à *obtenir des prêts à long terme* à l'étranger. Le climat social est très tendu : les négociations pour le renouvellement des conventions collectives sont dans une impasse et des préavis de grève ont été lancés dans plusieurs secteurs. Si les partis le laissent gouverner, le premier ministre social-démocrate pourra peut-être plus facilement qu'un autre calmer les tensions sociales.

CAMILLE OLSEN.

LA COMPOSITION DU CABINET

Premier ministre : M. Anker Joergensen.
Affaires étrangères : M. Knud Boerge Andersen.
Affaires communautaires et nordiques : M. Ivar Noergaard.
Economie : M. Per Haekkerup.
Finances : M. Knud Heinesen.
Commerce : M. Erling Jensen.
Agriculture et pêcheries : M. Poul Dalsager.
Impôts et taxes : M. Svend Jakobsen.
Défense et justice : M. Orla Moeller.
Intérieur : M. Egon Jensen.
Travail : M. Erling Dinesen.
Logement et environnement : M. Helge Nielsen.
Affaires sociales : Mme Eva Gredal.
Education nationale : Mme Ritt Bjerregaard.
Affaires culturelles et circulation : M. Niels Mathiasen.
Culte et affaires groenlandaises : M. Jeorgen Peder Hansen.

Italie

Le « compromis historique » est mort à Venise

De notre correspondant

Rome. — *La lune de miel, à Venise, entre communistes et démocrates-chrétiens n'aura même pas duré deux mois. Une série de démissions, survenues le 12 février au sein du conseil municipal, a interrompu l'une des expériences les plus suivies par les milieux politiques italiens.*

C'est le 23 décembre dernier que l'accord avait été réalisé. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'un « compromis historique » — *puisque les communistes restaient en dehors de la majorité, — mais, tout de même, d'un important pas en avant : modifiant leur position habituelle, les partis du centre gauche avaient accepté la collaboration avec les conseillers municipaux du P.C.I. (au nombre de dix-huit, sur un total de soixante élus). Ce sera* « une nouvelle façon de gouverner Venise », *déclarait alors le maire démocrate-chrétien, M. Giorgio Longo, qui voyait ainsi se réaliser l'un de ses vieux rêves. Les votes des communistes paraissaient nécessaires, notamment pour mettre en place les plans d'assainissement de la ville et empêcher l'exode de la population vers des centres industriels voisins.*

A l'étonnement général, les cinq conseillers sociaux-démocrates acceptèrent, en décembre, ce « mini-compromis historique ». *Les coups de téléphone indignés de la direction romaine du parti — connue pour son anticommunisme — ne les découragèrent pas. Ce sont eux, toutefois, qui ont donné le signal du départ, il y a quelques jours : ils se refusent à être plus longtemps un* « paravent commode » *permettant peu à peu aux communistes de* « participer directement au pouvoir ».

Harcelés par le secrétaire de leur parti, M. Fanfani — qui est contre toute espèce de compromis, — vingt et un conseillers démocrates-chrétiens ont démissionné à leur tour. Seul est resté en poste M. Longo pour permettre « la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche » *à Venise.*

Il existe en Italie vingt-cinq autres exemples d'accords locaux entre P.C.I. et D.C. La plupart ne concernent que de très petites municipalités, mais les communistes espèrent bien que le système fera tache d'huile après les élections de juin. Leur secrétaire général, M. Enrico Berlinguer, ne croit toujours pas à l'unité de la gauche en Italie et il l'a encore rappelé dans une interview à un journal ouvrier de Rome. On ne peut, a-t-il dit en substance, gouverner en ayant contre soi 49 % des électeurs. A supposer qu'elle atteigne la majorité, la gauche unie ne serait pas en mesure d'imposer des changements durables ; elle doit donc s'unir à d'autres forces politiques, à commencer par la démocratie chrétienne.

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

M. BREJNEV A REPRIS SES FONCTIONS POUR RECEVOIR M. WILSON

(Suite de la première page.)

On ne précise pas, de source britannique, si M. Wilson entend poser des conditions à son approbation de principe. On ne cache pas non plus, dans les mêmes milieux, l'hostilité de Londres aux méthodes de négociations *« à la Jackson »*, c'est-à-dire aux tentatives de pression publiques. Ainsi, on précise que M. Wilson abordera sans doute (peut-être dans le cadre d'une discussion sur la « troisième corbeille » de la C.S.C.E.) le problème des dissidents et de l'émigration juive, mais on ajoute qu'il le fera d'une manière extrêmement discrète. Les discussions sur la C.S.C.E. doivent se poursuivre ce vendredi.

Deux autres problèmes, selon l'agence Tass, ont été abordés au cours de la première séance des entretiens. Il s'agit de celui *« de la détente internationale et de son approfondissement »*, ainsi que du *« développement de la coopération pacifique, mutuellement avantageuse et sur un pied d'égalité »* entre les deux pays.

Plus de vacances pour M. Kossyguine

L'apparition de M. Brejnev, jeudi, n'a duré que quelques minutes, le temps d'accueillir chaleureusement MM. Wilson et Callaghan, de poser pour les photographes et les cameramen et de s'installer à la grande table de conférences de la salle Catherine. Le secrétaire général a paru être en bonne santé ; souriant, décontracté, s'exprimant facilement, manifestement de bonne humeur (voire quelque peu exubérant), il a échangé des plaisanteries de circonstance avec M. Wilson. Personne parmi les présents n'a eu l'impression de se trouver en face d'un homme gravement atteint ou diminué physiquement. Cette impression devait être confirmée à la fin des premières discussions par plusieurs membres de la délégation britannique.

Les propos recueillis par les journalistes anglais présents ne permettent guère de tirer de grandes conclusions. Désignant du doigt M. Kossyguine qui revient de vacances dans le Caucase, M. Brejnev a confié à M. Wilson : *« Il a déjà épuisé tout son stock de vacances pour 1975 ». Puis, à propos de M. Gromyko* qui vient d'achever un bref voyage au Proche-Orient où M. Brejnev aurait dû se rendre lui-même au mois de janvier dernier : *« Il est allé se faire bronzer en Egypte. »* On a cependant remarqué que le secrétaire général évitait de donner en public des explications sur son absence de quarante-neuf jours :

« Cela fait plaisir de vous voir, lui dit à un moment M. Wilson. *Vous vous reposiez ?*

— Je vous expliquerai plus tard », rétorqua le secrétaire général qui alluma alors une cigarette et ajouta : *« Fumer, c'est une de mes faiblesses. »*

La scène du retour de M. Brejnev devait être diffusée dans la soirée à la télévision. Le secrétaire général était bien le héros de cette séquence, durant laquelle il éclipsa nettement M. Wilson : les opérateurs choisirent de montrer longuement au moins quatre gros plans de M. Brejnev, contre un seul du premier ministre britannique.

De source soviétique, on ne donne encore aucune explication *sur la « retraite » de M. Brejnev.* Seule l'observation attentive des activités politiques et physiques du secrétaire général permettra de se faire une idée approximative sur sa condition.

JACQUES AMALRIC.

● *M. Robert Galley*, ministre français de l'équipement, est arrivé mercredi soir, 12 février, à Budapest, à l'invitation de son homologue hongrois, M. Jozsef Bondor. Ses entretiens porteront sur la coopération franco-hongroise dans l'industrie du bâtiment et les transports. — *(A.F.P.)*

LES NÉGOCIATIONS DE VIENNE

Les Occidentaux refusent un projet communiste de « gel » des effectifs en Europe centrale

De notre correspondant

Vienne. — Par l'intermédiaire du représentant tchécoslovaque, les pays du pacte de Varsovie participant à la négociation sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) ont fait, le jeudi 13 février, une proposition nouvelle. Ils ont suggéré que les onze Etats directement concernés par une éventuelle limitation des forces (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Etats du Benelux pour l'OTAN ; U.R.S.S., R.D.A., Tchécoslovaquie et Pologne pour le pacte de Varsovie) s'engagent dès maintenant, par une *déclaration commune*, à ne pas augmenter les effectifs de leurs armées stationnées en Europe.

Les Occidentaux ont réagi aussitôt en déclarant, par la voix du représentant canadien M. Grande, que cette proposition était *« inacceptable »*.

M. Grande a avancé trois séries de raisons. Selon les estimations *occidentales, le pacte de* Varsovie concentrerait, dans la zone concernée par la négociation, 925 000 hommes et 15 000 chars, tandis que l'OTAN aurait à sa disposition seulement 777 000 hommes et 6 000 blindés. M. Grande a donc fait valoir qu'il était difficile aux participants de s'entendre sur un « gel » des forces respectives à leur niveau actuel tant qu'un accord préliminaire n'aura pas été trouvé portant sur une réduction des troupes soviétiques et américaines. Les Occidentaux suggèrent, depuis un certain temps déjà, que les Russes retirent 68 000 hommes et 1 700 chars, les Américains renvoyant seulement 29 000 hommes outre-Atlantique. Le camp oriental est partisan, quant à lui, à ce stade, d'un retrait égal *(10 000 hommes) par les deux* grandes puissances. Les positions sont donc fort éloignées sur ce point.

En second lieu, M. Grande a exprimé son scepticisme sur la valeur qu'aurait en ce moment un « gel » des forces armées en Europe, étant donnée la minceur des informations données jusqu'ici par le pacte de Varsovie sur l'importance des troupes qui y stationnent.

Enfin, pour le représentant occidental, la *« déclaration commune »* souhaitée par le camp communiste ne devrait pas engager seulement les onze participants directs aux négociations de Vienne. Ce sont tous les membres des deux alliances militaires qui devraient se mettre d'accord pour parvenir à un *« plafond commun »* des armées de l'OTAN et du pacte de Varsovie. On retrouve là une idée avancée par les Occidentaux dès le début des pourparlers. Selon eux, ce *« plafond commun »* devrait se situer autour de sept cent mille hommes.

MANUEL LUCBERT.

Suisse

MORT DE M. CHARLES LUTZ QUI SAUVA PLUS DE CINQUANTE MILLE JUIFS HONGROIS

Berne *(A.P.)*. — M. Charles Lutz, un diplomate suisse qui permit à des dizaines de milliers de juifs hongrois d'échapper aux chambres à gaz d'Auschiwtz, est mort, mercredi 12 février, à Berne, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingts ans.

M. Lutz, qui était vice-consul auprès de la mission suisse en Hongrie occupée par les Allemands, réussit à fournir des laissez-passer spéciaux à cinquante mille ou soixante mille Hongrois juifs pour la plupart.

La Suisse, à l'époque, représentait en *Hongrie les intérêts de* dix pays en guerre avec l'Allemagne. Les autorités nazies avaient accepté de reconnaître la validité de quelque cinq cents laissez-passer d'étrangers ou de détenteurs d'une double nationalité. Par un stratagème, M. Lutz réussit à étendre cette facilité à cinq mille familles, puis à délivrer ces documents à plus de cinquante mille personnes.

Au cours de l'été 1944, sous l'autorité d'Eichmann, quelque deux cent cinquante mille juifs hongrois furent déportés à Auschwitz, où ils périrent dans les quarante-six jours qui suivirent.

Apres la guerre, M. Lutz fut désigné à plusieurs reprises comme candidat au prix Nobel de la paix. Israël et la République fédérale allemande lui ont décerné diverses distinctions.

[Rappelons qu'un jeune diplomate suédois, Raoul Wallenberg, joua, lui aussi, un rôle éminent dans le sauvetage de juifs hongrois. Après la libération de Budapest par l'armée rouge, il se plaça sous la protection de celle-ci et fut probablement déporté en U.R.S.S. Malgré toutes les démarches entreprises par le gouvernement de Stockholm, *il ne fut* jamais retrouvé.]

PROCHE-ORIENT

LA MISSION DE M. KISSINGER

Les positions de Jérusalem et du Caire demeurent nettement divergentes

De notre correspondant

Jérusalem. — Après avoir pris, vendredi 14 février, un déjeuner *« privé et amical »* avec Mme Golda Meïr à Tel-Aviv, M. Kissinger devait se rendre par avion à Akaba, port jordanien sur la mer Rouge, afin d'y rencontrer le roi Hussein, et, de la, poursuivre son chemin jusqu'à Ryad où l'attend le roi Fayçal d'Arabie.

Le secrétaire d'Etat reviendra dans la région — il l'a lui-même annoncé dans la nuit du jeudi au vendredi — dans la première moitié du mois de mars. Interrogé sur les progrès de s.. *mission actuelle, il a affirmé*, comme il fallait s'y attendre, que ses entretiens avaient été utiles et constructifs, et qu'il était confiant. C'est après minuit, que MM. Kissinger et Allon ont inopinément réuni les journalistes afin, vraisemblablement, de mettre un terme aux rumeurs persistantes sur l'imminence d'un accord israélo-égyptien sur une *évacuation qui ne comprendrait pas* les cols et Abou-Rodeiss. Dans ses réponses aux journalistes, le secrétaire d'Etat américain a clairement indiqué que rien de concret n'avait été envisagé avec ses différents interlocuteurs et que du Caire et de Damas il n'avait rapporté ni plans, ni suggestions.

L'impression qui se dégage des *conversations que l'on peut avoir* à l'hôtel King David, avec des fonctionnaires israéliens et américains et avec des journalistes de la suite de M. Kissinger, est que la mission piétine. Les points de vue de Jérusalem et du Caire demeurent très divergents, mais, de part et d'autre, on ne semble pas souhaiter la fin de la médiation américaine. Dans les deux capitales on n'a pas opposé de refus global et catégorique aux propositions du secrétaire d'Etat, lequel s'est vu donner des réponses qui étaient toujours des *« non, mais »* ou des *« oui, mais »*.

Jérusalem est d'accord sur le principe d'un repli dans le Sinaï, mais à certaines conditions que l'on connaît. Le Caire veut bien prendre certains engagements en échange de ce repli, mais à des conditions qu'Israël n'accepte pas.

Il y a donc tout de même des acquiescements, que M. Kissinger veut exploiter à fond. Il laisse à ses interlocuteurs deux ou trois semaines de réflexion, et reviendra les voir. Si ce répit donne les résultats qu'il espère, on pourra alors songer à aller à Genève.

« Jew boy »

Pour l'instant, les attitudes qu'affichent les interlocuteurs du médiateur américain reflètent une certaine dureté. Si au Caire on se déclare très éloigné des thèses israéliennes, à Jérusalem on reprend dans les communiqués officiels les termes de la déclaration faite mercredi 12 février à la Knesset par M. Rabin, selon laquelle les cols et Abou-Rodeiss ne seront rendus à l'Egypte qu'en échange d'un engagement formel de non-belligérance de longue durée. En outre, un accord avec l'Egypte ne doit nullement être conditionné par la situation sur les autres fronts.

*En prenant jeudi la route de l'aéro*port Ben-Gourion à Jérusalem, M. Kissinger et sa suite ont pu avoir une idée des problèmes que M. Rabin doit affronter avec son opinion publique. En abordant les premiers contreforts des collines de Judée, le cortège officiel et son imposante escorte de policiers ont dû prendre des chemins détournés pour gagner la capitale. Sur l'artère centrale, des militants du bloc de la foi (les « colons sauvages ») et du parti Herout (de M. Begin) avaient dressé des barrages afin d'arrêter le cortège. Leur intention, ont-ils déclaré lorsque la police les a brutalement chassés, était de remettre à M. Kissinger la photocopie d'un article publié il y a dix-sept ans dans l'hebdomadaire *Al Mussawar* par le président Sadate, exprimant son admiration pour Hitler.

Les services de sécurité avaient fait emprunter la route principale par un faux cortège. A l'arrivée des voitures vides, les manifestants ont allumé des branches disposées en forme de lettres, qui faisaient flamboyer dans la nuit les mots « Jew boy » (petit juif), expression injurieuse qu'aurait proférée l'ancien président Nixon à l'encontre de son ministre des affaires étrangères. Cette inscription a été projetée sur les écrans de télévision américains.

ANDRE SCEMAMA.

Damas boycottera la conférence de Genève en cas d'accord séparé égypto-israélien

(Suite de la première page.)

Le secrétaire d'Etat américain a *ajouté que les esprits avaient besoin* de mûrir avant que soit soulevé le problème de la représentation palestinienne à Genève, et qu'il n'était nullement dans ses intentions d'étudier avec le roi Hussein la possibilité, et encore moins les modalités, d'un dégagement en Cisjordanie.

A la veille d'un tournant ?

Pour le président Assad, les efforts de M. Kissinger tendant à favoriser un accord séparé entre l'Egypte et Israël constituent une preuve supplémentaire de la détermination des Américains de briser la solidarité interarabe. Les Syriens on fait valoir *qu' « un accord limité au Sinaï est destiné à les isoler et à les mettre à genoux pour qu'ils se soumettent au diktat de leur ennemi »*. Les milieux politiques de Damas font remarquer à ce propos que, du fait de son exiguïté territoriale et de sa position stratégique, le Golan est beaucoup plus difficilement négociable que le Sinaï. Quant aux rumeurs colportées par le groupe des journalistes américains de la suite de M. Kissinger, *selon lesquelles Israël accepterait de* se retirer de cinq des dix-sept kibboutzim installés en territoire syrien occupé sans pour autant abandonner les collines qui surplombent la Haute-Galilée, le ministre de l'information, M. Iskandar, nous a déclaré qu'elles étaient à la fois *« suspectes et fantaisistes »*. Le ministre a ajouté que la politique du pas à pas de M. Kissinger prive les Arabes des cartes maîtresses qu'ils pourraient étaler sur la table de négociations, et réduit leur marge de manœuvre.

L'impression qui prévaut dans la capitale syrienne est qu'on se trouve à la veille d'un grand tournant, à moins que l'Egypte ne renonce *in extremis* à s'engager seule sur la voie de la normalisation sans tenir compte des revendications des autres parties arabes concernées. S'il est bien précisé dans les déclarations officielles égyptiennes que le dégagement des forces devrait s'étendre aux trois fronts arabes, il est également prévu, ajoutent les Syriens, que l'opération devrait se dérouler par étapes successives, et cela pour faciliter la *tâche du secrétaire* d'Etat américain. On commencerait de la sorte par le Sinaï pour renvoyer à des dates indéterminées l'évacuation du Golan et de la rive occidentale du Jourdain. Les collaborateurs du président Assad rappellent qu'à Rabat les chefs d'Etat arabes, unanimes, avaient décidé que le problème devrait être résolu globalement.

Si bien qu'aux yeux des dirigeants de Damas, il y aurait là, de la part du Caire, une rupture de contrat. La Syrie s'estimerait dès lors déliée de ses engagements passés et pourrait être amenée à réviser son attitude favorable à un règlement négocié. Il semble aussi que l'O.L.P. ait déjà décidé de suivre l'exemple des Syriens. Deux émissaires de M. Yasser Arafat ont été dépêchés à Bagdad pour engager des pourparlers *« à la suite des changements intervenus dans la région »*. Il ne fait pas de doute, d'autre part, que Damas cherche aussi à se rapprocher de la faction rivale du Baas au pouvoir sur les rives du Tigre. A la question de savoir si des contacts n'ont pas déjà été établis à cet effet, le ministre syrien de l'information nous a précisé : *« Il ne tient qu'à l'Irak d'assumer ses responsabilités historiques face au complot qui se trame contre la nation arabe Nous avons constamment demandé aux dirigeants de Bagdad de contribuer à la bataille du destin en envoyant leurs troupes sur le front syrien. Nous réitérons aujourd'hui cet appel. C'est le moment ou jamais de resserrer les rangs arabes face à l'ennemi commun. »* Les Irakiens auraient fait savoir, cependant, qu'ils ne sont pas en mesure, dans ce domaine, *« de passer des paroles aux actes »*. Ils auraient rappelé à ce propos que l'Iran était décidé à maintenir sa pression sur le régime de Bagdad en alimentant la rébellion kurde dans le nord de l'Irak.

ÉDOUARD SAAB.

● *Encyclopaedia judaica*, encyclopédie juive en langue anglaise de seize volumes, entièrement parue aux éditions Keter (Jérusalem), et qui comprend vingt-cinq mille articles et huit mille illustrations, s'enrichit d'un supplément 1974. Celui-ci comporte notamment une étude approfondie de la guerre du Kippour. Pour tous renseignements, écrire : *Encyclopaedia judaica*, B.P. 117, Paris (17ᵉ).

ASIE

Cambodge

LES ÉTATS-UNIS FERAIENT MIEUX D'ABANDONNER LA PARTIE

déclare le prince Sihanouk

« Pour ne pas fêter, l'année prochaine, le bicentenaire de leur indépendance dans le déshonneur, les Etats-Unis, feraient mieux d'abandonner la partie dès cette année au Cambodge. Il est encore temps pour eux d'arriver à une paix dans l'honneur », a déclaré, jeudi 13 février, le prince Sihanouk, dans une interview au correspondant de l'A.F.P. à Hanoï. Il a ajouté que les « patriotes cambodgiens » n'étaient pas du tout *« impressionnés par le renforcement du pont aérien américain »* entre la Thaïlande et Phnom-Penh.

Le prince a, d'autre part, assuré que les Khmers rouges ne détenaient aucun des journalistes étrangers disparus au Cambodge. *« M. Khieu Samphan* (vice-premier ministre et ministre de la défense nationale du GRUNC et chef des Khmers rouges) *m'a fait savoir*, a-t-il dit, *qu'après plusieurs enquêtes il pouvait affirmer qu'aucun journaliste étranger n'était entre les mains de Khmers rouges. Ceux qui avaient été interceptés par les Khmers rouges ont tous été libérés. Les autres n'ont pas été vus ; les Nord-Vietnamiens m'ont donné la même réponse. »* (Une vingtaine de journalistes, estime-t-on, ont disparu au Cambodge.)

La situation sur le plan militaire est jugée « sérieuse » par l'amiral Noël Gayler, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, qui vient de faire un voyage au Cambodge. Jeudi, les révolutionnaires ont coulé quatre navires sur le Mékong, près de la ville de Neak-Luong.

Aux Etats-Unis, le président Ford a assuré, dans un message, le président Thieu et le peuple vietnamien du soutien de l'administration américaine pour *« leur courageuse lutte pour la paix et l'autodétermination »*. Le message exprime en outre l'admiration du président *« pour la résistance du peuple du Vietnam du Sud face aux attaques nord-vietnamiennes »*. On annonce, d'autre part, à Washington qu'une délégation composée d'environ vingt membres du Congrès — sénateurs et représentants, républicains et démocrates, « faucons et colombes » — se rendra prochainement au Cambodge et au Vietnam du Sud. Le Congrès doit se prononcer, à leur retour, sur la demande de crédits supplémentaires.

● *Douze navires américains* et des bâtiments australiens, britanniques, philippins et thaïlandais participeront, du 27 février au 13 mars, aux manœuvres « de routine » Sea Fox, dans la mer de Chine et au nord-est des Philippines.

Japon

TOKYO REJETTE UNE NOUVELLE PROPOSITION SOVIÉTIQUE VISANT A LA CONCLUSION D'UN TRAITÉ DE BON VOISINAGE

Tokyo *(A.F.P.)*. — M. Takeo Miki, premier ministre japonais, a rejeté, jeudi 13 février, une nouvelle proposition soviétique visant à la conclusion d'un traité de bon voisinage et de coopération, apprend-on de source gouvernementale à Tokyo. Cette proposition était contenue dans un message personnel de M. Brejnev, remis jeudi à M. Miki par M. Troyanovsky, ambassadeur d'Union soviétique au Japon. Ce message suggérait que les gouvernements des deux pays discutent de la conclusion d'un traité de bon voisinage tout en poursuivant les négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix.

Selon les sources gouvernementales, l' « appel direct » à M. Miki pourrait être destiné à gêner l'action des partisans, à Tokyo, de la conclusion rapide d'un traité de paix sino-japonais, perspective fréquemment évoquée depuis la visite, le mois dernier, à Pékin, de M. Shigeru Hori, membre de la Diète.

● *Les* Ombres chinoises *de Simon Leys*, dont Jacques Guillermaz a rendu compte dans *le Monde* du 12 février, sont publiées dans la Bibliothèque asiatique de la collection « 10/18 » (Union générale d'éditions).

AFRIQUE

UN SUCCÈS POUR LES DIRIGEANTS ÉTHIOPIENS

Le conflit érythréen n'a pas été évoqué à la séance d'ouverture de la conférence de l'O.U.A.

Aucun signe de détente n'apparaît en Ethiopie à la suite de la tentative de médiation faite le 11 février par le président soudanais, le général Nemeiry, en vue de parvenir à un accord entre les rebelles érythréens et le gouvernement. Selon le quotidien soudanais « El Sahafa », une délégation du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) est attendue à Khartoum, venant de Beyrouth. Elle serait conduite par le secrétaire général du Mouvement, M. Osman Ali Sabeh, et rencontrerait le chef de l'Etat pour discuter de sa proposition.

Il ne semble pas que le conseil militaire d'Addis-Abeba soit disposé à négocier. Il a violemment attaqué, dans un communiqué publié jeudi soir, le F.L.E. et son secrétaire général, et a lancé un appel à l'unité nationale.

Le vingt-quatrième conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réuni à Addis-Abeba, n'a pas abordé, dans sa séance d'ouverture, jeudi, le problème érythréen, ce qui constitue un succès pour les dirigeants éthiopiens. Le F.L.E. avait lancé un appel à l'O.U.A. pour que la question érythréenne soit inscrite à l'ordre du jour de cette session et pour que soit « dénoncé le massacre du peuple érythréen par l'Ethiopie ».

Addis-Abeba. — Sauf coup de théâtre imprévu, l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) ne soulèvera pas, du moins publiquement, la question de l'Erythrée. Le mot même n'a pas été prononcé lors de la séance inaugurale de la vingt-quatrième session ordinaire de jeudi après-midi. Celle-ci s'est néanmoins ouverte avec un retard d'une heure et demie, qui semble indiquer que le problème a fait l'objet de discussions à huis clos. Tandis qu'à la suite du brigadier général Teferi Bante, président du Conseil militaire provisoire éthiopien, les représentants de la Somalie, du Bostwana, de l'Egypte et de la Haute-Volta se succédaient à la tribune pour exalter les *« luttes de libération victorieuses »* des anciennes colonies portugaises, et dénoncer, selon l'usage, la persistance des *« régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie »* ou du *« colonialisme français à Djibouti »*, un public assez tendu

De notre envoyé spécial

attendait une allusion, même discrète, au *« problème principal »*. Tout porte à croire que celui-ci ne sera pas abordé lors des séances à huis clos et des commissions.

En fait, les militaires éthiopiens, dont on a salué la « révolution », semblent être désormais en position de force. Ce n'est pas par hasard que la radio d'Addis-Abeba a diffusé jeudi, à 20 heures, une déclaration officielle très « dure » concernant l'Erythrée.

Le Conseil militaire y réaffirme son hostilité à tout ce qui porterait atteinte à *« une unité nationale qu'on ne saurait briser aussi facilement qu'un morceau de pain »*.

Cette déclaration, la première de cette importance, qui fait, ce vendredi, les gros titres de la presse éthiopienne, stigmatise les *« crimes »* et les *« atrocités »* de ceux qui, installés à l'étranger, ont trahi leur patrie *« pour se vendre à des pays étrangers, auxquels ils mendient des armes »*. Elle s'en prend même nommément à M. Osman Ali Sabeh, *« soi-disant secrétaire général d'un soi-disant front de libération »*, dont le grand-père, le sultan Ibrahim, *« vendit Assab, une partie intégrante de l'Ethiopie, pour 8 000 dollars »*. M. Osman Ali Sabeh est qualifié de *« bandit payé par l'étranger »*. Il est accusé de fomenter des troubles sur des bases ethniques ou religieuses.

Le Conseil militaire accuse enfin les « bandits » d'avoir délibérément ouvert le feu et intensifié leurs attaques contre Asmara, obligeant les forces de sécurité à prendre des mesures pour préserver les vies et les propriétés, *« alors même que les bandits s'étaient barricadés dans les quartiers populeux »*. En conclusion, le Conseil militaire estime que les forces de sécurité *« ont néanmoins donné aux bandits une inoubliable leçon »*.

Dans tous les cafés et restaurants d'Addis-Abeba, les Ethiopiens, groupés autour des transistors, ont écouté en silence cette exaltation de l'unité nationale et du patriotisme, sentiments que le Conseil militaire exploite avec quelque succès. Depuis trois jours, en effet, on constate un afflux de volontaires devant les casernes et les centres de recrutement de l'armée. Il s'agit, le plus souvent, de chômeurs, très nombreux dans la capitale. Les conversations que l'on peut avoir avec des Ethiopiens témoignent, quant à elles, d'une sorte d'exaspération au sujet des Erythréens, *« briseurs d'unité »*. *« On peut maintenant se demander*, nous a dit un diplomate occidental, *si les événements d'Erythrée ne vont pas servir, au bout du compte, les militaires, en faisant jouer un réflexe patriotique, capable de rassembler le pays derrière leur régime. »*

La communauté érythréenne d'Addis-Abeba — deux cent mille personnes environ — vit dans une inquiétude croissante. Il n'est pas exagéré de parler, à son sujet, de « terreur ». Plusieurs milliers d'Erythréens auraient déjà quitté la capitale, pour tenter de rejoindre leur province d'origine, où bon nombre d'entre eux ont encore de la famille. Les autres vivent dans la hantise de représailles ou de mouvements de foule « incontrôlés ».

Chaque jour qui passe voit s'aggraver la tension entre les communautés, et l'on pourrait craindre des représailles sanglantes si des attentats étaient commis par le F.L.E. à Addis-Abeba.

La capitale de l'Erythrée, pour autant qu'on puisse le savoir, vit toujours dans l'attente d'une nouvelle offensive. Une attente qui semble mêlée à la fois d'inquiétude et d'espoir. Enfermés dans leurs maisons, déçus par les silences de l'O.U.A., beaucoup d'habitants commenceraient à mettre en doute la capacité militaire des mouvements de libération. Jouant sur ce scepticisme, les militaires éthiopiens d'Asmara proclament que la plupart des « bandits » ont été liquidés par l'armée et que la population *« ne doit plus s'inquiéter »*.

Il n'empêche que le soir plusieurs dizaines d'habitants d'Asmara remplissent des bidons avec ce qu'il leur reste d'essence. Ils vont ensuite, la nuit tombée, les déposer à la périphérie de la ville pour que *« les gens d'en face en prennent livraison »*.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

MADAGASCAR

L'ILE AUX CHOIX AMBIGUS

(Suite de la première page.)

Pour le général Andriamahazo et le directoire militaire qu'il préside, la reddition du camp d'Antanimora constitue un indéniable succès. Militaires et gendarmes ont fait front commun après l'assassinat du jeune chef de l'Etat, et c'est au capitaine de corvette Didier Ratsiraka — l'ancien ministre des affaires étrangères et l'un des dix-huit membres du directoire militaire — qu'est revenue la mission délicate d'organiser l'évacuation des rebelles, alors que la foule marchait déjà sur le camp.

La province n'a pas bougé. Pour les militaires, le plus dur semble donc passé. Mais la tâche qui les attend est considérable : rétablir l'ordre, organiser un régime stable, calmer les dissensions dans leurs propres rangs.

Les affrontements qui se sont produits au siège du P.S.M. et l'arrestation de M. Resampa, son secrétaire général, posent de nouveaux problèmes. Le 29 janvier, alors que le général Ramanantsoa était encore à la tête de l'Etat, après avoir dissous le gouvernement, le P.S.M. et le colonel Rajoanarison avaient émis des revendications voisines. Or c'est M. Resampa qui avait créé les F.R.S. lorsqu'il était ministre de l'intérieur. Selon la formule d'un observateur, toute cette affaire *« sent son odeur de côtier »*. C'est surtout pour éviter une confrontation entre « côtiers » et Mérinas des plateaux que le directoire militaire a préféré négocier la reddition du camp d'Antanimora, plutôt que de tenter l'épreuve de force.

Le rétablissement du calme ne constitue que l'un des aspects de la tâche qui attend les militaires, sans doute appelés à assurer la gestion du pays pendant longtemps. Les divisions sociales et ethniques demeurent latentes. Madagascar, l'île indécise, semble également la terre des choix ambigus.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. RESAMPA

M. André Resampa, l'« homme fort » du gouvernement de M. Tsiranana, dont il devint le ministre de l'intérieur en 1959, avait été nommé vice-président de la République en 1970 et apparaissait alors comme un successeur possible de M. Tsiranana.

Il fut arrêté en juin 1971 et détenu sans jugement pour avoir « cherché à renverser le gouvernement avec la complicité des Etats-Unis ».

Libéré quelques semaines après les troubles de mai 1972, qui permirent au général Ramanantsoa de prendre le pouvoir, M. Resampa s'est depuis réconcilié avec l'ancien président Tsiranana et dirige avec lui le parti socialiste malgache.

M. Resampa est né en 1924 près de Morondava d'une lignée de chefs « côtiers ». Eduqué dans une école catholique, il avait été fonctionnaire dans l'administration française.

M. Michel Durafour réitère sa proposition de fusion de tous les partis centristes

Saverne. — *Depuis que l'idée d'un mouvement de la gauche réformatrice a été lancée, le 21 janvier, par MM. Michel Durafour et André Rossi, bientôt assistés notamment de MM. Bernard Stasi et Jean-Marie Caro, le processus de regroupement des divers courants centristes n'a pas encore atteint l'ampleur souhaitée par ses promoteurs.*

L'hostilité qu'ont manifestée à cette opération les appareils des partis concernés par le projet de fusion n'est évidemment pas étrangère à la lenteur du mouvement. MM. Lecanuet, Abelin puis, plus récemment, M. André Diligent (le Monde *du 14 février), au nom du Centre démocrate, ont fait connaître leurs réserves face à l'entreprise des « démocrates sociaux ». Quoique moins nettement opposée, la direction du Centre Démocratie et Progrès a néanmoins choisi une attitude circonspecte. Il est vrai que tous ces responsables pouvaient avoir quelque raison de se sentir visés par le désir exprimé par M. Durafour de voir « mis au rebut » les appareils des partis existants.*

Dans cet environnement peu enthousiaste, les promoteurs de la gauche réformatrice continuent de proposer la fusion de tous les partis centristes et recherchent le concours des militants des différentes formations. Ils espèrent qu'environ soixante-dix fédérations seront en place pour les 8 et 9 mars, dates auxquelles se réunira le premier congrès du nouveau parti.

M. Jean Lecanuet parviendra-t-il à mettre en échec l'entreprise des démocrates sociaux en relançant le Mouvement réformateur et en faisant aboutir son propre projet de fusion entre le Centre Démocratie et Progrès et son parti ? Les amis de M. Durafour parient sur l'échec du ministre de la justice et sur la volonté des militants du Centre démocrate de secouer leurs structures dirigeantes.

La thèse que M. Lecanuet combat est celle selon laquelle il serait représentatif non plus de l'ensemble du centre gauche mais seulement de ce qui reste du courant de la démocratie chrétienne : les éléments les plus progressistes de son parti et les héritiers du radicalisme se trouvant, ailleurs, dans la famille démocrate-sociale pour constituer la véritable aile gauche de la nouvelle majorité. Cette vision des choses, qui est celle de M. Durafour et de ses proches, rejette bien sûr M. Lecanuet à droite et limite considérablement son poids politique (et donc ses chances de longévité gouvernementale).

L'intérêt suscité jeudi soir 13 février à Saverne par la réunion à laquelle participait M. Michel Durafour témoigne que la possibilité existe, pour les promoteurs de la gauche réformatrice, de capter à leur profit un courant militant. A l'inverse, les difficultés rencontrées par les organisateurs de la réunion avec les radicaux de la région — quelque peu réfractaires au projet de nouvelle formation — donnent une idée des obstacles qui devront encore être surmontés parfois au niveau local.

Reste enfin la question de la distribution des — ou du — premiers rôles. La principale difficulté qu'aura à résoudre le Mouvement de la gauche réformatrice sera peut-être celle qui empêcha le Mouvement réformateur de prendre son essor : la coexistence à la tête d'un regroupement de personnalités centristes ayant toutes une carrière gouvernementale à confirmer, à entreprendre ou à relancer. Des personnalités qui ne s'accommoderont peut-être pas toujours du principe de la collégialité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

M. Michel Durafour, ministre du travail et promoteur, avec notamment MM. André Rossi (Centre républicain), Bernard Stasi (C.D.P.) et Jean-Marie Caro (Centre démocrate), du Mouvement de la gauche réformatrice, a présidé, jeudi soir 13 février, à Saverne (Bas-Rhin), la première manifestation publique de ce regroupement.

Le choix de cette région était inspiré par l'importance du courant centriste en Alsace et par le fait que les élus réformateurs du Bas-Rhin, notamment MM. Zeller et Caro, sont de ceux qui, les premiers, ont joint leurs efforts à ceux du *ministre du travail* et ont mis en place, localement, les organisations unitaires à l'image desquelles devrait se constituer le Mouvement de la gauche réformatrice. A cela s'ajoutait que M. Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate, est, au sein du parti de M. Lecanuet, le principal défenseur des thèses de la gauche réformatrice.

La réunion de Saverne a été marquée par les interventions de militants des partis communiste et socialiste, venus contester l'action du ministre du travail, et par l'intervention du représentant du parti radical de Meurthe-et-Moselle (une forte délégation de la formation de M. Servan-Schreiber s'était rendue à Saverne.

Dans l'intervention qu'il a faite devant une assistance de près de six cents personnes et dans une ambiance relativement animée, M. Michel Durafour a notamment déclaré : « *Le centre, ça n'existe pas. Ça n'existe pas quand le chef de l'Etat est élu au suffrage universel direct. Ce qui constitue, en revanche, une réalité politique certaine, c'est l'existence d'un nécessaire lieu de rencontre entre les hommes et les femmes qui ressentent le besoin d'un progrès social. (...)*

Le maire de Saint-Etienne a ensuite affirmé : « *Notre raison d'être est d'unir les Français pour la réforme de la société. Nous savons que cet objectif est celui des formations qui composent le Mouvement réformateur et aussi celui du Centre Démocratie et Progrès. A ces formations, j'ai proposé la création d'un parti politique unique, c'est-à-dire la fusion.*

Le ministre a poursuivi : « *Cette proposition de fusion je la refais aujourd'hui au nom des responsables démocrates sociaux. Il s'agit d'une fusion immédiate sur des objectifs clairs : la volonté de réforme et de changement. En attendant, nous continuerons à mettre en place le Mouvement des démocrates sociaux. Depuis un mois, plus de vingt fédérations ont été constituées, les responsables se réunissent une fois par semaine à Paris. Les assises nationales se préparent et auront lieu à la date prévue des 8 et 9 mars.*

DEVANT LE « CERCLE DE L'OPINION »

M. Chirac confirme qu'il veut donner « une place éminente » à l'U.D.R. dans la majorité présidentielle

M. Jacques Chirac, invité d'honneur du cent quatre-vingt-quinzième déjeuner-débat du Cercle de l'opinion, a précisé jeudi 13 février un certain nombre de ses positions. S'adressant à un auditoire principalement composé de dirigeants économiques et au lendemain de la publication du rapport de M. Pierre Sudreau sur la réforme de l'entreprise, le premier ministre ne pouvait pas ne pas consacrer une partie importante de ses propos aux *questions économiques et sociales*.

En dehors de l'approbation globale qu'il a donnée aux conclusions du rapport (lire page 25), c'est cependant en matière de politique intérieure que M. Chirac a *surtout* apporté des précisions sur ses intentions. Il avait, auparavant, répondu à quelques questions sur la politique étrangère, non sans avoir souligné — révérence gardée aux prérogatives présidentielles — que ces questions ressortissaient traditionnellement, « sous la Ve République, à la compétence du chef de l'Etat ». Il a d'ailleurs insisté sur « le présidentialisme croissant et nécessaire auquel tendent tous les régimes politiques ».

A propos de son accession au secrétariat général de l'U.D.R., le premier ministre a mis en relief ce que sa mission avait de provisoire et d'inconfortable et n'a pas manqué d'opposer l' « heureuse émulation » des formations de la majorité à « la désunion de la gauche ». Pressé de dire s'il entendait « récupérer François Mitterrand » et s'il souhaitait « voir arriver des ministres socialistes au gouvernement », M. Chirac, après *avoir esquivé la première question* (« Vaste ambition... Mais comment faire ? C'est un secret, je ne vous le dirai pas », a-t-il répondu) et estimé la seconde « un peu prématurée », n'en a pas moins profité pour lancer un appel aux électeurs de la gauche non communiste plutôt qu'à ses dirigeants. Non sans se féliciter au passage, au vu des difficultés internes que la gauche traverse actuellement, que M. Mitterrand n'ait pas été élu en mai dernier. A propos de la situation au Portugal, le premier ministre avait souligné que les sentiments de la France passaient aujourd'hui « de la sympathie et de l'espoir à l'inquiétude ».

B. B.

Après avoir répondu à une question sur le rapport Sudreau, M. Jacques Chirac exprime la satisfaction du gouvernement devant les récentes décisions des ministres de l'agriculture des Neuf à Bruxelles (*le Monde* du 14 février). Il se déclare d'autre part « *favorable à la taxation des plus-values au moment de leur réalisation* » et partisan d'un taux de croissance « *de l'ordre de 4 à 5 % pour l'instant* ».

Interrogé sur la situation de l'emploi, M. Chirac estime que la France « *est arrivée maintenant au niveau le plus bas que nous connaîtrons* », mais que, « *sauf accident, l'activité économique doit maintenant commencer à reprendre légèrement et à amorcer une véritable reprise dans le deuxième semestre de cette année* ». Il ajoute : « *Le problème du chômage partiel est préoccupant, et le gouvernement l'étudie avec sérieux.* »

Le premier ministre explique ensuite :

« *La France dispose d'un éventail de revenus probablement plus large que souhaitable. (...) Il est donc de notre responsabilité de corriger cette situation. Cela implique non seulement l'appréciation de l'éventail des salaires, mais aussi de l'éventail des revenus.* »

Après avoir évoqué « *les difficultés, mais aussi les espoirs* » de la construction européenne, M. Jacques Chirac aborde la politique intérieure en s'expliquant sur son accession au secrétariat général de l'U.D.R., M. Robert Boulin ayant affirmé, dans une interview publiée par *Sud-Ouest-Dimanche*, que M. Chirac lui avait confié qu'il quitterait ce poste en juin (*le Monde* du 11 février), le premier ministre déclare : « *M. Boulin a l'oreille fine... Je renoncerai au secrétariat général quand la mission qui m'y a conduit sera accomplie. Cette mission est de redonner au mouvement gaulliste la place éminente qu'il doit tenir sans complexe dans la majorité présidentielle. Le cumul de cette fonction avec celle de premier ministre ne peut évidemment avoir qu'un temps.* »

A propos des rumeurs qui prêtent à M. Chaban-Delmas l'intention de quitter l'U.D.R. (*le Monde* du 11 février), M. Chirac estime que l'ancien premier ministre « *est libre de ses décisions* », mais ajoute : « *Je regretterais vivement qu'un vieux compagnon de l'U.D.R. comme lui, qui s'y est acquis des titres éminents, soit amené à une situation absurde, dans laquelle il quitterait notre mouvement.* »

M. Chirac déclare ensuite, au sujet de la polémique entre le P.C. et le P.S. : « *Les Français ont beaucoup de chance que M. François Mitterrand n'ait pas été élu président de la République. J'imagine ce qui se passerait si M. Mitterrand était président de la République, avec un gouvernement composé pour partie de communistes et pour partie de socialistes qui se déchireraient... Cela se traduirait pour la France par une situation d'écartèlement et une incapacité totale à constituer un véritable gouvernement efficace.* »

Le premier ministre ajoute : « *La majorité, elle, se veut cohérente et unie. Elle connaît heureusement, en son sein, une certaine émulation. Il faut qu'elle exerce une force d'attraction suffisante pour faire venir à elle des hommes et des femmes de ce pays qui, dans le passé, ne l'avaient pas encore rejointe. Le spectacle de ce qui se passe ailleurs doit leur permettre de répondre aujourd'hui à son appel. C'est ainsi, et non par je ne sais quel débauchage, que nous élargirons encore la majorité présidentielle.* »

POLITIQUE

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Mitterrand dénonce «une politique qui ne vise qu'à intégrer la France dans l'économie atlantique en crise»

M. François Mitterrand a pour la dernière fois réuni la presse, jeudi après-midi 13 février, dans les locaux du P.S., 12, cité Malesherbes. A partir du 20 février, les socialistes vont en effet s'installer 7 bis, place du Palais-Bourbon, dans un immeuble plus spacieux.

M. François Mitterrand a ouvert sa conférence de presse par une analyse de la situation économique. Il a souligné que « *le parti socialiste n'a jamais versé dans le catastrophisme* » et qu'il « *a mis naguère l'opinion en garde contre la propagande gouvernementale tendant à prôner une politique d'austérité dont les travailleurs sont les premières victimes et le plus souvent les seules* ». Reprochant au gouvernement de « *jouer cyniquement du chaud et du froid, de brouiller les chiffres et de camoufler les clignotantes* » en vue d'abuser les Français, le premier secrétaire a noté :

1) LA PRODUCTION. — Elle s'est effondrée en octobre et novembre en raison du gonflement des stocks et de la faiblesse de la consommation des ménages au cours du quatrième trimestre, ce qui a amené les entrepreneurs à réduire leur production. « *Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un phénomène de déstockage, mais d'un refus de stocker encore plus*, a souligné M. Mitterrand. *Le déstockage est donc encore à réaliser, ce qui retardera d'autant toute relance. Cette chute de la production et de la consommation a permis le rééquilibre de la balance extérieure : les clignotants* » en vue d'abuser *exportations ont stagné.* »

2) LA HAUSSE DES PRIX. — Elle s'est ralentie en décembre, mais la hausse des tarifs publics en janvier, des produits agricoles en février, rend ce résultat très fragile. Le premier secrétaire a estimé qu'une crise classique de déflation brutale avec forte baisse de la production et des prix n'est donc pas actuellement envisagée, sans que pourtant elle soit totalement improbable.

3) LE CHOMAGE. — Il a augmenté de 50 % de décembre 1973 à février 1975 (de 421 000 à 766 000 demandes d'emploi non satisfaites). Parallèlement, les licenciements ont très fortement augmenté. Les faillites ont crû de 30 % en un an, et, phénomène aggravant, le chômage partiel indemnisé, qui correspond à des réductions d'horaires, est passé de 13 000 bénéficiaires, en août 1974, à plusieurs centaines de mille fin décembre 1974 ;

4) LE POUVOIR D'ACHAT. — Il s'oriente vers la stagnation.

La lutte contre le chômage

En fonction de ce bilan, le premier secrétaire a estimé :

« *Une relance, même vive et réussie, ne pourrait avoir d'effet qu'au plus tôt au deuxième trimestre, et n'entraînerait un arrêt du chômage que bien plus tard. Elle serait, de toute façon, très inflationniste, compte tenu de l'optique du gouvernement. A ce sujet les chiffres (du gouvernement) de croissance de la production intérieure brute en volume, de 4,7 % pour 1974 et de 4,2 % pour 1975, sont l'un et l'autre trompeurs, car beaucoup trop seraient plutôt aux alentours de 4 % pour 1974, et de 2 % pour 1975.*

» *La balance des comptes ne ne s'est pas améliorée. Le déficit commercial atteint 17 milliards de francs. Mais on cache la balance de services, dont le déficit s'aggrave et atteint, en plus des 17 milliards, 10 milliards en 1974. Cela traduit, par exemple, le fait que les transports maritimes français sont contrôlés par des entreprises étrangères, et qu'ainsi notre déficit de fret atteint 3 milliards par an. D'autre part, le déficit extérieur n'a été réduit que parce que le plan de stabilisation et l'hiver clément ont réduit les importations. Nous perdons du terrain sur nos partenaires. Notre déficit avec l'Allemagne et les Etats-Unis est, à lui seul, supérieur à notre déficit pétrolier et plus que double de ce qu'il était l'an dernier.*

» *Enfin, le gouvernement fait dépendre le succès de sa politique économique d'une éventuelle relance étrangère. Or, les Etats-Unis sont entrés dans une récession longue. Il en va de même de tout le monde capitaliste. Il faut donc, de toute urgence, relancer sélectivement l'économie pour ne pas se laisser prendre dans la spirale récessionniste dans laquelle les Etats-Unis peuvent entraîner le monde capitaliste. L'Allemagne vient de donner l'exemple de la relance par des dépenses publiques qui dépassent 5 % du P.N.B. Il est urgent de ne pas laisser les travailleurs, les commerçants, les agriculteurs et les P.M.E. payer le prix d'une politique qui ne vise qu'à intégrer la France dans l'économie atlantique en crise.* »

A court terme, pour lutter contre le chômage, M. Mitterrand a proposé :

— Un recrutement massif dans les services publics par un collectif budgétaire. Il suggère la création de dix mille emplois dans les P.T.T. (coût 400 millions), huit mille dans l'éducation nationale (500 millions) et quinze mille dans la santé (300 millions).

— L'allégement de l'impôt sur le revenu pour tous les salariés au-dessous de 2 500 francs par mois.

— Le désencadrement du crédit à moyen terme aux petites entreprises pour qu'elles puissent, en investissant, créer des emplois.

— L'accélération de la baisse des taux d'intérêt des prêts en contrôlant les marges des banques.

— L'augmentation des prix-plafonds des H.L.M. pour éviter l'arrêt total des chantiers.

— La suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, surtout agricoles (le coût estimé est de 7 milliards).

— Une subvention de 3 milliards d'autorisations de programme aux collectivités locales qui, de plus en plus endettées, ont réduit leurs travaux.

Le premier secrétaire a, en outre, réclamé une amélioration des conditions d'indemnisation du chômage notamment par le paiement rétroactif de l'indemnité à 90 % à compter de la date du licenciement et assuré sur un an au moins.

Après avoir insisté sur la nécessité d'une relance sélective des investissements permettant la création d'emplois, M. Mitterrand a dénoncé les conditions de préparation du VIIe Plan, qui, selon lui, sont « *purement technocratiques* ».

En ce qui concerne l'énergie, le député de la Nièvre a indiqué que « *l'implantation d'un grand nombre de centrales nucléaires fonctionnant selon des procédés techniques dont certains sont encore expérimentaux doit être précédée d'une vaste consultation démocratique à tous les niveaux, notamment de l'examen d'une étude complète que le gouvernement devrait soumettre à l'Assemblée nationale* ».

L'armée et la charte des libertés

Le premier secrétaire a également évoqué la situation de l'armée en soulignant que « *les récents changements intervenus dans la composition du gouvernement soulignent que les neuf premiers mois du nouveau septennat se terminent sur ce plan par un constat d'échec. Encore doit-on observer*, a-t-il ajouté, *qu'un remaniement ministériel ne peut tenir lieu d'une définition politique. Si le président de la République crée un secrétariat d'Etat par problème non résolu, il sera bientôt à la tête d'une armada dont le déploiement ne sera pas aisé.* »

Il a aussi rappelé que durant la campagne présidentielle il avait proposé la mise au point d'une « charte des libertés », idée repris par le président de la République sous le nom de « code des libertés ». Il a noté : « *Certaines décisions et des propos récents du premier ministre et du ministre de l'intérieur vont pour le moins à l'encontre de cette intention. Des faits tels que l'expulsion brutale des travailleurs immigrés, la répression dans les DOM et TOM, la mise en cause de la justice quand elle se veut juste, les poursuites contre les magistrats férus d'indépendance montrent qu'il est urgent d'éclairer les Français sur la réalité des libertés publiques et les multiples manquements qui l'atteignent.* »

Le parti socialiste va engager une campagne sur ce point et réunira un colloque sur la charte des libertés en avril ou en mai. En réponse à une question, M. Mitterrand a noté qu'à côté « d'un langage d'un grand libéralisme » une série d'actes révèlaient « *une manie policière* », « *un manque d'assurance* ». Il a trouvé « *étrange que dans un pays si calme le ministre de l'intérieur soit le seul à ne pas l'être* ». Il a en outre dénoncé la récente tournée de M. Stirn dans les territoires d'outre-mer en estimant que « *tout langage du secrétaire d'Etat date d'avant la décolonisation* ».

En ce qui concerne la politique étrangère, M François Mitterrand a également incité M. Giscard d'Estaing à « *s'en tenir à sa bonne idée* » de conférence trilatérale sur l'énergie.

Les relations avec le P.C.F.

Le premier secrétaire du P.S. avait conservé pour la fin de son exposé liminaire la question des relations entre sa formation et le parti communiste. Il a indiqué : « *Je n'ai pas l'intention — et le P.S. pas davantage — de m'engager dans la polémique voulue par le P.C. Je m'en tiens à la ligne de conduite déjà précisée devant la presse, tendant seulement à redresser telle ou telle erreur dans les jugements qui sont portés sur nous. Je rappelle que le P.S. s'est engagé sur le programme commun, que ce programme est un programme de gouvernement applicable dès que le peuple français aura élu à l'Assemblée nationale une majorité de gauche, qu'il n'appartient enfin à aucun des trois partis signataires du programme commun de s'ériger en tribunal permanent qui aurait pour mission de juger — et de condamner — les deux autres.* »

» *Je n'émettrai aucune critique de caractère personnel contre aucun des dirigeants du P.C., estimant que ceux-ci ont été choisis par leur parti et qu'il n'appartient pas aux socialistes de se substituer aux communistes pour apprécier la façon dont sont conduites leurs propres affaires. J'ajoute que je ne me permettrai pas de mettre en cause pour telle ou telle attitude antérieure à mai 1974, les responsables politiques aux côtés desquels j'ai proposé une politique nouvelle et un pacte d'union qui ont reçu l'approbation de 13 millions de Français.*

» *C'est dans cet esprit que le P.S. propose des actions communes à la base qui développeront l'unité militante entre les camarades de nos partis tout en informant justement les Français.* »

En réponse à diverses questions, M. Mitterrand a été amené à préciser à propos de la remarque de M. Marchais lui reprochant d'être « *de plus en plus sûr de lui et dominateur* » :

« *On a fait de moi tant de portraits que cela compose un tableau surréaliste, en tout cas non figuratif. J'ai du mal à m'y reconnaître (...). Moi je trouve Georges Marchais très bien, même si je m'étonne d'une soudaine injustice à mon endroit. Le parti communiste est un grand parti, il est vrai différent du parti socialiste, ce qui peut entraîner des rapports parfois conflictuels. Je souhaiterais parfois trouver le parti communiste plus sûr de lui (...). Il n'y a pas chez nous de triomphalisme et nous ne formons aucun vœu pour que les autres partis de gauche soient dépossédés de ce qu'ils ont acquis par leur travail et leur militantisme.* »

Le premier secrétaire a également indiqué :

« *Je ne pense pas que le parti communiste veuille mettre un terme à l'union de la gauche, même s'il prend à cet égard certains risques. Je ne ferai en tout cas pour ma part rien qui puisse nuire à l'union de la gauche. Si cela arrivait par mégarde ce serait aussitôt corrigé par mon parti. Il faut faire preuve d'un certain degré de philosophie et de patience, surtout en politique. Nous sommes prêts à toutes les actions communes à la base en refusant les simulacres au sommet. C'est vrai l'union a besoin d'être renforcée. Mais je voudrais relever deux critiques qui nous sont adressées. D'une part, on accuse le P.S. de glisser à droite ; d'autre part, on lui reproche de vouloir prendre des voix au parti communiste. Ces deux propositions s'annulent.* »

LE CALENDRIER DU P.S.

Le parti socialiste va réunir deux conventions nationales : l'une sur les relations entre le P.S. et le P.C., les 3 et 4 mai ; l'autre sur l'autogestion, les 21 et 22 juin.

Des colloques sur l'énergie, l'éducation nationale, l'urbanisme et la charte des libertés auront lieu au cours du premier semestre de l'année en cours. Deux conférences internationales sont également prévues. La première réunira les partis socialistes d'Europe du Sud, la seconde portera sur la crise mondiale du capitalisme et aura lieu en juin à Paris. Le P.S. participera, enfin, à la conférence des leaders de l'Internationale socialiste, qui se tiendra à Berlin, les 22 et 23 février.

● ERRATUM. — M. Raymond Helm, nouveau préfet des Hautes-Alpes, dont nous avons publié une biographie dans *le Monde* du 14 février, est ancien *déporté* et non ancien *député*, comme nous l'avons écrit à la suite d'une coquille.

Les commentaires du P.C.

(Suite de la première page.)

C'est exact, M. Mitterrand a préféré user du terme de « simulacre ». Peut-on, alors, parler d'évolution ?

En fait, les deux grands partis de gauche semblent avoir atteint un seuil dans l'escalade de la polémique. La dégradation de leurs relations a été telle au cours des quatre derniers mois que, après avoir vidé leur alliance de l'essentiel de son contenu politique, il ne leur restait plus guère qu'à en remettre en cause le principe même. Or ni les socialistes ni les communistes ne paraissent disposés à aller jusque-là.

D'une part, la formation qui prendrait la responsabilité de rompre risquerait de le payer très cher au sein d'un électorat de gauche particulièrement attaché à la politique unitaire. D'autre part, le P.C.F. n'a pas de stratégie de rechange et le P.S. ne souhaite pas changer d'orientation. Une telle évolution provoquerait d'ailleurs certainement dans ses rangs une révolte qui l'affaiblirait considérablement.

Personne ne voulant ni ne pouvant rompre, on s'installe dans la « drôle de guerre ». Bien que chacun maintienne ses questions et ses critiques, MM. Pierre Bérégovoy et Paul Laurent, respectivement membres du secrétariat du P.S. et du P.C.F., qui se sont déjà rencontrés mardi, vont se retrouver lundi 17 février pour tenter de parvenir à une prochaine convocation du comité de liaison mis en place entre les trois formations signataires du programme commun. L'accord de principe sur la campagne commune d'action contre le chômage est pratiquement réalisé. Reste à savoir à quel niveau elle se déroulera. Au plan local, disent les socialistes, au plan national aussi, répliquent les communistes. Peut-être pourrait-on transiger et se mettre d'accord pour agir ensemble à l'échelon départemental.

La politique d'union de la gauche est aujourd'hui pour les socialistes et pour les communistes non plus un moyen de parvenir à une victoire commune, mais un cadre dans lequel chaque formation doit tenter d'obtenir le plus. C'est ainsi, par exemple, que plusieurs sections socialistes, dans les Hauts-de-Seine et la Haute-Garonne, qui avaient proposé des actions communes à des cellules communistes se sont heurtées à des refus. De même à la fin du mois de janvier, lors du premier tour de l'élection municipale de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), le P.C.F. avait refusé de constituer une liste commune avec les socialistes, car il souhaitait compter ses voix, affirmer son originalité. Et chaque parti de gauche avait, séparément, progressé.

En revanche, à Quimper, le P.C.F., au nom de l'union de la gauche, réclame à présent une liste commune qui seule pourrait lui donner accès à cette municipalité composée de socialistes et de radicaux. Derrière la façade de l'union de la gauche la règle est désormais : chacun pour soi. Il sera toujours temps de resserrer les liens lorsque viendra l'heure des élections législatives. En principe dans trois ans.

THIERRY PFISTER.

«L'Humanité» : l'indice d'une certaine évolution ?

M. René Andrieu note dans l'éditorial de *l'Humanité* du 14 février à propos de la conférence de presse de M. Mitterrand : « *Au risque de nous répéter, rappelons toutefois que notre attitude n'est pas due au goût de la polémique, mais à la nécessité de clarifier un certain nombre de questions de fond posées par le comportement des dirigeants socialistes.*

» *Nous n'avons pas davantage le goût de nous ériger en « tribunal permanent » pour juger nos alliés. Mais nous pensons, en revanche, que chacun des trois partis signataires se doit d'être fidèle aux engagements pris en commun et qu'il a le droit et même le devoir de veiller au respect de ces engagements. C'est même là, pour nous, le critérium de la démocratie, car trop souvent, dans le passé, certains se sont fait élire sur un programme de gauche pour appliquer au gouvernement, quelque temps après, la politique de la droite.* »

L'éditorialiste du quotidien communiste relève, en outre, le fait que M. Mitterrand ne souhaite pas déposséder les autres partis de gauche de leurs acquis. Il souligne :

« *Le propos, encore un peu vague, paraît cependant en retrait sur celui que François Mitterrand avait tenu tout récemment encore à la télévision lorsqu'il avait confirmé ses discours d'Epinay et de Vienne, où il avait fixé comme objectif au parti socialiste de se renforcer, entre autres, aux dépens du parti communiste. Position qui lui était, sans doute, difficile de soutenir ouvertement.* »

Enfin, M. Andrieu note que le premier secrétaire du P.S. souhaite le lancement d'actions communes aux partis de gauche. Il écrit :

« *Est-ce l'indice d'une certaine évolution ? En tout cas, François Mitterrand semble admettre la nécessité que les partis de gauche informent ensemble l'opinion. Et il n'a pas repris son appréciation désinvolte sur les meetings communs, qualifiés par lui, récemment encore, de « parade ». Cela dit, cette conférence de presse n'a pas apporté de réponse fondamentalement nouvelle aux questions que Georges Marchais avait posées lundi dernier au parti socialiste.*

» *Ce qui est et sera décisif, c'est l'action. (...) Le parti communiste, en ce qui le concerne, est disposé à poursuivre l'effort qu'il a entrepris pour surmonter les obstacles apparus sur cette voie.* »

L'élection municipale de Quimper

LE P.C.F. RÉCLAME UNE LISTE D'UNION DE LA GAUCHE

(De notre correspondant.)

Quimper. — M. Léon Goraguer (div. gauche), conseiller général et maire de Quimper (Finistère), ayant annoncé qu'il donnerait sa démission le 31 mars (*le Monde* du 25 janvier), une élection municipale partielle va se dérouler pour pourvoir les quatre sièges vacants du conseil municipal. A l'occasion d'une conférence de presse, jeudi 13 février, la section de Quimper du P.C.F. a évoqué la querelle qui oppose le P.C.F et le P.S. au niveau national, mais a formulé l'exigence qu'en application de l'accord qui unit les deux formations politiques une liste commune soit constituée.

La municipalité de Quimper est composée actuellement de socialistes et de radicaux.

Le Grand-Orient de France doit dire s'il a changé

ESTIME LE R.P. RIQUET

Le R.P. Michel Riquet vient de publier un appel au Grand-Orient de France pour lui demander, comme condition de sa « réconciliation avec l'Eglise », de « dire s'il a changé » ; tel est le titre de son article (1). Cette sorte de mise en demeure, qui s'adresse au demeurant à l'ensemble de la franc-maçonnerie de notre pays (à l'exception d'une obédience), ne ferait qu'entraver les efforts de compréhension qui sont accomplis actuellement de part et d'autre, si elle émanait d'un porte-parole de l'Eglise de France. En effet, demander à une société quelconque qui change (et le Père Riquet reconnaît dans cet article que tel est bien le cas de la maçonnerie française) de confesser publiquement son « changement », c'est exiger d'elle un reniement impossible. — A. G.

N'exprimant que sa propre opinion, le Père Riquet écrit notamment :

« *Ici même et tout récemment, Olivier Pierrebourg puis Jean Bourdarias nous ont parlé, avec optimisme, des progrès du Grand Orient de France dans les voies de la tolérance et du respect de la liberté de conscience, dont il a d'ailleurs toujours fait profession. Tout dernièrement, sur les écrans des salles Gaumont, M. Prouteau, grand maître du Grand Orient, répondant aux propos que j'avais précédemment enregistrés, laissait entendre qu'il ne demandait rien à l'Eglise, mais qu'il la jugerait sur ses actes* (2).

» *(...) Dès lors qu'une loge maçonnique s'interdit expressément toute activité hostile à l'Eglise, on peut dire que les catholiques qui lui donneraient leur adhésion n'encourraient pas*, ipso facto, *l'excommunication prévue par le canon 2335. C'est, sans conteste, le cas de la Grande Loge unie d'Angleterre, et, en France, de la Grande Loge nationale française, qui a son siège boulevard Bineau, à Neuilly, et compte déjà plus de cinq mille adhérents.*

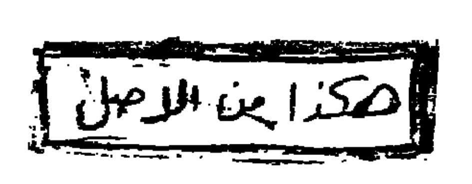
* * *

» *Quand au Grand-Orient de France, au Droit humain et à la Grande Loge de France (rue de Puteaux) qu'il ne faut pas confondre avec la Grande Loge nationale française (Neuilly), il leur appartient de manifester leur volonté de renoncer à la position activement hostile à l'Eglise qu'elles adoptèrent dans le passé, pour que, par là même, leurs adhérents catholiques cessent d'être concernés par la censure réservée « aux associations agissant contre l'Eglise ».*

(1) « Réconciliation avec l'Eglise ? Le Grand Orient de France doit dire s'il a changé », *le Figaro* du 13 février.

(2) *Le Monde* du 7 février : « L'Eglise reconnaît-elle la laïcité des institutions civiles et la liberté de conscience ? demande le grand maître du Grand Orient de France ». Le Père Riquet a peut-être voulu répondre à cette sorte de mise en demeure du Grand Orient. Mais que gagne-t-on à engager un dialogue de sourds ?

● *Le Bureau national du mouvement des radicaux de gauche* approuve la proposition d'action commune de la gauche sur le problème de l'emploi faite par le P.S. Les radicaux de gauche souhaitent que le comité de liaison de la gauche se réunisse au plus tôt pour examiner les conditions de la mise en œuvre de cette campagne.



ÉDUCATION

LE PROJET DE MODERNISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

LES RÉACTIONS : approbations, réserves, hostilité

Les propositions de M. René Haby, ministre de l'éducation, « pour une modernisation du système éducatif » (« le Monde » du 14 février), que M. Valéry Giscard d'Estaing a qualifiées de « réforme fondamentale », à l'issue du conseil *des ministres, ont provoqué, déjà,* des réactions d'organisations d'enseignants, de parents d'élèves, d'étudiants et de lycéens, en majorité réservées ou hostiles à l'égard du projet ministériel. Seule la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public — que préside M. Antoine Lagarde — semble approuver les dispositions du projet. Il est vrai qu'à la suite de l'entretien de son président avec M. Valéry Giscard d'Estaing (« le Monde » du 2-3 février) cette organisation a obtenu gain de cause, notamment pour les « séquences » de cours de quarante-cinq minutes dans le premier cycle et l'abandon du raccourcissement de la semaine scolaire.

Certains syndicats — le S.G.E.N. et le SNES notamment — ont *déjà annoncé leur intention de combattre vigoureusement* le projet. Le Syndicat national des instituteurs, la plus importante des organisations affiliées à la Fédération de l'éducation nationale, en revanche, se limite à une critique de certains points particuliers.

« Sur le terrain », élèves, professeurs et parents ne semblent pas connaître encore précisément les propositions de M. Haby. Les premières réactions sont mitigées, comme le montrent les propos rapportés de Chartres par Christiane Chombeau.

• Enseignants

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. : mettre l'école au service de la classe dominante

« *Restauration de l'ordre moral* », « *introduction de l'obscurantisme* », tels sont les termes employés par M. Jacques George, secrétaire général adjoint du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), au cours d'une conférence de presse, jeudi 13 février, à Paris, pour qualifier le projet Haby de réforme de l'enseignement. Le jugement du S.G.E.N.-C.F.D.T. est, en effet, « *négatif dans l'ensemble* » à propos de cette réforme dont « *la visée fondamentale est de mettre l'école au service de la classe dominante* ».

Le S.G.E.N. estime en particulier qu'avec ce projet « *l'école maternelle et élémentaire devient l'école de la sélection, dont l'objectif est le dégagement précoce d'une élite* ». L'abaissement à cinq ans du début de la scolarité obligatoire, assorti de la création d'une école élémentaire « à deux vitesses », par le système des « sauts de classe », aboutit en fait, aux yeux des dirigeants du S.G.E.N. à « *institutionnaliser* » le redoublement du cours préparatoire, auquel échapperont seuls quelques enfants privilégiés.

Les dirigeants du S.G.E.N. parlent également de « *réduction des disciplines critiques telles que les lettres, la philosophie ou l'histoire* » dans les programmes des futurs « *lycées d'enseignement général et technologique* », au profit d'une « *formation technocratique* ». Le S.G.E.N. réaffirme enfin son opposition à la suppression des cours du samedi, qui aboutit au « *bourrage des autres jours* » et à « *un rythme de travail peu naturel* ».

Des réunions-débats seront organisées au plan confédéral par la C.F.D.T., « *sur les lieux de travail eux-mêmes* », c'est-à-dire notamment dans les écoles et les lycées, pour combattre le projet de M. Haby « *L'action à entreprendre sera de longue durée* », a déclaré en conclusion M. Roger Lepiney, secrétaire général adjoint du S.G.E.N.-C.F.D.T.

● *Le Syndicat national des lycées et collèges* (SNALC, C.G.C.) « *prend acte du maintien des professeurs agrégés et certifiés dans le premier cycle, des concessions faites par le ministre sur la question des horaires de service des enseignants et des engagements concernant le respect de la laïcité dans les établissements* ». Mais il estime « *douteux que ces engagements puissent être tenus* », étant donné notamment « *la place très privilégiée faite au commentaire de l'actualité* » et « *l'étendue des pouvoirs accordés aux élèves-chefs de classe promus au rang de hiérarchie parallèle* ». Pour le SNALC, « *le risque de soviétisation des établissements scolaires est évident* ». Pour ce syndicat, « *le projet consacre et aggrave la baisse du niveau scolaire, en particulier dans le premier cycle* »

● *Le Syndicat national des enseignements du second degré* (SNES) met en garde « *contre des formules publicitaires qui visent à cacher la nature réelle des dispositions arrêtées par M. Giscard d'Estaing et son gouvernement* ». Pour le SNES, « *loin de viser à l'égalisation des chances, le projet entend masquer les retards scolaires et organiser, sous de nouvelles formes, les inégalités entre les élèves dès la maternelle et l'école primaire* ». Le SNES réunira, le 18 février, un conseil national extraordinaire sur le projet gouvernemental.

● *Le Syndicat national des instituteurs* (SNI) insiste « *sur l'indispensable continuité éducative au cours de toute la période de la scolarité obligatoire* ». Il ajoute qu'il ne saurait « *admettre l'incitation pour certains adolescents à quitter avant son terme le premier cycle, masquant ainsi une sélection arbitraire par le biais d'une orientation prématurée où pèseront lourdement les contraintes socio-économiques* ». Le SNI regrette aussi « *le maintien d'une hiérarchie entre les formations et les interventions des maîtres appelés à enseigner entre deux et seize ans* ». Il demande enfin que « *la réforme s'accompagne de la définition et de la mise en œuvre des moyens indispensables à sa réalisation* ».

● *Le Syndicat national des collèges* (S.N.C., autonome) « *manifeste son opposition au projet de réforme* ». Il « *déplore, notamment, qu'un dérisoire compromis ait conduit le gouvernement à partager le collège entre professeurs « brevetés » et professeurs pédagogiques adaptées notamment voit, à nouveau, triompher le conservatisme le plus rétrograde* ». Le S.N.C. estime, d'autre part, que « *la seule vertu du tronc commun n'empêchera pas que si les élèves sont égaux « en droit », ils ne sont pas « tous pareils » et relèvent de méthodes pédagogiques adapées notamment à leurs handicaps sociaux. Un autre aspect rétrograde du projet de réforme réside dans la multiplication des paliers de sortie, qui deviendront indubitablement autant d'occasions d'interruption des études (...) Au lieu de démocratiser l'enseignement secondaire,* conclut le S.N.C., *on va le rendre plus élitiste encore* ».

• Politique

● *L'U.D.R.*, par la plume d'un secrétaire général adjoint, M. Yves Guéna, « *accueille avec intérêt le projet du ministre de l'éducation. Elle s'associera à la phase de concertation qui s'ouvre et formulera des propositions complémentaires* ».

• Élèves et étudiants

● *L'Union nationale des comités d'action lycéens* (UNCAL) considère que « *le gouvernement aggrave la sélection, conserve et accentue la ségrégation sociale, dévalorise le contenu de l'enseignement. L'accumulation des portes de sortie tous les deux ans, l'officialisation des retards scolaires habilement camouflée derrière la notion de rythme propre visent à organiser les abandons scolaires et la sélection. Le « savoir minimum garanti », la mise au rencart de matières telles que la philosophie et l'histoire-géographie réduiraient la formation et la culture de très nombreux jeunes au minimum nécessaire pour le patronat. L'instauration de deux barrages sélectifs à la fin du lycée limiterait considérablement l'accès à l'université, le super-bac ne l'assurant même pas* ». Les lycéens, conclut l'UNCAL, « *sauront dire non à la réforme Haby et engager l'action pour obtenir satisfaction de leurs revendications* ».

● *L'Union nationale des étudiants de France* (UNEF, ex-Renouveau) « *retient essentiellement du projet Haby la suppression du baccalauréat comme premier grade universitaire et la barrière sélective qui est officialisée par la classe de terminale, véritable centre de tri, dont le but principal est de dissuader des milliers de jeunes de rentrer à l'université. Il y a là une concordance totale de politique entre les projets de M. Soisson et les mesures de M. Haby. N'est-ce pas le secrétaire d'Etat aux universités qui appelait les universités à établir leur propre barrage d'entrée, à surenchérir et à durcir les conditions d'accès à l'enseignement supérieur ? (...) Devant ces menaces, le seul recours pour les étudiants est la lutte. L'UNEF emploiera toutes ses forces à la développer* ».

● *Le Mouvement d'action et de recherche critiques* (MARC) annonce qu'il « *combattra ce projet de réforme* », qui « *s'annonce comme une mystification* ». Le MARC estime, notamment, que « *la réforme ne fera que masquer le retard scolaire de nombreux enfants, et permettra, dès le cycle primaire, le dégagement d'une élite* ».

• Parents

● *La Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public* (fédération Cornec) estime que « *si certaines propositions peuvent paraître intéressantes, d'autres vont à l'encontre de ses attentes, notamment l'abandon de l'idée de la gratuité au profit d'une aide sélective* ». La fédération Cornec est opposée, d'autre part, au fait que le baccalauréat ne donne pas directement accès à l'université, et elle n'accepte pas que « *le système éducatif abandonne à l'apprentissage des adolescents avant même qu'ils aient terminé les études de l'école moyenne* ». Elle demande comment on peut « *s'engager dans un aussi vaste projet et annoncer une meilleure égalisation des chances sans prévoir les conditions de leur mise en œuvre* ».

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public* (fédération Lagarde) approuve le projet sur de nombreux points. Elle considère cependant que « *cette réforme exige des moyens importants* » et redoute que « *sa réalisation ne dépende de la situation économique du pays* ». « *Il ne serait pas souhaitable,* ajoute-t-elle, *qu'après avoir fait naître de grandes espérances elle soit placée, sous prétexte d'une large et longue concertation nationale, en salle d'attente.* »

A Chartres

QUESTIONS...

De notre envoyée spéciale

Chartres. — Jeudi midi. Les élèves sortent de classe, les enseignants se dirigent vers la salle des professeurs. La réforme de l'enseignement ? Ils n'en connaissent que les grandes lignes. Des exemplaires du *Courrier de l'éducation* sur le projet de M. Haby attendent dans les casiers qu'on vienne les chercher. Ils ont été distribués dans la matinée. Pour le moment, on en est à poser des questions. Les commentaires viennent après.

Des professeurs, dans les ateliers du lycée technique, s'interrogent sur leur avenir : « *Avec la disparition des C.E.T., la création d'écoles moyennes ou collèges, que vont devenir les professeurs de C.E.T. ? Va-t-il y avoir une division entre l'enseignement technique et le professionnel ? Les professeurs de lycée vont-ils prendre l'enseignement technologique et ne nous laisser que le professionnel ?*

» *Recueillir les élèves dans le technique après la troisième, c'est une bonne chose. Ils auront plus de maturité, une plus grande formation. Mais combien, une fois en troisième, vont s'orienter vers notre enseignement ? Des stages permettraient aux quatrième et troisième de se familiariser avec le technique.* »

La réduction à quarante-cinq minutes de « l'heure » de cours est généralement bien accueillie : l'attention des élèves va rarement au-delà, disent presque tous les professeurs. « *Mais les quinze minutes réservées aux contacts avec les élèves, cela existait déjà, du moins dans la plupart des classes.* »

La suppression des classes de transition suscite beaucoup de scepticisme. « *Théoriquement, les filières sont déjà supprimées,* explique un professeur de français. *Mais tout le monde sait que dans les faits, elles existent toujours* » De même, certains professeurs formulent des craintes sur l'orientation, le choix des élèves : « *Quels vont être leurs critères ? Les très bons sauront vite se déterminer, mais les moyens en tout, les médiocres ? Je crains que, se créent des sections fourre-tout. Dans quelle mesure les élèves ne seront-ils pas tributaires d'une mode, ne se décideront pas à la tête du professeur ?* »

Les responsabilités que M. Haby désire donner aux élèves ne paraissent pas tellement préoccuper ceux-ci, du moins au lycée technique.

L'accueil des professeurs et des élèves diverge profondément sur le baccalauréat. Les premiers craignent que celui-ci ne soit une double sélection. Les autres paraissent ignorer l'examen à la fin de la première pour ne voir que le contrôle continu, qui les enthousiasme. La terminale à option également. « *On va pouvoir enfin faire ce que l'on aime.* »

Comme la majorité à dix-huit ans, l'autorisation de sortir de l'établissement pendant le temps libre laisse un peu perplexes garçons et filles. « *On a lutté pour l'obtenir. On l'a maintenant, mais je ne sais pas si on ira beaucoup au bistrot.* » « *Il est certain que cela va nous donner plus de responsabilités. Des camarades en ont peur, mois je trouve que c'est normal* », dit une élève de C.E.S.

Une camarade qui l'accompagne ne sait pas qui est M. Haby. Elle n'est pas la seule. Quelques parents partagent son ignorance. *Une jeune dame, qui* promène sa fille de dix-huit mois, croit que la réforme concerne l'habillement des enfants. C'est pourtant rare. Tous, parents, élèves, professeurs, ont surtout retenu de la réforme de M. Haby les points concernant les maternelles et le baccalauréat.

Boulevard Chasles, des mères de famille attendent la sortie des élèves. « *L'entrée à cinq ans ?* » « *C'est bien,* dit une mère de trois enfants. *Souvent les femmes attendent que l'enfant entre à la grande école pour aller travailler* » « *La suppression des redoublements ?* » « *C'est une bonne chose* » « *Sauter de classe ?* » « *Je ne sais pas. Je crois que ce n'est pas bon de trop forcer l'enfant* » « *Les élèves de milieux favorisés iront plus vite, les autres resteront à la traîne. Qu'est-ce que cela change ?* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

UNE LETTRE DE M. HABY

« L'objectif est de transformer la société non d'attendre qu'elle se transforme »

M. René Haby, ministre de l'éducation, nous a fait parvenir la lettre suivante, en réponse à l'article de Frédéric Gaussen (dans le Monde *daté 14 février).*

Dans votre article du *Monde* : « M. Haby devant l'Histoire » (être derrière me suffirait amplement...), vous regrettez la stratégie et l'efficacité de M. Guichard, car il vaut mieux, dites-vous, « *s'attacher plus humblement à tenter par petites touches d'agir sur ce qui, sur le terrain, peut contribuer à faire évoluer les esprits et mûrir les situations* », plutôt que promouvoir une réforme qui pourrait « *rester un cadre vide* »...

Je reconnais bien volontiers les grandes qualités de M. Guichard, et le progrès remarquable qu'a constitué la création de la formation continue des instituteurs. Mais la décision prise voici quelques semaines de supprimer le recrutement « parallèle » d'instituteurs sans formation initiale, et l'annonce de la création en cinq ans des 32 000 postes nécessaires à la titularisation des remplaçants sont-elles si négligeables en tant que réalisations concrètes ?

Je vois mal, d'autre part, pourquoi la création par M. Guichard de « grandes commissions » chargées d'une réflexion sur les programmes — la commission P. Emmanuel sur l'enseignement du français, la commission Lagarrigue sur l'enseignement des sciences physiques — serait opposable à la démarche que vont précisément mener, dans les mois à venir, les groupes de travail chargés de la modernisation des contenus de formation à tous les niveaux...

Pour vous, « *aucun mouvement historique particulier ne porte la réforme* ». Et pourtant je relève, dans votre article : « *Certains aspects de la réforme Haby : scolarisation obligatoire à cinq ans, allongement d'un an de l'école élémentaire, relèvent de la légalisation du fait...* » Ces « faits », que vous reconnaissez, ne seraient donc pas « dans le courant de l'Histoire » ? Et la suppression des filières dans les collèges, le développement des activités manuelles et techniques dans la formation générale, l'accroissement du rôle des parents dans le fonctionnement de l'école, ne s'appuient-ils pas sur une demande quasi généralisée ? J'aurais pensé aussi que la nécessité de donner aux jeunes un statut plus moderne dans les lycées procédait du courant d'une histoire qui s'était assez vigoureusement manifestée depuis six ou sept ans...

Mais, même si vous persistiez à penser que ces faits d'observation ne sont que des bouchons sans signification flottant sur la houle de l'évolution des peuples, je pourrais défendre la nécessité d'un projet de réforme en m'appuyant sur l'article d'un de vos collègues, dans un journal du matin : « *Quelques-uns des verrous qui figent la société française sont en train de sauter* »... « *Le président de la République dispose d'une réforme pour chaque problème susceptible de dégénérer en crise...* » Voilà effectivement qui est bien observé et change l'angle de vision. Mais probablement l'orientation fondamentalement nouvelle donnée par le président Giscard d'Estaing et le premier ministre à la conduite des affaires publiques n'a-t-elle pas encore été suffisamment perçue — si ce n'est intuitivement — par l'ensemble de l'opinion, comme le prouvent les derniers sondages. L'objectif est désormais de transformer la société, non d'attendre qu'elle se transforme. La majorité à dix-huit ans n'est pas le fruit *mûr d'une lente évolution historique* ; la décision dans ce domaine a surpris tout le monde. Mais il est préférable de créer l'événement plutôt que d'être surpris par lui... Et si, par certains côtés, la réforme du système éducatif est un peu en avance sur son temps, nul doute que celui-ci l'aura bientôt rattrapée !

M. GISCARD D'ESTAING : une réforme fondamentale.

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 12 février, M. Giscard d'Estaing a défini en ces termes les objectifs de la réforme du système éducatif :

« *1) Mettre le grand service public de l'éducation en mesure de donner aux jeunes Français un niveau de culture et de formation le plus élevé et le mieux adapté de l'époque ;*

» *2) Clarifier et stabiliser l'organisation du système éducatif qui reposera sur trois types d'établissements distincts : des écoles, des collèges et des lycées. Tout jeune Français, rural ou citadin, ira nécessairement dans une école, puis dans un collège ;*

» *3) Développer l'égalité des chances, notamment pour les enfants des travailleurs manuels, par le développement des écoles maternelles, l'abaissement de six à cinq ans de l'âge obligatoire d'entrée dans le système éducatif, la recherche de la continuité dans la formation et par l'organisation d'un programme d'études identique pour tous les élèves pendant les deux premières années des collèges ;*

» *4) Accentuer la formation pédagogique des enseignants, quel que soit leur mode de recrutement ;*

» *5) Comme c'est une réforme fondamentale, une très large concertation doit se poursuivre avec les intéressés, enseignants, parents d'élèves et élèves à partir des orientations retenues ;*

» *6) Une fois les structures définies, un même effort de réflexion et de concertation devra s'appliquer au contenu détaillé des programmes.* »

DÉFENSE

Après sa plongée à bord du « Terrible »

M. GISCARD D'ESTAING A L'INTENTION DE VISITER DEUX BASES NUCLÉAIRES

Le président de la République, pour compléter son information sur la dissuasion, après sa plongée en Atlantique, le 7 novembre dernier, à bord du sous-marin nucléaire lance-missiles « le Terrible », a manifesté son intention de visiter une base de bombardiers stratégiques Mirage IV et le groupement de missiles balistiques du plateau d'Albion en Haute-Provence. La date de cette visite n'est pas encore connue.

Selon le programme déjà établi de cette visite, le chef de l'Etat se rendra sur la base aérienne 115 d'Orange (Vaucluse), où est stationné un escadron de bombardement nucléaire d'avions Mirage IV. M. Valéry Giscard d'Estaing sera invité, à cette occasion, à voler à bord de cet avion qui est biplace (pilote et navigateur). A bord d'un hélicoptère ou de l'avion présidentiel Mystère-20, le chef de l'Etat gagnera ensuite le plateau d'Albion, près d'Apt (Vaucluse), dont la piste aérienne vient d'être portée à 1 800 mètres. Le président de la République visitera l'un des deux postes de commandement de tir et descendra dans l'un des silos où sont enfouis, au total, dix-huit missiles nucléaires.

● *M. Joël Dupuy*, qui a pris l'initiative de lancer un « *contre-appel* » des cent dans les armées (*le Monde* du 14 février), nous demande de préciser qu'il a été libéré de ses obligations militaires non en janvier, mais depuis le début de février ; qu'il n'a pas attendu d'être libéré pour lancer cette pétition ; et qu'il n'est pas un ancien sergent, mais un sergent venant d'être libéré et toujours à la disposition des autorités militaires.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre Samoyault et Mme, née Colombe Verlet, Stéphanie, Sibylle et Pierre ont la joie d'annoncer la naissance de
Louis,
le 8 février 1975.
Château de Fontainebleau,
77 Fontainebleau.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Elizabeth Pechitch,
fille de M. et Mme L. Pechitch,
avec
M. Jean-Luc Delahaye,
fils de M. et Mme R.P. Delahaye.
La messe sera célébrée le samedi 15 février 1975, à 16 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire (13, place Joffre, Paris-7e)
Cet avis tient lieu de faire-part.

Décès

— M. et Mme Paul Darmon,
Mlles Maguy et Dominique Darmon,
Les familles Debbasch, Attias, Faldini et Darmon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Victor DARMON,
née Marguerite Debbasch.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Saint-Brieuc, Penvenan, La Celle-Saint-Cloud.
Mme Jean Dorner,
Les familles Dorner, Le Bricquir, Courtel, Le Dren,
ont la douleur de faire part du décès dans sa soixantième année de
M. Jean DORNER,
vérificateur principal des Postes et Télécommunications.
St-Brieuc, 24, rue Pierre-Semard.

— Mme Osias Ledermann,
Mlles Nicole, Elisabeth, Dominique,
Le Docteur et Mme F. Ledermann,
M. et Mme J. Ledermann,
Les familles Elisabeth, Vignon, Cointat, Fouilleul, Pottier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Osias LEDERMANN,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, frère, oncle,
survenu le 4 février 1975.
L'inhumation a eu lieu à Nice, le samedi 8 février 1975.

— M. Jean-François Morazzani, son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Louis MORAZZANI,
née Madeleine *Lejeune*,
pieusement décédée, à Paris, le 10 février 1975, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 février, en l'église de Zicavo (Corse), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
44, rue Blanche, 75009 Paris.
20132 Zicavo.

— Mme Germaine Souriau,
M. et Mme Paul-Jean Souriau,
M. et Mme Urbain Souriau,
Pascal et Fabienne Souriau,
Dr et Mme Jean-François Becker,
Flavie Becker,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul-Adolphe SOURIAU,
directrice honoraire de l'enseignement public,
officier des palmes académiques,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Boulogne, le 10 février 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 12 février.
7, route de la Reine, 92100 Boulogne,
9, avenue Bugeaud, 75116 Paris,
2, rue Boesnier, 41000 Blois.

— La société Elf Mineraloel,
fait part du décès de
M. Boris ZELTZMAN,
né le 18 décembre 1894, gérant de Elf Mineraloel de 1965 à 1968.

Remerciements

— Mme Raoul Cohen-Aloro et ses enfants, infiniment touchés par les très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher et regretté
Raoul COHEN-ALORO,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent leurs remerciements émus.

— M. Edmond Marzouk et ses enfants,
Les familles Cartozo, Guétta, Sfez, Marzouk, Zeitoun,
très touchés des marques de sympathie qui leur été prodiguées lors du décès de leur fille, sœur et nièce chérie,
Simone MARZOUK,
remercient tous ceux qui les ont assistés et leur expriment leur profonde gratitude.

Anniversaires

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Etienne de Cély-en-Bière (77) le 16 février 1975 à 8 h. 55, pour l'anniversaire de la mort de
Mme Louis FRIDERICH,
décédée le 18 février 1973.

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de
M. Boruch RYFMAN,
une réunion aura lieu le lundi 17 février à 14 heures, au cimetière de Bagneux, où une prière sera dite.
Rendez-vous à la porte principale.

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé
Maître Isidore FRANCKEL,
avocat au barreau de Paris,
pour le 10e anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— Dimanche 16 à 15 heures, 9 bis, avenue d'Iéna, métro Iéna, conférence du Mouvement du Graal. Thème : Prophéties et libre arbitre.
Dialogue avec les auditeurs.
Participation aux frais.

— L'Association des anciens élèves du lycée Henri-IV donnera son banquet annuel le dimanche 23 février, à 12 h. 45, au lycée, sous la présidence de M. Pierre Escoubé, conseiller maître à la Cour des comptes. L'hôte d'honneur sera M. Jean Rouch, ethnographe et cinéaste.
(Prix du couvert : 60 F. Envoyer inscription avant le 20 février à Guy Bonargent, trésorier, 46, rue Camille-Desmoulins, 94 Cachan.)

Visites et conférences

SAMEDI 15 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais : « La peinture française de David à Delacroix ». — 13 h. 30, place de la Concorde, devant la grille des Tuileries, Mme Carcy : « Viollet-le-Duc au château de Pierrefonds ». — 15 h., Grand Palais, Mme Détrez : « L'inventaire général des richesses artistiques de la France : exposition photographique Peyrehorade ».
15 h. 30, entrée du Petit Palais : « L'art albanais à travers les siècles » (Art et Histoire).
CONFERENCES. — 20 h., exposition Lichtenstein, 11, rue Berryer, MM. P. Restany et G. Plazy : « Le sens du pop' art » (C.N.A.C.) (entrée gratuite). — 15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Prost : « L'art de la Chine » (entrée gratuite). — 16 h., 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « L'île de Pâques et ses mystères » (L'Homme et la Connaissance). — 15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Raoul Vergez : « Le compagnonnage », avec présentation du film « la Pendule à Salomon » (Atlantis). — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, Père Martelet : « L'au-delà retrouvé » ; professeur Jankélévitch : « L'irréversible et la nostalgie » ; docteur Etienne de Véricourt : « La majorité à dix-huit ans est-elle un bien ? » (Club du Faubourg).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi
de 11 h. à 18 h.

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux et meubles anc. XVIIe et XVIIIe. Argenterie. Tapis. MM. Antonini, Marumo, de Fommervault, Monnaie. Me Renaud.
S. 5. - Aff. Livr. Me Le Blanc.
S. 8. - Orfèvrerie russe. M. Baur. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10. - Tableaux mod. Me Robert.
S. 12. - Ameublem. Mes Boisgirard.
S. 14. - Bons meubl. Me Pescheteau.

هكذا من الأصل

Marx est-il coupable ?

(Suite de la première page.)

Il ne souffle mot, par exemple, des centaines de gardes rouges massacrés par les Blancs dès novembre 1917 à l'intérieur du Kremlin de Moscou. Il est muet sur le sort des dizaines de milliers de militants bolcheviks exécutés sauvagement par les Blancs à l'exemple des dirigeants bolcheviks du Caucase (les vingt-six commissaires de Bakou). Il ne parle pas des centaines de villages détruits par les Blancs, de leurs habitants torturés et tués par milliers (1).

Il fait silence sur les pogromes perpétrés par les armées de Denikine, de Petlioura, de Wrangel et de Koltchak, qui causèrent la mort de plus de cent mille juifs, selon un rapport de la Croix-Rouge internationale de 1921. Il ignore la politique des grands Etats capitalistes qui imposèrent le blocus économique de la jeune République soviétique et tentèrent de l'affamer pour la contraindre à capituler. (2). Il reste muet sur la grande famine de l'hiver 1921-1922, qui a causé la mort de plus de sept millions de personnes et dont la responsabilité, malgré l'exceptionnelle sécheresse qui l'avait précédée, incombe, dans une certaine mesure, aux armées blanches et à la politique de blocus et de « cordon sanitaire » des Etats capitalistes. Si on laisse de côté l'action des Etats-Unis et du Vatican et quelques initiatives généreuses mais privées, ceux-ci laissèrent cette horrible tragédie se dérouler sans sourciller et refusèrent toute aide économique et technique aux Soviets, malgré les facilités que ceux-ci étaient prêts à leur accorder.

De la « terreur rouge »...

Dans la perspective de la révolution soviétique, la « terreur rouge » fut une nécessité, et l'exemple de la Commune de Paris de 1871 en témoigne « a contrario ». Elle fut dirigée contre les ennemis de la révolution. Il put y avoir, dans le cours des choses, des fautes commises, des exagérations dans la répression, des exécutions injustifiées, des emprisonnements injustes, mais la ligne générale de la politique suivie par le pouvoir soviétique à ce moment précis de l'histoire et dans ce pays était justifiée par les exigences de l'heure et les intérêts de la révolution. Si les bolcheviks n'avaient pas agi de la sorte, on se contenterait aujourd'hui de commémorer pieusement tous les ans leur souvenir, comme nous le faisons pour la Commune parisienne de 1871 au Père-Lachaise.

Les citations de Lénine faites par Soljenitsyne sont totalement détachées de leur contexte historique, c'est-à-dire celui d'une guerre civile acharnée, impitoyable, où l'on manquait de tout et où tant d'ennemis s'employaient à écraser la révolution la plus profonde de l'histoire, puisqu'elle ne s'attaquait pas seulement à la forme politique de la domination de l'homme sur l'homme, mais à ses aspects économiques et sociaux. C'est naturellement le droit de Soljenitsyne d'être hostile à la révolution et au socialisme et de préférer la « vieille et sainte Russie », mais qu'il ne présente pas son propos et qu'on ne le présente pas comme le comble de la nouveauté. Des centaines d'ouvrages publiés depuis 1917 disent à peu près la même chose sous une forme — il est vrai — moins bonne.

Je ne conteste pas que la guerre civile terminée, les institutions et les structures mises en place à l'occasion de la guerre civile subsistèrent. Ce fut, par exemple et en premier lieu, le cas de la Tcheka (la police politique). Les bolcheviks eurent le souci de limiter ses pouvoirs dès 1921. Lénine critiqua Latsis, celui-là même que cite souvent Soljenitsyne. Le VIII[e] congrès des Soviets prit la décision de « réduire la sphère d'activité » de la Tcheka (devenue la Guépéou en 1922). En réalité, cette décision ne fut pas appliquée en raison de l'environnement historique (la fragilité intérieure du régime soviétique et l'hostilité du monde capitaliste) et des insuffisances dramatiques de la démocratie politique au niveau du parti et de l'Etat. La Guépéou joua dès lors un rôle essentiel dans l'établissement de la dictature stalinienne. C'est dans ce sens, mais dans ce sens seulement, qu'on peut établir un lien entre la période 1918-1922 et la période stalinienne.

... à la terreur stalinienne

Le parti pris idéologique de Soljenitsyne est évident et occulte chez lui la réalité historique. C'est pourquoi il se refuse à saisir le caractère radicalement différent de la « terreur rouge » et de la terreur stalinienne. La première fit au plus — et selon les dires des plus farouches adversaires du pouvoir soviétique — 150 000 morts, et sans doute beaucoup moins. (Rappelons à ce sujet que dans la seule semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871 les versaillais, commandés par le maréchal de Mac-Mahon, firent plus de 30 000 morts.) La répression de masse des années 30 à 50 fit des millions de victimes. Contrairement à ce que dit Soljenitsyne, ce sont les communistes qui furent les premiers — et les plus — touchés à partir de 1935. Près de 500 000 d'entre eux — des trois quarts des membres du comité central à la plupart des secrétaires de cellule — périrent fusillés ou en déportation parce qu'ils s'étaient opposés à la politique de Staline.

La terreur stalinienne fut dirigée contre le peuple. Elle ne correspondait à aucune nécessité révolutionnaire. Par son but, ses méthodes, son ampleur, elle s'opposa à l'intérêt du communisme, dont elle fut un accident né d'une certaine histoire, de certaines circonstances, de certaines formes politiques et d'un certain type d'Etat.

Ce ne sont pas les faits évoqués par Soljenitsyne qui sont en cause, mais l'explication qu'il en donne et les conclusions qu'il en tire. Pour lui, toute l'histoire de l'U.R.S.S. se confond avec la répression de masse. Il hait le communisme et les communistes au point qu'il perd de vue le développement économique et culturel de l'Union soviétique. Les persécutions dont il a été l'objet ne peuvent justifier une attitude qui l'empêche d'analyser sérieusement les contradictions du phénomène stalinien. Il ne souffle mot pour cette raison du XX[e] congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. qui le critiqua et permit de liquider la répression de masse des années précédentes. Nous ne disons pas que tout est parfait pour autant, mais il est impossible de comparer l'U.R.S.S. de 1953 à celle de 1975.

Dans « le Figaro » du 23 novembre 1974, Thierry Maulnier pouvait constater : « Alexandre Soljenitsyne s'est affirmé comme l'adversaire le plus résolu, le plus audacieux, le plus irréductible du régime soviétique et, par-delà, du régime de socialisme doctrinal mis en cause dans une contestation radicale... » On ne saurait mieux dire... Pour Soljenitsyne, c'est en effet le socialisme qui est responsable de l'existence du Goulag. Les coupables ce sont Marx, Lénine, le « Manifeste communiste », la philosophie marxiste, la révolution, voire même « toutes les révolutions de l'histoire ».

Citons ce passage du « Goulag » qui permet de bien cerner l'idéologie de l'auteur : « Quant à la justification théorique, elle n'eût pu dans la hâte de ces années se constituer avec tant d'assurance si elle n'avait commencé à le faire dès le siècle dernier. Les recherches d'Engels avaient établi que ce n'était pas avec la naissance de l'idée morale qu'avait commencé l'homme, ni avec la pensée, mais avec le travail fortuit et dénué de sens ; un singe prend un caillou en main et tout a commencé. Marx, lui, s'agissant d'une époque plus proche (« Critique du programme du Gotha »), avait considéré avec tout autant d'assurance que l'unique moyen de redressement des criminels (à la vérité de droit commun ; il ne lui viendrait pas à l'idée que ses disciples tiendraient les politiques pour des criminels) résidait non pas là non plus dans la réflexion solitaire, ni dans un auto-approfondissement moral, ni dans le repentir, ni dans l'angoisse (qui ne sont que des superstructures), mais dans le travail productif. Lui-même de sa vie n'avait pris un pic en main jusqu'à la fin de ses jours, n'eut à pousser la moindre brouette, à extraire du charbon, à abattre les arbres, nous ignorons comment il s'y prenait pour fendre du bois, mais, qu'à cela ne tienne, il coucha tout cela sur du papier et celui-ci ne protesta pas. » (Tome II, p. 112.)

Cette longue citation montre plus qu'un long article l'idéologie rétrograde de Soljenitsyne. Piotr Rawicz dans l'article publié dans « le Monde » du 13 décembre (article d'éloges sans nuances), reconnaissait « que ce second volume ne manquera pas de choquer nombre d'intellectuels occidentaux car il s'attaque à des valeurs qui paraissent sacrées, à Marx, au socialisme, etc. ». Sans doute, non que Marx soit « sacré », mais parce que notre expérience historique et la rigueur scientifique nous amènent à rejeter l'utilisation unilatérale et négative de faits réels et la confusion entre les causes premières et les causes secondes. L'Inquisition n'est pas la conséquence directe de la croyance en Dieu et le Christ ne me semble porter aucune responsabilité en la matière. L'argumentation de Soljenitsyne, quelles que soient ses qualités littéraires, ne me semble ni plus crédible ni plus profonde que celle de ses prédécesseurs.

JEAN ELLEINSTEIN.

(1) Quelques exemples : au printemps 1919, mille huit cents personnes sont fusillées à Kanstanai (près d'Orenbourg). A Athassar, les blancs tuent mille personnes, coupent les mains, les oreilles, le nez à des centaines de personnes. Dans la région de Semipalatinsk, Pataman Annenkov détruit de nombreux villages.

(2) « *Construire autour du bolchevisme non seulement le « cordon sanitaire » qui l'isolera et le contraindra à périr d'inanition, mais encore les noyaux de forces alliées autour desquels les éléments sains de Russie pourront s'organiser en vue de la rénovation de leur pays sous l'égide de l'entente.* » Déclaration Churchill-Clemenceau, 1918 (citée par M. Ferro et R. Girault, *De la Russie à l'U.R.S.S.*, page 131, Nathan).

POLICE

Le comité des usagers du ministère de l'intérieur veut rappeler à l'administration sa vocation de service public

Tous les quinze jours, un voyageur de commerce, deux secrétaires de mairie, une pharmacienne, deux conseillers généraux, un garagiste et une dizaine d'autres personnes se retrouvent dans une salle de réunion de la place des Saussaies : ce sont les membres du comité des usagers du ministère de l'intérieur, qui fonctionne depuis le début de l'année en application des directives de M. Jacques Chirac du mois de juin dernier.

Avec sa tutelle sur les collectivités locales, l'administration préfectorale, l'aménagement du territoire et la police, bien peu de domaines échappent à ce ministère et on reproche à cette énorme machine d'être parfois étrangère aux préoccupations du citoyen. Après bien des commissions infructueuses, le comité des usagers se propose donc de rapprocher les inconciliables, d'améliorer la position du citoyen face à une administration parfois oublieuse de sa vocation de service public et, dans un souci d'efficacité, il a décidé de se placer sur un terrain concret.

Pour composer le comité, son président, M. Philippe de Bourgoing, sénateur du Calvados (rép. ind), a choisi une représentation géographiquement, sectoriellement et démographiquement aussi large que possible afin de retrouver une image fidèle de l'« usager » du ministère de l'intérieur. Point, donc, de notables, de présidents ou des secrétaires généraux, mais des hommes et des femmes, eux-mêmes « administrés » et « assujettis ».

« *Lorsqu'on m'a chargé de cette mission, je craignais de manquer de matière* », avoue M. de Bourgoing. Une inquiétude infondée, ainsi qu'il devait l'apprendre dès la première réunion, le 10 janvier. Une avalanche de questions et de doléances font déjà l'objet d'une réflexion : l'affichage, les formulaires de cartes grises, l'adhésion et le retrait des syndicats intercommunaux, les épaves de voitures, les fiches d'état civil, la fermeture des tribunaux et des recettes buralistes en zone rurale, le renouvellement des cartes de V.R.P., les modalités de perception des prêts de l'Etat, la vente des timbres fiscaux, les charges dans les établissements scolaires, la possibilité de sursis en matière de retrait du permis de conduire, l'impression de guides administratifs en langues étrangères pour les immigrants et de guides sociaux pour les personnes âgées, les délais de réponse dans les préfectures et la rédaction des lettres destinées au public... Un microcosme de notre tracassin quotidien que M. de Bourgoing espère préciser encore à travers les lettres de tous les usagers qui ne peuvent prendre place autour de la table du comité (1).

Le rôle de cette assemblée ne se bornera pas à la dénonciation des anomalies ou à la rédaction de rapports sur les incompatibilités entre les Français et certains « ronds-de-cuir ». Chacun de son côté, les membres du comité vont étudier sur place les imperfections : ils sont tous détenteurs d'un ordre de mission signé du ministre de l'intérieur et les préfets ont reçu des instructions pour leur faciliter la tâche. Si une amélioration est possible, l'une des quatre commissions créées — collectivités locales, problèmes de la route, accueil et formulaires, administration et monde rural — élaborera des propositions dont le comité s'efforcera par la suite de contrôler l'application.

Simplifier les formulaires

Sans se cacher l'ampleur de la tâche : « *Simplifier une fiche d'état civil ne doit guère soulever de difficultés*, dit M. de Bourgoing, *mais il n'en est certainement pas de même de tous les formulaires administratifs. Changer certaines choses pose vraisemblablement des problèmes que nous ne soupçonnons pas. Dans certains cas, il faudra modifier ou créer des textes réglementaires, dans d'autres envisager des répercussions financières. Un exemple nous en a été donné par l'une des questions soulevées : actuellement, un cercueil doit être plombé, aux frais de la famille du défunt, si on le transporte sur plus de 30 kilomètres ; ces frais, même s'ils rapportent, sont-ils encore justifiés ?* »

Jusqu'à présent, l'administration réagit favorablement à l'entreprise de M. de Bourgoing. M. Michel Poniatowski a, pour sa part, promis de participer personnellement à l'une des prochaines séances de travail du comité.

J. Sn.

(1) Comité des usagers du ministère de l'intérieur, 1 bis, place des Saussaies, 75008 Paris, tél 266-28-30, P. 20-24.

DU GARAGISTE A LA PHARMACIENNE

Le Comité des usagers du ministère de l'intérieur est présidé par M. Philippe de Bourgoing et composé de seize membres choisis selon deux critères :

REPRESENTANTS DES ELUS LOCAUX ET DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX :

— Deux conseillers généraux : MM. Pierre Rinaldi, de Digne (milieu urbain), et Gonzague de Broglie, de Lingeard, dans la Manche (milieu rural) ;

— Deux maires : MM. Robert Thévenet, de Juvisy-sur-Orge (ville importante), et Michel Letard, de Saint-Pierre-d'Entremont, dans l'Orne (commune rurale) ;

— Deux conseillers municipaux : Mme Solange Marchal, de Paris, et M. Jean Meunier, de Lorette (Loire) ;

— Deux secrétaires de mairie : MM. Philippe Bollègue, d'Ecully, dans le Rhône (ville moyenne), et Pierre Brinon, de La Ferté-Allais, dans l'Essonne (commune rurale).

REPRESENTANTS D'USAGERS :

Mmes Berthe Bechler, mère de famille, d'Abreschwiller (Moselle) ; Jeanine Miège, pharmacienne de Lille (Nord) ; Jacqueline Jadot, libraire, d'Evry (Essonne) ; Marie-Thérèse Greiveldinger, assistance sociale, de Metz-Borny (Moselle) ; MM. Jacques Tenchini, voyageur de commerce, de L'Isle-Adam (Val-d'Oise) ; Roland Gardin, garagiste, de Thionville (Moselle) ; Pierre Daugu, débitant de boissons, de Bougival (Yvelines) ; Marcel Pauly, gérant d'un foyer d'accueil pour travailleurs immigrés, de Grenoble (Isère).

JUSTICE

Répondant aux critiques de M. Poniatowski sur la « clémence des juges »

« Une opinion ne fait pas une vérité » *déclare M. Lecanuet*

Venu à Aix-en-Provence pour remettre une décoration à un magistrat, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a commenté, jeudi 13 février, les déclarations de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, sur la « clémence des juges », déclarations qui remontent au 4 février.

« *Alors que certains blâment la lenteur de la justice*, a observé le ministre, *d'autres déplorent une trop grande hâte dans ses décisions. Dans le même temps, la sévérité des tribunaux est dénoncée par quelques-uns, alors que, d'un autre côté, il lui est reproché d'être trop indulgente. En réalité, ce n'est pas dans la mansuétude des juges qu'il faut chercher les causes profondes de la situation actuelle, et il ne suffit pas d'une opinion critique, d'où qu'elle vienne, sur le comportement de la justice pour faire de cette apprécation une vérité.* »

« *L'analyse des décisions rendues révèle*, a indiqué M. Lecanuet, *spécialement lorsqu'il s'agit de faits de violences, que les réquisitions empreintes de fermeté du parquet sont généralement suivies.* »

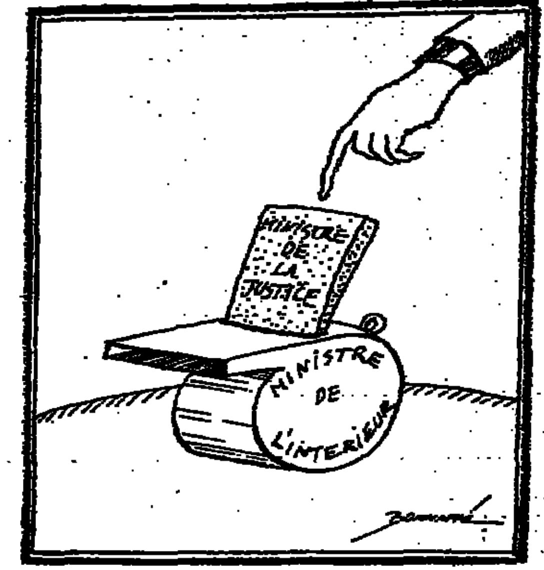
« *Mais on ne saurait pour autant oublier*, a-t-il fait remarquer, *que la rigueur de la sanction ne peut être appréciée qu'à la lumière des éléments de chaque affaire. La fermeté de la répression doit se concilier avec la nécessité de prononcer une peine juste.* »

« *Enfin, l'efficacité de la justice pénale ne se mesure pas uniquement à la sévérité accrue dans l'application de la loi*, a déclaré le ministre de la justice. *Il s'agit aussi de donner à l'organisation judiciaire et aux magistrats chargés de l'animer les moyens de cette efficacité. L'accélération des procédures, particulièrement dans les grands centres urbains, la spécialisation des magistrats, mais aussi la modernisation et par là même mieux comprise par l'opinion.* »

Le ministre avait également indiqué aux magistrats d'Aix-en-Provence : « *Votre tâche première est le respect scrupuleux de la loi, mais aussi le respect des droits de chaque personne.* »

« *Sachez*, a dit encore le garde des sceaux, *que le pays vous respecte malgré les inévitables contestations qui se manifestent parfois.* »

Alors qu'avait lieu une réception à la mairie d'Aix-en-Provence, une centaine de manifestants groupés à proximité ont crié des slogans à l'adresse du cortège officiel.



(Dessin de BONNAFFE.)

FAITS DIVERS

Les attentats en Corse

LE F. P. C. L. : ces actions marquent notre opposition à certaines manœuvres du gouvernement.

De notre correspondant

Ajaccio. — Le Front paysan corse de libération, organisation autonomiste dissoute le 30 janvier 1974, a revendiqué trois des quatre attentats commis à Ajaccio pendant la nuit du 12 au 13 février mais affirme n'être pas l'auteur du quatrième, qui visait la succursale des établissements Manufrance (*le Monde* du 14 février).

« *Nous ne nous attaquons pas aux particuliers*, a déclaré son porte-parole, qui a ajouté : *Ces attentats ont pour but de marquer notre opposition à certaines manœuvres du gouvernement français, tendant à détruire le mouvement national corse par des promesses de solution aléatoires, tardives et inefficaces. Depuis le 9 octobre 1973, début de notre action, nous nous sommes heurtés à bien des difficultés qui n'ont pas été le fait de la répression policière prévue, mais nous devions nous découvrir d'autres ennemis poussés par la jalousie ou d'autres obscures raisons, tels certains mouvements dits autonomistes clamant sans cesse la vocation à l'échec de notre mouvement, nous reprochant notre manque de moyens et notre manque de maturité politique alors que nous fûmes les premiers à définir et à exprimer une doctrine nationale corse, alors que les autonomistes sortaient à peine de l'œuf du régionalisme.* »

● *Commplément d'enquête après la mort d'un médecin du Vaucluse.* — Mme Andrée Bellone, juge d'instruction à Carpentras, vient de demander, aux fins d'autopsie, l'exhumation du corps d'un médecin d'Avignon, le docteur Edouard Collet, tué le 24 novembre 1974 à Monieux (Vaucluse) au cours d'une partie de chasse. Le directeur adjoint de la Banque de France à Arles, M. Guy Berthet, auteur du coup de feu, aurait fait des déclarations contradictoires qui ont entraîné un complément d'enquête. Il semble aussi qu'un différend financier opposait les deux hommes.

LE VOL DE TABLEAUX AU PALAIS D'URBINO : DEUX ARRESTATIONS

Deux auteurs présumés du vol de trois chefs-d'œuvre de la Renaissance (1), dérobés pendant la nuit du 5 au 6 février au musée du palais ducal d'Urbino, en Italie (*le Monde* des 7 et 8 février), ont été arrêtés à Milan et Turin. Il s'agit de MM. Antonio Arcidiacono, quarante-trois ans, et Stefano Serba, cinquante et un ans. Trois hommes sont encore recherchés, mais les enquêteurs craignent que les toiles n'aient déjà été emmenées hors du pays.

M. Giovanni Spadolini, ministre italien de la culture, a déclaré qu'il n'était pas question de payer une rançon pour récupérer les tableaux volés et a annoncé qu'il était envisagé de faire garder les principaux musées et églises par des militaires du contingent.

(1) *La Muette*, de Raphaël ; *la Vierge de Senigallia* et *la Flagellation*, de Piero Della Francesca.

La catastrophe de Liévin

LES MINEURS AVAIENT RESPIRÉ DU GRISOU AVANT L'EXPLOSION, indique le magistrat instructeur.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Henri Pascal, le magistrat chargé d'instruire l'information ouverte après la catastrophe de Liévin, a fait le point sur l'enquête, jeudi 13 février, à la station de Lille (FR 3). Le juge a notamment rendu compte des résultats de l'autopsie des corps de deux mineurs.

« *Le méthane a été retrouvé en quantité suffisante, que des experts trouvent même importante, et le grisou a été respiré avant l'explosion*, a dit M. Pascal. *Cet élément va permettre de limiter les recherches et d'approcher de la vérité. Le méthane qui a été trouvé dans le sang des deux mineurs autopsiés ne serait-il pas tout simplement un résidu non éliminé accumulé depuis longtemps à faible dose ? Cela intrigue les experts. Le problème du méthane résiduel n'a jamais été posé. On n'a, semble-t-il, jamais recherché si le méthane s'élimine et dans quelles conditions.* »

Le juge Pascal, qui a annoncé qu'il descendrait une nouvelle fois à la mine, a précisé qu'il faisait cette déclaration « *parce que l'on a dit que l'enquête n'avançait pas, alors qu'au contraire elle avance considérablement* ».

A Toulouse

AGNÈS DE PORTAL AFFIRME QUE SON FRÈRE N'AVAIT PAS TIRÉ SUR LES GENDARMES.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Agnès de Portal, détenue avec sa mère, Mme Anna de Portal, depuis le 13 janvier dans une cellule du pavillon psychiatrique du professeur Gayral, à l'hôpital de La Grave, à Toulouse, a affirmé, jeudi 13 février, devant les caméras de FR 3, que son frère, Jean-Louis, n'avait pas tiré sur les gendarmes : « *Jean-Louis, qui fut mortellement blessé le 11 janvier, au cours de l'assaut donné par la gendarmerie à la ferme de La Fumade, a été abattu devant mes yeux*, a-t-elle dit. *Je démens qu'il ait tiré sur quiconque ce jour-là. On nous a enfermées pour nous empêcher de parler. On veut essayer de nous faire passer pour folles afin d'éviter le scandale, mais nous avons toute notre raison. Nous avons été spoliées, on a tiré sur les animaux de la ferme. Je demande à tous ceux qui peuvent nous aider de s'unir pour nous sortir de là.* »

Il est possible qu'Agnès et sa mère soient transférées très prochainement à la prison Saint-Michel. Les expertises psychiatriques ordonnées par le juge sont en effet terminées. Les médecins déposeront leur rapport ce vendredi 14 février. Mais les deux femmes ne seront pas libérées. La demande de mise en liberté provisoire déposée par leurs défenseurs a été rejetée. Les avocats ont annoncé qu'ils feraient appel.

Dans le Haut-Rhin

QUATRE DÉTENUS ASPHYXIÉS AU COURS D'UN INCENDIE A LA CENTRALE D'ENSISHEIM

Quatre détenus de la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin) sont morts asphyxiés, le 13 février, lors d'un incendie qui s'était déclaré dans un atelier. Il s'agit de MM. Jacques Ryckebusch, Roger Gillon, Gérard Margheritis, et Saïd Medaoua. Un cinquième détenu, M. Michel Dive, a été transporté dans un état grave à l'hôpital de Colmar. Il semble que ce soit le mauvais fonctionnement d'un four à peinture pour cadres de bicyclettes qui a provoqué l'incendie dans l'atelier où travaillaient une vingtaine de détenus.

Une épaisse fumée toxique s'est alors propagée à l'étage supérieur où se trouvaient les cinq victimes, dans un local dont la seule issue était une trappe. Une enquête administrative a été décidée et le parquet de Colmar a ouvert une information pour déterminer les causes du sinistre. Peu après l'incendie, la prison a été entourée par les forces de l'ordre pour prévenir toute manifestation.

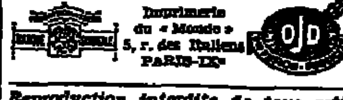
Au cours d'une visite de Mlle Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, à la maison centrale d'Ensisheim, au mois de septembre dernier un contremaître s'était plaint des conditions de travail des détenus. Mme Dorlhac a adressé au directeur de l'établissement un message de condoléances aux familles des victimes.

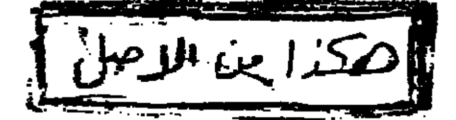
● *A Aix-en-Provence*, la cinquième chambre de la cour d'appel des Bouches-du-Rhône a firmé, jeudi 13 février, les peines de dix et six mois de prison prononcées au mois de novembre 1974 par le tribunal de grande instance de Marseille contre MM. Robert Cahn et Félix Téhéiura, qui s'étaient évadés de la prison de Tahiti (*le Monde* du 8 février).

La cour d'Aix a rejeté l'exception préjudicielle sur l'amnistie proposée en matière d'évasion, a reconnu la culpabilité des prévenus pour ce qui concerne l'évasion et la détention d'armes. — *(Corr.)*

● *Les militants du GARI ont cessé la grève de la faim.* — Les six membres des Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI), MM. Michel Camilleri, Raymond Delgado, Mario Ines, Jean-Michel Martinez, Victor Menrique et Jean-Marc Rovillan, inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat et incarcérés à la santé, ont interrompu, le 7 février, la grève de la faim qu'ils avaient commencée le 27 décembre dernier. Ils ont, en effet, obtenu satisfaction de leurs revendications : repas en commun, réunion libre et une heure de parloir par jour. (*le Monde* du 9 janvier).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LA HAUTE SAISON DES SPORTS D'HIVER

CHANTIER AU-DESSUS DE TIGNES

Sommets dans un fauteuil

TIGNES, sans temps mort. Les pieds sur des planches d'un bout à l'autre de l'année. A portée de téléphérique, le glacier de la Grande-Motte. Slalom « *non stop* », été comme hiver. Les inventeurs de la station savoyarde, la mieux équipée de France avec quarante-cinq remontées mécaniques, s'emploient à ne jamais laisser la neige au repos, même au-delà des nuages.

Ouvrir trois chantiers en pleine nature, à plus de 3 000 mètres d'altitude, ressemblait fort à un défi. Ni route d'accès, ni chemin muletier. Une télécabine seulement jusqu'à la côte 3 016. L'ambition de M. Pierre Schnebelen, président de la société d'équipement de la Grande-Motte (SEGMO), était d'approcher en téléphérique le sommet du glacier. La station de départ à 3 016 mètres, un pylône intermédiaire à 3 430 mètres et la gare d'arrivée à 3 500 mètres. Au total, un parcours de 1 689 mètres.

Pari tenu. Dès avril prochain, le téléphérique de la Grande-Motte pourra « débiter » mille deux cents skieurs à l'heure. Il aura fallu un an à peine pour « défricher » ce nouveau champ de neige, des opérations de déminage à la mise en ligne des bennes.

Ce fut, d'abord, l'affaire des glaciologues et des géologues que d'apprécier les mouvements du terrain et la friabilité de la roche. « *Les glaciers : cent ans, ils descendent ; cent ans, ils remontent* », disent les vieux du pays. A la demande des experts, on modifia légèrement la position du pylône posé sur un socle douteux.

Un impératif : démarrer le chantier, au tout début de la belle saison, le pousser avant les mauvais jours sans attendre les autorisations administratives. Elles sont arrivées, il y a un mois...

Solides gaillards

Quatre mois environ pour le terrassement et le déminage. Au-dessus de 3 000 mètres, les moteurs perdaient 30 % de leur puissance : on dut augmenter le nombre de chevaux des compresseurs. Des deux fosses à contrepoids, de 15 mètres de profondeur chacune, il fallait extraire 2 600 mètres cubes de roches. Pour ce faire, on enrôla des repris de justice qui « animèrent » à leur façon le chantier pendant la journée et la station pendant la nuit...

La neige qui, d'habitude, commence de tomber à la Toussaint, surprit, cette année, les Tignards le 22 septembre. Heureusement, la construction de la gare supérieure et le montage du pylône intermédiaire étaient quasiment achevés. Restait à bâtir la station de départ, le « cerveau » du téléphérique.

Il faut une équipe de solides gaillards — jamais plus de vingt à vingt-cinq — pour manier la pelle et la pioche à pareille altitude, pour supporter la bise qui souffle à 70 kilomètres à l'heure et la température qui, l'hiver, oscille entre — 10° et — 15°. Impossible de tenir une cadence trop rapide. Sur la brèche, huit heures par jour entrecoupées de nombreuses pause-café. « *Nous avons affaire à des gens calmes, de vrais montagnards qui ont su trouver le bon tempo* », affirme un responsable de la SEGMO.

Aucun accident du travail. Simplement, de temps à autre, un ouvrier qui manque d'oxygène, *regagne le « campement de base »* à Tignes pour reprendre son souffle.

Repos forcé pour l'équipe en cas d'intempérie. Lorsqu'elle rejoint le terrain, s'il n'y avait la *grue pour servir de jalon, elle* aurait parfois du mal à repérer le chantier enfoui sous une épaisse poudre blanche durcie par le gel. Deux jours d'arrêt de travail se traduisent souvent par deux jours *de déneigement. Une corvée entre* autres : déboucher les fosses à contre-poids, dans le fond desquelles, malgré les précautions prises, la neige s'infiltre.

Lorsque bourrasques de vent et tempête de neige retiennent au sol les hélicoptères, le chantier tourne au ralenti. Il n'y a, en effet, d'autres moyens d'y accéder que la voie des airs. Le Puma fit ainsi quatre-vingt-dix rotations entre le Val-Claret (2 100 mètres) et la gare d'arrivée (3 500 mètres) pour y « parachuter » le matériel. Les poutrelles métalliques furent « découpées » de façon à ne pas dépasser la charge maximum de l'appareil : 2 tonnes. Pour hisser le pylône intermédiaire à 3 430 mètres, on dut le « tronçonner » en cinq grosses pièces d'environ 1 500 à 1 700 *kilos*.

En revanche, les deux bennes — 2 tonnes chacune — furent déposées sur le glacier sans avoir été au préalable démontées. Transport exceptionnel : pour la circonstance, on releva les primes d'assurance. Les bobines de câble pèsent trop lourd : environ 30 tonnes. L'hélicoptère déclare forfait. Il faudra donc tirer les câbles à partir de Tignes sur des pylônes provisoires.

Impossible de couler du béton par grand froid. Un Lama évacue donc sur le chantier par godets de 750 kilos le béton sorti à vingt degrés de l'usine du Val-Claret. Débit horaire : 3 m3 à 3 000 mètres. Les rotations de l'appareil sont très rapides — en trois minutes à 3 000 mètres — pour ne pas laisser au béton le temps de refroidir.

Afin de réduire ces coûteux va-et-vient — l'heure de vol d'un Puma coûte 7 000 F, celle d'un Lama 3 000 F, — les responsables de la SEGMO ont légèrement modifié leur projet initial. Economie sur le béton : la station de départ en charpentes métalliques. En revanche, une installation technique beaucoup plus lourde que la normale s'avérait nécessaire pour déjouer à l'avance toutes les pannes difficiles à réparer à très haute altitude. Il a fallu ainsi renforcer le système de sécurité, prévoir notamment des moteurs auxiliaires et des bennes de secours. Autant de matériel à convoyer par hélicoptère. Les frais d'utilisation d'un Puma et de deux Lama entrent pour environ 10 % dans le devis global qui dépassera le milliard d'anciens francs.

Il y aura toujours des inconsolables pour critiquer la passion sacrilège que mettent certains promoteurs à s'approprier la nature vierge, pour regretter l'époque où l'on faisait la Grande-Motte à peaux de phoque avec le silence et l'immensité pour soi seul, sous le regard étonné de quelques bouquetins. Mais la construction du téléphérique de la Grande-Motte est-elle un exploit inutile ?

JACQUES DE BARRIN.

LA MONTAGNE AU RALENTI

SKI DE PLAT AUTOUR DE CHAMONIX

AFFLIGÉ d'un vertige congénital, je ne me suis jamais lancé sur les pistes de Chamonix qu'avec la poire d'angoisse au fond de la gorge. J'ai beaucoup souffert autrefois sur la Verte des Houches, j'ai même dévissé par frousse en haut de l'ancienne piste des Glaciers. Je ne me suis jamais risqué à skier au Brévent ni aux Grands-Montets, encore moins à descendre la vallée Blanche, champs de neige admirables au dire de mes amis Chamoniards aux côtés desquels je rougirais vraiment trop de me payer un royal « tremble carcasse » sur les belvédères où ils montrent un pied de chamois.

Or, je viens de faire du ski dans la vallée du Mont-Blanc avec une sérénité d'esprit idéale : tout en bas, à plat, sur le plancher des vaches.

Ce n'est pas aujourd'hui que je découvre le ski de fond, nouvelle tarte à la crème des stations, des fabricants et magasins de sports. Mais s'il est facile de chausser les lattes-allumettes aux Rousses et surtout à Autrans, centre officiel des disciplines nordiques, il est beaucoup moins naturel d'y parvenir à Chamonix où un manège de remontées mécaniques d'exception attire irrésistiblement même l'homme à vertige dans les espaces infinis.

En outre, la très simple et très ancienne agglomération de Chamonix chère à notre cœur — les grands ensembles, les tours girafes, les « complexes » à coupoles la transforment glorieusement en une affreuse Metropolis atteinte de la maladie de la pierre — cette base historique du ski alpestre se montre assez chiche en renseignements touristiques et sportifs à l'égard des amateurs pour lesquels ski nordique rime avec ski modique et qui ne font marcher le commerce qu'au rabais. Pour peu, en effet, que vous possédiez une culotte imperméable, un bon chandail, une paire de gants et une paire de bas — j'allais oublier le sac-ceinture pour la « petite laine » et le bonnet à coiffer sur le bout du nez pour faire scandinave — il ne vous en coûtera qu'une somme infime pour la location du matériel : skis derniers modèles (à semelles écaillies ou « micro-plast » qui évitent la grande confusion des farts), cannes en bambou et souliers bas nordiques.

Divine solitude

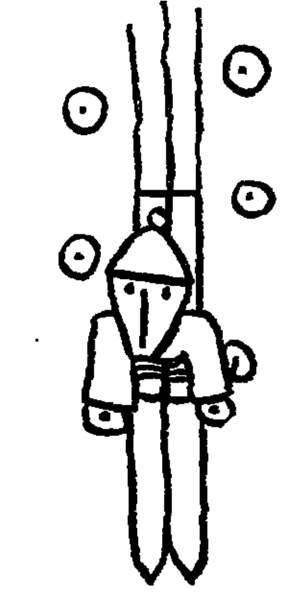
N'importe : même faute d'informations, même en l'absence d'un fléchage visible pour gagner les pistes, l'immense avantage du ski de fond est de pouvoir « chausser » devant sa porte. Ce que j'ai fait... derrière la gare de Chamonix.

La piste dite des Mouilles part non loin de là. C'est un circuit comprenant deux boucles. La première, longue de 5 kilomètres, se développe en terrain rigoureusement plat et est à la portée de toutes les générations pieds tendres comme vieux marcheurs du troisième âge. La seconde ajoute 5 kilomètres à la première et s'articule d'une montée assez abrupte et d'une descente un peu rapide qui amuseront beaucoup le sujet déjà entraîné. Encore qu'un skieur alpin soit parfois plus gêné qu'un néophyte dans les déclivités où il a tendance à serrer ses skis et à vouloir utiliser le christiania — strictement à proscrire. — il s'agit pour lui, en plat, d'un jeu d'enfant qui comporte une cadence très élémentaire : canne gauche en avant, ski droit en avant. Moyennant quoi il a toute licence, enfin, de ne pas être obnubilé par les accidents de terrain et de regarder tranquillement la nature au milieu de laquelle il se propulse la plupart du temps dans une divine solitude.

Ainsi, ce matin-là, je me suis offert une marche athlétique par un beau soleil, la température rêvée de moins 2° et dans le plus beau décor hivernal qu'on puisse imaginer : pour l'aller, à l'aplomb des contreforts du Montenvers, sous les sapins et les mélèzes des Bois et vers la source de l'Aveyron, au pied de la mer de Glace ; pour le retour, face à un panorama féerique, sans point commun avec la trop célèbre cuvette de Chamonix aux « *aiguilles tombant dans votre assiette* », une vallée très large au contraire jusqu'à la formidable arête du Goûter sertie dans l'azur s'appuyant sur l'épaule du col de Voza et ne bouchant nullement l'horizon.

Pour avoir pleinement le loisir de s'exalter comme Perrichon devant la grandeur de ce paysage unique au monde, quoi de mieux que de rester sur la terre ferme ?

OLIVIER MERLIN.



Les « O.S. de la neige »

MÉCONTENTEMENT chez les employés des remontées mécaniques, grèves plus ou moins suivies dans plusieurs stations des Alpes. Des oubliés se manifestent.

Pour un peu on les prendrait pour des touristes : ils ont la peau du visage tannée par le soleil et le vent d'altitude, ils abritent leurs yeux derrière d'immuables *lunettes noires*. Mais leurs mains, qui conservent des traces de cambouis, trahissent ces « O.S. de la neige ». Ils sont quinze mille en France — employés à l'année ou saisonniers — dont le travail quotidien est rythmé par le déclic des perches ou des cabines emportant les skieurs vers les sommets.

Jeunes ruraux convertis dans l'industrie de la neige, citadins en mal d'un emploi de « dépannage », ils assurent, de décembre à mai, les loisirs d'hiver de 2,5 millions de skieurs.

Ils furent bien souvent, dans les périodes de lancement des stations, des pionniers désintéressés. Ils ont compris aujourd'hui que sur le marché de l'or blanc, on les prend un peu pour des « nègres »...

Les mouvements de grève qu'ils ont déclenchés la semaine dernière, en Savoie et dans le Dauphiné, ceux qui ont « enrayé » ces jours-ci les remontées mécaniques du massif du Mont-Blanc, ont pour objectif essentiel de dénoncer la situation de ces « marginaux du tourisme ».

Jean-Marc est l'un d'eux. Vingt-deux ans, grand, mince, cheveux sur les épaules, il est domicilié à Aix-les-Bains. Titulaire d'un CAP de menuisier-ébéniste, il supporte mal d'être enfermé dans un atelier. Alors, depuis deux hivers, il a trouvé à s'embaucher dans une société de remontées mécaniques de la station du Tour, tout au fond de la vallée de Chamonix. Pourquoi ce choix ? « J'aime la montagne », dit-il.

Première déception : le logement. Deux chambrées de trois et quatre lits dans la station de départ de la télécabine. « J'ai retrouvé l'atmosphère de l'armée que je venais de quitter. » Il a tourné la difficulté en partageant la location d'un studio avec sa sœur, infirmière à l'hôpital de Chamonix. « Mais ce sont des frais importants. »

Affecté la première saison à la télécabine de Charamillon-Col de Balme, il a été formé en quelques jours par un « plus ancien ». Cette année, il a été « mis » sur le téléski de l'Arve, à 2 000 mètres d'altitude.

« On monte à 8 heures avec la télécabin », raconte-t-il. « On fait les travaux d'entretien, graissage des poulies, relève du contrepoids, etc. Puis on effectue les essais de sécurité. Et tout cela pour un salaire de manœuvre non qualifié. »

A 9 heures commence la ronde. Plus de trois mille skieurs par jour pendant les vacances scolaires. Ils sont deux pour l'exploitation de ces téléskis. Responsables de tout : de la caisse, de la technique, de la sécurité, de l'ordre. Ils prennent leur repas de midi dans un restaurant de la station « aux frais du patron », mais lorsque l'un est descendu, l'autre reste seul. La journée prend fin à 17 heures.

Pour le mois de janvier, la fiche de paie de Jean-Marc porte un gain net de 1 462,07 francs pour 214 heures de travail. Sont comprises dans ce salaire les heures supplémentaires : un peu plus de huit heures le 1er janvier, payées à 100 %, et trente-cinq heures payées à 25 %. Moyenne horaire : 6,75 francs. « Vraiment maigre, même en étant nourri à midi », observe Jean-Marc. Les employés de remontées mécaniques ne sont d'ailleurs pas tous nourris : ceux, par exemple, du téléphérique de l'aiguille du Midi qui chauffent leur gamelle à 3 842 mètres, perçoivent une indemnité de 7,30 francs par jour.

La prime d'équipement que reçoit Jean-Marc (70 francs par mois, 420 francs pour la saison) ne lui permet pratiquement pas d'acquérir à la fois des chaussures et une paire de skis. Anorak, combinaison de ski, sur-pantalon, après-ski, gants sont entièrement à ses frais. Alors, quand la neige se met à cingler les visages, que le froid mord les doigts, Jean-Marc et les autres trouvent réellement qu'on exploite un peu trop leur « amour de la montagne »...



Tourisme

LA VILLE QUI CHANGE

A Reims

BATAILLE SUR LE PARVIS

ON se bat beaucoup autour des cathédrales. Amiens, Bourges, Rouen, Reims aujourd'hui. Certains habitants ont découvert avec effroi, exposée dans les salons de l'hôtel de ville, la maquette de la cour d'appel qui doit être édifiée au bord du parvis de la cathédrale. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a donné un avis favorable à cette construction, après avoir consulté la commission supérieure des abords.

Il s'agit d'un immeuble de trois niveaux dont la façade sera couverte d'éléments en fonte d'aluminium. Il empiétera sur une partie du square qui le séparera de l'actuel palais de justice datant du XIX[e] siècle. Sa hauteur ne dépassera pas celle des portes de la cathédrale. La commission des abords a approuvé l'échelle et les volumes du bâtiment conçu par les architectes Jean-Louis Véret, Pierre Riboulet et Gérard Turnauer. Sans s'opposer à l'emploi de la fonte d'aluminium, elle a demandé que la façade ait *« plus de noblesse et de simplicité »*.

Faut-il dégager la vue des cathédrales ou resserrer au contraire les bâtiments autour d'elles pour obliger le passant à lever la tête, comme au Moyen Age ? Doit-on oser une architecture et des matériaux contemporains à l'ombre du gothique ? Les deux questions se posent à Reims, et la « bataille » qui s'annonce sera en outre alimentée par l'amputation, toujours douloureusement ressentie, d'un espace vert.

Certains sont partisans de faire le vide autour des édifices prestigieux, de les installer sur un piédestal au milieu de grandes places désertiques. Ce raisonnement est parfois poussé jusqu'à l'absurde : à Bourges, par exemple, d'aucuns refusaient toute construction sur le terrain de la chambre de commerce parce qu'une démolition avait par hasard dégagé une nouvelle perspective. Alors que la vraie question était celle du volume et des proportions de l'immeuble projeté. Notre-Dame de Paris est-elle plus belle que Chartres, qu'on découvre au dernier moment ? D'autres estiment au contraire qu'il faut conserver et même reconstituer autour des cathédrales le réseau dense des rues et l'amas des constructions, comme cela était au Moyen Age. Ils sont apparemment la majorité à la commission des abords, composée pour moitié d'architectes fonctionnaires et d'architectes « pratiquants ». Cette thèse n'est pas opportuniste : elle a été défendue à propos des cathédrales d'Amiens et de Rouen, sur le parvis desquelles des constructions nouvelles ont récemment ému les populations.

Pas de pastiche

On comprend que les architectes soient un peu paralysés quand il leur faut construire si près des chefs-d'œuvre incontestés. Mais il faut les encourager à affronter cette épreuve difficile plutôt que de favoriser le conservatisme et de prôner l'architecture dite d'accompagnement, ou le pastiche dans toutes les circonstances.

Le pastiche, cette copie plus ou moins bien inspirée du style d'une autre époque, se justifie quand il faut « boucher un trou » dans un ensemble très homogène, comme l'affirme avec force — et à titre personnel — M. Jacques Houlet, sous-directeur chargé des sites protégés, dans un article récent (1). Mais comment pasticher les cathédrales gothiques autour desquelles ne subsiste parfois aucun bâtiment civil de la même époque : c'était le cas à Amiens, où le choix du verre fumé et du métal par l'architecte Bernard Bougeault lui avait valu une virulente campagne d'hostilité et lui vaut toujours le refus du permis de construire d'un second immeuble qui serait pourtant indispensable à l'harmonie de l'ensemble.

A Reims, comme d'ailleurs à Rouen, les architectes ont cherché à rythmer la façade, à retrouver, avec des matériaux contemporains, une « modénature » qui ne heurte pas celle de la cathédrale gothique. La future cour d'appel de Reims ne cachera ni ne dissimulera sa prestigieuse voisine. Elle sera simplement visible en même temps.

Cela choque le goût de certains Rémois. La municipalité que dirige M. Jean Taittinger (U.D.R.) indique de son côté que cette construction sera accompagnée d'un aménagement — piétonnier notamment — du parvis. Pourquoi ne pas essayer de mettre les architectes « au pied de la cathédrale » en les incitant à faire œuvre de recherche ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) « Les monuments historiques de la France », n° 4, 1974. Le numéro : 18 F. 62, rue Saint-Antoine, Paris (4e).

A Paris

Le XIX[e] siècle au pluriel

HAUSSMANN et son siècle sont sortis du purgatoire. Ceux qui défendaient la maison Dorée et la rue Tour-des-Dames, le boulevard Malesherbes et les hôtels du parc Monceau ne font plus figure d'originaux ou d'attardés. L'exposition présentée à l'Orangerie de l'hôtel de Sully confirme que les autorités parisiennes ont repris à leur compte ces préoccupations, après le lancement solennel, en octobre dernier par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, d'une politique de protection de l'architecture du dix-neuvième siècle.

Des architectures du dix-neuvième siècle, devrait-on dire, comme le souligne le titre de l'exposition et comme l'explique, dans le catalogue, M. Jean-Pierre Babelon, conservateur aux archives nationales : « *L'instabilité des régimes et la fréquence des bouleversements révolutionnaires, la croissance industrielle et démographique, les étapes accélérées de l'enrichissement de la bourgeoisie, expliquent la pluralité des styles.* (...) *L'utilisation du métal entraîne une condamnation de plus en plus virulente de l'académisme classicisant et donne naissance à une architecture d'ingénieur.* » Tandis que « *l'exotisme et l'archéologie fournissent un matériel nouveau aux amateurs d'éclectisme et de pastiche* ».

Pouvait-on présenter en si peu de place les architectures de ce siècle « protéiforme » ? Dans ce dix-neuvième siècle au pluriel, ne fallait-il pas choisir ? Découpée en périodes historiques et politiques, l'exposition ne donne au visiteur aucun fil directeur. Elle montre un peu comme on déballerait une malle dans un grenier. Des fontaines par-ci, quelques éléments métalliques par-là, des bribes d'indications sur les règlements administratifs qui régissent la construction. Et, au fil des époques, bâtiments publics et monuments connus, immeubles de rapport et hôtels bourgeois, jardins secrets ou publics. L'œuvre des préfets Chabrol, Rambuteau et Haussmann est évoquée, mais mal expliquée. Les préoccupations policières et politiques de ce dernier sont ignorées. Un panneau rappelle tout de même la destruction de l'île de la Cité au profit des grands ensembles haussmanniens.

Une seule révélation. Le « *plan des artistes* » qui imaginèrent en 1793 l'aménagement de la capitale après la confiscation des biens nationaux. Leurs objectifs — un axe Louvre-Bastille, la mise en valeur de certains monuments comme l'Observatoire ou le Panthéon... et la destruction des églises — inspireront en grande partie la première moitié du siècle suivant.

Survol

« *Une exposition n'est pas un inventaire* », nous écrit un lecteur parisien, M. Bernard Marrey, qui souligne l'incohérence de la présentation, les classifications incertaines et même certaines erreurs, ainsi que l'absence de dates précises et du nom des architectes. Les organisateurs ont voulu « *sensibiliser le public à des monuments qu'ils voient tous les jours* » — c'est fait. Mais ils sont conscients de n'avoir offert qu'un « *rapide survol de cette époque si variée et féconde* ».

Sans doute aurait-il été plus sage de choisir un thème, ou une période plus courte. Dommage par exemple que l'étude sur l'architecture de fer réalisée pour le secrétariat à la culture par Paul Chemetov, Marie-Christine Gangneux, Edith Girard et Bernard Paurd (*le Monde* du 8 février) n'ait pas été mise en images. « *L'exposition sur l'architecture du dix-neuvième siècle reste à faire* », estime M. Marey. Il est encore temps.

M. Ch.

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (4e). Tous les jours, sauf mardi, de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 6 avril.

CLIN D'ŒIL

Des statues marginales

LES statues signées par des artistes consacrés ont toutes chances de trouver, dans les jardins ou les musées, des abris sûrs. Exceptionnellement, une révolution, un caprice d'urbaniste ou un subit dégoût ministériel peuvent rompre le bail culturel et au moins emphytéotique qui les confie à la postérité.

Les œuvres nées du ciseau plus ou moins inspiré d'élèves appliqués ou de maîtres négligés par la renommée mènent, au contraire, dans les dépôts nationaux des existences recluses.

On ne peut manquer de s'émouvoir du sort de quantité de nymphes vêtues de poussière, de faunes empêtrés dans les toiles d'araignée, de militaires démobilisés sans avoir fait carrière, qui attendent ainsi, sous des hangars, d'être élargis.

Il arrive que des municipalités « protectrices des lettres et des arts », mais économes des deniers publics, soient émues à la fois par le sort de ces oubliés et par l'aspect désertique de leurs squares. Elles s'efforcent alors d'obtenir, par relations, des monuments sans emplois.

A voir les statues ainsi rendues à la vie publique, on est en droit de se demander si l'administration laisse aux maires adoptifs le libre choix des œuvres ou si elle se réserve, au contraire, le droit de désigner celles appelées à bénéficier d'une villégiature provinciale.

M. André Marie, maire de Barentin, qui fut plusieurs fois ministre, et même président du conseil, avait ainsi peuplé d'un nombre important de statues importées les carrefours de sa ville normande.

M. Alfred Coste-Floret, qui fut de 1944 à 1971 maire de Luchon, en fit autant, ce qui vaut à la station thermale pyrénéenne quelques échantillons édifiants de la statuaire anonyme.

C'est ainsi que, à l'entrée de la ville, au-dessus d'un massif de pensées, apparaît François Ier, qui, soit dit entre nous, n'a jamais mis les pieds à Luchon, sans doute trop près de l'Espagne, à son goût. L'ami de Léonard de Vinci est assis dans un fauteuil et s'apprête à signer un édit (ou un chèque ?) que lui tend aimablement une dame aux beaux atours que les physionomistes locaux ont identifiée comme étant Marguerite de Valois, sœur du roi. Si l'on se réfère à l'appendice nasal de chacun des deux personnages de marbre, la parenté paraît indéniable.

Un peu plus loin, près de la gare, c'est Isis, taillée dans la pierre, vêtue de son seul bibi agrémenté du serpent sacré qui lève à bout de bras son dernier voile, lequel, les Luchonnais sont unanimes là-dessus, a la légèreté d'une bâche.

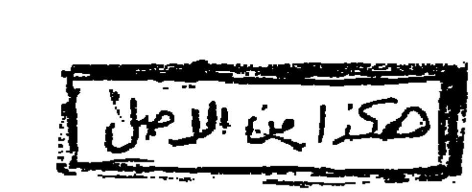
Les réserves nationales étant sans doute dépourvues d'ours — animal pyrénéen, — c'est une lionne accompagnée de ses petits que l'on rencontre à l'autre bout du pays, orgueilleuse comme le lion de Belfort, et tout étonnée de découvrir la neige sur les monts Maudits, à un tir de Winchester.

Dans les jardins du casino, sur un talus à l'écart, une nymphe gracile allongée sur le dos reçoit le baiser d'un éphèbe, aux fesses mousseuses, penché sur un rocher en surplomb : c'est le Baiser à la source, *seul monument ayant une résonance thermale, mais que le sculpteur aurait préféré voir, comme tout le monde, au milieu d'une pièce d'eau.*

Enfin, devant le lycée, on retrouve Molière, en train de rendre le dernier soupir dans son fauteuil, après la quatrième représentation du Malade imaginaire. *Les Luchonnais se souviennent de l'avoir rencontré successivement, au cours des dix dernières années, dans les escaliers des Thermes, au théâtre (où il était à sa place), puis dans un salon de bridge, avant qu'on le confie à la sauvegarde des lycéens, qui lui ont ensanglanté la tempe à la peinture rouge, lui donnant ainsi l'allure d'un banqueroutier qui vient de se tirer une balle à bout portant...*

Luchon se satisfait néanmoins de ces statues marginales. Après tout, mieux vaut un maire qui laisse des marbres plutôt que des ardoises...

MAURICE DENUZIÈRE.



Hippisme

Admirable et glacial « Bellino »

VINCENNES s'extasie. Une nouvelle idole lui est née : *Bellino II*, vainqueur du prix de Paris, quinze jours après avoir gagné le prix d'Amérique, et trois semaines après s'être adjugé le prix de Cormulier.

« *C'est un phénomène* », assure Guillaume de Bellaigue, qui sait ce dont il parle : deux mille chevaux au moins lui sont passés entre les mains depuis trente ans, à Montboissier, où jadis Chateaubriand se prenait à rêver à Combourg.

« *C'est le plus grand cheval de l'histoire du trot* », renchérit Alfred Lefèvre, lui-même plus grand marchand de chevaux de France, dernier fournisseur des derniers régiments montés et juge suprême en matière de modèle.

Il a des yeux éblouis, véritablement extatiques, pour détailler le champion : « *Regardez ces jarrets impeccables, ces genoux bien sortis, ces canons courts. Et ce cheval-là mesure 1,75 mètre, pèse 600 kilos, monsieur.*

» *...S'il fallait absolument lui trouver un défaut, on pourrait lui reprocher d'avoir la tête peut-être un peu longue. C'est égal : on n'est pas près de revoir un sujet semblable à Vincennes.* »

Les indications du chronomètre ajoutent à l'enthousiasme : *Bellino II* a trotté dimanche en 1 m. 18 sec. 3/10 au kilomètre, abaissant de deux dixièmes de seconde au kilomètre le record de l'épreuve, qui appartenait à *Tidalium Pelo*.

Enfin, le rêve vient renforcer et nourrir l'enthousiasme : *Bellino II*, qui a gagné en course 3 693 010 francs, et dont la valeur de futur étalon dépasse maintenant 2 millions et demi de francs, est né de l'union d'une jument qui avait coûté 2 300 francs et d'un pensionnaire des Haras nationaux dont le « service » était fixé à 500 francs.

La mémoire de l'œil

Devons-nous l'avouer ? Nous sommes prêts à partager le rêve ; le « chrono » nous emplit de l'admiration qui convient ; mais ils nous parait manquer quelque chose à la fête : l'œil n'y a pas sa part. Non pas que, dimanche, la course n'ait pas été belle. *Bellino II* devait à son récent succès du prix d'Amérique de rendre 50 mètres à tous ses concurrents. Avec une régularité quasi mécanique, avec aussi un calme admirable — quelle maitrise chez son driver quand il cesse d'être pronostiqueur ! — il commençait à combler son handicap dès les premières foulées. A mi-parcours, il avait rejoint le peloton ; un peu plus loin, il était parmi les chevaux de tête ; dans les 400 derniers mètres, sans changer son rythme, toujours mécanique et toujours vraiment irréprochable, il les distançait peu à peu, ajoutant, entre lui et le second un intervalle de 20 mètres aux 50 initiaux.

C'était parfait, mais d'une perfection sans chaleur et comme désincarnée. *Bellino II* est un chef-d'œuvre qui parle à la raison, mais qui n'éblouit pas. La chronique chiffrée de Vincennes le désignera, probablement pendant des décennies, comme un champion d'exception. L'œil l'oubliera. Il n'y a pas imprimé la marque indélébile d'un passage fulgurant, de 200 mètres qui font hurler la foule et trembler les jumelles au bout des mains. Il est, pour ne prendre qu'une référence récente, l'antithèse d'un *Tidalium Pelo*, dont il efface le nom de la tablette des records. Second dans le prix de Paris 1969, et en trottant deux dixièmes de seconde moins vite au kilomètre, *Tidalium Pelo* — qui, à la suite d'une faute, avait eu à rendre 70 mètres au lieu de 50 — avait, en 500 mètres, fait davantage vibrer Vincennes que *Belino II* au cours de ses trois admirables succès.

Dimanche, ouverture d'Auteuil, avec la redistribution des cartes qu'y ont imposée le juge Michaud et le ministre de l'intérieur.

Il ne manquera pas de jeunes appétits pour prétendre à la succession des Costes, Ciravegna, Jean-Pierre Philipperon et autres jockeys privés de licence à la suite de l'affaire du prix Bride Abattue. Le problème du remplacement des deux entraîneurs sanctionnés, Jacques et Jean-Jacques Beaumé, est plus complexe. Ils veillaient sur quelque cent cinquante pensionnaires qui — les écuries étant au complet — ne peuvent trouver asile ailleurs. Quelques chevaux vont passer sous la coupe du jeune entraîneur Gérard Bœuf, dont l'épouse était la collaboratrice de Jean-Jacques Beaumé. La plupart vont être déclarés provisoirement comme *étant entraînés par leurs* ex-entraîneurs et resteront chez ceux-ci. Solution peut-être un peu boiteuse mais qui a l'avantage de réserver l'avenir si, comme le laisse supposer le piétinement de l'instruction judiciaire, les sanctions sont quelque peu rapportées.

En plat, une nouvelle : la Société d'encouragement a refusé une licence à l'entraîneur dirigeant l'effectif irlandais de Nelson-Banker Hunt. Celui-ci voulait doubler son actuelle écurie de Chantilly, confiée à Maurice Zilber, par une seconde où aurait officié son entraîneur irlandais. Comment peut se dire, en texan : y'a d'l'abus ?

LOUIS DÉNIEL.

Jeunes





DANS L'ATELIER DU PÈRE NOËL

C'EST en février et dans le plus grand secret que fabricants et revendeurs de jouets préparent Noël, à l'occasion du Salon international de Paris. Non ouvert au public, celui-ci rassemble, jusqu'à la fin de cette semaine, cinq cent cinquante-quatre exposants, français et étrangers.

Poupées, peluches, véhicules de toutes sortes, y occupent traditionnellement une grande place, s'enrichissant chaque année de nouveaux perfectionnements, tandis que les coffrets de jeux éducatifs et de création se multiplient. Mais la télévision est une source d'inspiration à laquelle les créateurs ont de plus en plus recours. Les marionnettes Chapi et Chapo deviennent poupées molles (CEJI, 36 et 60 F, selon la taille), conductrices de voiture musicale (Mont-Blanc, 55 F), jeux de société (cartes, dominos, lotos, CEJI), porte-pyjamas (CEJI, 40 F), instruments de musique (Dargaud). Succès de librairie puis de télévision, la famille des Barbapapa est désormais immortalisée sous la forme de poupées en peluche (CEJI, 36 F et 56 F). Quant au pingouin Nestor, il se propose de faire naître des vocations de ventriloques (César, 44 F). Les enfants pourront aussi réaliser des émissions avec le théâtre-télévision, forme moderne du guignol, où les marionnettes ne sont autres que Bozo le clown, Babar, Laurel et Hardy ou les personnages du Manège enchanté (Ajena, la boîte-télévision, trois marionnettes et deux histoires, 110 F).

« Loto des têtes »

La nature, d'une part, les mécanismes économiques, d'autre part, fournissent, depuis quelques années, des thèmes inépuisables. Surtout sous forme de jeux de société : Protégeons la nature (à partir de huit ans, Nathan, 69 F), A chacun sa place, loto d'écologie (à partir de cinq ou six ans, Nathan, 39 F). Mais aussi de chimie : le coffret Ecologie 2000 (CEJI) contient du matériel pour analyser l'air et l'eau. Quant au jeu économique de l'année, il propose, précise la notice, « *de mieux comprendre le rôle de l'économie dans notre société et présente les avantages et possibilités d'une économie libérale* » (Jeux Ace).

La bande dessinée a fait, les années précédentes, une entrée réussie sur le marché du jouet et continue sur cette lancée. Les éditions Dargaud sont bien placées dans ce domaine puisque les personnages de ses célèbres albums sont devenus pour les tout-petits comme pour les adultes prétextes à nombre de jeux cartonnés : « Loto des têtes », avec Astérix, Lucky Luke, Iznogoud et Achille Talon (à partir de sept ans, 20 F), « 216 Indiens », que l'on compose à partir d'une multitude de cartes différentes (à partir de cinq ans, 20 F), puzzles en mille morceaux, dessinés par les « maîtres du fantastique » ou du « western » (à partir de douze ans, 35 F).

Sans chambre noire

Forts de leur succès, les puzzles prennent des formes nouvelles. Le « Cuzzle » est un puzzle en volume, à construire avec des cubes : l'ensemble terminé, on enlève des cubes pour découvrir le paysage de l'intérieur (Mako, « Cuzzle senior », 35 F). Pour les petits (à partir de trois ans), le puzzle « dedans-dehors » permet de découvrir derrière les images formant la façade l'intérieur de la maison (Nathan, 21 F). Les « Dominos tests » (à partir de quatre ans), et « Tests images » (à partir de sept ans) sont en fait des jeux de classement d'images ; pour vérifier que l'on ne s'est pas trompé, on retourne chacune d'entre elles et l'on obtient un grand tableau (CEJI, de 16 F à 36 F).

Pour les futurs amateurs de photographie, le « Photogramme » est un mini-laboratoire permettant de tirer des photos, à partir de divers objets, sans appareil de prise de vues ni chambre noire (à partir de douze ans, Nathan, 115 F).

Chaque Salon du jouet a son gadget. 1975 n'échappe pas à cette tradition, avec une cassette qui, simplement branchée sur l'antenne de n'importe quel téléviseur, permet de jouer, sur l'écran, par *télécommande, au tennis*, au ping-pong ou au football (Exico, 1 500 F environ ; CEJI-Arbois, 1 200 F environ). A mi-chemin entre le jouet d'enfant et le gadget (ne serait-ce que par son prix) : le kart électrique (Gégé, 750 F).

Le choix, cette année encore, sera difficile, tant la production de jouets et de jeux est variée. La même recommandation peut être faite aux acheteurs qu'aux fabricants. Elle a été prononcée à l'intention de ces derniers par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, lors de l'inauguration du Salon. « *Il arrive parfois que l'enfant se détourne du beau jouet qu'on lui a offert et qu'il lui préfère la possibilité de barboter dans l'eau ou dans la boue. C'est que le jouet en question ne donne pas suffisamment prise à sa liberté créatrice.* »

CATHERINE ARDITTI.

Plaisirs de la table

BON JEU DE CARTES

IL y a des cartes de restaurants — de bons restaurants aussi bien, je veux dire où les plats sont bien faits à partir de bons matériaux — qui vous laissent insensible, ne soulèvent en vous aucune envie. D'autres, au contraire, dont on voudrait tout goûter, tout commander. Je crois que plus que tout, c'est là le critère du bon restaurant. Du restaurant « valable » ! Une carte où tout est promesse de plaisir, tout est tentation.

J'y pensais l'autre soir au *Paillard*. Sur l'emplacement du café Foy, mis en vedette vers la fin du Second Empire par Louis Bignon, puis sous la Troisième naissante acheté par Paillard (qui laissa son nom à une grillade de veau) un nouveau *Paillard* est né (jusqu'à 2 heures du matin pour les soupers). Certes, ce n'est plus le rendez-vous des grands de ce monde, des courtisanes célèbres et des échotiers du Boulevard. De reste, le *Boulevard* a perdu sa majuscule. Mais du moins est-ce une honnête maison, bien dirigée. Et la carte — j'y viens — multipliait les tentations. J'aurais voulu (délaissant les fruits de mer et les crustacés du vivier, bien tentants) connaître ces rillettes de lapin « maison », la raie au vinaigre de cidre (18 F), le gigot de baudroie braisée catalane (26 F), la flamiche (10 F), la côtelette du Pauvre Homme aux endives (porc) ou le bas-rond de lapereau en gelée au pouilly. J'ai vu servir un tartare préparé sur glace (c'est si rare !) et des fromages de qualité. Je me suis contenté d'une choucroute alsacienne, le légume « maigre » à peine trop cuit, l'accompagnement des viandes abondant et superbe (18 F). Quel beau menu pour un après-cinéma : quelques huitres et une choucroute !

Très belle carte de vins, achetés à de bons propriétaires (Ott, Vidal-Fleury, Vesselle, etc.). Une « bouteille du mois » qui est un hommage à cette rubrique, des plats du jour hors du courant (le mercredi un sauté de veau savoyard, par exemple), le café à discrétion. Pour moi, une découverte...

Ces plaisirs de la carte, ils sont à toutes les lignes sur celle de Georgette Descat au *Lous Landès*. Mais je voudrais rappeler ici l'étonnant pâté aux cœurs de canard (12 F), après la soupe de garbure qui est à la soupe aux choux banale ce qu'est Messager à Francis Lopez, le pot-au-feu aux quatre viandes des vendredi et samedi (26 F) et, ô merveille ! les merveilles (on dit bugnes, à Lyon) qui sont arachnéennes et accompagnent merveilleusement (c'est le mot !) le granité selon Provost (10 F). Ce n'est ni un sorbet ni une glace mais un pailleté de fruits frais au champagne de Cramant.

La carte de chez *Albert* est plus classique. Elle reflète une cuisine consciencieuse faite à partir de produits de qualité. Les coquilles saint-jacques, les homards vivants pochés aux herbes, le carré d'agneau sont « la base ». Mais je voudrais surtout insister sur les profiteroles au chocolat. On en trouve partout et presque partout elles sont négligées. Sans doute peut-on les garnir de glace ou de crème pâtissière, au choix, mais il est imbécile (et les plus grands restaurants le font, cependant !) de mettre dans ce dernier cas la glace « nue » en dessous. Et plus encore, aberrant, d'ajouter de la chantilly, que le chocolat transforme en gadoue !

Aussi bien ce chocolat lui-même n'a souvent pas que des mérites et trop de fois il n'est pas brûlant. Les *profiteroles* de *Chez Albert* sont servies dans une assiette chaude et nappées d'un chocolat peu sucré (autre condition primordiale) vraiment brûlant. Ainsi le contraste entre ce chaud et la glace protégée par la pâte à chou éclate-t-il sous la langue. Ne serait-ce que pour ces profiteroles, la carte de M. Beaumont se signale aux plaisirs du gourmet.

LA REYNIÈRE.

★ *Le Paillard*, 38, boulevard des Italiens. Tél. : 824-50-71.

★ *Lou Landès*, 9, rue Georges-Saché. Tél. : 567-08-04 (fermé dimanche et lundi midi).

★ *Chez Albert*, 122, avenue du Maine. Tél. : 783-47-63 (fermé le lundi).

Animaux



Du désert au salon : LE SLOUGHI

« REGARDER son sloughi en buvant un verre de thé, c'est le bonheur parfait ! » *Ainsi s'exprimait, en contemplant celui que l'on a appelé le chien des rois et le roi des chiens, un vieil homme des environs de Marrakech. Aujourd'hui, cette race splendide risque de disparaître : elle a perdu de son prestige et de son utilité. Les nomades se sont fixés ; les fusils se sont généralisés et perfectionnés.*

Encore appelé lévrier arabe, le sloughi est un chien très racé, à peau si fine que son squelette est apparent. Selon les régions, il mesure de 65 à 70 centimètres au garrot. Son museau est allongé : son crâne, plat, porte des oreilles tombantes. Le dos est horizontal, et la croupe osseuse. Le ventre est nettement relevé (les spécialistes disent : « levretté »). Les membres sont secs, et les pieds fins. La queue est décharnée, et courbe à l'extrémité. Quant à la robe, elle est sable ou fauve (avec ou sans masque noir), ou bringée, ou encore noir et feu.

Au Proche-Orient et en Iran, on trouve des lévriers dont la morphologie est très proche de celle du sloughi maghrébien : on les nomme « salukis ». Les uns sont aussi à poil ras, les autres ont des franges aux oreilles, à la queue et à la « culotte ». En fait, il s'agit là d'une distinction assez subtile créée par les Européens, car la réalité est plus complexe. Au Koweït, par exemple, les Bédouins, selon les endroits, préfèrent les lévriers à franges, ou ceux à poil ras. Saluki est un mot d'arabe classique, sloughi étant un terme dialectal : les deux sont des appellations génériques des lévriers.

Vue perçante

Toujours est-il que le sloughi est le seul chien dont les populations arabes acceptent la compagnie : elles le nomment El Horr, c'est-à-dire le noble, par opposition au Kelb, le chien « vulgaire ». Elles l'employaient à la chasse au lièvre, à la gazelle ou au chacal. Les sloughis opèrent à deux ou davantage, et se livrent à une véritable chasse conjuguée grâce à d'habiles crochets.

Cette race est très bien adaptée au désert. Le sloughi a un pelage qui se confond avec le sable et il boit très peu. Il peut se passer d'un régime véritablement carné et se contenter de semoule de couscous additionnée d'huile. Son odorat est moins fin que celui des autres chiens mais, en revanche, il a une vue très perçante.

Avec son maître, le sloughi se montre doux et caressant, mais, en d'autres occasions, il garde ses distances. Avec les étrangers, il est également assez retenu. Ce n'est pas un chien qui se laisse manipuler facilement, et son caractère n'est pas sans évoquer celui du chat. Il s'entend bien avec les enfants et peut faire un excellent chien de garde. Le tout est de savoir s'adapter à lui. Le sloughi est capable de vivre en ville, pourvu qu'on lui accorde de longues promenades. On compte en France environ trois cents sloughis.

Le Club du sloughi, devant les menaces qui pèsent sur la race, a créé, pour les trois pays d'Afrique du Nord, près d'une dizaine d'« antennes » : il s'agit de correspondants qui cherchent des noyaux de sloughis purs et suscitent des vocations de « sauveteurs » de la race parmi la population.

Mais le sloughi ne sera sauvé que par une concertation entre les gouvernements des pays du Maghreb. Il y a là une tâche difficile mais exaltante.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au Club du sloughi, Président : M. Robert Mauvy. Secrétaire général : M. Jean-Marie Devillard, 47, rue Rémy-Dumoncel, Paris (14e). - Tél. : 847-04-97 et 288-83-40.

Sports



TROIS PREMIÈRES EN AFGHANISTAN



Cordées pas chères

L'IMAGE que tout un chacun se fait d'une expédition de montagne est le plus souvent celle d'un homme qui plante un drapeau sur un sommet, prend l'inévitable ou plus exactement l'indispensable photo avant de regagner au plus vite la vallée. Quelles sommes d'efforts pourtant pour atteindre 7 000 ou 8 000 mètres : une année de préparation minutieuse, une année de bataille pour trouver 3 sous, une année pour un ou deux mois de montagne véritable, sans oublier les angoisses d'un échec possible qui ne disparaîtront vraiment que le jour de la victoire.

Pour éviter ces difficultés, certains alpinistes montent des expéditions « sauvages » sans avoir recours à des organismes officiels et à un matériel lourd. Les sommets choisis atteignent 6 000 ou 6 500 mètres. Pour ce genre d'expédition, l'Afghanistan est encore un merveilleux terrain de jeux.

Cet été, un petit groupe français est allé à la conquête de deux d'entre elles, les vallées du Qalat et de Syorpalas situées aux confins du Badakhchan et du Walkhan. Les trois « premières » qu'ils ont faites ne sont pas à verser au dossier des exploits de la saison mais cette expédition « ultra-légère » est le reflet d'une certaine évolution de l'alpinisme.

Sylvain Jouty, Robert Wainer et Christine Lauga ne se sont pas perdus dans des préparatifs minutieux ; compulser des cartes pour découvrir des sommets vierges, aux alentours de 6 000 mètres, a été ce qui a réclamé le plus de temps. A cette recherche, il ne restait qu'à ajouter une formalité administrative pour obtenir le plus rapidement possible l'autorisation de pénétrer dans le Vakhan, région interdite d'accès. Quant aux problèmes de nourriture, ils furent réduits à leur plus simple expression. L'un des membres de l'expédition qui devait rallier Kaboul en voiture se chargea de quelques achats collectifs, quand nous nous joignîmes à ce groupe. L'équipe formait en définitive deux cordées de deux, ce qui est le minimum pour ce genre d'expédition lointaine.

Les alpinistes devaient se retrouver à Kaboul à la fin du mois de juillet. Trois jours de piste en Land-Rover les menèrent à Ishkashim, petit village où ils engagèrent une dizaine de porteurs. Le camp de base, situé au fond de la vallée Khaspak, donnait accès à deux vallées pratiquement inexplorées, celle du Qalat et celle de Syorpalas. Un beau temps continuel a permis aux grimpeurs de ne pas établir de camps avancés. Ils partaient donc du camp de base avec des charges maximales.

Dents de scie

Lors d'une première reconnaissance assez poussée dans la vallée du Qalat, ils gravirent le sommet répertorié 71 (5 000 mètres) sur la carte polonaise de Wala. Cinq jours plus tard, l'attaque fut donnée au sommet 89. La voie ouverte se déroule sur 1 000 à 1 200 mètres de très beau terrain mixte et se termine par une traversée d'arêtes en dents de scie avec un passage de goulotte de glace très raide à plus de 5 000 mètres. La descente nécessite au moins deux rappels.

Le mois d'août tirant à sa fin, les alpinistes, au mieux de leur forme, nourrissaient le désir de s'attaquer au Koh-e Sakht, magnifique 6 000 mètres se dressant dans la vallée de Syorpalas. Après deux jours de marche et de portage, ils butèrent sur un cirque de montagnes comparable à celui d'Argentière (vallée de Chamonix), mais avec une dénivelée et une altitude supérieures. Devant la sévérité du Koh-e Sakht, et le peu de temps dont ils disposaient, ils ont dû abandonner cet objectif au profit de la face nord du Qalat (6 000 mètres), qu'ils ne firent qu'à deux seulement.

Approximativement, pour une personne le devis de l'expédition s'est établi de la manière suivante : 2 000 francs pour le voyage en avion, 600 francs pour le transport sur place, 300 francs de nourriture, 700 francs de matériel de montagne, les à-côtés en plus.

CHRISTINE DE COLOMBEL.

Philatélie

N° 1368

AFARS-ET-ISSAS : « Coquillage ».

Un timbre-poste représentant le coquillage « Ranella spinosa », d'après le dessin et la gravure de Georges Betemps, a été émis dernièrement.



40 francs (Djibouti), vert olive, tabac et vert-noir.
Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.

COMORES : « Moroni-Hahaya-Paris ».

La première liaison aérienne directe entre Moroni-Hahaya-Paris a été marquée par l'émission d'un timbre « poste aérienne » titre pour cette occasion.



135 francs (C.F.A.), azur, vert olive et rubis.
Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.
Dessin et gravure de Georges Betemps.

CAMEROUN : Nouveau bâtiment des P.T.T.

Le nouveau bâtiment du ministère des P.T.T. est le sujet de deux timbres « poste » dont l'émission est proche.
40 francs (C. F. A.), bleu-vert, vert olive et tabac ;



45 francs, tabac, vert olive et bleu-vert.
Réalisés en taille-douce, dans les Ateliers du timbre de France, d'après le dessin et la gravure de Claude Haley.

BUREAUX TEMPORAIRES

68304 Riquewihr (au musée régional des P.T.T.) à partir du 22 mars, un nouveau cachet sera utilisé avec la mention : « Musée régional des P.T.T. - Au temps des Turgolines, 68 Riquewihr Philatélie ».

05000 Gap (enceinte de la patinoire), les 29, 30 et 31 mars — Championnat d'Europe juniors de hockey sur glace.

● *A AUDINCOURT, les 22 et 23 février, l'Amicale philatélique de la M.J.C. organise une exposition.*

● *A MACON, à la bibliothèque municipale, le 23 février, le Club philatélique local organise une exposition à l'occasion de son cinquantième anniversaire.*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux



Échecs n° 594

Miniatures

(Tournoi international de Hastings, janvier 1975)

Blancs : R. VAGANIAN
Noirs : A. PLANINC
Début anglais

1. d4	Cf6	14. Td1	T×d1+
2. ç4	ç5	15. C×d1	Cç6
3. Cf3 (a)	ç×d4	16. Dé3 (j)	Cd4
4. C×d4	é6	17. Dé8+	Rh7
5. Cç3	Fb4 (b)	18. é3	Cç2+ !
6. Cd-b5 (c)	O-O ! (d)	19. Rd2 (k)	Ff5 !! (l)
7. a3	F×ç3+	20. D×a8	Dd6+ !
8. C×ç3	d5 (e)	21. Rç1 (m)	Ca1 !! (n)
9. Fg5 (f)	b6 (g)	22. D×b7 (o)	Dç7+ !!
10. F×f6 (h)	D×f6	23. abandon (p)	
11. ç×d5	é×d5		
12. D×d5 (i)	Td8		
13. Df3	Db6 !		

(Même tournoi)

Blancs : G. SIGURJONSSON
Noirs : D. BOTTERILL
Défense Pirc

1. é4	d6	11. O-O	C×ç3
2. d4	g6	12. b×ç3	F×ç3
3. Cç3	Fg7	13. Tb1	T×é7 (s)
4. Cf3	Cf6	14. Fb6 !! (t)	Da4
5. h3	O-O	15. Fb5 !	Dé4
6. Fé3	Ca6	16. Dd8+	Rg7
7. Fé2	ç5	17. Tfé1 ! (u)	Df4
8. d×ç5	Da5 (q)	18. T×é7	Fg4
9. ç×d6	C×é4	19. Fd4+	abandon (v)
10. d×é7	Té8 (r)		

NOTES

a) En évitant ainsi les suites compliquées du « Gambit-Blumenfeld » (3. d5, b5), les Blancs choisissent un développement tranquille qui conduit, en général, à une placide égalité ; 3. g3, d5, entrant dans le « système catalan », est également jouable.

b) A considérer est aussi 5..., Cç6 : 6. Cd-b5, Fç5 : 7. Ff4, 0-0 : 8. Fd6, Db6 ! : 9. F×ç5, D×ç5 : 10. e3, d5 : 11. ç×d5, é×d5 avec des chances égales (Grunfeld-Yates, Kecskemet, 1927). Contre Johner à Piestany en 1927, Alekhine tenta 5..., d5 et tomba en infériorité après 6. ç×d5, C×d5 : 7. Cd-b5 !, Fd7, 8. e4, C×ç3 : 9. b×ç3 (ou encore mieux 9. C×ç3, Cç6 : 10. Fé3), Da5 : 10. Tb1, a6 : 11. Cd6+, F×d6 : 12. D×d6, D×ç3+ ; 13. Fd2, Dç6 : 14. Db4 !

c) Le meilleur. Si 6. Fd2, Cç6 : 7. e3, 0-0 : 8. a3, Fç5 : 9. Cb3, Fé7 : 10. Fé2, d5 : 11. 0-0, d×ç4 : 12. F×ç4, a6 : 13. Fé2, é5 (Bartosek-Pachman, Prague, 1944) et si 6. Db3, Ca6 : 7. é3, Cé4 : 8. Fé2, Da5 : 9. 0-0, Ca-ç5 ; 10. Dç2, F×ç3 : 11. b×ç3, D×ç3 ; 12. D×ç3, C×ç3 (Boleslavsky - Szabo, Tournoi des candidats, Zurich 1953).

d) Et non 6..., d5 : 7. Ff4, Ca6 : 8. a3 ! Au lieu du roque, les Noirs auraient pu rentrer dans la variante des 4 C de la Partie anglaise (1. ç4, ç5 : 2. Cç3, Cç6 : 3. Cf3, Cf6 ; 4. d4, ç×d4 : 5. C×d4, é6 : 6. Cd-b5, Fb4 : 7. Ff4) par 6..., Cç6, entraînant la suite 7. Ff4, 0-0 : 8. Fd6, F×d6 : 9. C×d6, Da5 : 10. é3, a6 : 11. Fé2 dans laquelle les Blancs n'ont qu'un minime avantage (Polugaievsky-Gligoric, Belgrade, 1969) ou les complications recommandées par Velimirovic : 7. Ff4, d5 : 8. Cç7+, Ré7 ; 9. C×a8, é5 : 10. Fd2 (si 10. ç×d5, é×f4 : 11. d×ç6, Da5), d4 : 11 Cd5+, C×d5 : 12. ç×d5, D×d5 ; 13. F×b4+, C×b4 : 14. a3, Cç6.

e) Ou bien 8..., b6 ; 9. é4, Fb7 ; 10. Fg5, h6.

f) 9. e3, Cç6 : 10. ç×d5, é×d5 : 11. Fe2, a6 : 12. 0-0, Fé6 donne un jeu égal.

g) 9..., d4 est possible : 10. Cé4, Da5+ ; 11. b4, Dé5.

h) 10. Fh4 paraît plus normal que l'extravagant gain de pion qui suit.

i) Violant le principe sacré selon lequel il ne faut pas gagner un pion dans l'ouverture au mépris du développement.

j) Si 16. é3, Da5+.

k) Menaçant 20. R×ç2 et 20. Fd3+.

l) Logique et magnifique, ce sacrifice réfute entièrement l'erreur des Blancs.

m) Si 21. Ré2, Dd3 mat et si 21. Rç3, D×d1 avec de nombreuses menaces.

n) Menace 22..., Cb3 mat.

o) Si 22. Fç4, Dç5 et si 22. b4, Cb3+ ; 23. Rb2, Dd2+ ; 24. R×b3, Dç2 mat.

p) Si 23. D×ç7, Cb3 mat.

q) Si 8..., d×ç5 : 9. é5, Cd7 : 10. é6.

r) Si 10..., C×ç3 ? ; 11. é×f8=D+, R×f8 ; 12. b×ç3, F×ç3+ : 13. Fd2.

s) Les Noirs ont une position bizarre : Da5, Fç3, Té7, Ca6.

t) Une belle interception : si 14..., a×b6 : 15. Dd8+ et 16. D×é7.

u) Gagnant immédiatement : si 17..., F×é1 ; 18. Fd4+, f6 ; 19. T×é1.

v) Après 19..., F×d4 ; 20. D×d4+, D×d4 ; 21. C×d4 les Blancs ont une T de plus et si 19..., Rh6 ; 20. D×a8, F×d4 ; 21. h×g4.

ÉTUDE

L. KATZNELSON

(1970)

BLANCS (5) : Rb6, Tf6, Fh3, Pf2, g2.
NOIRS (5) : Rh8, Tg8, Ff8, Cd6.
Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 593
An. KUZNETZOV, 1973

(Blancs : Rh3, Dç7, Fg8, Pé7, f7, g7, g4, h4. Noirs : Rg6, Db2, Td5, Fé3, Cb7 et d8, Pé2, f2, g2, g3.) - 1. Fh7+, Rh6 ; 2. Fç2 !, g1=C+ ! ; 3. R×g3, f1=C+ ! ; 4. Rg2, é1=C+ ! ; 5. Rh1 !, D×ç2 ; 6. g8=C+ !, Rg6 ; 7. f8=C+ !, Rg7 ; 8. é8=C mat ! Fantastique carrousel de six Cavaliers.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 589

LE CONCOURS DE « BOLS »

Cette donne de la compétition Bols Bridge Tips est un remarquable exemple de reconstitution des mains. Grâce à une série de déductions, le champion du monde Bob Hamman a pu gagner son contrat en capturant notamment un roi sec qui était bien placé.

Nord : ♠ D 5 — ♥ A 10 9 3 2 — ♦ 8 4 — ♣ 10 6 3 2
Ouest : ♠ V 6 — ♥ R 5 4 — ♦ A V 10 9 6 3 2 — ♣ R
Est : ♠ 10 9 8 — ♥ D V 8 7 — ♦ R 7 — ♣ V 9 7 5
Sud : ♠ A R 7 4 3 2 — ♥ 6 — ♦ D 5 — ♣ A D 8 4

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	2 ♦	passe	passe
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de cœur, *comment Bob Hamman a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse.

Après avoir déduit de l'entame qu'Ouest n'avait pas as, roi de carreau (car il aurait annoncé cette couleur), et qu'Est ne détenait pas à cœur R D V xx, Hamman estima que le roi de trèfle était en Ouest.

« *En conséquence, écrit-il, après avoir pris l'entame avec l'as de cœur, je joue trèfle à la seconde levée et* je mets l'as. *Le roi tombe, mais je ne suis pas encore à la maison. J'ai toujours deux trèfles perdants, à moins de pouvoir jouer trèfle du mort une seconde fois. Malheureusement, je ne peux pas faire tomber tous les atouts. Aussi je fais de mon mieux, je joue l'as, puis la dame de pique et ensuite un petit trèfle du mort. Est fournit le 9 que je prends de la dame de trèfle en remerciant le ciel qu'Ouest n'ait pas le dernier atout.*

« *Rapidement, je fais tomber cet atout et concède un trèfle et deux carreaux pour faire quatre piques. Mon partenaire me félicite, mais Est me regarde d'un air soupçonneux et Ouest... a reculé sa chaise de quelques centimètres...* »

INDISPENSABLE DÉDUCTION

La donne suivante, jouée en décembre dernier au Grand Prix Melia, à Marbella, pourrait, elle aussi, figurer dans la compétition de Bols, car elle est un bel exemple des déductions à tirer d'une entame.

Nord : ♠ 10 8 5 2 — ♥ A 8 3 — ♦ A 9 4 3 — ♣ A V
Ouest : ♠ D V 6 4 — ♥ V 4 — ♦ R V 7 — ♣ D 7 5 4
Est : ♠ A 3 — ♥ R 6 — ♦ 10 8 6 5 — ♣ 10 9 8 6 3
Sud : ♠ R 9 7 — ♥ D 10 9 7 5 2 — ♦ D 2 — ♣ R 2

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lesimple	Tintner	Proton	Le Dentu
passe	1 ♦	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de cœur, le déclarant mit l'as du mort et rejoua le 3 de cœur. Est prit avec le roi de cœur et contre-attaqua l'as de pique et le 3 de pique Sud ayant pris de l'as (au cas où Ouest fournirait un honneur second à l'origine), *comment le déclarant (Le Dentu) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur « 1 pique », Sud aurait pu sauter à « 3 Cœurs », enchère qui n'était pas forcing. Mais, la couleur étant trop percée, il choisit le biais d'annoncer « 2 Trèfles », la quatrième couleur. Il s'agit là d'une convention appelée la « quatrième forcing ». Elle oblige le partenaire à reparler, mais elle ne promet pas de véritable couleur. C'est un gadget commode, mais d'un maniement dangereux.

Après le soutien à Cœur de Nord, l'annonce de « 3 Cœurs » devenait évidente. Elle demandait au partenaire d'essayer la manche si son ouverture (qui était certainement minimum) était faite de levées d'honneurs. Avec trois as, Tintner prit la décision légitime de dire « 4 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON



Mode



Adam 75



(Croquis de Marcq.)

LA silhouette masculine, cette année, change de tête : les *figaros de chez Carita* ont coupé, taillé dans le vif. Le fin du fin, c'est une tête sculptée, plate, à léger volume sur les côtés ou le sommet du crâne, à la nuque dessinée, dégageant le col de la chemise.

Le costume allégé, débarrassé de son excès de raideur et d'entoilage, bénéficie de la popularité des films « rétro ». Une enquête rapide auprès des spécialistes fait apparaître les noms de *Bril Bidermann*, *André Balzac* et *Ted Lapidus Diffusion* comme ceux des fabricants qui offrent le meilleur rapport de qualité, de prix et de coupe.

Nous avons choisi un costume de *Lapidus* (1) en flanelle Woolmark gris chiné, à deux boutons, aux découpes sportives, soulignées d'une surpiqûre, comme les poches à rabats. Le pantalon à plis retrouve ses poches et ses revers.

Boots

Les grands magasins, dont *La Belle Jardinière*, *Brummel Au Printemps*, les *Galeries Lafayette* et *Gérard Sools* dans les centres de la périphérie parisienne rassemblent dans leurs stands de marques les fabricants cités plus hauts ainsi que certains couturiers, aussi bien en vêtements qu'en chemises, griffés ou non

C'est une des raisons de l'accroissement de modèles de prêt-à-porter chez les grands chemisiers, aux prestigieuses adresses. Ils ont pour eux des tissus exclusifs aux coloris subtils et des coupes personnalisées, coordonnées aux cravates, voire aux chaussettes. Parmi les innombrables rayures de *Charvet* (2) en fines popelines de coton, les chemises se haussent légèrement du col, allongé et écarté par rapport à l'année dernière. Ce modèle en camaïeu de bleus couvrant largement le fond blanc, à poignets simples, correspond bien au style net et simple d'aujourd'hui, qui met en valeur les nouvelles cravates unies, larges sans excès, en dessins de soie damassée ou en tricots chinés.

Le parapluie roulé à manche de bambou de *Burberrys* (3) complète la panoplie de printemps de notre lecteur, chaussé de « boots » *Church* (3), en cuir noir, à talons de 3,5 cm.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) 710 F, aux Galeries Lafayette, à la Belle Jardinière : Toulouse, Denille, 36, rue des Tourneurs ; Lyon, Mazez, 7, rue Victor-Hugo.

(2) 190 F et 100 F, 8, place Vendôme ; 10, avenue Matignon.

(3) 8-10, boulevard Malesherbes. Parapluie, 110 F ; « boots », 225 F.

La haute couture au masculin

A travers les nuages de gris fumé, de bleu Baltique, de vert mousse ou de brun sarment qui seront les coloris de l'hiver 1975-1976, les cinq cent quarante exposants du Salon européen de l'habillement masculin ont dû se serrer pour accueillir un groupement d'importance : celui des couturiers parisiens.

Sous le patronage de la chambre syndicale de la couture, Pierre Balmain, Carven, Pierre Cardin, Cerruti, André Courrèges, Jacques Esterel, Louis Féraud, Lanvin, Ted Lapidus, Guy Laroche, Renoma, Yves Saint-Laurent, Francesco Smalto et Torrente ont même collaboré à une défilé commun Une grande première qui s'adressait à la fois au marché intérieur et à l'exportation. En effet, à la suite de Cardin, la plupart des couturiers réussissent à transposer au masculin leur image de marque à l'étranger, mais ils ont senti la nécessité de s'appuyer sur la production industrielle nationale. C'est désormais chose faite, de la casquette aux bottillons !

Deux tendances se détachent pour l'hiver prochain : les vêtements assouplis et confortables avec un retour au pantalon à plis et à poches ainsi qu'aux chemises décintrées Couturiers et fabricants étendent aussi leur marque aux tricots et aux grandes écharpes, notamment chez Cerruti, Dior, Guy Dormeuil, Lanvin et Smalto, qui font coordonner en Italie les mêmes fils chinés en tweeds et en flanelles de laine

Les fabricants français peuvent s'inquiéter, à juste titre, des activités de l'Institut du commerce extérieur italien qui vient de toucher d'importants crédits destinés à promouvoir la mode italienne tout en continuant à restreindre les importations. A l'inverse, le marché américain paraît s'ouvrir à nos productions destinées à l'homme de trente-cinq à quarante ans, devenu consommateur au début de la *grande poussée des tenues de sport et de loisir* : il recherche maintenant la note de qualité dans un style plus personnel, de préférence griffé. — N. M.-S.

Maison

20 A 30 % D'ÉCONOMIE

Des draps sur la balance

LES Galeries Lafayette ont renouvelé cette année, avec succès, une expérience de vente de linge au poids, pendant la deuxième quinzaine de janvier A ce propos, il est utile de savoir qu'un drap de coton pèse environ 650 grammes pour un lit de 80 centimètres et 900 grammes pour un lit de 140 centimètres (20 grammes de plus en Tergal). Une serviette en éponge-bouclettes pèse de 200 à 250 grammes, et en éponge-velours 300 grammes. Au cours de cette vente au poids, les draps en coton blanc étaient vendus 45 F le kilo, imprimés 60 F, en Tergal couleur 65 F, les serviettes éponge 35 F le kilo.

Une boutique installée au sous-sol de la galerie Les Champs, aux Champs-Elysées, vend toute l'année du linge selon cette formule de vente au poids, qui permet de faire de 20 % à 30 % d'économie. Le linge, pesé par les clients sur une balance électronique, comprend des draps et draps-housses en coton blanc, venant directement de Gérardmer (50 F le kilo) et des draps américains très colorés, à 65 F le kilo : à bandes tricolores, bouquets exubérants et lettres enchevêtrées Les taies assorties valent environ 12 F En tissu éponge uni à bouclettes, une serviette de taille normale revient à 25 F, un peignoir à rayures à 150 F.

Autre formule de vente dans les boutiques Chiff-Tir, où des draps américains, en polyester et coton, sont démarqués pour de légers défauts d'impression ou de coloris. Un très grand drap, de 270 × 290 centimètres, à rayures de couleurs vives, coûte 65 F, des draps de satin, en coloris unis 150 F, des draps d'enfant imprimés de Snoopy, 40 F.

Housse à la demande

A l'opposé du style « soldes », qui attire la cohue, des boutiques récemment ouvertes proposent du linge présenté avec recherche Rue des Saints-Pères, Marguerite Foulon *a choisi un vieux baquet comme enseigne ; elle dispose avec goût, par gamme de couleurs, les draps et éponges de la collection* Descamps-Boutique. *Les tons rouille côtoient le beige-kaki, le vert vif, le bleu nuit, la prune et l'orange Sur le lit, qui trône dans la boutique, elle a posé un édredon-couette en duvet d'oie, qui coûte 650 F, recouvert d'une housse-drap à fleurettes à 200 F Elle les fait sur mesure dans la housse désirée.*

Marianne Moreaud *a installé sa* Maison du week-end *dans une grande boutique de la rue Vavin qui a le charme d'une maison à l'ancienne : carrelage, meubles-étagères en bois tourné, armoire de bambou. Elle y a rangé des draps de Toira en coton longues fibres unis (vert olive, lie-de-vin), coordonnés à des imprimés à petits motifs, 92 F et 105 F pour lit d'une personne. Pour la toilette, ses serviettes en éponge épaisse ou en pur fil damassé, et, pour habiller la table, de très belles nappes indiennes imprimées ou en vrai patchwork de carrés cousus, 180 F.*

Dans un quartier en rénovation — entre la place Cambronne et la mairie du quinzième, — deux jeunes femmes ont ouvert une boutique dans un centre commercial en cours d'aménagement On y trouve les draps d'Olivier Desforges (unis et imprimés, de ton marine, brique ou brun) et de Bassetti, imprimés de bouquets, des torchons colorés et des nappes en dentelle synthétique, lavables sans problème, en blanc, écru, marine ou rouge, 200 F Un coin de la boutique est réservé, en permanence, à des draps en solde : en coton imprimé, 42 F pour lit d'une personne, avec la taie à 12 F.

JANY AUJAME.

● Société Textile de Soultz, « Les Champs », 84, Champs-Elysées.

● « Chiff-Tir », 56, rue de Seine ; 134, rue de Rivoli ; 41, rue de Passy.

● « Au vieux baquet », 70, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

● « La Maison du week-end », 26, rue Vavin, 75006 Paris.

● Barbey-Dufour, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.

Watts et candelas

UN JUSTE ÉCLAIRAGE

POUR y voir clair dans les questions d'éclairage, pour comprendre une installation électrique ou l'améliorer, pour être au courant des modes de chauffage électrique, notre collaboratrice Jany Aujame publie un livre-guide : « Comment s'éclairer et se chauffer à l'électricité »

Un flux lumineux se mesure en watts et la luminance s'exprime en candelas ; une lampe à incandescence « vit » environ mille heures, tandis qu'un tube fluorescent dure de trois mille à huit mille heures. Les tubes « lumière du jour » donnent une lumière trop dure pour un usage domestique Il faut éclairer le livre et non le visage, éviter les contrastes violents entre l'ombre et la lumière... Des indications techniques aux conseils pratiques, l'auteur recense tout ce qu'il faut savoir pour réussir une ambiance lumineuse. Elle propose une série d'aménagements-types, du studio du célibataire à la maison de campagne en passant par l'appartement de trois pièces, où l'on peut plocher des idées : installer des spots sur un rail, éclairer la salle de bains comme la loge d'une star, poser un variateur d'intensité dans une chambre pour lire quand l'autre dort...

La fin du livre est consacrée à une présentation des différents modes de chauffage électrique. L'ouvrage est précis bien qu'il pèche par manque de croquis. Il sera plus utile à ceux qui font construire une maison qu'à ceux qui subissent l'installation électrique de leur appartement. — M. Ch.

★ Hachette, 148 pages, 25 F.

LE « MOINE »

Nous avons reçu de M. Emile Mir (Collioure) la lettre suivante :

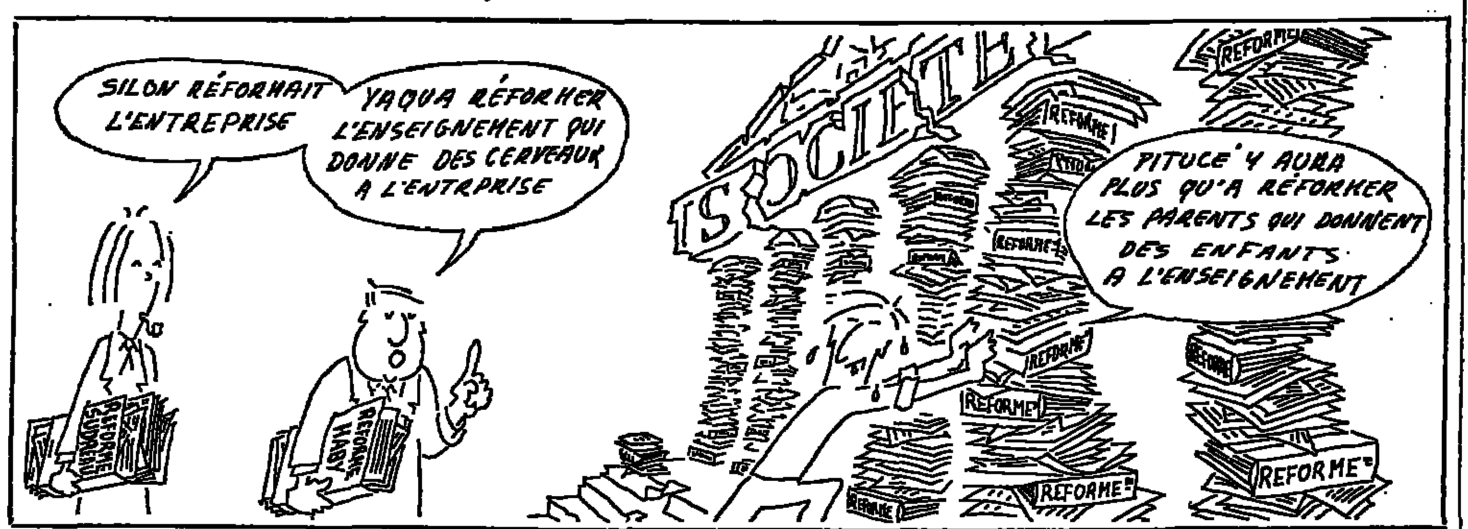
Dans *le Monde* du 11 janvier, sous le titre « Il y a encore des bassinoires », vous examinez les moyens de chauffer le lit. Je me permets de vous exposer un système d'autrefois, connu surtout, tout au moins à ma *connaissance*, dans le Sud-Ouest. Ce système était baptisé « le moine ». Il consistait en une armature de liteaux de bois d'environ 1,60 à 1,80 mètre de long, 45 à 50 centimètres de large et 40 à 50 centimètres de haut, au milieu de laquelle on suspendait une chaufferette avec de la braise de bois recouverte de cendres, on le laissait un quart d'heure à vingt minutes et on le retirait au moment de se coucher. L'ensemble du lit était chaud.

Il fut perfectionné par une lampe électrique ou une petite résistance à la place de la « *chaufferette* ». Quand je venais en vacances chez moi, et alors qu'à la pension il faisait froid et les lits n'étaient pas chauffés, je vous assure que cela était agréable.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Fiscalité

L'ADMINISTRATION PUBLIE UN IMPRIMÉ EXPLIQUANT COMMENT DÉDUIRE LES DÉPENSES D'ISOLATION

Pour économiser l'énergie, le budget de l'Etat (loi de finances pour 1975) a autorisé pour la première fois les contribuables à déduire de leurs revenus de l'année 1974 (revenus pour lesquels la déclaration doit être souscrite en 1975) certaines dépenses réduisant la consommation des combustibles utilisés pour le chauffage des logements. Les modalités d'application de cette mesure qui concerne aussi bien les locataires que les propriétaires ont fait l'objet d'un décret qui a été publié au *Journal officiel* du 30 janvier 1975 (page 1334).

Une note explicative reste dès maintenant disponible dans les centres des impôts (c'est-à-dire chez les contrôleurs et non chez les percepteurs).

Rappelons que, jusqu'en 1974, les propriétaires d'un logement utilisé comme habitation principale pouvaient déduire de leurs revenus les intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la construction et les dépenses de ravalement de ce même immeuble, et ce dans la limite de 5 000 F + 500 F par enfant à charge.

Dans le nouveau régime, cette limite est portée pour tous les contribuables (propriétaires et locataires) à 7 000 F + 1 000 F par enfant à charge. *Mais elle englobe les déductions de dépenses concernant l'économie d'énergie.*

La déduction ne pourra s'opérer qu'une seule fois pour un même logement. Son échelonnement sur deux exercices sera toutefois admis, sans que cette répartition puisse avoir pour effet d'augmenter le total des dépenses normalement déductibles.

Nous publierons la semaine prochaine plusieurs pages d'explication pour aider nos lecteurs à remplir leur feuilles de déclaration de revenus.

Colloque

● *Un « mois de la femme »* est organisé au Centre de loisirs et de culture d'Epinay-sous-Sénart (Essonne). Des débats auront lieu tous les samedis, du 22 février au 22 mars. Renseignements au centre, 4, rue Sainte-Geneviève, Epinay-sous-Sénart, 91 800 Brunoy. Tél. : 900-92-00.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 février à 0 heure et le samedi 15 février à 24 heures :

La perturbation qui abordait les côtes françaises de l'Atlantique vendredi matin continuera à progresser vers le sud-est. Elle affectera encore samedi matin nos régions orientales et s'atténuera dans sa partie nord. Elle sera suivie par des masses d'air plus frais et instable, qui aura pour effet de ralentir sur le proche-Atlantique la perturbation suivante.

Samedi matin, on notera avec la perturbation un temps très nuageux, avec quelques pluies, de la Corse aux Alpes et aux frontières du nord et du nord-est, puis, au cours de la journée, ces précipitations, qui tomberont sous forme de neige en moyenne et haute montagne, s'atténueront et s'éloigneront vers l'Europe centrale.

Sur le reste de la France, le temps sera ou deviendra plus variable avec quelques éclaircies et des passages nuageux accompagnés parfois d'averses. Le temps pourra être brumeux dans les premières heures de la matinée dans l'intérieur. Les averses pourront tomber sous forme de neige sur les hauteurs vers 500 mètres, mais s'atténueront progressivement sur nos régions occidentales.

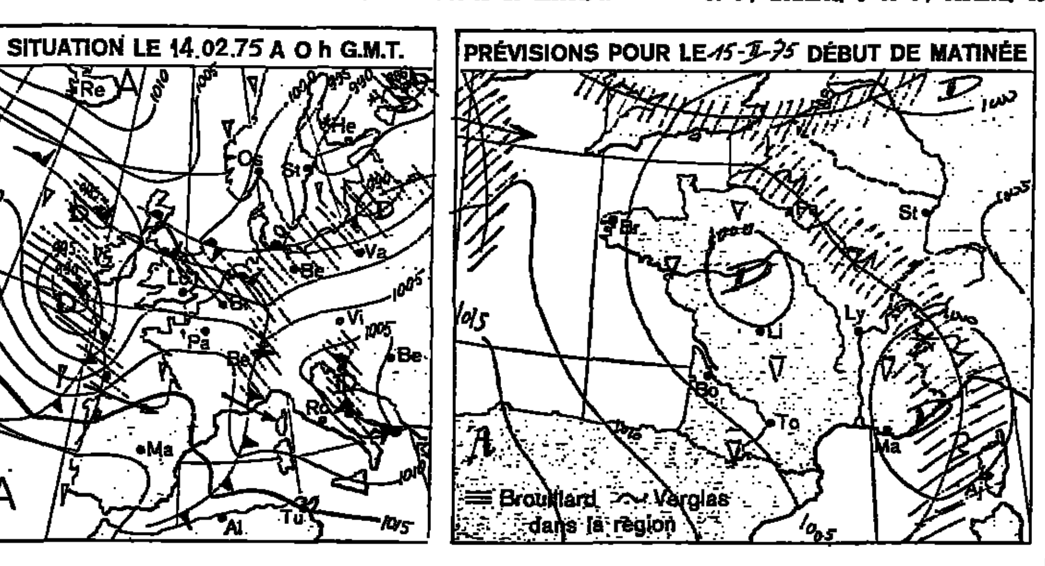
Les vents, très variables en direction, seront modérés et irréguliers en général, mais assez forts sur le pourtour méditerranéen.

Les températures seront stationnaires ou en baisse par rapport à celles de vendredi.

Vendredi 14 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 006,8 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) . Biarritz, 12 et 6 degrés ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 10 et 1 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 13 et 6 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 12 et 6 ; Paris - Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 10 et 3 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 12 et 3 ; Ajaccio, 11 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 3 degrés ; Athènes, 16 et 10 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 6 et 2 ; Le Caire, 19 et 12 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 10 et 2 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 9 et 0 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, — 3 et — 3 ; New-York, — 3 et — 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, — 2 et — 8 ; Téhéran, 5 et — 3.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 077

HORIZONTALEMENT

I. Même s'il est encore vert, il serait difficile d'admettre qu'il n'est pas mûr ; En Angleterre, ce n'est certes pas un facteur d'équilibre ! — II. Utile précision ; Dans une indication d'emplacement ; Paré pour l'attaque ou la défense. — III. Démonstratif ; Ne manque pas de sel ! — IV. Pas si chouette qu'on pourrait le supposer ; Terme musical ; Se montra secourable. — V. Conduisis ; De ses contes, il ne faut pas tenir compte ; Façon de parler. — VI. Figure biblique ; Epelé par de très jeunes enfants ; Abréviation ; Coule en Italie. — VII. Deux voyelles ; Traduit une chute ; Damoiseau ou jouvencelle. — VIII. Supprimé ; Se préparent avec minutie. — IX. Article ; Fragiles ; Déplacée. — X. Tableau de prix ; Désaltère des ladies ; Se trompèrent (épelé). — XI. Se montrait brillant, à l'occasion ; Dispense une faible clarté. — XII. Grande nappe ; Port ; Pronom. — XIII. Coule en Sibérie ; Fixent ; Mort, il n'a pas connu le jour. — XIV. Canton de France ; Policrate et Néron ; La grande est salée. — XV. Pièce de soutien ; Pas ardue ; Ne crie pas comme un putois (épelé).

VERTICALEMENT

1. Il fallait vraiment qu'ils soient forts pour présenter un grand nombre de tours ; Il dut brûler quelque peu les étapes entre terre et ciel. — 2. Petite pièce ; Rejeton des pays chauds ; D'un auxiliaire. — 3. Pièges ; Matière à réflexion. — 4. A moitié plat ; Orientation ; Elle ne détesta pas (épelé) ; Brûlait d'un amour ardent. — 5. Divinité ; Dans le Jura ou les Yvelines. — 6. Dans un appel au combat ; Conjonction ; Donna un certain ton. — 7. Cela suffit ! (épelé) ; Ils mangent entre les repas ; Pas ordonné. — 8. Naît la tête en bas ; Sent fort ; Résume collectivement un programme téméraire. — 9. Malheureux pilote ; Fort luxueuse — 10. Maltraitées par le temps ; Cours d'eau. — 11. Se fatiguaient à la tâche. — 12. Raconte n'importe quoi ; Adverbe ; Poudre. — 13. Souvent en contact avec des truffes ; Franchis le seuil ; De quoi rêver. — 14. Préfixe ; Destituerions. — 15. Se montra toujours partisan des interventions à main armée ; Moins claires.

Solution du problème n° 1 076

Horizontalement

I. Niches ; Id. — II. Ondines. — III. Ut ; St ; Our. — IV. Vestons. — V. Errons ! — VI. LN ; Is ; Emu. — VII. Leur ; Ames — VIII. Ester ; Ose. — IX. Isatis. — X. Ill ; Oasis. — XI. Preins ; Eu.

Verticalement

1. Nouvelle ; If. — 2. Internés ; LR. — 3. CD ; SR ; Utile. — 4. Histoires. — 5. Entons ; Raon. — 6. Se ; NS ; Tas. — 7. SOS ; Emois. — 8. Messie. — 9. Dormeuse ; Su.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 février 1975 :

UN DECRET

● Portant création d'une zone d'aménagement concerté à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise)

DES ARRETES

● Relatifs au programme des épreuves des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles et aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses (section des sciences).

DES LISTES

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'études supérieures commerciales pour étudiants étrangers ;

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

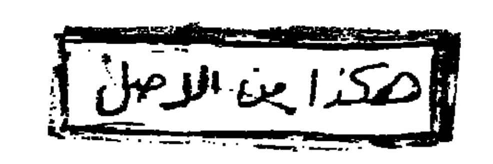
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

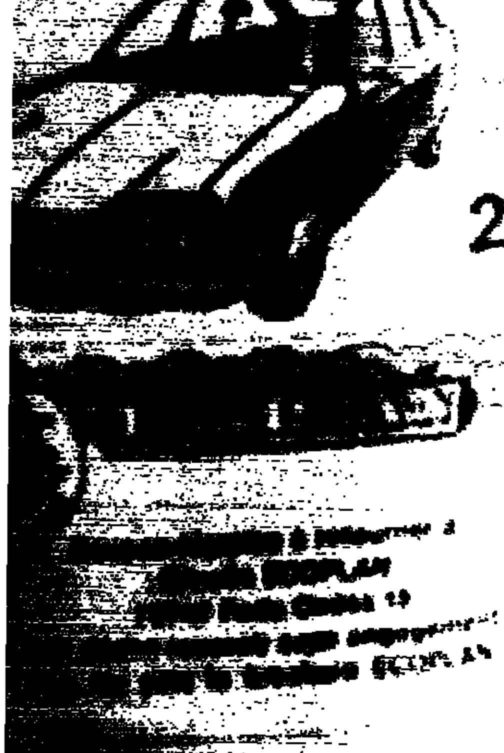
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

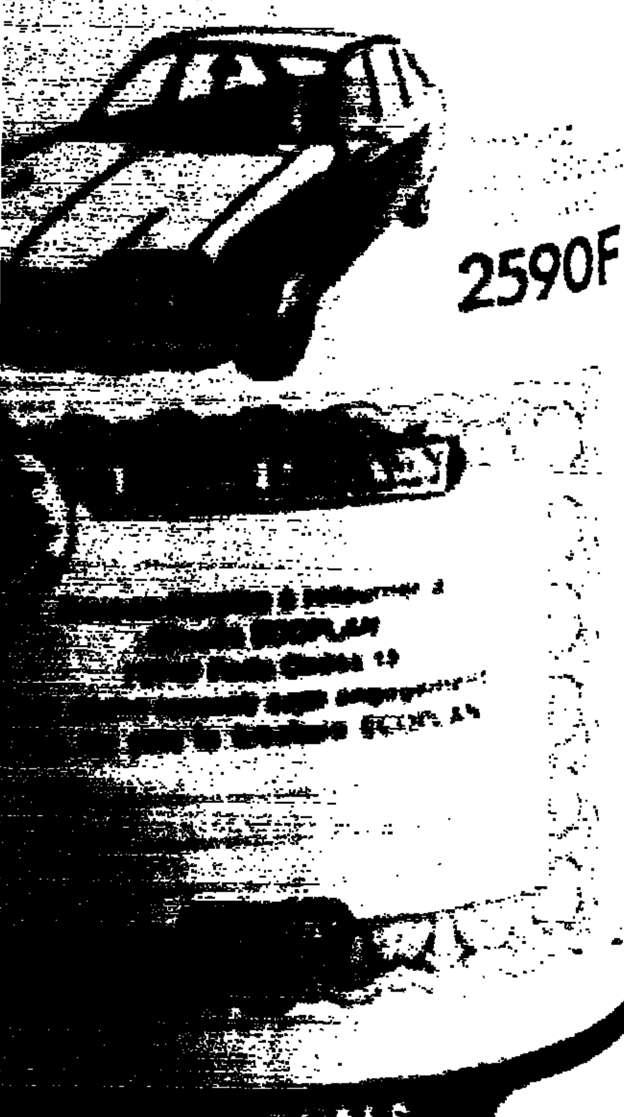
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION





— *VU* —

HEUREUX

Il y a des soirs comme cela, où le choix du programme résulte d'un calcul négatif. On n'a pas la troisième chaîne. On ne tient pas tellement à voir l'Aquarium *sur l'A 2. Alors, on se résigne à retrouver Jo Gaillard. Sans enthousiasme. Les aventures de la Marie-Aude, on connaît. On en a suivi deux ou trois plutôt tirées par les cheveux. Celle-ci ne s'annonce pas mieux : un meurtre à l'escale de Guernesey, une fille assassinée avec un tournevis, un coupable à bord, une enquête en haute mer, Fresson jouant les Maigret ! Enfin... Déjà ! Ce que c'était bien. Bien joué, bien ficelé, bien observé. Pas un temps mort. Cela aurait pu durer une heure de plus, on ne s'en serait pas aperçu.*

C'est la bascule. Emportés par notre élan, on oublie du coup les appréhensions que nous inspirait Satellite, le magazine inégal de Jean-François Chauvel. Trois titres : Vietnam, mères célibataires, François Mitterrand. Un reportage, une enquête, un portrait. Rien à redire. C'est parfait.

Question au président Thieu : « Si votre départ était indispensable pour faire la paix au Vietnam, est-ce que vous accepteriez de vous retirer ? » « Absolument... la paix faite. » « Croyez-vous être bien placé pour faire cette paix ? » « Le peuple m'a fait confiance à deux reprises. » « Alors, un *troisième mandat ?* » « Je n'ai pas encore décidé. » *Un peut-être prononcé avec l'accent et l'expression d'un sans aucun doute.*

Des gamines de quatorze, quinze et seize ans jouant à la maman. Sans papas. La maternité n'émancipe pas : les enfants de ces enfants dépendent ou de leurs grands-parents ou de l'Assistance publique. Et sur ce point, la loi, nous dira Françoise Giroud, est délicate à amender. Images attendrissantes de gauche fragilité et de courage entêté. Pourquoi ont-elles gardé leur bébé ? L'avortement, elles n'osaient pas. Les abandonner, elles ne voulaient pas. Ce qu'elles voudraient ? Un statut, une formation professionnelle, une aide financière, un logement, un emploi. Et qu'on les appelle madame au lieu de leur donner du mademoiselle. Exprès.

Enfin, le leader de l'opposition, sa femme, l'un de ses fils, son appartement rue de Bièvre, sa maison dans les Landes. Impression de sérénité, de force tranquille, de maturité. Et d'harmonie. Accord entre les êtres, accord avec les choses, un beau tableau de famille. Retouché ? Quelle importance. Du moment qu'il est représentatif.

Très bonne cette soirée de télévision. Distrayante, enrichissante, euphorisante. Jeudi prochain, à moins qu'il n'y ait Bardot sur l'A 2, aucune hésitation, on prend TF 1.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

UNE LETTRE A PROPOS DE LA MORT DE RAYMOND CARTIER

Nous avons reçu la lettre suivante :

Vous ne vous étonnerez pas que les journalistes appartenant au groupe de presse Jean Prouvost se considèrent comme en deuil de Raymond Cartier. C'est à ce titre que nous vous écrivons pour demander réparation des lignes que vous avez publiées en guise d'adieu à notre ami. Dans la mesure où elles sont anonymes, c'est qu'elles sont signées *le Monde*. Mal intentionnées à l'évidence, cela vous regarde. Mal informées, c'est ce qui nous autorise à user du droit de réponse.

La première information concernant la personnalité de Raymond Cartier se ramenait à constater l'évidence : il était le seul journaliste français connu hors de France. Ses articles écrits pour *Paris-Match* étaient toujours repris en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Grèce. Toutes les grandes agences de presse ont donc considéré la mort de Raymond Cartier comme ressentie sur le plan international.

Deuxième information : c'est bien parce que Raymond Cartier était célèbre qu'on a pu parler de cartiérisme. Aucun autre journaliste, à notre connaissance, fût-il du *Monde*, n'a eu l'honneur du nom commun.

Troisième information : Raymond Cartier ne trichait pas avec la définition de son point de vue. Ce n'était ni Sirius ni une certaine idée de la France, mais une certaine idée de l'Occident. Il osait même penser, *a priori*, que les Etats-Unis sont un pays puissant, et que les Américains sont nos amis.

A partir de ces trois informations, toutes les réserves, toutes les critiques, toutes les perfidies intellectuelles sont autorisées. Ce que nous vous refusons, en tant que journal dit d'information, c'est le droit de passer sous silence la dimension, l'importance et la signification de la personnalité de Raymond Cartier.

En ce qui concerne les journalistes du groupe de presse Jean Prouvost, ils pensent simplement que Raymond Cartier a honoré leur profession.

LES JOURNALISTES DU GROUPE DE *PRESSE JEAN PROUVOST.*

[« Inventeur d'un style journalistique qui a marqué sa génération... » « Vulgarisateur hors de pair... » « Maître incontesté d'une forme de journalisme efficace... » *telles sont quelques-unes des formules que l'on pouvait lire dans la notice nécrologique consacrée par* le Monde, *le 11 février, à Raymond Cartier. Il est donc difficile de prétendre, comme le font « les journalistes du groupe Jean Prouvost », dont l'unanimité sur ce point ne laisse pas de surprendre, que nous avons* « passé sous silence la dimension, l'importance et la signification de la personnalité » *de l'ancien directeur de* Paris-Match.

Les signataires de la lettre que nous a adressée M. Jean Prouvost attendaient davantage. Nous aurions dû célébrer cette évidence que Raymond Cartier était « le seul journaliste Français connu hors de France ». *Merveilleuse outrecuidance ! On aimerait savoir ce qu'en pense M. Raymond Aron, membre, lui aussi, du groupe de presse Jean Prouvost.*

Il est vrai, seul des journalistes français contemporains, Raymond Cartier a donné son nom à une « doctrine ». Comme Marx, comme de Gaulle, mais aussi comme Pierre Poujade. De cette doctrine nous avons abondamment parlé. Avait-il lieu d'être particulièrement fier de s'être ainsi identifié à la cause de l'égoïsme sacré ? Contentons-nous de constater que le « cartiérisme » a été répudié dans ce pays à la fois par le gouvernement et par l'opposition, et que la lecture de Paris-Match *ou du* Figaro, *aujourd'hui, ne donne heureusement pas toujours l'impression qu'il imprègne les écrits de leurs collaborateurs.*

Raymond Cartier était indiscutablement un grand journaliste. Nous n'avons contesté ni son talent ni sa puissance de travail, mais seulement sa vision du monde, trop manichéenne pour être juste.]

LA RÉUNION DE LA « TABLE RONDE »

La première séance de la « table ronde » sur les problèmes fiscaux des entreprises de presse s'est déroulée le jeudi 13 février à l'hôtel Matignon sous la présidence conjointe de MM. André Rossi et Christian Poncelet, avec la participation des parlementaires rapporteurs du budget de l'information à l'Assemblée nationale et au Sénat et des présidents des syndicats et organisations professionnelles d'éditeurs de journaux.

M. ROSSI : pour la pluralité

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des problèmes de l'information, a notamment déclaré :

« ... *Il s'agit pour le gouvernement d'affirmer solennellement son intention de tout faire pour sauvegarder la presse dans sa mission d'animatrice du débat démocratique.*

» *La France ne peut être digne d'elle-même que si son gouvernement stimule la confrontation des idées et des opinions. A moins d'être un théâtre d'ombres, le débat politique repose pour une part irremplaçable sur une presse écrite multiple, variée et largement répandue.*

» *Pour les pouvoirs publics, les mots d'indépendance et de pluralité d'information ne sont pas les formules vagues d'une rhétorique de routine ni une simple pétition de principe, mais un souci permanent et une volonté politique délibérée...* »

Cette « table ronde », dont l'objet parlementaire à la loi de finances fiscaux, est née d'un amendement parlementaire à la loi de finances, qui impose au gouvernement d'étudier avant le 1er avril une amélioration du régime fiscal de la presse. Pour leur part, les représentants des éditeurs ont été unanimes à souhaiter l'application de la T.V.A. au taux nul afin de supprimer les distorsions qui existent entre les entreprises. Le régime fiscal actuel favorise, on le sait, les journaux qui ont le plus de recettes de publicité.

Les deux secrétaires d'Etat se proposent de s'entretenir, dans un délai de trois semaines, avec chacun des participants.

D'une chaîne à l'autre

GÉRARD SIRE ANIMATEUR SUR FRANCE-INTER

● A partir du lundi 17 février, le secteur des informations parlées de Radio-France va subir des modifications. C'est ainsi que, sur France-Inter, la « tranche » matinale 7 heures-9 heures, sera animée par Gérard Sire (qui assume depuis le 6 janvier la chronique quotidienne *« Je râle pour vous »*), en remplacement de Claude Ruben.

D'autre part, la chronique de politique étrangère — très suivie — d'Édouard Sablier, ne sera plus diffusée chaque matin à 7 h. 15, mais à 8 h. 15, comme *avant la « réforme » du 6 janvier.*

Enfin, si la « personnalisation » des bulletins d'information de France-Culture est maintenue, les journalistes qui en assument la responsabilité — du moins ceux qui restent, car l'équipe a été amputée — se « fondront » dans la rédaction générale de France-Inter à partir de lundi prochain également. Mais il semble exclu que l'information sur les deux chaînes soit uniformisée

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 FEVRIER

— *M. Chambaz*, député communiste, est l'invité de la « Tribune libre » de TF 1, à 20 heures.

— *La C.G.T.* s'exprime à la *« Tribune libre »* de FR 3, à 19 h. 40.

— *Etienne Mougeotte* reçoit M. Louis Pradel, maire de Lyon, à Europe-soir (19 h. 20).

— Le président *Edgar Faure fait le bilan de la session parle*mentaire sur France-Culture, à 16 heures.

— *MM. Michel Debré et Henri Giscard d'Estaing* sont les invités de Philippe Bouvard à R.T.L., à 13 h. 15.

— *Roger Pic* et *Michel Tauriac* font le point sur la situation en Irlande avec trois journalistes : MM. Berlins (Angleterre), F. Ever (Irlande) et D. Ades (France) sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Pierre Emmanuel* de l'Académie française s'entretient avec MM. A. Peyrefitte, Ph. Tesson et B. Caceres sur France-Culture, à 20 heures.

— *La Canadienne Denise Bombardier*, auteur de la « Voix de la France » est l'invitée de Jacques Chancel à « Radioscopie » (France-Inter, 17 heures).

SAMEDI 15 FEVRIER

— *« Un homme, un événement »* est consacré à Guy Milaux-Maurouard, pilote d'essai du Mirage F1M-53 (FR 3, 19 h. 40).

— *Le chauvinisme* est le thème choisi par J.-P Berthet et L. Bériot pour leur émission-débat « Question pour un samedi » (France-Inter, 10 heures).

— *Michel Guillet s'entretient* avec M. Maurice Marchais, président de la compagnie Touraine-Air-Transport (Europe 1, 8 h. 20).

— *M. Renaud Gillet*, président-directeur-général de Rhône-Poulenc, est l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L. (13 heures)

SPORTS

Boxe

VICTOIRE PROBANTE DE JEAN MATEO SUR JULES BELLAICHE

Le boxeur français Jean Mateo, un solide poids moyen qui vivait aux Etats-Unis, a obtenu jeudi 13 février à Paris sa troisième victoire. La prudence ayant dicté le choix de ceux qui dirigent sa carrière, les deux premiers adversaires de Mateo n'avaient pas vraiment permis de faire le point. Cette fois, Mateo a passé un bon examen en battant aux points, en dix reprises, Jules Bellaïche, qui occupe dans le classement des poids moyens français la troisième place. Mateo n'a rien d'un boxeur élégant, mais il possède deux atouts qui pourraient éventuellement lui permettre de faire carrière. Il frappe fort et, apparemment, encaisse tout aussi bien. Sa boxe ne réserve aucune surprise : il marche sans discontinuer sur sa cible et frappe...

BASKET. — *Sur son terrain, en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs (quatrième tour), Berck a battu Stockholm par 121 à 81.*

TENNIS DE TABLE. — *La Chinoise Hu Yu-ian, championne du monde l'année dernière, a été éliminée, à Calcutta, dès le premier tour des championnats mondiaux, par la Soviétique Asta Gerdraite-Stankine. Les Français Secretin, Birocheau, Constant, Martin, et les Françaises Thiriès et Bergeret ont passé le premier tour avec succès.*

HIPPISME. — *Le Prix du Lude disputé le 13 février, à Vincennes, et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par* Danseur léger *(405) suivi de* Douck *(401) et de* Débrouille-toi *(412). La combinaison gagnante est donc : 5, 1, 12.*

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 14 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 Chef-d'œuvre du cinéma français : « Pépé le Moko », de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, M. Balin, S. Fabre, Dalio.
Recherché par la police, Pépé le Moko s'est réfugié dans la Casbah d'Alger. Il y règne en maître mais ne peut en sortir sous peine d'être aussitôt arrêté. Pourtant, pour l'amour d'une étrangère, il tombera dans le piège que lui tendait l'inspecteur Slimane. Un « remake » à la française du Scarface d'H. Hawks, tourné dans une Casbah entièrement reconstituée en studio.
22 h. 10 Histoire du cinéma français : 1936-1938, par A. Panigel.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices : Jean-Edern Hallier, Wladimir Pozner, Driss Chraïbi.
15 h. 30 Série. Mission impossible : « la Martingale ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 35 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.



20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Pierre Perret.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Qualités et défauts des journalistes.
Avec MM. Claude Bellanger, auteur de l'Histoire générale de la presse française ; Claude Boris, auteur des Tigres de papier ; J.-F. Chauvel, auteur d'A rebrousse-poil ; Robert Escarpit, pour Au jour le jour ; J.-F. Kahn, pour Chacun son tour ; M. Paillet, pour le Journalisme.
22 h. 50 Ciné-club : « l'Extravagant M. Deeds », de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander. V.O. sous-titrée (N.).
M. Deeds, provincial du Vermont, vient à New-York pour recueillir un héritage. Il se rend compte que cet argent lui attire des ennuis et veut — ô scandale pour ses hommes d'affaires ! — le donner aux pauvres. L'idéalisme de Frank Capra, admirablement servi par Gary Cooper.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.T.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « Chuka, le redoutable », de G. Douglas (1966), avec Rod Taylor, E. Borgnine, J. Mills, L. Paluzzi.
Un aventurier à la personnalité ambiguë, se trouve bloqué dans un fort menacé par les Indiens, avec les officiers d'un bataillon disciplinaire, épaves du vieil Ouest américain. Des personnages assez étonnants dans un western à huis clos.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec Pierre Emmanuel, par P. Galbeau ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles, par G. Reibel.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Musique à découvrir, avec Clara Wirtz, soprano ; Huguette Dreyfus, claveciniste. Musique vocale : Anglaise, napolitaine, vénitienne ; « Suite de clavecin » (Lebègue, Le Roux, Dieupart) ; 22 h., (S.). Jardins à la française : « Concerto brève pour piano et orchestre » (J. Rivier), avec A. Motard ; « Candide pour clavecin principal et orchestre » (M. Constant) ; « Concerto pour guitare » (M. Ohana), par N. Yepes ; 24 h. (S.). La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 15 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. La France défigurée.
14 h. 30 Samedi est à vous.
14 h. 30 Rugby. — Tournoi des Cinq Nations : France-Ecosse.
En direct du Parc des Princes et en Eurovision.
16 h. 40 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La Vie des animaux, de F. Rossif : Les oiseaux africains.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série. — Colditz : « Le Traître », avec R. Wagner, D. McCallum, E. Hardwicke.
Drame autour d'un jeune officier polonais qui a trahi ses compagnons d'incarcération sous peine de voir sa femme et ses enfants emprisonnés à leur tour par la Gestapo.
22 h. 25 Danse. Reflets de la danse, de M. Roussin : « L'école de danse de l'Opéra de Paris ».
(Première diffusion le 2 octobre 1974, chaîne 3.)
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 5 à 19 h. Les après-midi de M. Lancelot.
Série « l'Homme qui valait trois milliard » ; le rendez-vous des petits reporters ; juke-box.
14 h. 45 Sports. — Rugby : France-Ecosse.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 (★) Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe Mesmin est un jeune adolescent. Pendant les vacances, qu'il passe dans une propriété familiale, il cherche à découvrir le mystère de la mort de sa mère.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement.
M. Guy Milaux-Maurouard, pilote d'essai du Mirage F 1-M 53.
20 h. Courts métrages : « le Saut périlleux », de W. Guery, et « le Diamant », de P. Grimault.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
L'ami de Jack, Madou, s'échappe de la pension. Une évasion qui se termine en catastrophe.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Avec Dave Holland : « Q and A ».

● FRANCE-CULTURE

20 h. 20 (S.) (●), Emission dramatique : « les Bacchantes », de J. Thibaubeau, d'après Euripide, avec L. Terzieff, Dionysos, A. Cuny, M. Garrel, J. Danno, N. Borgeaud (réalisation J. Pivin) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.) (●), Poèmes du monde, par G.-M. Duprez ; 23 h. 30 (S.), Musique.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1901 : « Jeux d'eau » (Ravel), « En saga » (Sibelius), « Pour le piano » (Debussy), par M. Tagliaferro, « Knaben Wunderhorn » (Mahler), « Concerto no 2 en ut mineur » (Rachmaninov) ; 21 h. 30 (S.), Œuvre sélectionnée pour le Prix Italia : « Caliban-Cannibale », opéra-bulle (G. Massias), texte P. Rousseau et G. Massias, avec la participation « involontaire » de Bradbury, le vicomte de Cairu, E. Litchenberg, F. Retamara, A. M. Shelley, Shakespeare et le concours de Bachir Toure, Joseph Sage, haute-contre, P. Rousseau, les voix de J. Brassat, M. Paulin, H. Poirier, L. Lemercier, C. de Seynes. Orchestre de chambre et chorale Berlioz, dir. A. Girard. Chef des chœurs : J.-P. Kreder. Ensemble sonore animé par J. Gaël (réalisation G. Godebert) ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Marius Constant (2) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin, réalisation B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
Rugby : Galles-Angleterre, en différé de Cardiff.
17 h. 35 Film : « Les mutinés du « Téméraire » », de L. Gilbert (1962), avec A. Guiness et D. Bogarde.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Le crime était presque parfait », d'A. Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings.
Un ancien champion de tennis met au point, avec l'aide d'un tueur professionnel, une diabolique machination pour se débarrasser de sa femme riche et infidèle. Ce suspense bien construit eut le tort de sortir la même année que Fenêtre sur cour.
22 h. 15 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur cinéma.
14 h. 30 Film : « le Lion », de J. Cardiff (1962), avec W. Holden, T. Howard, Capucine, P. Franklin et le lion Zamba.
Son père ayant quitté sa mère — remariée à un conservateur de réserve de chasse au Kenya — la jeune Tina s'est éprise d'un lion qu'elle a élevé au biberon. Le père revient pour l'arracher à l'Afrique, ce qui ne va pas sans conflits ni douleurs. La brousse et les fauves sont très bien photographiés.
16 h. 10 Dimanche illustré (suite).
Caméra au poing, de Ch. Zuber ; Vive la télé, de J.-J. Bloch ; Jeu, Hypocritement vôtre : avec B. Zardi et Mort Shuman.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer. M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, L. Chardonnet.
Cinquième épisode : 1871-1875. Rodolphe, blessé pendant la guerre de 1870, est transporté à Avignon, où Julia vient le retrouver. Le médecin lui découvre un abcès au poumon.
22 h. 15 Peinture : Zurbaran, de J. Berzosa.
L'histoire d'un peintre du dix-septième siècle trop longtemps méconnu.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Série. Hawaï, police d'Etat : « Deux maisons et une double vie », réal. M. O'Herlihy.
Barry Dean, jeune cadre brillant, intrigant, Barry Dean, l'un des associés du grand patron Peter Fleming, serait-il coupable ?
20 h. Court métrage : « Que c'est dur d'être un pingouin ! ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Etoile », d'E. Chabrier, avec C. Tremblay, D. Barraud, J. Giraudeau, L. Rossignol, « Fisch-Ton-Kan » (Verlaine-Chabrier), avec Ch. Isartel, B. Plantey, M. Philippe, Ch. Burles, « Vaucochard et fils Ier » (Verlaine-Chabrier), avec J. Giraudeau, C. Tremblay, orchestre lyrique O.R.T.F., direction R. Delage ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto no 11 en si bémol » (Albinoni), soliste P. Pierlot ; « Quatuor en sol majeur » (Haydn) ; « Concerto en si bémol majeur » (Mozart), avec D. Oïstrakh ; « Suite provençale » (Milhaud) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« GOUVERNEURS DE LA ROSÉE »

de Jacques Roumain

Gouverneurs de la rosée, de Jacques Roumain, est un grand livre. Jacques Roumain, mort à trente-sept ans en 1945, après avoir connu, dans sa patrie de Haïti, plusieurs allers et retours de la prison aux responsabilités politiques, est resté pour les peuples noirs l'un des principaux poètes combattants de leur liberté.

Gouverneurs de la rosée raconte l'histoire d'un garçon, Manuel, qui est allé pendant quinze ans couper la canne à Cuba et qui rentre chez lui, à Haïti. Il trouve ses parents divisés par des questions d'intérêt ; pourtant, ils sont tous pauvres. Il trouve la terre épuisée par des déboisements hâtifs. La mainmise américaine s'ajoute aux superstitions pour dicter l'immobilisme. Manuel découvrira de l'eau pour relancer les plantations du village, et, autour de cette eau, les habitants sauront s'unir.

Le roman est d'une langue très belle ; il allie les inventions du « créole » à des images découvertes par Jacques Roumain de son côté. Il y a une infinité de notations sensibles sur les gens de ce pays, le jeu des esprits et de la nature, l'amour et la politique.

« Théâtre noir », première troupe régulière constituée en France par des acteurs noirs, présente aujourd'hui une adaptation scénique du livre de Jacques Roumain. Le tact a surtout dicté la mise en scène. Les tableaux du livre défilent, tels quels. La beauté de la langue est vivifiée par les voix et les mimiques des comédiens.

Ce n'est pas être raciste, du moins nous l'espérons, que de constater qu'il y a chez les habitants des Antilles une manière de poser le pied nu sur le sable des chemins, de porter un panier appuyé sur la hanche, d'égrener, entre chant et silence, des phrases où une gaieté terrible d'imagination n'atténue pas, accentue plutôt, la lutte de classe. Cette manière d'agir, qui ne ressemble à aucune autre, est d'une poésie active. Cette poésie éclate dans le jeu de Darling Légitimus, Laure Moutoussamy, Tola Koukoui, Théo Légitimus, Lazare Kenmegne, et de leurs camarades acteurs de *Gouverneurs de la rosée*.

Après avoir vu cette belle pièce, que l'on relise le roman de Jacques Roumain. Il est publié par les Editeurs français réunis.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Noir, 33, rue Roger-Salengro, Kremlin-Bicêtre, 21 h.

■ Roger Planchon nous a téléphoné de Villeurbanne pour préciser que, contrairement à ce que dit le compte rendu de « A.A. Théâtres d'Arthur Adamov » (« le Monde » du 4 février), il n'a pas écrit personnellement un mot du dialogue de cette pièce. Il nous a dit qu'il a opéré un simple collage de phrases prises isolément dans plusieurs œuvres d'Adamov. Nous lui avons objecté qu'à maintes reprises nous avions reconnu, dans le dialogue de la pièce, des passages de « l'Homme et l'enfant », ou de « Je, ils », qui, au théâtre, étaient changés, en moins bien. Planchon a répondu que, dans ce cas, c'est qu'Adamov lui-même avait repris ces détails dans d'autres œuvres, peu connues ou inédites, par exemple « Comme nous avons été », et que lui, Planchon, a pris les phrases telles quelles, dans ces œuvres. « Toutes les paroles prononcées dans la pièce sont d'Adamov », dit Planchon. Dont acte. — M. C.

■ Du 17 au 23 février, Guy Rétoré accueillera dans la petite salle du TEP, à 20 h. 30 (matinée le 23, à 14 h. 30), « Parallèles et Bipèdes », par l'Atelier Théâtre mobile. Le spectacle sera présenté le 8 mars au Centre culturel de Bobigny à l'occasion de l'Année internationale de la femme.

■ La compagnie Claude Confortes offre une représentation de sa pièce, « le Marathon », au théâtre le Palace, à tous les professionnels du spectacle, le 15 février, à 16 heures.

Exposition

BORIS PENSON A MULHOUSE

(De notre correspondant.)

Pour la ville de Mulhouse, l'exposition des œuvres de Boris Penson est un événement. Après avoir figuré à plusieurs cimaises aux Etats-Unis et au Canada, c'est la première fois qu'elles sont présentées en Europe. Le comité mulhousien de défense des juifs d'U.R.S.S. a voulu parrainer un artiste d'une valeur artistique certaine. Et porter un témoignage qui a été reconnu lors de la soirée inaugurale, jeudi, placée sous le patronage de M. Muller, député-maire. Devant les toiles de Boris Penson, Me Michel Cahen, président du comité mulhousien, a notamment déclaré : « *Nous sommes réunis ici autour d'un homme, d'un peintre ; mais cet homme de vingt-huit ans est depuis près de cinq ans dans un camp.* »

Les toiles et les gouaches de Boris Penson sont prémonitoires de l'univers concentrationnaire qu'il a connu après le premier procès de Léningrad, en 1970, pour détournement d'avion. Influencé par le cubisme, l'expressionnisme et les traditions yiddish, l'œuvre de Penson s'exprime dans un jeu de couleurs et de volumes où l'homme est presque toujours écrasé par son environnement.

L'exposition restera ouverte à la galerie de l'A.M.C., 7, rue Alfred-Engel, jusqu'au 28 février. — M. M. D.

Musique

« Don Carlo », à l'Opéra

Douze ans après, voici donc revenu le Don Carlo *de Verdi (jadis présenté dans la version originale française), réalisé par Margherita Wallmann, dans les décors de Jacques Dupont, qui fut l'un des points culminants de la direction Auric et remplace avec bonheur le* Don Quichotte *de Massenet, mal accueilli l'an passé. Malgré de nombreuses reprises, le spectacle n'a rien perdu de son pouvoir prestigieux d'apothéose d'un « opéra royal ».*

Dès l'entrée, la scène de l'abdication de Charles Quint, paraphrase de l'Enterrement du comte d'Orgaz *du Greco, est d'une beauté qui coupe le souffle sous les immenses voûtes obscures. Les décors aux ciels brouillés de Turner, les cathédrales de gothique flamboyantissime, enveloppées des brumes du rêve, la grotte magique aux stalactites translucides, les costumes qui mettent en mouvement Clouet, Rubens et Rembrandt, l'éclatant morceau de bravoure de l'autodafé composé avec l'ampleur d'un Vélasquez et soulevé par le lyrisme des baroques, réalisent le plus fastueux des livres d'images qui transcende et accomplit la tradition de l'opéra historique et romantique. On est bien sûr à l'opposé de la conception abstraite et monolithique des* Vêpres siciliennes *de Dexter et Svoboda.*

Mais peut-être cette perfection a-t-elle pour résultat d'« embaumer » l'œuvre de Verdi ; la sophistication suprême produit un effet de « distanciation » qui rend difficile l'identification de l'auditeur avec les émotions de ces personnages si lointains par leur condition et leur époque. Impossible d'oublier qu'on est au « spectacle » à l'Opéra. La musique, il est vrai, si belle qu'elle soit, a elle-même cette grandeur d'apparat, ce souci d'une pompe historique, cette perfection plastique un peu compassée qui nous laissent plus admiratifs que foncièrement émus.

Mais peut-être nous laisse-t-elle ainsi savourer à loisir le bel canto pour lui-même. Trois interprètes dominent cette représentation, et d'abord Nicolaï Ghiaurov, voix aux lueurs de bronze et d'acier mais exceptionnellement souple, dont le phrasé épouse toutes les nuances du grand monologue intérieur où un instant craque la certitude marmoréenne du roi d'Espagne. En face de Philippe II se dresse un Don Carlo antithétique, ému, vulnérable, Veriano Luchetti, belle voix de ténor, légère et puissante tout à la fois, qui monte sans cri et, performance spectaculaire, jusqu'à la plus haute expression. Fiorenza Cossotto, au visage fermé d'intrigante, est une terrible Eboli, voix sombre et dure, qui creuse tous les détails de ses airs avec une intensité farouche que souligne sa perfection technique.

Ce n'est sans doute pas rendre service à Suzanne Sarroca que de la placer en pareille compagnie ; belle et touchante Elisabeth sans doute, elle est rapidement dominée dans les ensembles où son aigu fragile tend à se briser. Licinio Montefusco, remplaçant Robert Massard, est un Posa sympathique et désarmant dont la voix reste un peu pâle. Jules Bastin, inquisiteur massif, ne fait pas oublier la stature gigantesque et le creux spectaculaire de Jacques Mars. On remarque le bel ensemble des députés flamands de même que les chœurs d'hommes de Jean Laforge, les femmes ayant parfois tendance à crier.

Georges Prêtre a eu à nouveau quelques ennuis avec le public. Ce n'est certes pas une direction nette, nerveuse, cravachante à l'italienne, et l'orchestre est parfois décalé par rapport aux chanteurs ; mais l'interprétation est emportée dans un mouvement vif et chaleureux où l'orchestre se déploie avec une grande richesse.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 17, 22 et 25 février, 1er, 6 et 11 mars.

M. RENÉ HUYGHE PRÉSIDENT DU CONSEIL ARTISTIQUE DE LA RÉUNION DES MUSÉES.

M. René Huyghe, de l'Académie française, professeur au Collège de France et conservateur du musée Jacquemart-André, a été élu jeudi président du conseil artistique de la Réunion des musées nationaux, en remplacement de M. Pierre-David Weil, décédé. M. Gaston Paleswki, membre de l'Institut, ancien président du Conseil constitutionnel, a été élu vice-président.

Le conseil, qui se réunit chaque mois, a pour mission principale de donner ou de refuser son accord aux projets de donations ou d'acquisitions présentés par les conservateurs des musées de France.

■ La réforme d'Unifrance-film adoptée par l'assemblée générale extraordinaire de cet organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger comporte la création en son sein de deux secteurs, l'un visant à la « promotion des valeurs artistiques du cinéma français », l'autre destiné à favoriser l'exportation des films. La réforme prévoit également un comité directeur élargi à « plusieurs personnalités du monde de la création ». Rappelons que l'actuel président d'Unifrance est M. Raymond Danon et le délégué général M. Robert Cravenne.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« Don Carlo

Cinéma

« TREMBLEMENT DE TERRE », de Mark Robson

Nous n'avons plus peur de la nature. Nous la considérons comme une vieille grand-mère que l'on aime bien, à qui l'on rend de temps en temps visite, mais dont on ignore les sermons et qu'on rabroue à l'occasion.

Et puis il arrive que la grand-mère pique une rogne. Une rogne qui s'appelle tempête, inondation ou tremblement de terre. Alors nous nous sentons redevenir petits enfants et nous avons une frousse bleue.

Dans *Tremblement de terre (Earthquake)*, grand-mère Nature n'y va pas de main morte. En trois claques retentissantes elle fiche cul par-dessus tête la ville de Los Angeles. Bien sûr, c'est du cinéma. Il n'empêche que le malaise (ne parlons pas de peur) provoqué par ce film n'est pas dû seulement au vacarme et aux images dantesques qui envahissent l'écran, aux infrasons dont (paraît-il) nous subissons les effets, aux trépidations et vibrations répercutées par nos fauteuils, mais également à la résurgence d'une inquiétude ancestrale enfouie au fond de notre inconscient collectif. Les merveilles du « sensurround » nous rappellent les angoisses de l'homme des cavernes.

Tremblement de terre est construit selon le schéma classique des films-catastrophes. Avant que sonne l'heure H (H comme hécatombe), le réalisateur Mark Robson nous montre quelques représentants de la collectivité qui sera victime du séisme. Un couple qui se chamaille (Charlton Heston et Ava Gardner), un policier touché par le ras-le-bol (George Kennedy), une jeune veuve (Geneviève Bujold) et son petit garçon, des sismologues, des motocyclistes-acrobates, etc. Les ennuis sentimentaux ou professionnels de ces personnages ne nous intéressent guère. Mais nous savons qu'il faut passer par là. Tout à l'heure, ces personnages seront les témoins privilégiés de la tragédie.

Le suspense est d'ailleurs savamment ménagé. Dès le début du film, nous sommes mis en état d'alerte : une commotion légère, une trombe d'eau surgie d'un ascenseur, un éboulement de terrain, sont les signes précurseurs du désastre. C'est naturellement quand tout paraît calmé que l'apocalypse se déchaîne. Trois temps pour un crescendo. La première secousse ébranle ou fait chavirer les gratte-ciel, soulève comme fétus de paille les maisons, anéantit les fragiles mécanismes de notre civilisation, projette, sur la fourmilière qu'est devenue la ville, des tonnes de ferraille et de pierres. La seconde secousse survient quand les secours commençaient à s'organiser. Enfin, *horresco referens*, un barrage gigantesque se disloque et les eaux libérées ajoutent leur fureur à celle des entrailles terrestres.

Devant les moyens mis en œuvre, la perfection des trucages, l'importance de la figuration, le réalisme de ce qui est donné à voir, on reste bouche bée. Tout dans ce film est sacrifié au spectacle, et il ne faut rien y chercher d'autre que ce spectacle. Les personnages réagissent exactement comme nous l'attendions : Charlton Heston multiplie les exploits (mais il périt noyé — Moïse, cette fois, n'est pas sauvé des eaux) sous les gravats et dans les décombres. Ava Gardner demeure boudeuse ; Geneviève Bujold se révèle une mère admirable ; George Kennedy retrouve le sens du devoir... Tout le monde d'ailleurs se conduit bien. Une seule exception : un épicier enrôlé dans la garde civile profite de l'occasion pour jouer au SS.

Tremblement de terre c'est Hollywood ressuscité. Le vieil Hollywood de naguère, qui croyait à la magie du cinéma, qui dépensait des fortunes pour construire des rêves ou des cauchemars. Il serait absurde de faire la fine bouche. Voilà le vrai film « rétro ». A la foire aux catastrophes *Earthquake* mérite une médaille.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont - Ambassade (v. o.) ; Berlitz, Wepler (v. f.).

VIBRER AUX INFRASONS

Les effets spéciaux du système Sensurround reposent sur l'utilisation des infra-sons. L'oreille humaine n'est en effet capable d'entendre des sons que si leur hauteur est comprise entre certaines limites. Les sons trop aigus ne sont pas perçus et portent le nom d'ultra-sons. Les sons trop graves pour agir sur l'oreille forment les infrasons (le Monde du 17 octobre 1973).

L'oreille n'est pas le seul organe des sens susceptible de réagir au son. Les infra-sons peuvent faire vibrer diverses parties du corps et ainsi être perçus indirectement. Celui qui est soumis à des vibrations infrasonores a l'impression d'être « pris aux tripes ». L'abdomen et le thorax sont en effet des lieux privilégiés de perception de ces sons inaudibles

Dans le système Sensurround, des haut-parleurs spécialisés émettent, en plus des sons audibles habituels, une forte proportion d'infra-sons qui donnent des impressions diverses sur les organismes de ceux qui y sont soumis. Le spectateur a ainsi l'impression d'être lui-même pris dans le tremblement de terre qui est décrit à l'écran. Il entrera en vibrations comme si le sol tremblait sous lui. Bien entendu, l'intensité et la fréquence des infra-sons utilisés ont été déterminés pour qu'il n'y ait aucun danger. Plusieurs salles utilisent d'ailleurs le procédé aux Etats-Unis sans qu'il y ait eu le moindre incident.

Les haut-parleurs ordinaires n'étant pas capables de produire ce type de vibrations, chacun des trois cinémas où est projeté le film de Mark Robson a dû être équipé spécialement de haut-parleurs géants adaptés aux fréquences à produire, ainsi que d'amplificateurs spécialisés de grande puissance (1000 watts). Il faut compter environ 100 000 francs d'équipement par salle.

Le système Sensurround n'est, bien entendu, employé que pendant une faible partie du temps de projection il est réservé aux scènes de cataclysme. — J.-L. L.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE DU CINÉMA

L'Académie du cinéma vient de décerner ses prix annuels : *Akira Kurosawa* reçoit le prix international pour l'ensemble de son œuvre ; *Yannick Bellon*, le grand prix pour « la Femme de Jean » ; *Olympia Carlisi*, le prix d'interprétation féminine étrangère pour sa création dans « le Milieu du monde », d'Alain Tanner ; *Juliette Berto* et *Dominique Labourier*, le prix d'interprétation féminine française dans « Céline et Julie vont en bateau », de Jacques Rivette ; *Paul Newman* et *Robert Redford*, le prix d'interprétation masculine étrangère dans « l'Arnaque », de George Roy Hill ; *Philippe Noiret*, le prix d'interprétation masculine française dans « l'Horloger de Saint-Paul », de Bertrand Tavernier.

■ Ingmar Bergman a été pressenti pour mettre en scène « la Flûte enchantée » à l'Opéra de Paris.

■ *Le Syndicat français des artistes* et interprètes et les éditions l'Epi présentent leur livre : « Vie d'artiste, du mythe à la réalité », au foyer du Théâtre d'Orsay, le lundi 17 février.

Formes

La peinture avant toute chose

Rescapé d'une mésaventure espagnole qui, sans eux, risquait de tourner fort mal — arrêté le 16 novembre dernier, il retrouvait Paris à la mi-novembre. — Eduardo Arroyo a associé ses amis peintres les plus agissants à une manifestation collective. Ce chaleureux accrochage (1) est profondément homogène, en dépit d'évidentes différences formelles. Une étroite parenté d'idées et d'idéal n'oblige pas pour autant à se servir des mêmes recettes. L'esprit de liberté, de résistance à l'oppression d'où qu'elle vienne respecte par définition la personnalité de chacun. Lien plus solide que l'adoption d'une formule commune. Alors c'est la solidarité *renforcée*. C'est la fête de l'amitié.

Adami, Aillaud, Biras, Bruni, Buraglio, Byzantios, Chambas Fanti, Hélion, Maselli, Mondino, Peverelli, Recalcati, Rieti père et fils, Rougemont, Steinberg : est-il d'ensemble à première vue plus disparate ?

Mais non. Et si on s'arrête çà et là plus longuement devant une toile, ce n'est pas pour accabler sa voisine. C'est qu'elle s'impose plus directement à l'œil d'un visiteur, et peut-être pas à celui d'un autre. Et aucun des dix-sept libérateurs ne m'en voudra d'aller d'emblée vers le *Portrait de peintre avec tweed*, toute dernière toile d'Arroyo, vers ce personnage campé sur fond bleu outremer, dont la figure (aussi) est une vivante palette. Qui n'éclipse au demeurant ni les fulgurances d'*Exorcisme*, véritable symphonie en rouge, avec citrouilles comme solistes d'Hélion, ni les harmonies assourdies d'*Image et Peinture*, de Peverelli, où toute la gamme des vert *olive chante* le repos du paysage.

Le vent de liberté, il souffle de tous les points cardinaux, sur les *Fennecs* d'Aillaud, comme sur les *Volcans*, de Chambas et sur (ou sous) tous les régimes. Le liquide élément des *Nymphéas*, de Lucio Fanti reflète l'image renversée, s'effaçant de Lénine et ce sont les pieds de Lénine qui s'estompent dans *la Statue*. Pâles baisers de Russie.

Même aisance décontractée dans les lithograhies de Steinberg et dans les faux collages d'Aldo Mondino, la longue suite en teintes crues célébrant *le Mariage d'Hortense Cézanne et de Juan Gris en présence de Casimir Malevitch*. Ces peintres se prennent-ils au sérieux ? Il est un seuil où la dérision rejoint l'adoration. Ce qu'ils prennent en revanche tous au sérieux, c'est la peinture. On la rattrape quand on l'avait lâchée, au galop.

***

Trois coups de pinceau jetés sur la page — la plage — blanche suffisent à Irmgard Brunmayr (2) pour refaire le voyage, revenir aux lieux aimés, retrouver le petit port et ses bateaux, les éclats lumineux du souvenir. Ce n'est pas si simple de happer en plein mouvement les accords subtils du papier vierge et des flammes vives, hautes en couleur, de concilier violence et légèreté. Le ton change avec les saisons.

D'abord on était allé aux dessins, beaucoup plus denses. Y impriment leur forme des barques, des aspects de Paris — toits, rues, boulevards, — de Prague, de Venise. Parce qu'ils sont plus achevés, ces dessins. Puis on est revenu aux aquarelles. A plusieurs d'entre elles avec plaisir.

Il faut aller à Levallois — ce n'est pas très loin et il y a le métro — où Gilles Sacksick dévide *Huit ans de peinture* (3). Parce que Gilles Sacksick n'est pas encore exagérément connu et que les tableaux prêtés retourneront chez leurs heureux propriétaires.

A considérer les dates, les renoncements successifs à des façons de peindre qui lui paraissaient faciles, ou qui risquaient d'être interprétées comme des complaisances à certains engouements, on s'aperçoit que le processus de l'œuvre, toute figurative, trahit un esprit terriblement lucide, et exigeant. S'il élimine au profit d'une manière plus ouverte (et encore il ne montre pas tout), l'examen même de ses renoncements abolit le reproche de peinture traditionnelle. Traditionnelle ? C'est à voir (de près). C'est comme si on traitait, par exemple, Balthus de pompier. Et ce n'est pas un crime d'admirer Courbet et de le prendre à son point de départ.

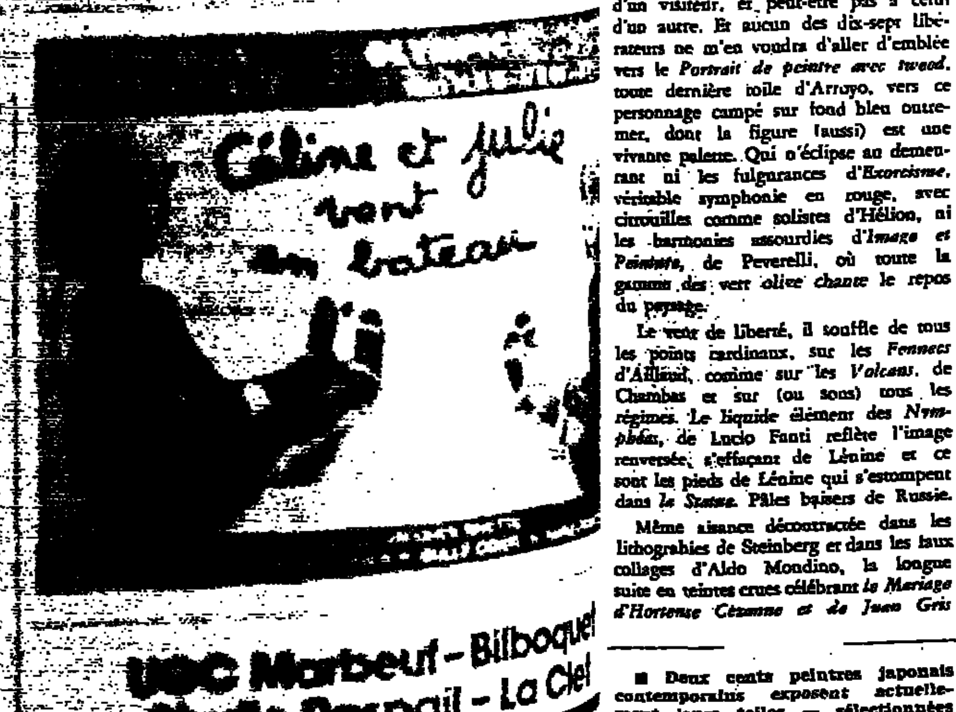
Le point de départ de Sacksick, ici, c'est un immense autoportrait, d'octobre 1968, traité dans une pâte sombre ; le point d'arrivée : un autoportrait récent, tout aussi admirable. Des portraits, il y en a d'autres, tel celui de Mme Paule P... ou de Dominique Halévy. On mesure le chemin parcouru dans les paysages du Perche et la présence de leur climat, dans les natures mortes, dont une de format carré, avec des bouteilles et des oignons, qu'on voudrait posséder, et qui contraste éloquemment avec une bouteille près d'une orange, datant elle aussi d'octobre 1968.

Merci, Gilles Sacksick pour cette grande leçon de peinture. Et pour cette peinture.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Karl Flinker, 35, rue de Tournon. Jusqu'au 2 mars.
(2) Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 23 février.
(3) Centre culturel communal de Levallois, 1, avenue de la République. Jusqu'au 15 mars.

■ Deux cents peintres japonais contemporains exposent actuellement leurs toiles — sélectionnées au départ parmi deux mille cent vingt-huit sur le thème de « la beauté japonaise », soit dans un style typiquement nippon, soit dans un style approprié à ceux de l'Occident — à Radio-France, avenue du Président-Kennedy, jusqu'au 2 mars. Trois prix ont été décernés par un jury japonais : au « Chat blanc », de Nomura Seiroko ; au « Vent », de Saito Shinichi ; aux « Cerisiers en deuil », de Shirane Mitsuo ; trois prix, par l'Académie des beaux-arts : à « Tigres en famille », de Yoshida Fujio ; à « A la fin du jour », d'Ohbayashi Takahara », au « Temple », de Noda Norio ; trois prix par la revue « l'Oil » : aux « Poissons folâtrant », d'Tadda Seii, aux « Bouddhas champêtres », de Matsumoto Takao ; aux « Vers luisants d'automne », d'Akino Takumi » ; trois prix par « France-Soir » : à « la Lune vue à Okinawa », de Koyanagi ; à « Grand Portrait en automne », de Mme Goto Yashiko » ; à « Après-midi », d'Akino Takumi ; trois prix par la Bibliothèque des arts : à « Maison de thé », de Mme Sakazume Kazu ; à « Village de pêcheurs », de Masuchi Yasuo » ; à « Champs le soir », de Yamagishi Shunji.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h 30 : la Célestine
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.
Théâtre de la Ville (voir concerts).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube
Atelier, 20 h 30 : Un tramway nommé Désir
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h 30 et 22 h : les Chaises (études pour marionnettes)
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h 30 : Tu ne voleras point.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dzi Croquettes
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Daunou, 20 h 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h 30 : Mooney et ses caravanes
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Espace Cardin, 20 h 30 : Hot ! Baltimore
Espace Tribûche, 20 h. : Seul avec Jean-Paul Marchand.
Essaïon, salle I, 20 h 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 22 h 30 : Voyage autour de ma marmite.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Foyer international d'accueil de Paris, 21 h. : les Voleurs de feu.
Gaîté-Montparnasse, 20 h 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 20 h 30 : Cher menteur
Hébertot, 21 h : Raymond Devos (à bureaux fermés).
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Interclub 17, 20 h. 30 : les Dames de poésie ; la Maîtresse
La Bruyère, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc
Lucernaire, 20 h 30 : Buffet-Boutems ; 22 h : les Larbins ; 24 h : Plaisir des dieux
Madeleine, 20 h 30 : Christmas
Mathurins, 21 h : le Péril bleu
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h : le Pique-Nique de Claretta
Montparnasse, 21 h : Madame Marguerite
Mouffetard, 20 h 30 : Macloma ; 22 h : les Chantres du yiddish.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle Comédie, 21 h : le Prince travesti
Œuvre, 21 h : la Bande à glouton
Palace, 20 h 30 : le Marathon
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h 30 : Vie et mort d'une concierge
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h 30 : Good bye, Mr Freud ; 23 h : l'Apologue
Renaissance, 21 h : Derrière le rideau
Rive-Gauche, 20 h 45 : les Adieux de la grande-duchesse
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre, 20 h 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne
Tertre, 14 h 30 et 17 h. : les Lettres de mon moulin ; 20 h. 30 : la Chose blanche
Théâtre d'art, 20 h : la Femme de Socrate ; 21 h 15 : le Dernier Empereur
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h : Couples — Le Jardin, 21 h : Nuits sans nuit — La Resserre, 21 h. : Comédiens imaginaires, Chansons vécues — Grand Théâtre, 21 h : les Jacques
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes
Théâtron, 18 h 30 : Alex Métayer ; 20 h 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h : le Baron perché ; 21 h 30 : le Croque-Note ; 22 h : la Résurrection de Maloupe
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : Zarathoustra.
Petit Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours
Théâtre de Paris, 20 h 45 : Crime et Châtiment
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre Oblique, salle I, 20 h 30 : le Golem — Salle II, 20 h 30 : Rapport pour une académie et le Pierrot lunaire
Théâtre Paris-Nord, 20 h 45 : Jeppe de la rue du Mont
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Savane
Théâtre de l'Epicerie, 19 h : le Mime Duval
Théâtre Présent, 20 h 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée
Théâtre 13, 21 h : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Théâtre 347, 21 h : le Fétichiste
Troglodyte, 22 h : l'Inconfortable

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h 45, Inédits Ionesco.
Aubervilliers, Théâtre, 18 h 30 : le Testament d'Orphée ; 20 h. 30 : les Escargots et Mes petites amoureuses
Issy-les-Moulineaux, Théâtre municipal, 21 h. : Fanny (théâtre).
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h : Dommage qu'elle soit une putain
Kremlin-Bicêtre, 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h : Jokari et la dernière bande

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h 45 : Dormir debout ; 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h : Baby Sitter
Au Vrai Chic parisien, 20 h 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café de la Gare, 20 h : Rufus ; 22 h : les Semelles de la nuit.
Café d'Edgar, 20 h 45 : Chorus débile ; 22 h 30 : Pierre Pechin
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : les Méfaits de Tchekhov
Le Fanal, 21 h : Mr Barnett ; 22 h 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h : Autant en emporte le vin.

Vendredi 14 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés.)

Petit Casino, 21 h 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre
Pizza du Marais, 20 h 30 : Evariste ; 22 h 30 : Henri Gougaud.
Le Sélénite, salle I, 20 h 30 : Larimaquoi, larimarien ; 22 h : la Jacassière — Salle II, 21 h et 22 h. 30 : les Femmes parallèles.
Le Splendid, 21 h 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

Les cabarets

Alcazar, 23 h : Une nuit à l'Alcazar
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h 30 : Revue
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie
Kiss me, 22 h 30 : Bons baisers de Paris
Lido, 22 h et 0 h 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h 15 : Q nu
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Raul Maldonado, guitare (musique d'Argentine).
Maison de la radio, 20 h. 30 : H. Dreyfus, clavecin ; C. Wirtz, soprano (musique ancienne)
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Baden Powell.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Le music-hall

Bobino, 20 h 30 : Barbara.
Hébertot, 21 h : Raymond Devos.
Mouffetard, 22 h : les Chantres du yiddish.
Olympia, 21 h 30 : Véronique Sanson
Variétés, 20 h 45 : Jacques Martin.

La danse

Nouveau Carré, 20 h 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Slask, ensemble national de Pologne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le jazz

Cour des Miracles, 20 h. 30 : Free Jazz Work Shop ; 22 h. : Steve Lacy Sextet.
Nouveau Carré, 21 h. : Blues et jazz traditionnels.
Centre américain, 21 h. : Art Zoyd III.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h : Hommage à David W. Griffith (les Chagrins de Satan) ; 18 h. 30 : la Femme du boulanger, de Marcel Pagnol ; 20 h. 30, avant-première : Val trabalhar, vagabundo (Suave amoralidad), de Hugo Carvanna ; 22 h 30 : l'Homme qui en savait trop, d'Alfred Hitchcock.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; Athena, 12e (343-07-48).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE (A.), v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Bonaparte, 6e (326-12-12)
CHINATOWN (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CITE DU SOLEIL (It.), v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h 40.
DAISY CLOVER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
LES DEUX SAISONS DE LA VIE (Belg.) : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U G C-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DOSSIER ODESSA (Ang.-All.), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (F.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DU SANG POUR DRACULA (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; les Nations, 12e (343-04-67)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ENQUETE SUR L'IMPOSSIBLE (A.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap.) (**) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GENESE (Fr.) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h 30
HARRY AND TONTO (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Montréal-Club, 20e (607-16-81).
L'HOMME DU CLAN (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; (sauf 18 soir) Pagode, 7e (551-12-15)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et SICILIA (It., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72)
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e 359-15-71) (en soirée) (v.f.) Ermitage, 8e (en mat.) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53)
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MONGOLS (Ira., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
PARADE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Murat, 16e (288-99-75).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWET-LOVE (A., v.o.) (**) : Boite à films, 17e (754-51-50) à 14 h., 16 h. et 18 h. ; v.f. : Scala, 10e (770-40-00)
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul-Mich, 5e (033-48-29) Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Paramount-Montmartre, 9e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (734-20-70)
TERREUR SUR LE « BRITANNIC » (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Telstar, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

Les festivals

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN. — V.o., Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : Macbeth
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action-La Fayette II, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
BEATLES SHOW. — V.o., Action-Christine, 4, rue Christine, 6e (325-85-78) : What's Happening the Beatles and Murray the K in U.S.A.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) ; Absences répétées
WESTERN PANACHE, LES CLASSIQUES. — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : le Reptile.
TRENTE-TROIS FILMS POUR LE PLAISIR. — Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (352-64-83) (voir programme théâtres de banlieue)
W.C. FIELDS AND Co. — Boite à films, 17e (754-51-50), 14 h : Charlot, Laurel et Hardy, Buster Keaton ; 16 h : Parade et rire, v.o. ; 17 h 30 : Une riche affaire, v.o. ; 19 h : Si j'avais un million, v.o. ; 20 h 30 : les Joies de la famille, v.o.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h : Quatre Garçons dans le vent ; 15 h 40 : Help ; 17 h. 30 : le Sous-Marin jaune ; 19 h : Let it Be ; 20 h 30 : Concert pour le Bangladesh ; 22 h 10 : Gimme Shelter
ALAIN ROBBE-GRILLET. — Studio Médicis, 5e (633-27-97) : Glissements progressifs du plaisir

Les séances spéciales

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Boite à films, 17e (754-51-50) à 22 h
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h 15 (sf dim.)
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h (sf dim.)
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h

LES FILMS NOUVEAUX

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER, film français (**) d'Andrej Zulawski avec Romy Schneider, Jacques Dutronc, Fabio Testi, Klaus Kinski : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86)
TREMBLEMENT DE TERRE, film américain de Mark Robson avec Charlton Heston, Ava Gardner, Geneviève Bujold, Georges Kennedy (procédé Sensurround) ; v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)
EN PLEINE GUEULE, film canadien de Jean-Claude Lord, avec Rejean Guenette, Anne-Marie Provencher, Alexandra Stewart : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LA RAGE AU POING, film français d'Eric Le Hung (**), avec Gilles Chevalier, Françoise Dorner, Tony Gatlif : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Mery, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Nation, 11e (343-04-67), Omnia, 2e (231-39-36)
L'ENNEMI PRINCIPAL, film bolivien de Jorge Sanjines ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
CALIFORNIA SPLIT, film américain de Robert Altman, avec Elliot Gould, Georges Segal, Ann Prentiss, Gwen Welles ; v.o. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
JIMI PLAYS BERKELEY et THE DOORS : FEAST OF FRIENDS, film américain ; v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN, film italien de Dino Risi, avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassmann, Yvonne Furneaux ; v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
VANDA TERES, film français de Jean-Marie Vincent, avec Françoise Brion, Vania Vilers : la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail 216, 14e (326-38-98).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV, film italien de Roberto Rossellini ; v.o. : Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LES SEPT VAMPIRES D'OR, film anglais de Roy Ward, avec Peter Cushing ; v.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71)
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF ?, film français (festival de dessins animés de Raoul Servais, avec en avant-programme « les Aventures de Bernadette Soubirous ») : Arlequin, 6e (548-62-25)
BRUCE LEE, film chinois, avec B. Lee ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

REGIONAL DEALERS

An established international organization is looking for regional dealers to expand its sales operation in Holland. We are leaders in our field and extremely successful.

Leadership, ability to recruit and motivate men a record of sales management accomplishments are possessed by the people we wish to speak with.

Our Regional dealers are backed up with large sales promotion material, movie projectors and the sales tools to do the job.

We are not a fund — but a fund background or success with selling of intangibles real estate, insurance or investment will be helpful. Yet, some of our key dealers have gone from selling tangibles into our business with amazing success.

Successful applicants, in addition to attractive commissions, will receive an insider's stock option that can produce and additional « windfall » of profits.

All applications will be acknowledged and treated in strictest of confidence. Give full details of your background and accomplishments.

Interviews will be held in February in major dutch cities.

Write to : F.P.C.A./Int. Division
6, rue de Rive, CH 1204 Genève (Switzerland).



emplois régionaux

QUAKER FRANCE
appartient au Groupe UNIPOL
et à QUAKER OATS CO, CHICAGO

La société commercialise en France des produits alimentaires pour chiens et chats sous la marque Fido, et des céréales pour petit déjeuner sous la marque Quaker.

C'est une société en pleine expansion.

Elle recherche

2 CHEFS DE PRODUITS

Nous demandons :

1. Au moins 2 ans d'expérience de « product management » de produits de grande consommation au sein d'une importante société.
2. Diplôme d'une grande école de commerce.
3. Anglais parlé et écrit couramment.

Si vous remplissez les critères ci-dessus, nous vous offrons un poste très intéressant et ayant de l'avenir.

Notre société est située à MARSEILLE.

Si vous voulez des informations supplémentaires, téléphonez ou adressez votre C.V. directement à :

M. J. Damgaard, Directeur du Marketing, Quaker France, 100 avenue des Aygalades, 13014 Marseille. Tél. 98-90-13.

FILIALE FRANÇAISE
GROUPE PÉTROLIER INTERNATIONAL

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
Diplôme ENSC ou équivalent

3 ans minimum EXPÉRIENCE
INDUSTRIE PAPETIÈRE ou CELLULOSE

pour poste TECHNICO-COMMERCIAL avec larges initiatives.

6 mois de formation complémentaire assurés à Paris, avant résidence IMPORTANTE VILLE DE PROVINCE.

Bonne connaissance de l'anglais.

Env. C.V. et photo sous nº 92.845, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Un des leaders mondiaux de distribution de matériels et équipements d'élevage recherche pour sa Direction France (100 km ouest Paris)

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Responsable du Personnel et de la valeur des dépôts France, et interlocuteur permanent de la Direction Financière du groupe, le candidat (30 ans minimum) devra cumuler diplomatie et fermeté, bien connaître la comptabilité anglo-saxonne, parler parfaitement l'anglais.

Une expérience de 3 ans, notamment comme AUDIT INTERNE dans une société multinationale, serait particulièrement appréciée.

Adresser sous nº B.D. 22, C.V. complet avec réf., prétentions et photo au C.E.I.P. Conseil d'Entreprises le Cruguellic, 56270 PLOEMEUR. Les candidats à priori retenus recevront une réponse avant le 3 mars.

Etabl. public, Massif Central, offre poste respons. à Cadre H., minim. 35 ans, bonne cult. gén., expér. problèmes éducation et formation continue. Adr. C.V. et photo nº 7.887 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

FABRIQUE TISSUS ENDUITS
région Nord
recherche
ACHETEUR EXPERIMENTE
Ecr. nº 7.948 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
recherche
pour son Siège à Genève un

Administrateur de l'information

Responsable de la conception, production, distribution et promotion des communiqués de presse, articles de fond et autres matériels d'information, y compris le magazine de l'O.M.S., « Santé du Monde ».

Il aura également pour tâche de stimuler l'intérêt des journalistes et auteurs éventuels pour les activités de l'O.M.S. et d'encourager la publication à l'extérieur d'articles consacrés à l'Organisation.

Sont exigés : au moins sept ans d'expérience dans le journalisme ou une branche apparentée ; excellente connaissance de l'anglais et bonne connaissance du français ou vice versa.

Rémunération annuelle allant de US $ 21 324 à US $ 25 704 (impôts déduits), plus certaines allocations (actuellement de 9 800 dollars pour commencer). Assurance maladie et pension de retraite.

Les candidats possédant les qualifications requises sont invités à adresser, dès que possible, un curriculum vitae détaillé à :

Organisation Mondiale de la Santé
Personnel
1211 Genève 27
Suisse

en rappelant la référence VN 74/61M.

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature pourrait être retenue.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
spécialisé en Cardiologie - Angéiologie Neurologie - Néphrologie,
cherche
dans le cadre du développement de ses activités

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
Age minimum 25 ans.

Les postes proposés comportent l'obligation de résider dans le secteur.
Il s'agit de secteurs situés dans les régions suivantes :

- LOIRET, CHER, NIEVRE
- DOUBS, JURA, HAUTE-SAONE
- REGION PARISIENNE

Outre l'exigence du baccalauréat complet, la sélection s'orientera, de préférence, vers des candidats ayant :
— connaissances d'anatomie, physiologie ou autres sciences fondamentales du premier cycle des études médicales ou pharmaceutiques ou biologiques ou autres ;
— culture générale ;
— présentation et élocution agréables ;
— art de convaincre ;
— dynamisme et puissance de travail ;

La situation offerte comporte :
1) Salaire établi suivant programme de travail accompli ;
2) Frais de déplacement (voiture personnelle) ;
3) Prime annuelle d'objectif, pour une campagne complète ;
4) Avantages sociaux - retraite complémentaire - régime de prévoyance, etc.
Sélection des candidats avant le stage (rémunéré) qui sera compris dans la période d'essai légale.

Adr. C.V. et photo à nº 720.387, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE SPÉCIALISÉE
recherche

COLLABORATEUR
ayant expérience :

ENGINEERING FINANCEMENT
FILIALES ÉTRANGÈRES

et problèmes liés au développement des entreprises dans les pays industriels ou en voie de l'être.

QUALITES EXIGEES :
- esprit curieux et créatif ;
- goût de l'action ;
- connaissance de 2 langues étrangères ;
- formation supérieure.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo (réc.) et traitem. actuel, nº 33.611, Publ. ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE SUISSE D'INGENIEURS-CONSEILS

recherche pour la Direction des travaux d'un important chantier de barrages en terre en Algérie

UN CHEF D'AMÉNAGEMENT
UN CHEF DE LOT BÉTON

entrée immédiate ou à convenir.

Ces postes requièrent une bonne expérience de la conduite des chantiers et une parfaite aptitude au travail en équipe.

Ecrire prétentions avec C.V. manuscrit et photo BONNARD & GARDEL, Ingénieurs-Conseils, 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15, et prendre contact 8 jours après par téléphone à 538-14-07.

EXPERTS FISCAUX
EXPÉRIMENTÉS

sont recherchés par Important CABINET de CONSEILS JURIDIQUES d'implantation nationale pour

TOUTES RÉGIONS SAUF MIDI ET EST

Formation universitaire et expérience professionnelle approfondie indispensables.
— Sens des contacts humains.
— Goût du travail en équipe.
— SITUATION LUCRATIVE ET D'AVENIR.

Ecrire avec C.V. à Nº 93.420,
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES

AYANT ACQUIS UNE BONNE EXPERIENCE EN :
— ELECTRICITE.
— CONTROLE-COMMANDE.
— DANS DES REALISATIONS DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS.
— CENTRALES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE, etc.

SECTEUR NUCLEAIRE SOUHAITE MAIS NON INDISPENSABLE

Poste à pourvoir :
INGENIEUR DANS EQUIPE DE COORDINATION TECHNIQUE D'UN PROJET DE CENTRALE NUCLEAIRE
BONNES CONNAISSANCES DE L'ANGLAIS INDISPENSABLES

Adresser C.V. et prétent. sous référ. J. B. 12, à Nº 78.390, PUBLIALE, B.P 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra

---

GRANDE ENTREPRISE
DE DISTRIBUTION PARIS
recherche

controleur de gestion

2 à 3 ans d'expérience, diplôme école de commerce. Bonne formation comptable.

Mise en place et suivi d'un système de contrôle budgétaire, organisation interne,

Travail dans une équipe jeune, nombreuses possibilités dans un groupe en expansion.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf 2425 GAUTRON PUBL. 29 Rue Rodier Paris 9e q.t.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche
POUR ETUDES DE DIMENSIONNEMENT ANALYSES THERMIQUES ET STRUCTURES

INGÉNIEURS

DEBUTANTS ET EXPERIMENTES
GRANDES ÉCOLES
(SUP AERO, ARTS ET METIERS, E. N. S. M. A. ...)

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. et Prétent. sous référ. P.B. 13, à Nº 78.395, PUBLIALE, B.P 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

LE CHEF DES FABRICATIONS MÉCANIQUES D'UN CENTRE IMPORTANT d'une grande entreprise implantée en région parisienne recherche pour le seconder :

UN INGÉNIEUR diplômé
de nationalité française.

Une expérience de 10 années est souhaitée en usinage de précision, ensembles complexes, moyennes séries.

La rémunération sera fixée en fonction des capacités du candidat retenu. Il s'y ajoute d'importants avantages sociaux.

DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à nº 93.062, CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS
JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour
RÉGION PARISIENNE ET TOUTES RÉGIONS

JURISTE (S)

Formation universitaire droit privé.
Expérience professionnelle indispensable.
(Expérience notariale appréciée.)

Sens des contacts humains - Goût du travail en équipe - Situation lucrative et d'avenir.

Ecrire avec C.V. sous le numéro 93.418, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

STÉ D'APPLICATIONS MÉCANOGRAPHIQUES
recherche
pour son Département Photocomposition

A.T. ÉLECTRONICIEN DE MAINTENANCE

Niveau B.T.S., possédant bonne expérience des circuits logiques.

Prévoir stage 6 semaines en Angleterre et déplacements en France après le stage.

Permis de conduire. Anglais indispensable.

Le poste offre des perspectives intéressantes au Candidat répondant à la qualification désirée.

Adr. curric. vitae, photo et lettre manuscrite à : MARIE-FRANCE BOUFFIER S.A.M. - B.P. 45 93103 MONTREUIL. — Tél. : 287-45-90.

Sté Entrepr. et Constr. Electric. rech. **INGENIEUR** et **DESSINATEURS** D'ETUDES confirmés pr sa section Etudes Mécaniq. Tél. ts les jrs 657-11-02, P. 205.

Editions presse public. rech. H. ou F., 30 a. min., résid. Paris ou province. Très forte personnalité pour relat. publ. av. maires, conseil. généraux, députés, sénateurs. Frais fixes impôts + commiss. + intéress. expér. branche souh. 781-92-29.

PROFESSEURS, résistance matériaux, B.A., trav. routiers, eau-assainis., urbanisme, bâtiment architecture. A temps partiel. Ecr. M. Confida, 1, rue Thénard, Paris-5e. (033-53-71).

Notre Service
EXPORTATION, NANTERRE
(près R.E.R., Préfecture),
recherche
COLLABORATEUR
Pour la gestion administrative d'un secteur
(suivi des commandes, relations avec clientèle usine).
Nous souhaitons qu'il ait une expérience administrative, exportation, et de bonnes connaissances d'ANGLAIS.
Horaire flexible.
Restaurant d'entreprise.
Ecr. C.V. et prét. A.O.P., 102, rue Danton, LEVALLOIS.

Impte Sté Paris (7e) rech. pour service juridique employé (H. ou F.) très qual., ayant expérience problèmes fonciers, position agent de maîtrise. Adr. C.V. manuscrit nº 065164 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CONTROLEUR FINANCIER
Sté am. recherche pour sa filiale française (C.A.H.T., 25 millions, 250 employés) dans l'industrie mécanique de précision, un contrôleur financier ayant au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire. Cette situation comporte la responsabilité de la préparation des comptes mensuels et l'établissement des budgets et prévisions de trésorerie selon la politique du groupe. Il aura la capacité de poursuivre le développement d'un système de prix de revient. Niveau minimum DECS, anglais courant indispensable. Siège actuellement région parisienne pourrait être transféré région Champenoise dans 2 ans environ.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Nº 7.923 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICO-COMMERCIAL
Matériels médicaux, connaissances électronique. URGENT - Tél. 522-24-71.

SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL BATIMENT
Travaux routiers, travaux maritimes...
Actuellemnt présente dans dix-huit pays recherche
CADRES COMPTABLES
DEBUTANTS
ou 2 à 3 ans d'expérience (E.S.C. - D.E.C.S. ou équivalent)
Futurs responsables comptable et administratif de chantiers ou d'Agences FRANCE et OUTRE-MER après une période de formation
Libre immédiatement ou dans 6 mois (Service militaire)
Ecrivez-nous :
S.F.E.D.T.P.
Direction du Personnel
23, rue La Boétie - Paris (8e)
ANGLAIS SOUHAITE

Société de distribution Paris 17e recherche
CHEF D'EXPLOITATION
de haut niveau
Hor. : 14 h/23 h durant 3 jours ; 6 h/15 h durant 2 jours. Tél. de suite : 292-15-69. Nécessaire être libre immédiat.

Service Régional de l'Equipement de la Région parisienne recherche
CADRE SUPERIEUR DOCUMENTALISTE
Diplômes exigés : une licence complète minimum.
Qualités requises :
Bonnes connaissances d'anglais. Pratique sérieuse dans la documentation. S'adresser à M. Cordelet ou Mlle Chalavet Bureau du Personnel Bâtiment B, 4e étage, 21, rue Miollis, Paris 15e Tél. 567-50-00 (poste 519)

COLLABORATRICE (TEUR) début. ayant conn. transp. Lieu de trav. Rungis. Tél. 686-35-11.

emplois féminins

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
PROCHE BANLIEUE SAINT-LAZARE
recherche

SECRÉTAIRES EXPÉRIMENTÉES

Anglais souhaité. Promotion suivant capacités. Envoyer C.V. et prétentions à D.B.M., service S.E. 27, rue Violet, 75015 PARIS, qui transmettra.

Sténo-dactylo, début. lieu de trav. Rungis. Tél. 686-35-11.

Ag. publ. Neuilly, Mº Sablons, rech. comptable 2e échelon femme, min. 35 a. Exp. 5 ans compt. génér. Ecr. + photo + C.V. ss nº 720.505, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Rech. 2 surveil. titul. C.A.F.I.S. Horaire 19 h. à 7 h., 7 nuits de travail sur 2 sem. Sal. début 3.225,53 + prime nuit 261,73. Bonif. ancien. pos. Prime assid. pouv. atteindre val. 13e mois. 5 sem. congé. Candid. à Surveil. générale. I.G.R., 16 bis, av. Paul-Vaillant-Couturier, VILLEJUIF-94.

représent. offre

Rech. AGTS CCIAUX pr diffus. Litho. Gain 8 à 15.000 F si cap. même début. Tél. : 202-49-21.

IMPTS CONSTRUCTEURS machines-outils
G. DUFOUR (Fraiseuses) MONTREUIL (93)
INNOVATIONS MECANIQUES (Tours) MORET (77)
recherchent :
1 REPRESENTANT V.R.P. MULTICARTES
pour départements : 36, 37, 41, 49, 72, 79 et 86.
Ecrire C.V. à G. DUFOUR, 143, bd Chanzy, 93107 Montreuil ou téléphoner au : 858-53-38.

proposit. com. capitaux

LICHTENSTEIN
Consultations financières et fiscales. Discrétion assurée. H.P. Gassner, lic. oec. H.S.G., société fiduciaire. Boîte postale 40. FL-9495 TRIESEN (Lichtenstein).

MODE ENFANTINE
2 agents cherchent pour la Suisse représentations de 0 à 16 ans. Références à disposition. Ecrire s/chiff. 22 115519 à PUBLICITAS, CH 1002, LAUSANNE/Suisse.

BUREAU TECHNIQUE implanté en Suisse, ingénieur en construction bâtiment, génie civil, prendrait REPRESENTATION sérieuse, concernant son activité. Faire offres sous chiffre 42-138006, à Publicitas, CH-1401 Yverdon (Suisse).

VENTE CHAUFFAGE ELECTRIQUE
Fabricant suisse pr chauffage à l'électricité (accumulat. centr., pompe thermiq.) cherche partenaire en France qui pourrait s'occup. non seulem. de la vte. mais aussi du montage et serv., évent. d'une fabricat. partielle. Chiffre 2716 ZR, Orell Fussli Werbe AG, CH-8022 Zurich.

traductions

Demande

Couple franco-améric., ch. trad. angl.-franc. fr.-ang. 246-66-87.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28.

Occasion unique à vendre original couleur signé PEYNET, peinture sur plâtre 10 à 12 m². Visible 2 bis, rue Caumartin (9e). 073-20-35.

autos-vente

Vend SKODA S 110 L, 1972, 24.000 km. Première main. 4.800 F. Tél. : 680-48-68.

Vend 204 grand luxe 1968 Bon état. 3.000 F. Ecr. Nº 6.669 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

animaux

Nous nous excusons auprès de Mme DI PAOLA pour cette mauvaise plaisanterie, faite à son insu par un tiers, et lui souhaitons de garder son chien auquel elle tient tant.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

demandes d'emploi

DIRECTEUR EXPORT

INGENIEUR DIPLOME - 42 ans - Nat. française.
Parf. trilingue ANGLAIS - ALLEMAND - FRANÇAIS.
Bonnes connaissances RUSSE, FLAMAND.
Très bonnes introductions Moyen-Orient.
Relations très haut niveau IRAN (I.D.R.O.).
Expérience : Engineering, Centrales Thermiques, Biens d'Equipement et Manutention.
Recherche poste équivalent avec 50 % déplacement.
Actuellement en fonction. Ecrire : T. BERNHARD, 28 bis, av. des Fleurs, 94170 Le Perreux. 324-28-95.

Jeune homme, 22 ans, dégagé O.M., titulaire du Bacc. B, ayant des connaissances en comptabilité, cherche emploi. Tél. : 355-42-85, ou écrire : M. HANNOUNA, 25, rue Forge-Royale, 75011 PARIS.

French ELECTRONICS ENGINEER
35 yrs
Ten yrs with multinational company as Marketing Manager in U.S.A. and Latin America. Fluent in ENGLISH, FRENCH, PORTUGUESE, SPANISH. Wishes equivalent position with base in Europe. Available MAY 1975. Write to : J.P. HUCHER 1, Le Village ISNEAUVILLE (76230), who will forward.

J.F. Dipl. CPSS, lic. anglais, 26 ans, célib., bonne présentat., actuell. SECR. DIRECT. (POS. CADRE), RECH. SITUATION comportant responsabilités. Ecr. no T 65.135 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Monsieur, 44 ans, cadre
SPECIALISTE
GESTION STOCKS
approvisionnement-distribut. (dans complexe informatique) ch. situation stable, poste responsabilité, France ou outre-mer. Ecrire : DEVILLIERS Couloutre 58220 DONZY.

J.H., 25 ans, dég. O.M., licence en droit + D.E.S., Sc. Po., ch. poste administratif import. Sté. Libre immédiat. 307-64-75.

Doct. en philos., Autrichienne, 28 a., traductrice dipl. franç., b. connaiss. angl., bac comm., ch. sit. int. Ecr. Mlle Gehring, 14 Mittergasse, 6040 Innsbruck, NEU-ARZL.

H., pupitreur, 9 a. exp. Burroughs 4700 + NCR 315. Téléph. 726-66-14, M. TOUPOTTE.

CADRE SUPERIEUR 54 ans, formation ingénieur mécanicien, longue pratique bureau étude compt., gest., informat. Depuis 10 ans directeur S.A. construct. gest. H.L.M., allemand courant, cherche situation en rapport. Téléph. 672-68-50.

J. F., excell. présent., 9 a. exp. excell. réf. angl., ch. sit. stable Assist. de direct. av. resp., init. Libre de ste. Ecr. : J. Gordillo, 70, r. de la Faisanderie, Paris-16e

Cadre comptable, 37 ans, excel. réf. sté anglo-sax., ch. situation stable banlieue Nord. Libre de suite. Ecr. No 7.942 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., licenc. philosophie, ch. empl. édit., presse, préceptorat, document. ou rédact. Rossillon, 14, bd Arago-13e. 535-02-32.

DIRECTEUR DE RELATIONS PUBLIQUES. 32 ans, trilingue, form. sup. jur. pol. écon. publicit. Excellents contacts. Disponible immédiatement. TEL. : 637-07-16.

D.U.T. Gestion du personnel, 24 a., dég. O.M., ch. empl. ds Serv. du Personnel. Ecr. à 94.463 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

ETUDIANTE EN LANGUES
anglais-italien, 22 ans. Meilleures références, recherche famille française pour travail au pair ou formules similaires. Ecr. à 6.676, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., Espagnol, 20 a., dég. OM, ch. emp. receveur offset, mach. 4 coul. (imprimerie). Lib. imm. Ecr. à M. Blanco, 2, r. A.-Perret - 95140 Garges-lès-Gonesse.

J. H., ss dipl., mais sér., dyn., ch. emploi coursier ou garç. bur. ou dans laborat. photo. Ecrire D. GUERARD, 6, place du Petit-Bois, 94000 CRETEIL, ou tél. : 207-38-03.

DIRECTEUR COMMERCIAL

très grosse S.A. meubles C.A. 100 millions N.F. Conn. allem., anglais, italien et export. Très bon négociateur et vendeur plus haut niveau : centrales - G.M. G.D. surfaces sol. référ. cherche conven. personn. Direction régionale Sud-Est et Suisse ou gestion grand magasin même région.

Ecrire : Province Publicité, HAVAS No 1348 THONON-74.

COLLABORATRICE

très haut niveau
J.F., 27 ans, ingénieur licenciée ès sciences, I. A. E. Grenoble, 3 ans expér. projets études marchés, collaborerait de façon intelligente et efficace avec directeur Société, anglais, allemand.

Ecr. Havas Grenoble, no 15.445.

Cadre gestion, nomb. années de pratique, étudierait toutes propositions. Paris, région parisienne. Ecr. No 2.488 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., niv. ét. supér. infirm. D.E., angl., all. lu et parlé, ch. emploi hor. jour, week-end, lib. Ecr. No 93.948, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J F., 27 a., licenc. Droit privé, B.S.E.C., dact., 1 an expér., rech. poste dans contentieux, avocat., cons. jurid., notaire. Ecr. No 19.628 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 PARIS.

ACHETEUR POLYVALENT CADRE, 38 a., lib. sté., réf. 10 a., achats mat. prem. tech. et non. fourn., matér. et équip. indust. divers et burx., emballages matér. de transp. et manut., sous-traitance, services, etc., gestion stocks, ch. poste simil. rég. 92 - 75. Ecr. No 19.451 P.A. SVP. 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Doct. en chir. dent., dipl. parodontologie, trent., ch. p. mi-tps cab. ent. ou mut. Paris, banl. Ecr. No 7.931 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris

CITE UNIVERSITAIRE. Imm. briques. 3 p., cft, 57 m². Prix : 148.000 F. MICOT, 344-43-87.

R. St-Antoine-4e. Pptaire vend petit 2 p. rénové, poutres, kitch. s. bains, 5e étg. ss ascens. 114.000 F. T. matin - 766-24-83.

FELIX-FAURE. Imm. stdg, 6e ét., asc., sup. 4 p., parf. état, balcon, bains, wc, ch. c., cuis., situation except. 340.000, avec 70.000 cpt. ACO, BLO. 98-81.

Près gare MONTPARNASSE ds bel imm. P. de T., 2 p., c., wc, dche, parfait pour placem. Vis. samedi 14 h. 30-17 h. 30, 153, RUE DE RENNES.

PASSY
Constructeur vend splendides appartements 3-4 Pièces. 266-18-65.

9e - SAINT-GEORGES. Propr. vd 2-3 p., dans imm. ravalé. Excel. pr rapport 155.000 F. 878-38-60 - 874-92-05.

PARIS-9e
Beau studio, rez-de-chaussée, constr. 22 ans, bel imm. gd séjour, cuisine indiv., s. de bs dégag. sur cour avec arbres. Calme, soleil. Parfait état. Prix : 90.000 F. Poss. crédit. Téléphone : 587-24-66.

ROME PL. SOLEIL Tr. bx 3 PCES
55 m2. Cuis. amén. - 22, RUE BOURSAULT, samedi 13/17 h.

AV. BOSQUET PRES SOL. 39-10
2 P. 37 m2 s/rue, conft, bains. Tél. Soleil. Calme. Excellent placement. Sam. 14 h. 30-16 h. 30, 20-22, rue Valadon, PARIS (7e).

PEREIRE, 5e ascens. Ent. Sup. 5 pces, bns, cft. Cuis. + chbre serv. 631.000 F, avec 126.000 F.
GUELFI 70, bd Sébastopol, Paris. TUR. 54-55

GOBELINS - CROULEBARBE Pr. sq. RENE-LE GALL
2e ét. Calme. Appt 3 p., tt cft, cuis., salle de bains, parking. PROGIMO — 033-45-19

BASTILLE
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
Ent. s/cour, idia. - 343-46-69. Vis. s/pl. 45, r. de Charenton.

19e BORD PROJET BAC DE PLAISANCE
IMPORTANTE RENOVATION dans 2 IMMEUBLES
25 STUDIOS gd confort
Cuis. équip., bns, w.-c., moq. chauff. ind.
Rentabilité maximum assurée
GIRPA PROPRIETAIRE
325-56-78 + 25-25

78, RUE DE SEVRES
6e étage. Ascenseur voté et payé
3 P. Living + chambre. Entr., cuis., bains, w.-c., chauff. immeuble. - Prix : 295.000 F. Vis. samedi, lundi, 14 à 18 h. 30.

VIe Ds imm. gd stdg, 5e ét. Living + 2 chbres **90 m2** 2 bs. Gd balcon loggia. Box. S. pl. samedi 14-18 h., 15, r. Abbé-Grégoire. 260-85-02.

MUETTE. Imm. réc. Propr. vd liv. dble, 3 ch., cuis., bains, 2 wc, 2 ent., refl nf, poss. prof. libér. 23, av. Mozart, 10 à 19 h.

Mo Voltaire Imm. 1935. 34, r. Folie-Régnault
2 P. cft, asc., chauff. cent. Sur pl. VEND.-SAM. 15 à 18 h.

SQUARE TRINITE
Bon imm., studio étage élevé, 40.000 F. Téléph. : 754-85-66.

Région parisienne

ISSY-LES-MOULINX. 2e Pte de Versailles. - Magnifique 5 p., tout confort, 118 m², standing, 350.000 F - BRE. 35-25.

St-CLOUD. Haut, près parc. 4 p., 87 m² + loggia, petite résid. P. de T. Très ensoleillé, en retrait sur jardins, calme, parking s/pl. 29, rue Gounod, sam., lundi, 9 à 17 heures. 602-50-90 - 052-00-32.

CROISSY A 10' R.E.R. Imm. stand. Urgt.
Vds appt entr., séjour-double, 1 chbre, cuis., tt cft, garage. Px 265.000 F. Agce CARLIER, à CHATOU. 966-11-90 (ORPI).

LEVALLOIS
PLEIN CENTRE
Propriét. vd ds tr. bel imm. 1935
TOUT CONFORT - ASC. DESC.
APPTS Liv. dble, chbre, cuis., sal. bains, wc, balcon
4e ETAGE 58 M2 175.000 F
6e ETAGE 54 M2 165.000 F
S/pl. sam. 15, dim. 16, lundi 17, 15 h-17 h : 20, rue Gabriel-Péri

POUR INVESTISSEURS
NANTERRE limite RUEIL
Except. Ds imm. neuf, petit stud., entr., s. d'eau, w.-c., placards. Prix 53.170 F. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à CHATOU - 976-30-02

PARC MAISONS-LAFFITTE
Tr. bel appt. gd stdg, 200 m² + TERR. + balc., ds imm. p. de t., gd sél., 4/5 chbres, 3 bs, 2 park. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE. TEL. 976-07-06.

appartem. achat

Part. à Part. Ch. studio tout confort, quartier SAINT-LAZARE ou environs. Ecr. à 6.674, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartements occupés

LEVALLOIS
PLEIN CENTRE
Propriét. vd ds tr. bel imm. 1935
TT CONFORT - ASC. DESC.
APPT 3 P., cuis., salle bains, w.-c., entrée, balcon. 2e étage, 58 m2, 125.000 F.
6 STUD. 25 m2 dt 3 baux 6 ans De 50.000 à 70.000 F.
S/place samedi 15, 16 h à 18 h : 20, RUE GABRIEL-PERI

BOULOGNE
PRES PL. PALISSY
OCCUPES Rez-de-chaussée s/jardinet
2 pièces, cuis., dépendances. Immeuble en location. JOUBERT ET ANDRE 5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris. Tél. : 924-96-17 P. 26

14e - OCCUPES
1er étage, Rez-de-Chaussée, 3 Pièces, dépendances, confort. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris. T. : 622-42-81, P. 26.

locations non meublées

Offre

Mo Pte-Versailles. P. de préf. à P., 5 p., 100 m², tt cft, tél., 1.350F + ch. 828-33-63, apr.-midi.

Demande

Cadre ch. à louer à part. excl. 3-4 p., quart. Péreire. Tél. à H. AMICO, 754-25-59.

Cherche 3 pièces, conft, Paris. Agences s'abst. 1.100 F maxim. Ecr. à no 6.667 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. 3-4 p., rég. St-Maur-des-Fossés. Téléphone 406-28-27, avant 10 heures ou après 20 h.

URGENT
COLLABORATEUR JOURNAL ch. stud. ou 2 P., cuis., S. de B., wc, téléphone, à Paris. Ecr. no 6.678, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

GAMBETTA
279, RUE DES PYRENEES
IMMEUBLE NEUF A LOUER 125 m2
330 F/H.T. le m2
RENSEIGNEMENTS : SPGP-MONTAIGNE. ELY. 63-63

LOCATION sans pas-de-porte BUREAUX. Tous quartiers. MAILLOT. 293-45-55, 522-19-10.

GDS BOULEVARDS
Building ccial, grand standing, loue bureaux meublés à partir de 10 m², hôtesses trilingues, secrétaires. Parking, télex, salle de conférences. TEL : 770-90-12.

immeubles

CRETEIL
A 400 m DU METRO
Immeuble neuf en finition comprenant : 88 STUDIOS de 33 M2 + 88 places parking, rez-de-chaussée. Location garantie, 700.000 F. Prix 7 millions de F. ENTREPRISE GANDOLFI, Téléphone : 883-94-69.

constructions neuves

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO au 5 PIECES.
PRIX FERMES.
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14-18 h., samedi et dimanche 10-18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

PARIS-11e
102, av. Philippe-Auguste dans petit imm. de stdg à vdre STUDIOS, 2 P., 3 P.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

Livraison immédiate. Prix fermes et définitifs.

Créteil. Les Jardins Joly. Du studio au 3 pièces.

Saint-Maur. 103, rue Ledru-Rollin. Du studio au 3 pièces.

Chennevières - Les Tilleuls. Du studio au 5 pièces.

Livry-Gargan. Résidence du Centre. Du studio au 4 pièces.

S.O.G.E.I. 331-65-61 +

PARIS XVe
RUE CASTAGNARY
Pet. imm., gd cft, 3/4 P., cave, park., livrais. 3e trimestre 1975. PROIMO. — ODE. 45-19.

VANVES (92)
A deux pas de Porte Brancion. A 500 mètres du futur métro. A 8 minutes de Montparnasse.

LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen.
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts. cuis., s. de b. équipée, chauffage électrique intégré individuel.
Vente directe par promoteur. 3 Pièces 74 m², studio 48 m². Livraison immédiate. Sur place : tous les jours, de 13 heures à 18 h. 30, sauf mardi. Téléphone : 736-33-21.

locaux commerciaux

EN PLEIN CŒUR DE MONTPELLIER
A LOUER
BUREAUX NEUFS
disponibles de 80 à 500 m2
Environnement exceptionnel : Mairie, Trésorerie Générale, équipement, télécommunications, INSEE, Groupe d'habitations, hôtel de grand standing, Palais des congrès.
Accès immédiats et régionaux remarquables.
Parking de 2.000 places.
Prix 210 F le m2 par an.
SOGRI : les Bureaux du Polygone (67) 92-28-23, B.P. 1076 - 34007 Montpellier Cedex.

fonds de commerce

Partic. désire vdre entreprise construction côte Aquitaine, prox. zone portuaire du Verdon avec maison de maître gd standing, maison secondaire très bon état, matériel complet pr dix ouvriers. Carnet de commandes important. 3 ha terrain en partie boisé. Prix : 2.200.000 F. Ecr. No 7.849 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

13e, maison 6 pces + atelier d'artiste avec jardin. 850.000 F. TEL. : 326-18-41.

4, RUE MASPERO. Résidentiel, hôtel particulier, excellent état. 9 pièces princ. Libre, garage, service.

propriétés

A VENDRE
Rég. ROYAN (Charente-Mar.) Belle demeure, petit château avec communs. Excellent état. Vaste parc boisé (2 hectares). Mr WILLIOT, notaire, 17120 COZES - Tél. 10.

Cherche à louer pour AOUT ou à l'année belle propriété envir. PARIS, REG. RAMBOUILLET, DOURDAN, ETAMPES. Living + 6 ch., 2 s. de bains. Ecrire sous référence GREL à EMPLOIS ET CARRIERS 30, rue Vernet, Paris-8e, qui tr.

PRES NOGENT-LE-ROI
1 h Paris, vallée de l'Yonne Agréable maison campagne ou résid. principale. Cuis. + 4 pces. Grenier aménag. Cave. 1.800 m2 terrain. Px 165.000 F, crédit 80 %
CHARON 2, av. Gl-Leclerc. RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

A 35 mn de PARIS, région CHANTILLY-SENLIS : belle maison 6-7 pces, 140 m² + terr. Ligne téléphonique réservée. Double garage. 308.000 F. Crédit moins de 10 %. Maison toute équipée, visitable le week-end sur rendez-vous. 742-68-15.

PERLE NAUTI BASQUE bd ADOUR, 8 km BAYONNE, ppté caract. hall. 9 p. pout. remarq. cft., ling., cuis., dép. al. 9.000 m² parc. sup. magnolias, peupl. RARE. 270.000. AVIS, 37, rue Mazagran-Biarritz ou 278-09-51.

Vallée Armance, fermette pierre RESTAUREE ent., gd. sél., cuis. 4 ch., gran., 500 m² terr. Prix. 140.000 av. 28.000. AVIS, 2, rue Gaulle, Sens. T. (16-86) 65-09-03.

Vallée Eure, propté camp. sur 2.000 m² jdin, vue dégag., sél. 48 m², pout. app., âtre, 3 ch., s. bns., w.c., ch. c., cuis., gar., dép. P. 260.000. AVIS, 23, r. Harteville Maintenon. T. (15-37) 23-02-29.

villégiatures

PLAGES de RHUYS - GOLFE DU MORBIHAN, DAMGAN. Chx impt. bel. locat. d'été. Listes s/dem. Cab. BENEAT-CHAUVEL 56 Sarzeau. T. 26-71-91, 56 Arzon T. 26-22-00, 56 Damgan. T. 53-10-94

MINORQUE, Baléares, chalet bord mer. Tout conft. Prix intéressant. 722-04-44.

terrains

TERR. à bâtir : placement 23.000 m². 65.000 F. THYRAULT. Crédit 80 %. 89-Saint-Fargeau. Tél. 183.

FRANCONVILLE, résident proxim. gare, part. vd de préf. à part., terrain à bâtir, 500 m² tte viabilité même tél. TEL. : 736-36-27.

pavillons

ELANCOURT PRES TRAPPES Commanderie des Templiers. 71, av. de la Baylie, pav. gd liv. + 3 ch., jd., gar. 200.000 + 33 000 C.F. S/pl. sam. 14 h 30-17 h 30.

SAINT-MANDE
3, AVENUE DE LA PELOUSE
Pav. 4 pces tt. cft. impecc., terrasse, jardin. Prix. 385.000 F. Visite samedi : 14 h. à 17 h.

COLOMBES, résid. gd pav. meul. Bon état, 6 P., bns., w.-c., ch. c. cuis., gar. URGT. 268.000 F av. 60.000 F ACL, 30, r. A.-France, Levallois. 757-15-85 et 04-18.

villas

PAU
Libre JUILL., VILLA 9 P. Pr., conft, conciergerie, terr. 900 m², pl. centre, calme, ss intermed. Ecr. HAVAS, PAU, D 123.044.

domaines

Vds maison style en pierres, 9 pces, tt cft, 3,5 ha terrain. Prix : 250.000 F. Ag. ALBOUYS, 46-CEZAC. Tél. 6.

EN SOLOGNE
région Salbris, 6 km. village : MAGNIFIQUE PROPR. 200 HA ENTIEREMENT CLOS (7 km. grillage, 2,80 m. haut), bois 130 ha, surpl. terr., 2 étgs, nombrx pts d'eau, sources, territ. cygénét. 1er ordre, faisans, gds animaux. Beaux bâtiments typiquement solognots. Aménag. recherché. Luxueux. 10 Pces, gd cft, piscine chauff., R.V. chasse. Maison garde. Ferme libre. Cession de parts sociales. CABINET « LA SOLOGNE », ROMORANTIN. TEL. : 76-82-92.

fermettes

YONNE - 160 km Paris
FERMETTE 4 P., s. eau, dép., gar., parfait état. 1.300 m2 terr. - 120.000 F Crédit 80 %. — THYRAULT 89 - Saint-Fargeau. — T. 183.

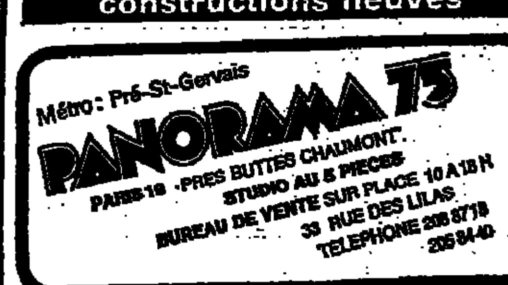
145 KM PARIS
Pressoir normand à Colomb. à restaur. 200 m² au sol, aménageable. Magnif. poutres terr. planté 4.000 m² avec pièce d'eau. Prix. 65.000 F av. 15.000 cpt. Entreprise BAGLAND, 27190 Conches (Eure). 16-32-34-21-14.

maisons de campagne

Part. vd rég. Crécy 77 mais. Briarde, cuis., bur., sél. 30 m², gde cheminée, poutres, 2 chbres + 2 aménag., cave, chauf. cent. 150.000 F. Tél. : 432-01-92.

exclusivités

constructions neuves





CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine Pour vivre A DEUX. Dans 46 m2 « H.O. », Nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU
De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
LE SAMEDI et MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

RUEIL-MALMAISON
3 PIECES + loggia
cuisines équipées, téléphone.
A partir de 196.000 F
Egalement 2, 4 et 5 pièces.
VENTES
LE VAL DES CLOSEAUX
280, av. Napoléon-Bonaparte, Rueil-Malmaison.
967-03-64 et SIVEGI 260-30-00.

CHATOU
R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m2, av. 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

appartem. vente

Paris

RANELAGH
LUX. APPT DUPLEX
220 m² + 2 TERRAS. Vue panor. Box, tél. Px élevé. 704-88-18.

BUTTE MONTMARTRE
Appartement duplex, caractère (atelier artiste), terrasse, calme environnement protégé, grand confort, aménagement soigné. 1er niv., entrée, c. éq., living, double cheminée ; 2e niveau : chbre fermée, s. de bs, wc, 380.000 F. 076-23-23, après 20 h.

VIIe - BD DES INVALIDES Splend. 6 Pces, 220 m², 555-43-59.

10e, sur boul. Bonne-Nouvelle, plein sud, dans immeuble P. de T., stdg, magnif. duplex 3 P., tr. gde cuis., S. B., tél., 350.000 F. Ce jr, 14-19 h., 2, r. Hauteville.

PLACE BRETEUIL
DS BEL IMM. PIERRE TAILLE 4e ETAGE. ASCENSEUR. TAPIS
TRES BEAU 5 P. tout confort
ENTIER. REFAIT NEUF + chbre serv. Profess. libérale.
PRIX : 650.000 F
Sam., lundi, 10-12 h - 14-18 h 30 : 5, rue Valentin-Haüy. BAL. 21-92

MARAIS - Studio, confort. Bon placemt. 89.000 F. 231-62-50

Métro MARX-DORMOY
Dans petit immeuble
14, rue de Torcy - PARIS 18e
STUDIOS (20 à 36 m2)
Très bonne exposition Sud-Ouest PRIX FERMES et DEFINITIFS Visite sur place tous les jours, sauf vendredi, de 14 à 18 h.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt. près NATION. Téléphone : 343-62-14.

immeubles

SENS, centre ville, imm. rapp., 3 logts, 2 Pces, cuis., wc, gren. amén. LIB. de LOCAT. Prix : 120.000 av. 24.000. Mme Pataut, Téléphone : (16-86) 65-09-03.

fonds de commerce

Night Club à céder, S.A. bien placé Paris-Ve, gros %. 734-18-60.

locaux commerciaux

Placement dans locaux commerciaux loués (bureau et boutique) Paris et banlieue, rapport 10 à 12 %. COFIG, 120, Chps-Elysées, Paris-8e. - Téléphone : 225-30-95.

maisons de campagne

Petite maison 160 km. de Paris, E.-Electricité, 28.000 F. 962-72-09.

locations meublées

Demande

Etudiante ch. chbre rive gche, calme, maxi. 350 F. - 627-90-76.

locations non meublées

Offre

16e - TROCADERO
45-47, rue Vineuse
Immeuble neuf, grand standing, studio, téléphone, 1.050 F + ch. 3 P., tél., terrasse (117 m²), 3.400 F, parkg incl. + ch. S.P.E.I. - ALM. 55-11.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE)
3 Pièces 76 m², loyer 851 F,
4 Pièces 90 m², loyer 984 F,
5 Pièces 105 m², loyer 1.143 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser au gérant de : 9 heures à 12 heures.
7, allée de Suède. — MASSY. Tél. : 920-48-91 ou 920-48-98.

(93) Bagnolet - Métro Galliéni SANS INTERMEDIAIRE
3 P., 66 m², loy. 744 à 776 F,
4 P., 77 m², loy. 818 à 903 F,
5 P., 96 m², loy. 956 à 1.063 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser Bureau de Gérance, « LES PARCS DE LA NOUE », 1 à 13, RUE DE LA NOUE, Bagnolet. Téléphone : 858-02-31.

NATION, beau stud., cuis., bns, chff. centr., 500 F. - 887-63-64.

13e, stud., cuis., bns, tél., chff., 500 F C. C., reprise justifiée. Libre 1er/3/75. Tél. : 588-28-48.

PUTEAUX, GARE. Imm. neuf, lam. habit. GD STDG, piscine, STUD., cuis. éq., Bs, Tél., cave, parking, 800 F. Tél. : 555-72-64.

ETOILE Dans magnifique immeuble 7 pièces, 3.300 F mensuel. SEG. 18-47

propriétés

PROVENCE (Vaucluse). Maison ancienne restaurée, dans petit village classé, belle vue, jardin, terrasses. Prix 250.000 F, facilités éventuelles. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. - Tél. : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

Particulier vend Périgord, vert, ferme 27 hectares, libre, très belle vue. Prix intéressant. Téléphone : 525-24-71.

terrains

Pr. FORET RAMBOUILLET, tr. b. terr. env. 70.000 m², très bx arbr., E.-Electr. 633-08-11, mat.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 1.100 m², façade 24 m. Prix : 200.000 F. Téléphone : 963-18-18.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE Terrain 1.000 m² entièrement viabilisé : eau, égout, EDF, PTT, permis de construire assuré : 170 m². Vue sur les ALPILLES. 100.000 F dont 25.000 comptant, solde 7 ans. EMILE GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. - Tél. : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

pavillons

PR. LYCEE ENGHIEN, SAINT-GRATIEN, sél. + 2 ch., cuisine, bs, pl.-pied + 1 ch. à l'étage, jard. 580 m², s.-sol tot. 989-31-74.

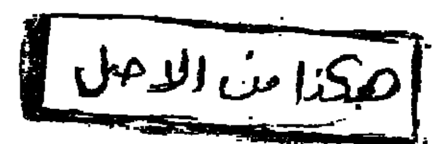
Chelles, Part. vend beau pavill., quart. calme, 6 P., cuis., bains, wc, chff. centr., gd s.-sol, poss. atel., gar. 2 voitures, sur terr. 390 m². - Téléphone : 957-21-29.

fermettes

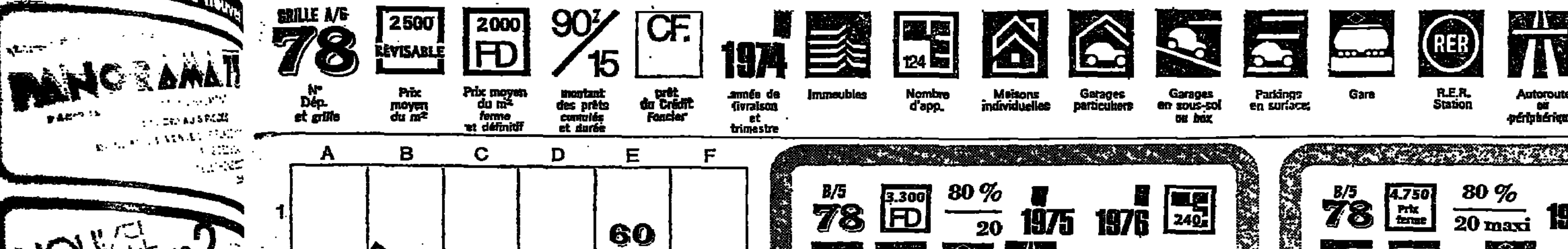
120 km. aut. Sud, orée forêt, affaire très rare, sur terrain
5 HA
seul tenant, avec 2 étangs, splend. fermette caractère en fer à cheval, colombage apparent, plein sud, situation unique, séjour rustique 40 m², salon, cuis., 3 chambres, bains, beau grenier, en retour anc. bergerie 250 m², autre retour grange, anc. étable, pavillon gardien, séjour, cuisine, chbre, bs, eau, électr., force, téléph. branchés. A saisir pour prix total exceptionnel 360.000 F. - Traite avec 72.000 F comptant. Crédit sur 15 ans. LES PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS. Tél. (15) 38-85-22-92, 24 h./24.

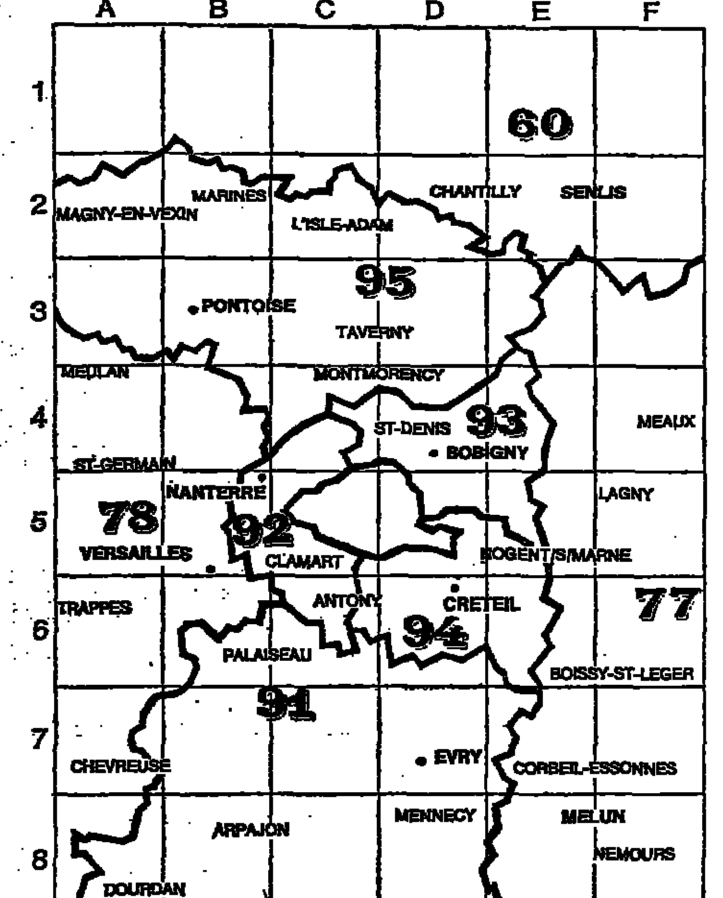
villégiatures

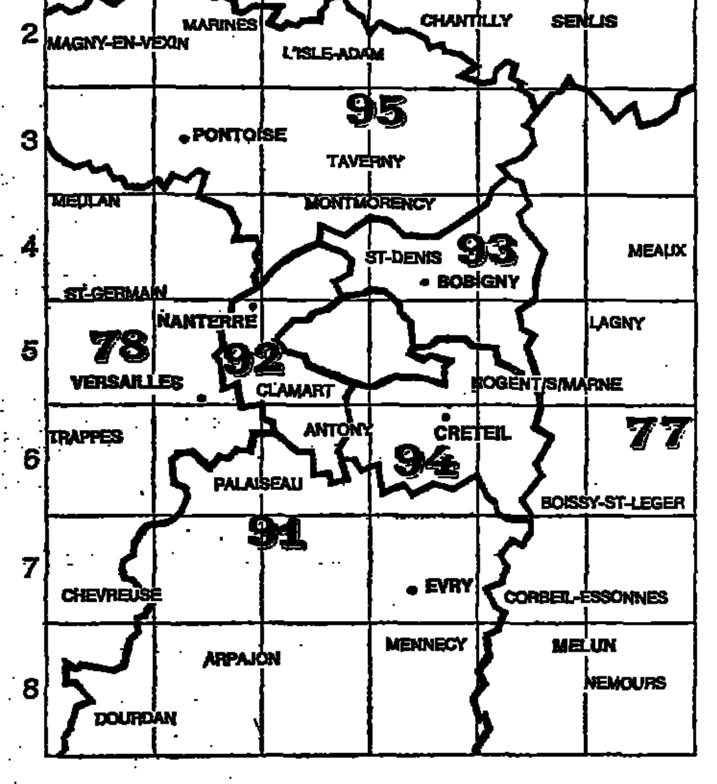
VACANCES ESPAGNE
Demandez prospectus couleurs et prix. Location villas et appartements IDEAL COSTA-BRAVA 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléphone : 744-65-97. C'est un service des Constructions E. RAMOS MARCA.

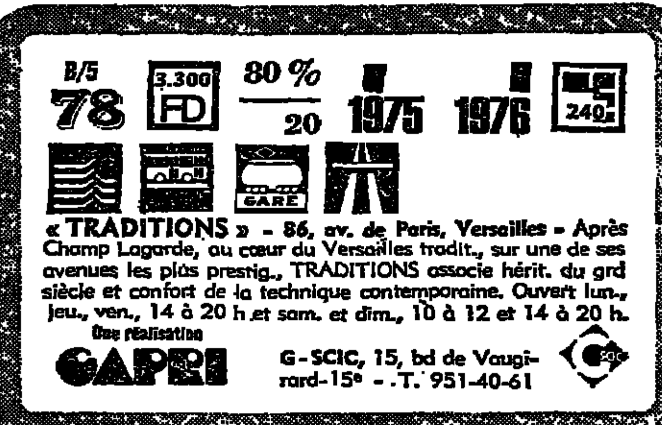


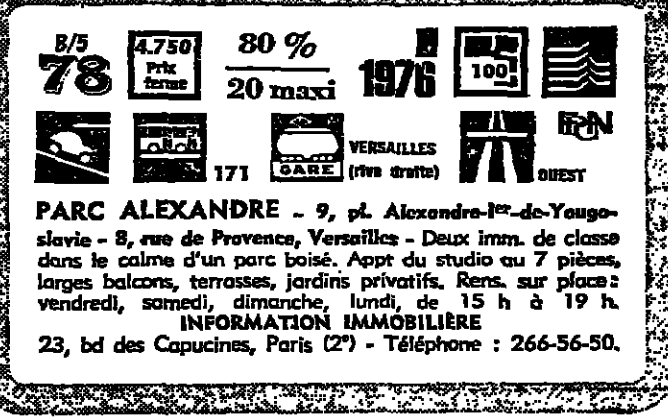
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

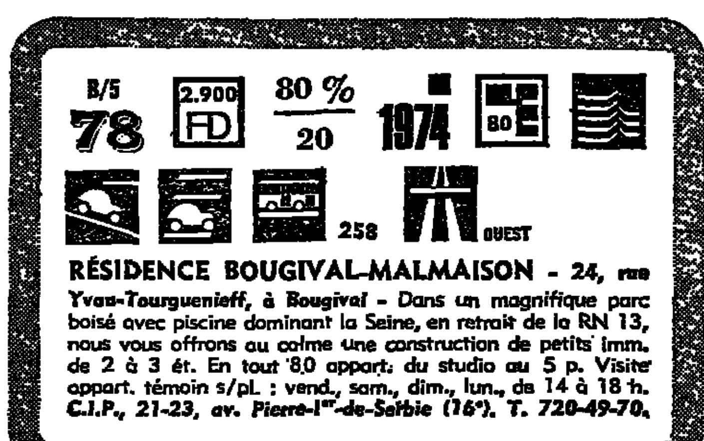


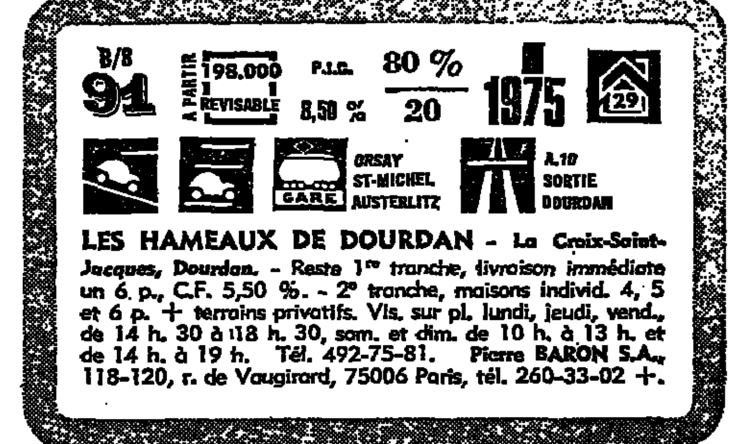




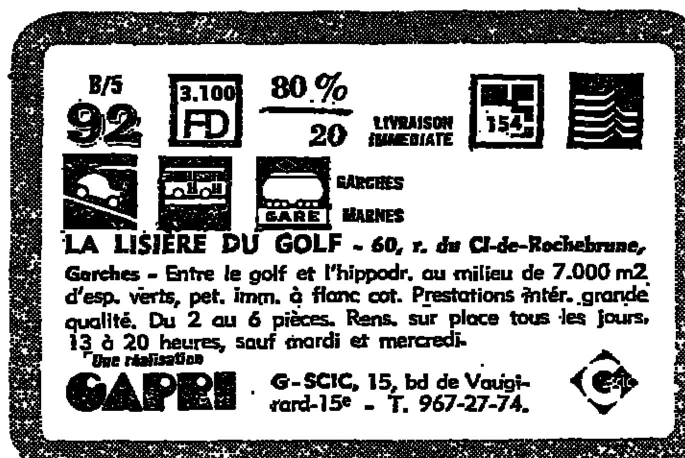


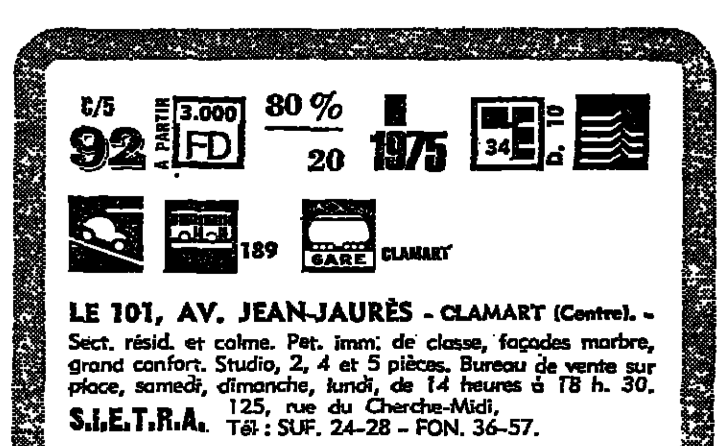




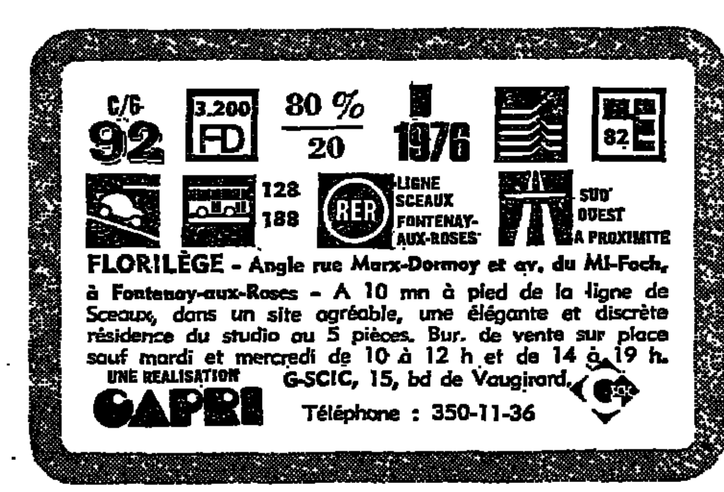


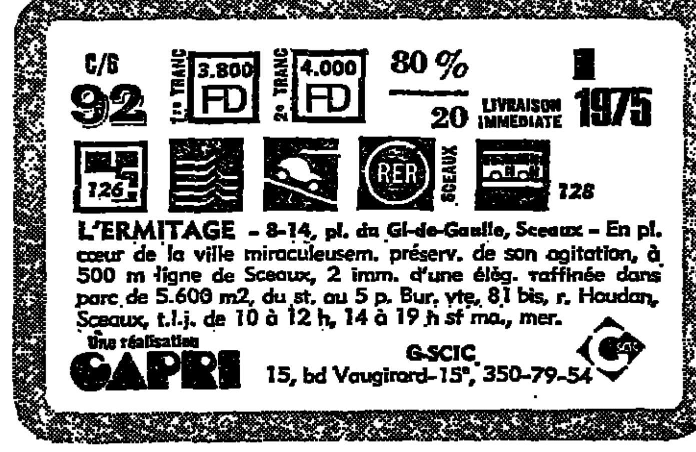


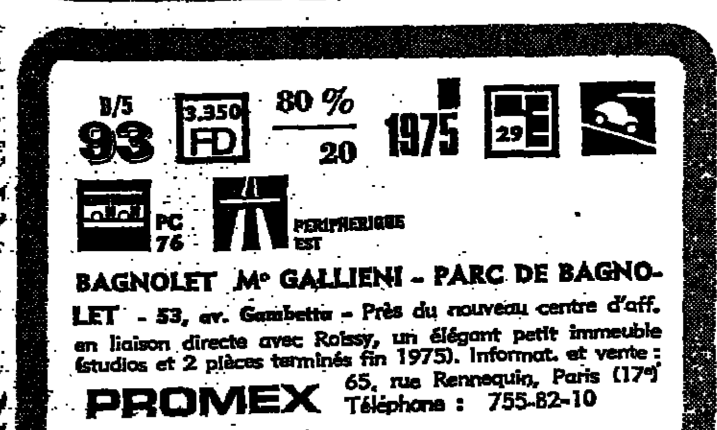


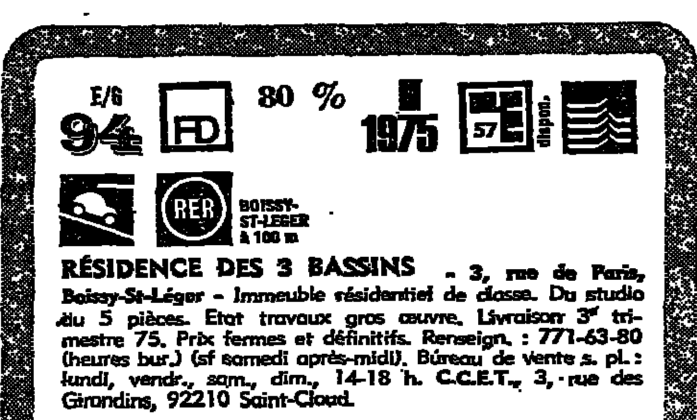


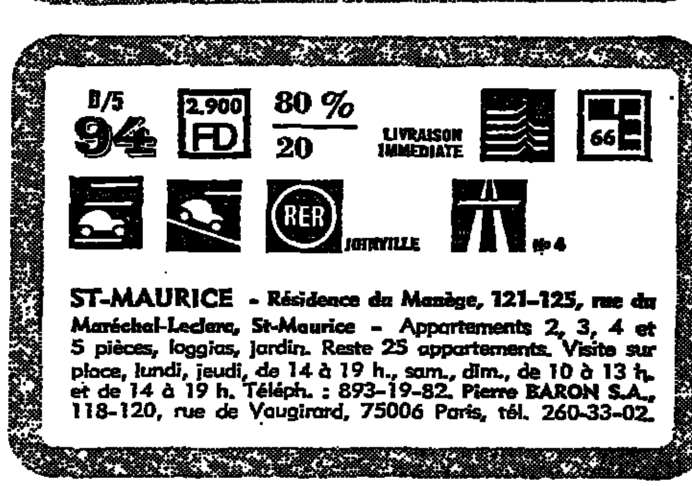


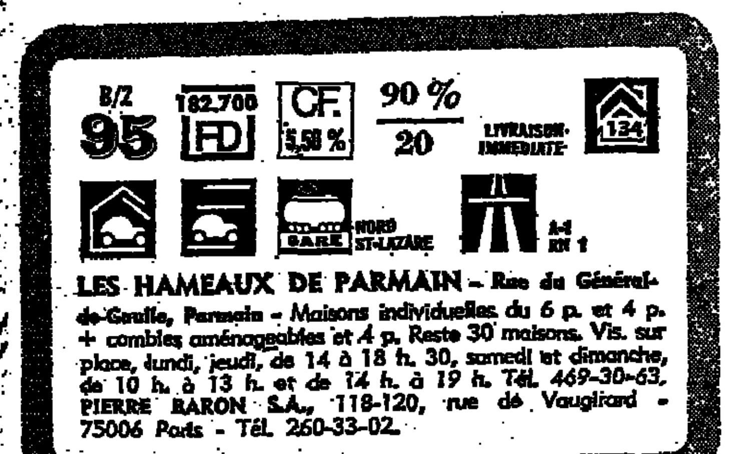








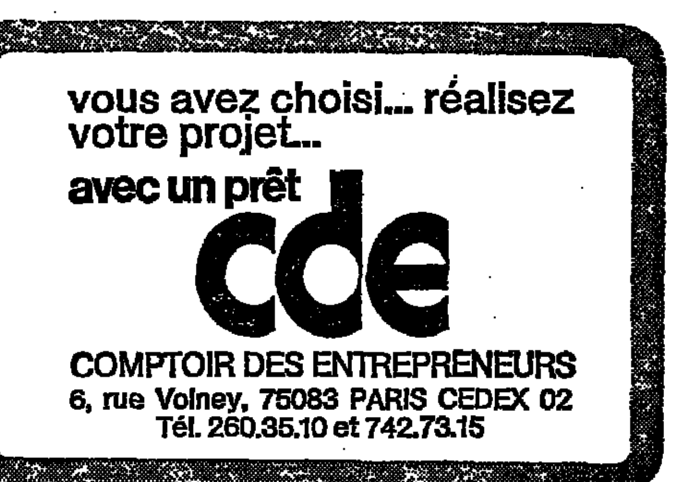




« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

EXPULSIONS ABUSIVES

Expulsions brutales, relogements précaires dans des foyers surpeuplés, pressions de toutes sortes : l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), le Comité-logement du XV• arrondissement de Paris et M. Claude Bourdet, ancien conseiller de Paris, ont défini en ces termes, le mercredi 12 février, la situation qui est faite aux travailleurs immigrés qui habitent le quartier.

L'ASTI et le Comité-logement du XV• estiment qu'il faudrait imposer la modernisation des hôtels meublés et assurer le relogement de leurs occupants pendant la durée des travaux. Ils suggèrent qu'un certain nombre de ces établissements soient réquisitionnés et que leur gestion soit confiée à la Ville de Paris.

● L'AMENAGEMENT DU QUARTIER MONTPARNASSE. — Des habitants de l'ensemble Maine-Montparnasse réunis dans l'Association des locataires protestent contre un projet de passerelle piétonne qui relierait au-dessus de la rue du Commandant-Mouchotte la terrasse Modigliani, seul espace libre où les enfants peuvent jouer, à l'hôtel Sheraton et aux immeubles qui l'entourent.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. MONOD SUR LES BORDS DU RHONE

LYON, capitale bis

Lyon. — « Capitale bis ». « Ville internationale »... Lyon change ses slogans et ses ambitions, comme si le seul titre de capitale régionale qui ne lui avait jamais tout à fait plu, ne pouvait désormais lui suffire. Elle entend faire savoir qu'elle a toujours les moyens de justifier ses appétits.

Pour être moins agitée et folklorique que celle du 11 septembre 1974, date du conseil des ministres venu sieger dans la cité, la journée du 14 février devrait avoir des effets plus durables.

Ceux qui l'ont organisée avec le concours de M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, sont gens réalistes et efficaces, que ce soit les membres de l'Association des anciens élèves de l'école supérieure de commerce de Lyon ou les animateurs de l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise.

Prétexte à cette manifestation : l'inauguration ce jour-là dans le nouveau quartier de la Part-Dieu, de l'auditorium Maurice Ravel et d'un immeuble de bureaux, le « Britannia ». Mais Lyon, en 1975, c'est aussi la ville où l'on construit la première ligne d'un métro qui a déjà beaucoup fait parler de lui, où se bâtit le complexe autoroutier du cours de Verdun, non moins célèbre par les controverses qu'il soulève, où s'achève l'aéroport international de Satolas, dont l'ouverture aura lieu le 20 avril prochain et où, plus à l'est encore, s'édifie la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

C'est tout cela qu'il s'agit maintenant de « vendre ». Pour cet exercice, les Lyonnais sont par nature assez mal doués, en dépit de leurs aptitudes historiques à la finance et au négoce. Mais voici que Paris s'en mêle, ce Paris dont on se méfie tant depuis que Lyon existe. M. Louis Pradel, le maire de la ville, n'a pas été peu flatté le jour où M. Jérôme Monod lui a dit : *« A Lyon, vous réalisez des choses formidables, mais vous ne savez pas les faire valoir. La DATAR va se charger de votre promotion dans le monde entier. »* M. Pradel s'est empressé de répondre : *« D'accord... à condition que ça ne coûte pas un sou. »*

L'atout majeur, c'est le nouveau quartier de la Part-Dieu, mis en chantier à partir de 1964. Son succès de « *centre de décision* » dépend des soutiens politiques et des facilités financiers qui lui viendront de l'extérieur. Il dépend aussi de la nature même de ce qui se réalise. Or certains disent déjà que l'on risque de trouver à la Part-Dieu du « *périmé neuf* » et qu'aujourd'hui les bureaux se vendent moins bien.

Lyon, qui avait réussi non sans mal à faire connaître ses agréments — la neige à une heure de route, la mer à deux heures, les champs à ses portes, — se présente, devant la multiplication des chantiers, comme le fief du béton iconoclaste.

De notre correspondant régional

Certains essaient, avec plus ou moins de conviction, de plaider pour ce béton en faisant valoir qu'on ne peut apprécier le cours de Verdun ou la Part-Dieu tant qu'ils sont encore en chantier. *« Juge-t-on un civet avant qu'il soit cuit ? »* dit M. Charles Delfante, directeur de l'atelier d'urbanisme. Et puis n'y a-t-il pas ailleurs, dans Lyon, des quartiers rénovés dans lesquels les habitants paraissent satisfaits de vivre ?

La communauté urbaine de Lyon, c'est un territoire de 50 000 hectares sur lequel vit une population d'un million deux cent mille habitants. Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme avait prévu, de 1968 à 1974, pour l'est de l'agglomération, une progression annuelle de 3 % : elle a été de 7 %. Au nord-ouest, on tablait sur 1,8 % chaque année, jusqu'en 1985 : on en est à plus de 6 %. Lyon et Villeurbanne décroissent moins vite que l'on avait escompté. Comment diminuer la densité de cette communauté pour y augmenter les espaces verts, les écoles, les terrains de sport ? Comment assurer sur place l'équilibre entre habitat et emploi ?

Lyon, enfin, ne devra pas oublier la région Rhône-Alpes dont elle reste la capitale. Une région qui se demande, souvent à bon droit, si cette « *capitale* » n'a pas déjà *trop* tendance à se comporter à son endroit comme Paris s'est si longtemps comporté à l'égard de la négligeable « province ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A PROPOS DE...

DEUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

LA PEUR DE L'ATOME

Deux accidents de la circulation, dans lesquels ont été impliqués des véhicules transportant des produits dangereux, ont montré au cours des dernières quarante-huit heures la sensibilité de l'opinion à tout ce qui touche de près ou de loin l'atome.

Le premier accident s'est produit le 12 février dans l'Hérault sur la R.N. 113, près de Servian. Après une collision, deux fûts contenant quelque 400 kilogrammes d'uranate de sodium sont tombés d'un camion et une partie de leur contenu s'est répandue sur la chaussée. Les services de sécurité ont enlevé 200 mètres de bitume et les ont envoyés, ainsi que la poudre déversée, dans une usine de traitement de l'Aude.

Le ministère de l'industrie et de la recherche précise à ce sujet : *« Les contrôles effectués par les services spécialisés ont montré qu'il n'y avait plus aucune trace de radioactivité. Il s'agit au total d'un incident tout à fait bénin sur le plan de la radioactivité. La rapidité et la minutie des interventions montrent le soin avec lequel ces problèmes sont traités. »*

Le 13 février dans la soirée, c'est un convoi exceptionnel (chargé au total à 110 tonnes), qui, transportant des déchets radioactifs d'Allemagne de l'Ouest vers un centre de récupération de l'ouest de la France, s'est immobilisé sur la R.N. 55 près de Château-Salins (Moselle) après une rupture d'essieu.

Là aussi, les services départementaux de secours ont fait des mesures pour contrôler le taux de radioactivité. Celles-ci, dit-on officiellement, se sont révélées négatives. Le 14 février au matin, de puissants moyens de dépannage ont été mis en œuvre pour dégager l'ensemble routier.

Même si, comme on le dit, toutes les précautions sont prises pour isoler, contrôler, détruire les matières dangereuses et qui peuvent être radioactives, peut-on dire qu'il s'agit là d'« *accidents bénins* » ? De tels accidents ne vont-ils pas se multiplier avec le nouveau programme nucléaire civil ? Peut-on éviter les réactions de crainte ou de peur des habitants ?

Environnement

● CHAMPIGNONNISTES CONDAMNES. — Le tribunal de grande instance de Saumur a condamné la Société civile agricole du Val-de-Loire (SCAVAL), groupant seize champignonnistes, à verser 104 000 F de dommages et intérêts aux dix-huit riverains de leur entreprise. La SCAVAL, qui exploite à Trèves-Cunault (Maine-et-Loire) une fabrique de compost (*le Monde* du 17 octobre 1970), a été mise en demeure de cesser toutes nuisances dans les quatre mois à venir. Les riverains se plaignaient non seulement des odeurs nauséabondes mais aussi de la pollution de l'eau des puits et des trépidations des camions. — *(Corresp.)*

Transports

● DUNKERQUE BLOQUÉ PAR LA GRÈVE. — Les éclusiers du port autonome de Dunkerque se sont joints sans préavis au mouvement de grève déclenché mercredi pour une durée illimitée par les grutiers, les ouvriers professionnels et le personnel administratif du port. Le port de Dunkerque est totalement paralysé, y compris le trafic voyageurs.

Le mouvement, déclenché à l'appel de la chambre syndicale du personnel du port autonome (C.G.T.), a pour origine un accident matériel survenu le 7 février sur le quai minéralier.

FAITS ET PROJETS

● UN NOUVEL AEROPORT EN ARABIE SAOUDITE. — L'administration de l'aviation civile d'Arabie Saoudite vient de signer un contrat de 20 millions de livres avec un consortium composé des sociétés britanniques Laing et Wimpey et de la compagnie saoudienne Haji Abdullah Alizera, pour la construction d'un nouvel aéroport à Abha dans le sud du pays. La société néerlandaise Netherlands Airport Consultants apportera son concours pour les travaux qui doivent commencer immédiatement. Il est prévu que la piste — 3 300 mètres — sera terminée dans dix-huit mois. — *(A.F.P.)*

● PAS DE PRIX-PLANCHER POUR LES VOLS CHARTERS. — Le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) vient de renoncer à fixer un prix-plancher pour les vols charters. Outre-Atlantique cette décision est interprétée comme une victoire des associations de consommateurs à la tête desquelles milite notamment Ralph Nader. Les compagnies régulières et les transporteurs à la demande avaient tenté en vain, l'an dernier, de fixer en commun un prix-plancher pour les vols charters, afin de réduire la concurrence ruineuse qu'ils se faisaient sur le réseau de l'Atlantique nord.

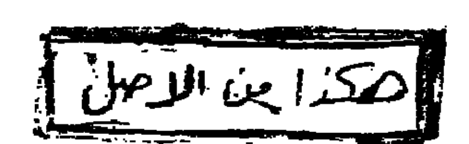
ENVIRONNEMENT

MORT DE LA MÉDITERRANÉE ?

Une campagne sur le thème « la Méditerranée va-t-elle mourir » est lancée par l'Union régionale Provence - Côte d'Azur pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.).

Constatant que « l'intégrité de la Méditerranée ne dépend pas seulement de la suppression du rejet en mer des hydrocarbures », M. René Richard, président de l'U.R.V.N., a mis l'accent sur les dangers que présente, pour la santé humaine, la pollution de la Méditerranée par des métaux lourds comme le mercure.

« La France doit prendre des mesures draconiennes pour empêcher le rejet de mercure par les usines dans les fleuves, le Rhône notamment », a déclaré M. Richard, qui a cité l'exemple de l'ensemble de Fos-sur-Mer, qui rejette, chaque année, en mer, quelque 1 800 kilos de mercure.



RÉGIONS

Assemblées régionales

RHONE-ALPES : un débat pour rien sur le « nucléaire »

De notre correspondant régional

Lyon. — Cinquante-trois voix pour, neuf contre — celles du groupe communiste — un refus de vote de la part des socialistes et des radicaux de gauche. Tel a été, le jeudi 13 février 1975, le résultat du scrutin par lequel le conseil régional Rhône-Alpes a considéré que des quatre sites de la vallée du Rhône proposés par l'E.D.F. *« le plus apte à être retenu présentement »*, pour l'implantation d'une centrale nucléaire, était celui de Saint-Maurice-l'Exil (Isère). Il s'agit d'une zone de 200 hectares en bordure de la rive gauche du Rhône, à 6 kilomètres au nord du Péage-de-Roussillon.

Dans la mesure où il existe déjà une zone industrielle au Péage-de-Roussillon, où la Compagnie nationale du Rhône peut y établir une zone portuaire, le conseil régional a pensé que la centrale nucléaire compléterait utilement cet ensemble. Les élus avaient recueilli l'avis des techniciens de l'E.D.F. et celui des professeurs Neel, Lebreton et Kowarski. Celui-ci avait dit : *« Les centrales nucléaires sont un mal nécessaire mais il faut en faire le moins possible »*.

Les socialistes et les radicaux de gauche réclamèrent en vain un complément d'étude, faute de quoi ils refuseraient de participer au vote. Ce qui se passa. M. Maurice Pic, sénateur et maire socialiste de Montélimar, déclara : *« On vous demande, aujourd'hui, de donner un avis sur un site. Mais nous a-t-on consultés pour des ouvrages beaucoup plus importants, tels que Bugey 1, qui fonctionne, Bugey 2, 3, 4 et 5, qui sont d'ores et déjà décidés sur l'installation d'Eurodif sur le site de Tricastin, sur celle du surgénérateur de Creys-Maleville ? »*

« L'avenir de nos enfants »

Aucun conseiller ne se déclara par principe hostile à l'énergie nucléaire. M. Etienne Gagnaire, député et maire réformateur de Villeurbanne, invoqua, pour motiver son adhésion au projet, l' *« avenir de nos enfants »*. Une quarantaine de jeunes militants de l'écologie rassemblés dans les tribunes manifestèrent alors vivement leur *désapprobation*.

En réalité, le conseil régional savait bien qu'il n'était là que pour donner un avis. De surcroît, la chambre d'agriculture de l'Isère, toutes les communes du canton du Péage-de-Roussillon et le conseil général de l'Isère n'avaient-ils pas déjà donné pour leur part un avis favorable à l'édification de la centrale sur le site de Saint-Maurice-l'Exil ? Des élus allaient-ils, dans ces conditions, contrecarrer la volonté d'autres élus ? Est-ce la raison pour laquelle ce débat ne parvint *jamais à réunir plus de soixante* conseillers sur les cent vingt-huit que compte l'assemblée de la région Rhône-Alpes ?

J.-M. TH.

● NORD - PAS-DE-CALAIS : M. Pierre Mauroy réélu à la présidence.

(De notre correspondant.)

Lille. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a réélu le jeudi 13 février M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti *socialiste*, à sa présidence. Le député et maire de Lille s'est taillé un beau succès en obtenant 93 suffrages sur 97 votants. La nouveauté est l'élection à la proportionnelle du bureau. En 1974, les partis de gauche avaient refusé la proportionnelle en arguant du fait que, dans d'autres régions, la majorité ne s'était guère montrée compréhensive à l'égard de l'opposition. Quelques sièges avaient donc été « gelés » en attendant *« quelques signes de bonne volonté »*.

M. Mauroy, avant l'ouverture de la discussion sur le budget, a déclaré : *« La région doit détenir l'essentiel de ses ressources de l'Etat et non pas du prélèvement de l'impôt. Elle ne doit pas être l'assistante sociale de la politique gouvernementale. Le vrai budget de la région est celui des fonds d'aménagement affectés directement par l'Etat. C'est sur la répartition de ces fonds que nous demandons un droit de regard. »*

G. S.

Le bureau est composé de la façon suivante :

Président : M. Pierre Mauroy (P.S.).

Vice-présidents : MM. Bernard Chochoy, président du conseil général du Pas-de-Calais (P.S.), Raymond Dumont (P.C.), Claude Prouvoyeur (app. U.D.R.), Arthur Notebart, député, président de la communauté urbaine de Lille (P.S.), Hector Viron, sénateur (P.C.), Gustave Rombaut (C.N.I.).

Secrétaires : MM. André Delelis, *député et maire de Lens* (P.S.), Daniel Roussel (P.C.). Arthur Moulin (U.D.R.) : rapporteur général : M. Jacques Piette (P.S.).

Membres : MM. Jean-Paul Bataille (*Rép. ind.*), *Léon* Clérambeaux (P.S.), Michel Darras, sénateur du Pas-de-Calais (P.S.), Patrick Delnatte (U.D.R.), Albert Denvers, député, président du conseil général du Nord (P.S.), Barnard Derosier (P.S.), Yvan Renar (P.C.).

● BRETAGNE : un plan minier.

(De notre correspondant.)

Rennes. — Réuni depuis le 10 février, le conseil régional de Bretagne a achevé ses travaux le 13.

L'assemblée a adopté une série de recommandations, comme par exemple la simplification des procédures dans le secteur des travaux publics. Pour l'agriculture, elle souhaite le maintien de la hiérarchie dans l'augmentation des prix entre les productions céréalières et animales, et une aide spécifique à l'élevage. En faveur de la façade atlantique, *le conseil a demandé une décision* immédiate pour la construction d'une troisième forme de radoub à Brest.

D'autre part, à l'unanimité, les élus ont approuvé la mise au point d'un véritable plan minier breton. Deux millions de francs sont *inscrits au budget 1975 au* bénéfice du bureau de recherches géologiques et minières. La moitié de ce crédit sera consacré à la *prospection* du cuivre, du plomb et du zinc. Un million servira à financer un programme de recherches sur d'autres métaux et minéraux. Le conseil souhaite que cette initiative originale entraîne des créations d'emplois qualifiés sur place.

Le budget 1975, *adopté* par 44 voix contre 10 (les neuf socialistes et le seul représentant communiste) s'élève à 114,3 millions de francs. L'impôt par habitant sera de 20 F. — D. M.

● PROVENCE-COTE D'AZUR : M. Defferre réélu président.

M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, a été réélu ce vendredi 14 février président du conseil régional de Provence-Côte d'Azur à mains levées et à l'unanimité. Il était le seul candidat.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ECHANGES INTERNATIONAUX

LES GROUPES DE TRAVAIL DU GATT SE RÉUNIRONT DU 3 MARS AU 7 AVRIL.

Genève. — Les travaux du comité des négociations du GATT (accord général sur les droits de douane et le commerce) se sont achevés, jeudi 13 février, par la publication d'une « déclaration finale » fixant un calendrier pour les prochaines réunions des six *groupes de travail*. Les dates choisies s'étalent du 3 mars au 7 avril prochains. Le comité des négociations se réunira à nouveau au début du mois de juillet, afin de faire le point sur l'avancement des travaux. La Communauté européenne et les Etats-Unis ont laissé apparaître leur désaccord sur la manière dont doivent être étudiées les questions agricoles. Le problème de l'« American selling price », c'est-à-dire la taxation des importations non sur leur valeur mais sur la base du prix du produit aux Etats-Unis, n'a pas encore été abordé. Le directeur général du GATT, M. Long, estime que la *« négociation* — appelée « Nixon Round » ou « Tokyo Round » — *est maintenant bien lancée »*.

La commission des produits de base du Conseil des Nations unies pour le commerce et le développement *(CNUCED) poursuit ses travaux* à Genève. La proposition faite par la Communauté européenne, qui visait à négocier des accords internationaux pour le blé, le maïs, le riz et le sucre, a reçu un accueil favorable des pays en voie de développement. — *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Les Neuf ont esquivé le débat de fond sur la politique énergétique communautaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de l'énergie de Neuf, réunis le 13 février à Bruxelles, ont approuvé une résolution définissant, en termes très généraux et peu contraignants, les moyens à mettre en œuvre par la Communauté pour atteindre les objectifs fixés par le conseil du 17 décembre 1974* (le Monde *du 19 décembre*). *Les Neuf avaient alors décidé de réduire le degré de dépendance énergétique extérieure de la Communauté de 63 %, aujourd'hui à 50 % et, si possible, 40 % en 1985.*

M. Simonnet, le vice-président de la commission, s'est efforcé de susciter un débat d'orientation sur la question fondamentale du développement des sources d'énergie autres que le pétrole, avec la politique de prix et de garantie des investissements qu'il suppose. Ce sujet est actuellement au centre des travaux de l'Agence internationale de l'énergie, et a été à l'orgine d'une controverse entre les Etats-Unis d'une part, *la majorité des pays européens* et le Japon, d'autre part, lors de la dernière réunion de l'Agence, les 6 et 7 février à Paris. Celle-ci doit rouvrir *le dossier lors de sa prochaine* session, en mars.

M. Simonnet estime qu'il serait souhaitable que les Neuf arrêtent une position avant cette session. Dans l'esprit de la commission, l'objectif de cette réflexion commune ne serait *pas tellement de constituer un* front européen pour résister à la politique de prix de référence élevé, qui semble avoir la faveur des Etats-Unis, que de rechercher ensemble une réponse constructive aux propositions américaines.

M. Simonnet n'est guère parvenu à convaincre ses interlocuteurs. Les ministres, soit par manque de préparation d'un dossier indéniablement difficile, soit plutôt qu'ils estiment inutile et gratuit d'aborder dans une enceinte communautaire une affaire qui est traitée au sein de l'Agence avec les Américains — telle était la raison avouée du représentant allemand, — se sont dérobés après avoir cependant consenti un effort sur le plan de la procédure. Il a *été entendu que le comité de l'énergie* des Neuf, qui se réunit à Bruxelles le 19 février, examinerait la question et qu'elle serait ensuite *inscrite à l'ordre du jour de la réunion* des ministres des affaires étrangères des 3 et 4 mars, les ministres de l'industrie se réservant la possiblité de participer eux aussi à ce conseil. — Ph. L.

● *LA BAISSE DES PRIX DES MATIERES PREMIERES* importées par la France s'est poursuivie en janvier (— 2,9 % par rapport à décembre 1974). En un an, la baisse atteint maintenant 22 % (janvier 1975 comparé à janvier 1974).

● EN ITALIE, les prix de détail ont augmenté de 1,2 % en janvier par rapport à décembre. En un an (janvier 1975 comparé à janvier 1974), la hausse est de 25,1 %. D'autre part, selon la Banque d'Italie, la balance des paiements courants a été *déficitaire* de 3 520 milliards de livres en 1974, soit environ 30 milliards de francs.

EMPLOI

UN MILLIER DE MÉTALLURGISTES MANIFESTENT A NANTES

Les actions syndicales se poursuivent en province pour s'opposer aux licenciements. A Nantes, le 13 février, devant la préfecture, un millier d'ouvriers de la SNIAS ont demandé que *« les pouvoirs publics prennent des mesures urgentes pour sauvegarder l'emploi »*. Dans l'après-midi, ce sont *les métallurgistes* qui ont défilé dans le centre de la ville.

A Vaulx-en-Velin (Rhône), plusieurs centaines d'ouvriers de Rhône-Poulenc ont, le 13 février, fait irruption dans la réunion annuelle des membres de la société pour protester contre la fermeture prochaine de l'usine.

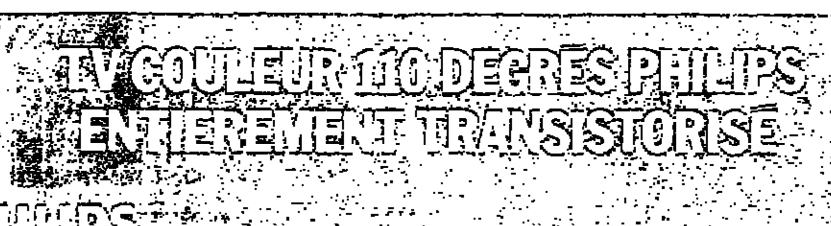
A Briare (Loiret), le personnel de l'usine Radiac-Electrique entame un cinquième mois d'occupation pour s'opposer à la mise *en liquidation judiciaire* de la société.

En revanche, à La Roche-sur-Yon (Vendée), le travail a repris partiellement, *le 13 février*, à l'usine Big Chief. Un accord a été conclu entre M. Maurice Biderman, nouveau propriétaire, et l'intersyndicale. *M. Biderman* a déclaré *« qu'il n'y aurait pas de licenciement dramatique collectif »*.

● A LA FABRIQUE DE BISCOTTES GRINGOIRE A MANTES-A-JOLIE (Yvelines), les femmes grévistes devront bientôt évacuer les locaux qu'elles occupent depuis plus de huit mois. Ainsi en a décidé, jeudi 13 février, le tribunal des référés de Versailles, qui a fait droit à la requête de la direction de l'entreprise. L'expulsion devra intervenir dans les vingt-quatre heures suivant la signification de l'ordonnance. La fermeture de l'usine de *Mantes*, décidée au début de l'été 1974, avait entraîné la suppression de deux cent quarante-six emplois. *Aujourd'hui*, une centaine d'ouvriers, en grande partie des femmes, sont toujours chômeurs. *(Corresp.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 3/8	7 3/8	4	5	0	1
1 mois	7 1/8	7 5/8	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4
3 mois	7 3/4	8 1/4	6 1/4	6 3/4	5 1/8	5 5/8
6 mois	7 3/4	8 1/4	6 1/2	7	5 3/4	6 1/4



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Conséquence de la rigueur budgétaire

Les industries françaises du téléphone ne tournent qu'à 70 % de leur capacité de production

M. Jean-Marie Archange, président du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques, qui doit abandonner son poste le mois prochain, ne sait trop quelle attitude adopter. Il lui faut témoigner du dynamisme de ce secteur, notamment sur les marchés extérieurs, tout en se faisant l'écho des inquiétudes de ses mandants dont les usines ne tournent plus qu'à 70 % de leurs capacités de production. Il lui faut expliquer aux millions de Français qui pestent contre le mauvais fonctionnement du téléphone, aux centaines de milliers qui attendent une ligne, que les industriels ne sont pour rien dans leurs malheurs... tout en ménageant une administration des P.T.T. — leur principal client — fort susceptible au demeurant.

Pour répondre aux vœux de l'administration, qui avait fixé un objectif à atteindre à la fin de 1978 — 12 millions de lignes contre un peu plus de 6 millions actuellement, — les fabricants de matériel téléphonique se sont lancés ces dernières années dans de lourds programmes d'investissements. Aujourd'hui, l'inflation et la rigueur budgétaire ont relégué cet objectif aux oubliettes. Le budget des P.T.T. pour 1975 équivaut pratiquement à un maintien en volume des commandes, alors que le taux de croissance de ces dernières années était de 30 %.

« *Nous disposons d'un surinvestissement inemployé*, expliquait il y a quelques jours M. Archange aux journalistes. *Nous n'envisageons pas la création de toutes les usines prévues. Nous n'envisageons même pas le plein emploi des unités existantes* ». De fait, l'embauche a cessé. Les sous-traitants débauchent.

« *Vous êtes des privilégiés*, répond-on en substance au ministre des P.T.T.. « *Les télécommunications sont beaucoup mieux traitées dans le budget que bien d'autres secteurs. Si vous avez des capacités de production disponibles, utilisez-les pour l'exportation.* »

« *Analyse un peu hâtive*, rétorquent les industriels. *Les normes des matériels ne sont pas forcément les mêmes en France et à l'étranger. De plus, nous n'avons pas attendu les incitations gouvernementales pour exporter.* »

Et le président du S.I.T.T. de rappeler que les ventes à l'étranger auraient atteint 700 millions de francs en 1974 (+ 34 %), qu'aujourd'hui le carnet de commandes avoisine 1,5 milliard de francs. Et chaque industriel d'énumérer fièrement ses contrats, qui sonnent comme autant de victoires sur le champ de bataille.

Mais cette légitime satisfaction est bien vite tempérée. « *Accroître notre effort à l'exportation ? Encore faudrait-il que les pouvoirs publics nous aident, qu'ils nous permettent d'offrir aux acheteurs des conditions de crédit aussi avantageuses que celles proposées par nos concurrents. Qu'ils nous permettent de dégager suffisamment de profits en France pour autofinancer les investissements nécessaires à la réalisation des commandes à l'exportation...* »

Comment ? En augmentant le volume des commandes de l'administration ou en assouplissant le régime de contrôle des prix, justifié aux yeux du S.I.T.T. en période de forte expansion, mais inadapté en cas de stagnation de l'activité.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Nouvelle « bataille » autour de Lesieur

A la demande de la société Cotelle et Foucher, le tribunal de commerce de Paris a désigné un expert pour apprécier les conditions dans lesquelles a été conclu le protocole prévoyant que Lesieur, Cotelle et associés prendraient une participation, d'abord de 30 %, puis de 50 %, dans le capital de la société espagnole Salgado.

Cotelle et Foucher, qui détient 21 % du capital de Lesieur-Cotelle et associés, conteste l'opération. A ses yeux, le rendement de l'investissement serait insuffisant; la comptabilité de Salgado présenterait plusieurs anomalies; les honoraires versés à la société de conseil qui a « monté » ce rapprochement, Interfinexa, seraient excessifs...

En fait, engagée depuis bientôt trois ans, la « bataille » autour de Lesieur semble reprendre. Escarmouche d'arrière-garde ou nouvelle offensive ? Depuis le retrait, à l'automne dernier, du groupe Unipol et de son animateur, M. Chancel, se sont retrouvés face à face la famille Lesieur, soutenue par la Banexi, banque d'affaires de la B.N.P., et le groupe de la Navigation mixte. Les positions sont les suivantes : la famille Lesieur (26 %) et la Banexi (25 %) ont 51 % du capital du holding; la Compagnie financière Lesieur, dont l'actionnaire principal est le groupe de la Navigation mixte, avec 43 %. La Financière Lesieur possède 67 % des actions de Lesieur-Cotelle et associés, mais la Navigation mixte en détient aussi 22 % par l'intermédiaire de sa filiale (42 %) Cotelle et Foucher.

Quel peut être le but de la procédure engagée par le groupe de M. Marc Fournier ? En gênant la gestion de Lesieur, il pense sans doute amener la famille Lesieur et la BAMEXI à composer avec lui, mais pas plus que par le passé, les deux alliés ne sont disposés à céder.

Il est vrai que les ambitions formulées autour de Lesieur sont divergentes. Il reste que la lutte financière a relégué au second rang les préoccupation industrielles. — A. G.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PROGRÈS DE F.O. ET DE LA C.F.D.T. A LA B.N.P.

Aux élections nationales pour le renouvellement du conseil de discipline de la B.N.P., la C.F.D.T. et F.O., les deux organisations qui avaient joué un rôle actif lors des grèves de l'an dernier, ont enregistré d'importants progrès ; la C.G.T., qui arrivait en tête, dans le collège employés en 1972, est distancée par la C.F.D.T.

Dans le collège cadres, si F.O. gagne 4,2 % des suffrages et la C.F.T.C. 0,3 %, le S.N.B. (C.G.C.), qui reste majoritaire, accuse un léger recul et la C.F.D.T. perd deux points par rapport à 1972.

● COLLEGE EMPLOYES. — Suffrages exprimés : 14.836 au lieu de 14.032 en 1972. Ont obtenu : C.F.D.T. : 5.016 voix, soit 33,8 % (au lieu de 29,7 % en 1972) ; C.G.T. : 4.221 voix, 28,4 % (31,1 %) ; F.O. : 2.297 voix soit 15,4 % (14,6 %) ; C.F.T.C. : 2.195 voix, soit 14,7 % (18,6 %) ; S.N.B. : 1.107 voix, soit 7,4 % (5,8 %).

● COLLEGE GRADES. — Suffrages exprimés : 13.160 voix au lieu de 12.415 voix en 1972. Ont obtenu : C.F.D.T. : 3.496 voix, soit 26,5 % (au lieu de 24,9 % en 1972) ; C.G.T. : 2.919 voix, soit 22,1 % (23,2 %) ; S.N.B. : 2.474 voix, soit 18,7 % (18,5 pour cent) ; C.F.T.C. : 2.164 voix, soit 16,4 % (18,4 %) ; F.O. : 2.107 voix, soit 16 % (15 %).

● COLLEGE CADRES. — Suffrages exprimés : 2.597 voix au lieu de 2.607 voix en 1972.. Ont obtenu : S.N.B. : 1.283 voix, soit 49,3 % (50,5 %) : C.F.T.C. : 397 voix, soit 15,2 %, au lieu de 14,9 % ; C.F.D.T. : 383 voix, soit 14,7 % (16,7) ; F.O. : 364 voix, soit 14 % (9,8) ; C.G.T. : 170 voix, soit 6,5 % (7,8 %).

● AVANT LE COLLOQUE DE L'IMMIGRATION A MONTPELLIER. — La FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) et l'U.G.T.S.F. (Union générale des travailleurs sénégalais en France), dont les signatures figurent sur une affiche appelant les travailleurs immigrés à ce rassemblement dans les jours qui viennent, « *tiennent à faire savoir qu'ils n'ont jamais donné leur accord pour cet appel* » (*le Monde* du 12 février).

D'autre part, la permanence du comité d'organisation du colloque de Montpellier est installée au 27, avenue de Choisy, à Paris (13e). Tél. : 588-12-05 (et non 588-12-00 comme nous l'avions indiqué par erreur).

A L'ÉTRANGER

MALGRÉ SES AVATARS

Le dollar devient la monnaie de règlement du commerce sino-japonais

Le dollar pourrait devenir la monnaie de règlement privilégiée des échanges entre la Chine et le Japon, particulièrement dans le domaine des importations de pétrole chinois. Selon les milieux pétroliers nippons, en effet, la Chine vient d'accepter que ses ventes de pétrole soient désormais libellées et réglées en devises américaines.

Par le passé, la livre sterling, le mark allemand et le franc français ont souvent été utilisés dans les règlements extérieurs chinois. Au cours de ces dernières années, les échanges sino-japonais avaient été réglés sur la base de l'accord yuan-yen conclu au lendemain de la restauration des liens diplomatiques entre les deux pays en 1972. Depuis quelques mois, on note cependant une utilisation croissante, quoique encore restreinte, du dollar dans les paiements entre Chinois et Japonais. C'est ainsi que Teijin Ltd, le grand fabricant nippon de textiles synthétiques, a récemment passé un contrat se chiffrant à 3 millions de dollars, libellé en monnaie américaine et qui sera réglé par la Chine dans cette devise.

De son côté, M. Inayama, président de la Nippon Steel, a annoncé à son retour de Pékin fin janvier que les entretiens qu'il avait eus avec ses partenaires chinois avaient essentiellement porté sur les possibilités de règlement en dollars des ventes d'acier japonais à la Chine.

Dernier indice de l'importance que prend la monnaie américaine dans les échanges commerciaux entre la Chine et le Japon, des pourparlers ont lieu actuellement entre la Banque de Tokyo et la Banque de Chine afin de parvenir à une entente globale sur la question.

Les Japonais sont particulièrement impatients de voir ces négociations aboutir car le déficit de la balance commerciale chinoise et la pénurie en devises étrangères dont souffre la Chine se sont répercutés au cours de ces derniers mois sur le taux de change du yuan par rapport au yen.

En ce qui concerne les achats japonais de pétrole chinois, on estime à Tokyo que la cotation actuelle du yuan « coûte » aux importateurs nippons 1,10 dollar de plus par baril que le pétrole indonésien (12,60 dollars le baril FOB, c'est-à-dire compte non tenu des frais de transport). Même si les importations de pétrole chinois étaient cotées en dollars, les Japonais paieraient encore 20 % de plus qu'en achetant du pétrole indonésien.

En différant soudain, fin décembre, l'achat de 900 000 tonnes de pétrole chinois (sur un total d'importations prévues pour 1974 s'élevant à 4,9 millions de tonnes), les Japonais entendaient assurément montrer leur détermination aux Chinois. Il est certain que ces derniers étaient jusqu'à présent habitués à traiter avec des partenaires assez souples. Cette fois, les Japonais ont été nets : si nos achats de pétrole ne sont pas cotés en dollars, nous ne pouvons pas garantir l'importation des 8 à 10 millions de tonnes prévus pour 1975. La décision de Pékin d'accepter la demande japonaise malgré la baisse du dollar sur le marché mondial prouve que la Chine, dont le pétrole semble bien être la principale source de devises, est prête à certaines concessions pour développer ses exportations.

PHILIPPE PONS.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Le rapport Sudreau suscite plus de réserve que d'hostilité

Le rapport du comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise aura déclenché des réactions qui sont conformes à ce qu'il est lui-même : multiples, mesurées, équilibrées, et pour tout dire, moins explosives qu'on n'aurait pu le craindre.

Du côté patronal, le Conseil national du patronat français, qui s'était tenu jusqu'à présent dans une prudente expectative sur l'idée même du projet de réforme, déclare trouver dans le document présenté par M. Pierre Sudreau (« le Monde » du 13 février) des « échos de ses préoccupations ». « La réforme est devant nous, nous allons l'affronter sans préjugés. »

L'association Entreprise et Progrès se réjouit, quant à elle, de la concordance d'une partie des propositions avec celles qu'elle a elle-même formulées et s'apprête à faire un recensement des expériences allant dans le sens de ces améliorations pour pouvoir en juger plus précisément. Le Centre des jeunes dirigeants, jeunes turcs du patronat trouve que le comité d'étude de M. Sudreau n'a pas été assez loin, mais il lui rend quand même hommage. Enfin, il faut citer un chef d'entreprise comme M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, se référant à... Lénine, qui constatait que les faits ont toujours raison. « Il faut bien que la loi rattrape périodiquement les faits », dit M. Roger Martin, « mais sans les brutaliser. Les entreprises ne regretteraient pas une mise à jour qui leur simplifierait la vie en précisant nettement les contraintes dans lesquelles elles doivent trouver leur voie. »

Du côté des syndicats, qui ont participé les uns et les autres à des titres divers aux travaux du comité chargé de la rédaction du rapport, les réactions ne présentent rien d'inattendu. La C.G.T. fait montre de scepticisme. La C.F.D.T. affirme ne pas se faire d'illusions sur la logique capitaliste et affirme qu'elle jugera « sur les actes ». Mais, si l'une et l'autre rappellent abondamment que le progrès social passe par la lutte syndicale, l'intérêt de certaines des propositions du rapport sur la réforme de l'entreprise ne leur échappe pas.

Les autres centrales se montrent relativement satisfaites. Force ouvrière, tout en regrettant qu'une juxtaposition de propositions ne constitue pas une synthèse, voit d'un bon œil le régime de co-surveillance envisagé. La C.F.T.C. souligne qu'il faudrait que certaines mesures soient obligatoires et que les petites et moyennes entreprises n'en soient pas dispensées pour qu'elles puissent avoir un effet réel, mais sous cette condition se montre assez favorable au projet. Et la Confédération générale des cadres, de son côté, voit dans le contenu du rapport une justification de l'accord qu'elle a conclu avec le C.N.P.F. en juillet 1974. Cela ne l'empêche pas, toutefois, de réclamer que la sanction du chef d'entreprise puisse aller plus loin que ce qui est prévu.

En fait, chacun prend soin — tout en jouant son jeu — de ménager les chances d'une possible réforme. Mais, au-delà de cette préoccupation, il ressort, en demi-teinte dans certains communiqués officiels, et nettement dans les conversations privées, que, pour l'heure, le souci principal des uns et des autres est ailleurs. « Avant de s'occuper de la réforme de l'entreprise, il serait urgent de s'occuper de l'entreprise... », nous confiait vendredi le patron d'une grande société, reconnu pourtant comme l'un des plus ouverts au progrès social. « Les faux pas coûteraient d'autant plus cher à la nation que la situation économique actuelle exige des entreprises une capacité d'adaptation et un dynamisme accrus : tout ce qui les affaiblirait serait mauvais pour notre pays », a déclaré le président du C.N.P.F. « Comment financer le progrès quand les commandes baissent de 30 % et quand les bénéfices ont disparu ? », s'interrogeait devant nous un employeur. Ce que les chefs d'entreprise appellent difficultés porte d'autres noms chez les leaders syndicalistes. « La prétendue réforme de l'entreprise est un moyen dérisoire de détourner l'attention de l'austérité bien réelle imposée aux travailleurs », se plaint M. Henri Krasucki secrétaire de la C.G.T. Et comme un écho, tel P.-D.G. soupire : « Quand un organisme a à la fois le cancer et la migraine, il n'est pas superflu de le soulager de sa migraine, mais ce n'est pas le plus urgent. »

JACQUELINE GRAPIN.

DANS LES SYNDICATS

C.G.T. : un moyen dérisoire de détourner l'attention de l'austérité.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral :

« *La prétendue réforme de l'entreprise est un moyen dérisoire de détourner l'attention de l'austérité bien réelle imposée aux travailleurs. C'est l'une des plus typiques « réformes-gadgets » par lesquelles le pouvoir giscardien espère créer l'illusion du changement, retenir l'évolution des esprits vers les solutions fondamentales du programme commun.*

» *Ce qui compte, ce n'est pas ce que pensent M. Sudreau et sa commission, mais ce que feront le gouvernement et le patronat. (...) Par le battage disproportionné dont le rapport est déjà entouré, nous voyons bien l'usage de diversion auquel il est destiné. (...) Quant au reste, et c'est l'objet essentiel du rapport, il s'agit de variations plus ou moins nouvelles sur des mélodies anciennes par lesquelles le capital berce depuis un siècle l'aspiration des travailleurs à l'émancipation, en leur offrant les rêveries de la collaboration de classe* ».

C.F.D.T. : juger sur les actes.

La commission exécutive :

« *Ce rapport s'inscrit dans la logique capitaliste de l'économie de marché. La C.F.D.T. regrette la timidité des propositions et des procédures sur des problèmes aussi urgents que les conditions de travail et la sécurité des travailleurs. Elle enregistre les propositions faites en matière d'information et d'expression des travailleurs, de reconnaissance du fait syndical, l'intention de réduire le travail posté et de limiter le travail de nuit. De toute manière, la C.F.D.T. jugera sur les actes, l'expérience lui ayant appris que les déclarations d'intention sont loin d'être toujours suivies d'effets.* »

C.G.C. : une somme importante de propositions.

M. André Malterre, président :

« *Ce rapport représente une somme importante de propositions d'ordre économique et social* ». La C.G.C. note en particulier avec « satisfaction » « *la mise en relief de la nécessité d'assurer une meilleure représentation du personnel d'encadrement au sein des comités d'entreprise* » et, ajoute-t-elle, la garantie de leur participation à la « *délégation économique* » qui vient d'être proposée doit être considérée comme « *un élément positif* ». Elle estime « *toutefois qu'il ne représente pour les organisations syndicales favorables à l'idée de concertation qu'un point de départ à partir duquel devra s'articuler leur action* ».

C.F.T.C. : satisfaction.

M. Jacques Tessier, président :

« *Nous constatons avec satisfaction que sur presque tous les points auxquels la C.F.T.C. attache le plus d'importance, les recommandations du rapport Sudreau reprennent les propositions que nous lui avions soumises en octobre dernier. (...) Nous voulons espérer que les projets gouvernementaux reprendront eux aussi nos propositions, en particulier celles visant à assurer une représentation des salariés avec voix délibérative dans les conseils de surveillance de certaines sociétés.* »

C.F.T. : des points positifs.

« *Les conclusions de la commission démontrent que le conservatisme de ses membres n'a pas permis de tracer les grandes lignes d'une véritable réforme de l'entreprise.* » La C.F.T. regrette que « *le rôle primordial des accords d'entreprise ne soit pas suffisamment souligné* ». Elle considère, en revanche, comme positifs les points suivants : « *Les modalités de cosurveillance qui vont dans le sens de l'association préconisée par la C.F.T.* », « *la séparation des fonctions de gestion et de contrôle dans les conseils d'administration* » et « *la relance de l'actionnariat* ».

U.C.T. : pas de propositions concrètes sur le partage du pouvoir.

L'Union des cadres et techniciens :

« *Si le rapport Sudreau a le mérite d'être et de poser publiquement le problème de la réforme de l'entreprise, il n'apporte pas les propositions concrètes que l'on pourrait espérer sur le partage du pouvoir et de la propriété dans l'entreprise, sur les relations hiérarchiques et la suppression de tout arbitraire.* »

DANS LES MILIEUX PATRONAUX

LE C.N.P.F. : renforcer la cohésion de l'entreprise.

M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français :

« *La France vit de ses entreprises et, plus que jamais aujourd'hui, a besoin de leur dynamisme et de leur faculté d'adaptation pour surmonter la crise. La réforme ne se justifie que si elle accroît l'efficacité de l'entreprise, c'est-à-dire si elle renforce sa cohésion pour allier réussite économique et progrès social. Cela implique : une autorité capable de s'imposer et d'effectuer les choix nécessaires, l'amélioration continue des conditions de travail et de la participation des salariés dans l'entreprise, la reconnaissance du rôle des épargnants, dont la confiance est nécessaire à toutes les étapes de la vie de l'entreprise. C'est avec ces préoccupations fondamentales que nous abordons l'étude approfondie de ce rapport.* »

● *Le Centre des jeunes dirigeants se félicite qu'une réflexion globale et approfondie menée en toute liberté par des hommes d'horizons divers ait abouti à un document public. Il considère que l'analyse de la situation actuelle minimise l'importance des blocages dans les sociétés de capitaux d'aujourd'hui et les insatisfactions des parties prenantes. Il se félicite que la commission Sudreau ait repris l'idée d'expérimentation qu'il avait préconisée pour transformer, sans risques inutiles, les structures de l'entreprise* ».

DANS LES PARTIS POLITIQUES

M. JACQUES CHIRAC : oui à la co-surveillance.

M. Jacques Chirac a précisé, au cours du 195e déjeuner-débat du Cercle de l'opinion, dont il était, *jeudi 13 février, l'invité d'honneur* (lire page 5 ses autres déclarations), les premières réflexions que lui a inspirées le rapport de M. Pierre Sudreau sur la réforme de l'entreprise.

« *Le gouvernement*, a expliqué le premier ministre, *attache la plus grande importance aux conclusions de la commission. Le premier mérite de ce travail est de ne pas poser le débat sur le plan théologique, mais de s'attaquer à l'ensemble des problèmes concrets, et non pas seulement sous l'angle du pouvoir dans l'entreprise.* »

Evoquant ensuite « *la nécessité de l'unité de commandement* », M. Chirac s'est déclaré « *partisan de la co-surveillance plutôt que de la cogestion* ». A propos du rôle que les syndicats pourraient jouer dans une telle réforme, le premier ministre a ajouté : « *La commission Sudreau n'est pas tombée dans le piège du fait syndical : ce fait existe, et on voit mal quelles seraient les chances d'une démocratisation de l'entreprise qui s'effectuerait contre les syndicats.* »

L'orateur a conclu en soulignant : « *Le gouvernement procédera à un examen très attentif du rapport, dans la concertation — avec les syndicats notamment — et il prendra tout le temps nécessaire. Ses conclusions seront rendues publiques dans le courant de l'année 1975.* »

M. JOBERT : sanctionner les fautes de gestion.

M. Michel Jobert a déclaré dans une interview publiée par *la Croix* :

« *Organiser le pouvoir de direction, c'est essentiellement prévoir la possibilité de sanctions contre ceux qui l'exercent. C'est une des choses les plus choquantes de la situation actuelle que des fautes graves de gestion de quelques hommes puissent se traduire par des drames individuels pour tout le personnel, sans qu'eux-mêmes n'en subissent le moindre préjudice autre que moral, et encore.*

M. ROCARD : des choses intéressantes.

M. Michel Rocard a déclaré au micro d'Europe 1 : « *Il y a un certain nombre de choses intéressantes dans le rapport Sudreau, mais il faut tout de même noter que l'autorité centrale du patron d'entreprise reste intégrale.* »

En ce qui concerne la cosurveillance, M. Michel Rocard a précisé : « *Si cela prend la signification d'une amélioration du contrôle que les travailleurs peuvent avoir dans l'entreprise sur ce qui s'y passe, cela pourra être une bonne chose, car tout ce qui brise un monolithisme, une trop grande homogénéité des normes, des statuts et des conditions de fonctionnement est bon à prendre.*

» *L'accent mis sur l'importance des relations contractuelles dans l'entreprise va tout à fait dans le sens de ce que nous pensons.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

POUR METTRE AU POINT LES MESURES DE SOUTIEN «NATIONALES»

Dirigeants paysans et pouvoirs publics se retrouveront le 25 février

L'ensemble des organisations paysannes françaises ont fait un accueil réservé à l'accord conclu jeudi 13 février par les ministres de l'agriculture des Neuf. « Les hausses décidées restent en moyenne très insuffisantes », estime la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui attend maintenant des mesures nationales d'urgence. Les Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.) « ne sont pas satisfaits » et demandent que la dotation d'installation soit étendue à toute la France. Déçues, les chambres d'agriculture estiment que les modifications « agro-monétaires » sont trop modestes pour corriger les distorsions. Quant au Mouvement des exploitants familiaux (MODEF), il juge que le retard accumulé durant les deux dernières années ne sera pas comblé.

Exactement douze heures après la fin du marathon bruxellois, la politique agricole a repris une dimension nationale. Le négociateur français de l'accord, M. J.-F. Deniau, a rencontré les responsables des quatre principales organisations paysannes pour leur expliquer les modalités de l'accord conclu par les Neuf, accord dont certains points — les modalités de paiement des primes aux éleveurs, par exemple — restent obscurs, et pour amorcer le débat sur les aides nationales qui viendront compléter le « montage » des ministres de l'agriculture afin de voir se réaliser les promesses faites aux cultivateurs et aux éleveurs : une progression moyenne de leur revenu de 13,5 % en 1975. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le mardi 25 février.

Pourquoi le taux de 13,5 % a-t-il été avancé par le gouvernement ? Il s'agit d'un « rattrapage » par rapport à la dégradation du revenu en 1974. Compte tenu de l'érosion monétaire, le pouvoir d'achat des agriculteurs a baissé de 15,9 % l'an dernier.

Le gouvernement avait alors laissé les agriculteurs donner libre cours à leur colère. Désormais, la situation est différente : l'heure est à la crise. Le gouvernement ne peut prendre le risque d'une explosion sur le front social et le front paysan. Mais comment s'y prendre ?

Puisque Paris ne s'est pas laissé aller à reconnaître une dépréciation du franc par rapport aux autres monnaies européennes supérieure à 1,5 % et que les partenaires de la France n'étaient pas décidés à dépasser le cap des 9 % d'augmentation moyenne des prix européens, la solution ne peut venir entièrement des accords de Bruxelles. Mais il faut trouver une « *rallonge* » qui ne provoque pas la fureur de nos partenaires et de la Commission européenne.

Plusieurs solutions sont envisagées. La modulation du taux de la T.V.A. Le chiffre d'affaires de l'agriculture étant de 100 milliards de francs, il suffirait de baisser d'un point le taux de la taxe pour dégager 1 milliard de F. Le déficit de l'agriculture — évalué à 3 ou 5 milliards de F selon les calculs — serait ainsi facilement épongé. Le remboursement anticipé des crédits d'impôt est également étudié ainsi que le moratoire de certains crédits et l'allongement des délais de paiement et l'augmentation de certaines prestations sociales.

Seconde solution à l'étude : le versement d'une prime aux producteurs en fonction de leurs chiffres d'affaires. On n'est pas loin de la version ruralisée de l'impôt négatif. Les professionnels et la rue de Varennes n'y sont pas hostiles. Mais la rue de Rivoli « freine » des quatre fers. Quelles que soient les modalités retenues, elles n'en marqueront pas moins la confirmation de l'orientation nouvelle imprimée à la politique agricole française depuis l'arrivée à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing.

En schématisant, il s'agit d'anesthésier les petits producteurs en leur versant des aides directes, tout en mettant à profit la pénurie alimentaire mondiale pour être plus présent sur les marchés.

ALAIN GIRAUDO.

● **LE PORTE-PAROLE DE LA COMMISSION DU MARCHE COMMUN** a confirmé que la C.E.E. a dépensé 225 millions de francs pour « retirer du marché » des excédents de fruits et légumes au cours de la dernière campagne (*le Monde* du 3 janvier). Toutefois, le porte-parole a indiqué que la totalité des retraits n'est pas détruite mais qu'une partie importante est distribuée gratuitement, transformée en alcool, ou utilisée dans l'alimentation du bétail. Enfin, le porte-parole de la Commission a noté que les retraits ont porté sur 4 % des récoltes de fruits, soit 680 000 tonnes, et sur 2 0/00 des récoltes de légumes, soit 50 000 tonnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Océ-van der Grinten N.V.

Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice au 30 novembre 1974 : 543 millions de florins (en augmentation de 13 % par rapport à 1973).

Bénéfice net consolidé : 24,5 millions de florins (augmentation de 15 %).

A l'assemblée du 16 avril prochain, il sera proposé de fixer le dividende à 5,6 florins par action, compte tenu du dividende intérimaire de 2,8 florins, payé en novembre 1974.

(En 1973, le dividende distribué était de 5 florins).

Rappelons qu'en 1974, les actionnaires avaient reçu une action gratuite pour 20 anciennes.

FINEXTEL

Le conseil d'administration de Finextel, qui s'est réuni le 12 février sous la présidence de M. Guillaume Guindey, a arrêté le bilan au 31 décembre 1974 et les comptes du cinquième exercice social de la société, clos le 31 décembre 1974.

Après dotations aux amortissements, le bénéfice net de l'exercice ressort à 86 055 638,43 F, en progression de 9,42 % sur celui de l'exercice 1973.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans le courant du mois de mai, la mise en paiement d'un dividende de 10 F (contre 9,50 F au titre de l'exercice 1973) à chacune des huit millions d'actions constituant le capital social.

TRINDEL

Le montant hors taxes de la facturation de l'exercice 1974 totalise 468,7 millions de francs, montant auquel s'ajoute la quote-part affectable à Trindel du G.I.E.-Linelec, formé avec Forclum et la Société lyonnaise d'entreprises, pour les activités de lignes de transport d'énergie T.H.T.

Le montant consolidé de 506 millions de francs peut être rapproché du montant correspondant de l'exercice 1974 de 439 millions de francs, marquant ainsi une progression de 15,2 %.

Dans le cadre de son activité offshore, Trindel s'est vu confier par l'Union industrielle d'entreprises (U.I.E.) l'équipement électrique de quatre plates-formes d'exploitation pour forage en mer qui doivent être exploitées au large de Loango (Congo Brazzaville) par le groupe de l'AGIP.

Trindel, par l'intermédiaire de sa filiale Trindel Iberica, a reçu de la firme allemande Gutehoffnungshütte pour le compte d'Altos Hornos del Mediterraneo, commande des équipements électriques d'un nouveau convertisseur à l'aciérie de Sagunto.

Un nouveau contrat de gestion des horaires du personnel par le système Hordynamic vient d'être obtenu par Trindel. La Banque de Paris et des Pays-Bas adoptant ce système centralisé par ordinateur, sera le premier grand établissement de crédit pourvu en France d'un tel équipement.

LA MURE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie à Grenoble le 6 février 1975 sous la présidence de M. Philippe de Saint-Seine, président du conseil d'administration.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 5 F net auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 2,50 F, soit au total 7,50 F contre 6,93 (4,62 F + 2,31 F) pour l'exercice précédent. Le dividende sera mis en paiement à partir du 24 février 1975 aux sièges et agences de la Banque de Suez et de l'Union des mines, de la Banque de l'Indochine, de la Banque La Prudence, de la Banque Nationale de Paris, de la Société Générale, du Crédit Lyonnais, de la Société Centrale de Banque, de la Société Lyonnaise de Dépôts.

SYNTHELABO

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé réalisé en 1974 par le groupe Synthelabo s'élève à 420,5 millions de francs, marquant une progression de 19,1 % sur le chiffre d'affaires réalisé en 1973, qui était de 353 millions de francs.

Cette activité représente le chiffre d'affaires réalisé par les divisions spécialités pharmaceutiques, produits chirurgicaux, matériel hospitalier, chimie, vétérinaire et internationale, y compris les ventes des filiales dans lesquelles la participation de Synthélabo est égale ou supérieure à 50 %. La société Robert et Carrière-Lederle, constituée le 16 septembre 1974 à parts égales avec le groupe américain American Cyanamid, et qui a repris l'activité des ligatures chirurgicales des laboratoires Robert et Carrière, a été consolidée à 50 %.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano-Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 JANVIER 1975

La situation au 2 Janvier 1975 s'établit à 128.735 millions contre 124.432 millions au 3 Décembre 1974.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au Marché Monétaire s'élève à 40.670 millions. Les Comptes d'Entreprises et divers se chiffrent à 19.362 millions et les Comptes de Particuliers à 33.026 millions. Les Bons de Caisse atteignent 14.311 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille totalisent 38.458 millions et les Comptes débiteurs 22.019 millions.

Les Crédits mobilisés, hors-bilan, figurent pour 15.001 millions.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE

La Banque nationale de Paris et Kleinwort, Benson Limited annoncent la création de la Société financière franco-britannique, société de droit français dont le siège social est à Paris.

Le capital initial de 500 000 F est souscrit à égalité de 50 % par chacune des deux banques fondatrices.

Cette nouvelle société a pour objet d'apporter son assistance technique et financière à la promotion des affaires entre la France et le Royaume-Uni, dans le domaine des opérations de fusion, d'acquisition et de prise de participation. Plus généralement, la société aura pour vocation de favoriser le développement des investissements commerciaux et industriels entre sociétés établies dans les deux pays en offrant les solutions appropriées sur le plan opérationnel et sur le plan financier.

ASEA

CHIFFRE D'AFFAIRES : + 32 %

ASEA communique : le chiffre d'affaires du Groupe ASEA s'est élevé à [illegible] millions de [illegible] pour l'exercice 1974, en progression de 32 % sur 1973.

Le chiffre d'affaires de la filiale française, d'un montant hors taxes de 84,5 millions de francs, est en augmentation de 29 % pour la même période.

(Publicité)

Le CRÉDIT LYONNAIS

Société Anonyme de Banque Nationale au capital social de quatre cent quatre-vingts millions de francs, dont le Siège Social est à LYON, 18, rue de la République, et le Siège Central à PARIS, 19, boulevard des Italiens, Immatriculé au Registre du Commerce de LYON sous le n° 54 B 974, avise le public que la garantie qu'il avait accordée à :

Monsieur Gérald BARRUE
124, rue Jean-Jaurès,
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE,

en ce qui concerne les opérations visées à l'article (1 à 5) de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, à savoir « transactions sur immeubles et fonds de commerce avec manipulation de fonds », prendra fin à la demande de M. Gérald BARRUE, à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les personnes qui auraient néanmoins effectué entre les mains de M. Gérald BARRUE des versements de fonds ou valeurs à l'occasion des opérations ci-dessus indiquées sont informées que leurs éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement à la cessation de la garantie, sont susceptibles de demeurer couvertes par le CRÉDIT LYONNAIS si elles sont produites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

La présente publication, rendue obligatoire par les articles précités, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de M. Gérald BARRUE.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 FÉVRIER

Marché ferme et actif
Hausse de l'or

Aiguillonnée par la nouvelle baisse du loyer de l'argent à court terme, tombé pour la première fois depuis septembre 1973 au-dessous de 10 %, la Bourse de Paris a repris sa marche en avant et en a même notablement accéléré le rythme, malgré la persistance d'un courant de ventes bénéficiaires.

Les hausses ont été nombreuses et souvent sensibles. L'on a ainsi compté une bonne quarantaine de valeurs en progrès de 2 à 5 %. La construction électrique, le secteur bancaire et le bâtiment ont de nouveau retenu l'attention des opérateurs. Plusieurs grands titres se sont également distingués, comme Saint-Gobain, L'Air Liquide, Michelin, la Française des Pétroles.

A l'inverse, les baisses sont devenues rares, la plupart d'entre elles ayant été effacées au fil des cotations. Bref, ce fut une excellente séance et ce d'autant que le marché n'a cédé à aucune excitation. Les échanges se sont accrus mais dans des proportions raisonnables.

Outre les perspectives encourageantes que lui ouvre la baisse des taux d'intérêt, la Bourse a répondu aux incitations de Wall Street.

Le marché de l'or, en sommeil ces derniers temps, s'est brusquement réveillé sur les avis de Londres. Le lingot a gagné 485 F à 25 240 F et le kilo en barre 340 F à 25 100 F. Le prix du métal jaune à Paris est ainsi ressorti à 180,6 dollars l'once. Hausse des pièces et du napoléon, en particulier, qui a progressé de 3,80 F à 271 F (après 270,50 F). Le volume des transactions a presque doublé, passant de 15,11 à 29 millions de F.

Fermeté de la rente 4 1/2 % 1973 qui a monté de 2,3 %, et de la Caisse nationale de l'énergie 3 %.

Hausse générale des valeurs étrangères, notamment des mines d'or, des américaines et de certains pétroles internationaux.

BOURSE DE NEW YORK

LA HAUSSE S'ACCÉLÈRE AVEC UN VOLUME D'AFFAIRES RECORD

Tous les records d'activité ont été battus jeudi à Wall Street, où 35,16 millions de titres ont changé de mains contre 19,79 millions la veille. La précédente performance avait été établie le 27 janvier dernier avec 32,13 millions d'actions. Cette effervescence, due en particulier à l'intervention massive des grands investisseurs, s'est accompagnée d'une nouvelle et appréciable hausse des cours. Tous les gains initiaux n'ont cependant pu être conservés et l'indice des industrielles, qui avait un moment progressé de 18 points, n'en a conservé que 11,89 à 726,92.

De l'avis des spécialistes, cette subite montée de fièvre est essentiellement imputable à l'espoir d'une nouvelle détente du loyer de l'argent, qui a été fortement avivé par les pronostics d'un expert de la Mellon Bank. Ce dernier a en effet assuré que les taux de base bancaires, mais aussi le taux d'inflation, retomberaient à 7 %, voire même a un niveau inférieur, d'ici la fin de l'année. Il n'en a pas fallu davantage pour dynamiser le marché, déjà favorablement influencé par l'optimisme de M. Kissinger à son retour du Proche-Orient. Ajoutons que les rachats effectués en hâte par les vendeurs à découvert ont largement contribué à entretenir un climat de forte tension.

Tous les compartiments ont monté, à l'exception de la mécanique et de l'alimentation, qui ont évolué à contre-courant. Les plus fermes ont été les produits chimiques et pharmaceutiques, les mines d'or et l'aéronautique.

Sur 1 846 valeurs traitées, 1 033 ont progressé, 475 ont baissé et 388 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 161,55 (+ 1,48) ; services publics, 81,42 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 12/2	COURS 13/2
Alcoa	33 1/4	34 1/4
A.T.T.	50 5/8	50 3/4
Boeing	16 3/4	17 1/2
Chase Manhattan Bank	35 1/4	34 1/4
Du Pont de Nemours	98 1/2	99 1/2
Eastman Kodak	80 7/8	83 5/8
Exxon	72 3/8	73 3/4
Ford	36	35 1/2
General Electric	41 3/8	42 1/8
General Foods	22 1/4	22 ..
General Motors	36 7/8	37 5/8
Goodyear	16 1/2	16 .
I.B.M.	210 1/4	215 1/2
I.T.T.	19 1/2	19 1/2
Kennecott	35 .	34 1/8
Mobil Oil	42 1/4	42 ..
Pfizer	33	32 7/8
Schlumberger	100 5/8	101 ...
Texaco	25 1/4	25
U.A.L. Inc.	19 1/4	19 3/4
Union Carbide	45 1/4	47 3/8
U.S. Steel	47 3/8	47 1/4
Westinghouse	12 ...	12 1/4
Xerox	77 1/4	77 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	14/2
1 dollar (en yens)	293 45	293 30

LONDRES

Craignant que les relèvements substantiels de salaires accordés aux mineurs ne fassent tâche d'huile, le marché vire à la baisse. Vif repli des industrielles et des pétroles. Nouvelle et forte hausse des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 184 .. contre 178 60

VALEURS	CLOTURE 13/2	COURS 14/2
War Loan 3 1/2 %	25 ...	25 ...
Beechams	189 ...	184 1/2
British Petroleum	385 ...	382 1/2
Shell	225 ..	222 .
Vickers	128 ...	126 1/4
Imperial Chemical	220	219 ..
Courtaulds	100	98 ...
De Beers	238	242 ..
* Western Holdings	33 1/4	34
Rio Tinto Zinc Corp	148 .	148 ...
* West Driefontein	44 1/2	48 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 7/8 %
Moyen terme	....	8 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 31 déc 1974.)

	12 févr.	13 févr.
Valeurs françaises	117,5	118,4
Valeurs étrangères	119,4	121,5

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	69,1	69,9

NOUVELLES DES SOCIETES

FINEXTEL. — Bénéfice net pour 1974 : 86,05 millions de francs (+ 9,42 %). Le montant du dividende est fixé à 10 F contre 9,50 F.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net pour 1974 : 147,6 millions de dollars (+ 59,7 %), soit 4,02 dollars par action contre 2,53 dollars (nouveaux records).

BOURSE DE PARIS — 13 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 70	1 118	France (Vie)	380	388	Sequanaise Banq.	248	235	Ur. Indh. France	110	110
5 %	55 10	8 178	Préservatrice S.A.	320	318	SLIMINCO	145	140	Acier investiss.	93	94
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	357 50	357 60	Financière Sofal	144	144	Voitures à Paris	240	240	Electro-Financ.	269	268 20	Air-Industrie	67 50	66 10	Carbone-Lor.	94 50	95 10
— parts 1959	357	368	Fluextel	116	115	Cofigi	112 50	118 60	Fin. Bretagne	42	41	Applic. Mécan.	135	134	Cochery	39 50	40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	525	536 50	538 90	538 ..	600	Cie Gle Eaux	615	620	620	614 .	165	Olida-Caby	170 20	177	177 50	175	240	Talcs-Luz.	280	283	282	285	158	Gen. Electric	172 .	178 40	180 ..	178 40
1040	C.N.E. 3 %	1077 50	1119	1108	1107	106	Electro-Méc.	107 50	110	110	108	75	Opfi-Paribas	78	78 50	78 ..	78 50	250	T.R.T.	283	285	283	289 10	159	Gen. Motors	155 50	164 60	164 50	164 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 334	4 312	4 31
Canada ($ can. 1)	4 320	4 300	4 295
Allemagne (100 DM)	184 625	185 075	184 50
Belgique (100 fr.)	12 366	12 388	12 15
Danemark (100 krd.)	77 850	78 120	77 60
Espagne (100 pes.)	7 702	7 680	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	10 335	10 290	10 35
Italie (100 lires)	0 675	0 677	0 664
Norvège (100 krs.)	86 050	86 300	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 350	178 250	177 75
Portugal (100 esc.)	17 790	17 830	17 15
Suède (100 krs.)	108 020	108 600	107 50
Suisse (100 fr.)	173 000	174 350	173

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	24760	25320
Or fin (kilo en lingot)	24775	25240
Pièce française (20 fr.)	267 40	271
Pièce française (10 fr.)	186	189
Pièce suisse (20 fr.)	255 20	260
Union latine (20 fr.)	240	243
Souverain	241 40	244 50
Pièce de 20 dollars	1140	1154 40
Pièce de 10 dollars	583	587 80
Pièce de 5 dollars	430	435 10
Pièce de 50 pesos	996	1011 50
Pièce de 10 florins	225 30	238 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Une grève de « caristes » entraîne la mise en chômage technique de trois mille salariés de la régie Renault

Une nouvelle « grève-bouchon » vient d'éclater aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, où quelque deux cents « caristes » (sur trois cents), agents chargés des liaisons internes dans l'enceinte des ateliers, et un certain nombre de magasiniers se sont mis en grève pour obtenir une révision des classifications. Jeudi 13 février, la direction décidait la mise en chômage technique de l'équipe du soir puis de l'équipe du matin. Au total, trois mille ouvriers sur vingt-cinq mille se trouvent donc réduits à l'inactivité, pour une durée indéterminée.

Cette décision frappe les trois cents caristes, mais encore des ouvriers de chaînes de montage et des ateliers de ferrage.

Divers mouvements revendicatifs se traduisant par des débrayages partiels perturbent également d'autres secteurs de la Régie, notamment ceux des caristes à Flins, de l'atelier de peinture à Cléon et des manutentionnaires à Sandouville.

Des négociations se sont poursuivies, vendredi matin, à Billancourt, entre la direction et les syndicats.

Ce vendredi matin, les ouvriers se sont réunis dans le grand hal de l'île Séguin pour se prononcer sur les propositions de la direction. La revendication des caristes, ont expliqué les syndicats, est la même que celle qui, en mars 1973, déclencha la grève des ouvriers des presses — en majorité des travailleurs immigrés — et entraîna plusieurs semaines de lock-out. Il y a deux ans déjà, les caristes, comme leurs collègues des presses, réclamaient une révision des classifications. Leur objectif : « *être P.1 à part entière* » (c'est-à-dire ouvrier professionnel) au coefficient 180. Ils sont actuellement classés au coefficient 170 A, avec deux échelons différents pour un travail identique. Les ouvriers des presses viennent d'obtenir, après l'annonce d'un nouveau mouvement de lutte, une augmentation de 30 centimes de l'heure. Les caristes réclament à leur tour un réajustement.

Cette grève, aussi bien que le lock-out qui en résulte, risque de ralentir considérablement la production. Cette fois, pourtant, la lutte prend une forme différente. Pas question d'un comité de grève ni d'incursion « gauchiste » dans l'usine, même si l'on a pu voir, ce vendredi, des propagandistes de *Rouge* aux portes de l'entreprise.

Le mouvement est solidement pris en main par la C.G.T. et la C.F.D.T., dont les délégués ont négocié jeudi soir et vendredi matin avec la direction. Ils se sont déclarés prêts à accepter les propositions de celle-ci consistant à faire passer à l'échelon supérieur les ouvriers de l'échelon moyen (30 % des caristes) et à créer un nouvel échelon (+ 0,18 francs de l'heure) pour la catégorie « maximum » (70 % des caristes), à condition que tous les ouvriers de cette catégorie dans l'ensemble des usines du groupe bénéficient de cette augmentation de 18 centimes. La direction générale ayant refusé d'étendre cette mesure aux autres usines, et les syndicats ayant décidé de continuer l'action, la fermeture des ateliers concernés a été décidée.

Jeudi soir, M. Roger Sylvain, délégué C.G.T. de Renault-Billancourt, s'était élevé contre cette mesure, prise par la direction sans que le comité d'entreprise ait été consulté : « *Cette attitude patronale est significative*, a-t-il dit, *à l'heure où l'on organise un tel battage publicitaire autour du rapport Sudreau, et d'une prétendue réforme de l'entreprise.* »

Faute d'accord entre la direction et les syndicats faut-il s'attendre à une extension du mécontentement ou à des mesures plus générales de lock-out ? Vendredi matin, les leaders syndicaux, comme les grévistes, restaient dans une prudente expectative, se bornant à dénoncer l' « *irresponsabilité de la direction* » et à faire remarquer que 18 centimes de l'heure, pour l'ensemble des caristes, ne représentent chaque mois que le prix d'une Renault 16. — J. B.

LA DIRECTION : ne pas remettre en cause les autres classifications.

La direction de la régie Renault a publié le 13 au soir le communiqué suivant :

« *La direction de la régie Renault s'est vue dans l'obligation de suspendre l'activité de l'usine de carrosserie-montage de l'île Seguin, à Billancourt. Cette situation résulte de mouvements de grève déclenchés depuis deux jours par une partie des caristes, c'est-à-dire des ouvriers qui assurent, au moyen de chariots l'approvisionnement des lignes d'assemblage. Certains caristes ont non seulement cessé le travail mais bloqué les voies d'accès, rendant ainsi impossible le fonctionnement normal de l'usine.*

» *Au-delà des engagements déjà pris par la Régie en matière de maintien du pouvoir d'achat de son personnel pour l'année 1975, la direction a fait aux caristes des propositions spécifiques allant dans le sens de leurs demandes. Ces propositions ont toutes été rejetées par les représentants syndicaux, qui maintiennent des revendications dont l'acceptation entraînerait une hausse générale importante des salaires que l'entreprise ne pourrait pas supporter. Si le mouvement actuel se poursuivait, la Régie serait progressivement obligée de suspendre l'activité de plusieurs milliers de personnes.* »

On ajoutait, vendredi matin, à la Régie, que la satisfaction des revendications complètes des caristes était d'autant moins acceptable qu'une révision des classifications interviendrait au mois de mars, lorsque serait appliquée la nouvelle classification générale établie à l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières).

Il semble, d'autre part, que l'état des stocks permette à la Régie de supporter sans difficulté un ralentissement de la production. Toutefois, c'est à l'île Seguin que se montent les petites cylindrées qui se vendent le mieux actuellement.

● *Accord sur les congés des officiers et marins.* — Les négociations en cours depuis plus d'un an entre le comité central des armateurs et les syndicats d'officiers et de marins ont abouti à un important accord qui améliore substantiellement le régime des congés du personnel navigant de la marine marchande. L'écart existant actuellement, dans la plupart des cas, entre les congés des marins et ceux des officiers — au bénéfice de ces derniers — sera progressivement comblé, pour parvenir à une parité complète au 1er janvier 1977.

ONZE ANS APRÈS UN « ACCIDENT » DE LA ROUTE

Un officier de gendarmerie est inculpé de faux témoignage

Près de onze ans après un accident qui coûta la vie, près de Puget-sur-Argens (Var), à deux jeunes gens originaires de Dijon (« le Monde » du 13 juin 1973), une information pour faux témoignage vient d'aboutir à l'inculpation d'un officier de gendarmerie qui commandait à l'époque la compagnie de Fréjus, responsable de l'enquête.

Le 5 juillet 1964, peu après 7 heures, une voiture était découverte écrasée contre un arbre, sur la Nationale 7, ses deux occupants, M. Claude Saint-Aubin, vingt-deux ans, et Mlle Dominique Kaydasch, dix-huit ans, tués sur le coup. L'enquête initiale attribuait la cause de l'accident à un excès de vitesse, mais les déclarations d'un ancien harki, affirmant avoir vu un camion militaire déboucher d'un chemin, percuter contre la voiture et prendre la fuite, entraînait l'ouverture, par le parquet de Draguignan, d'une information pour homicide involontaire qui se concluait par un non-lieu l'année suivante.

Par la suite, les parents de M. Saint-Aubin découvraient que certains documents ayant servi à orienter l'enquête avaient été falsifiés, mais le parquet de Draguignan opposa une fin de non-recevoir à leur demande d'ouverture d'une information complémentaire. L'affaire vint ensuite sur le plan civil, lorsque les parents de la jeune fille, M. et Mme Kaydasch, assignèrent M. et Mme Saint-Aubin en déclaration de responsabilité et en paiement de dommages et intérêts devant le tribunal de Draguignan. M. et Mme Saint-Aubin étaient alors condamnés sans que les faits nouveaux eussent été évoqués.

C'est pour tenter de relancer une nouvelle fois l'information que M. et Mme Saint-Aubin se sont constitués partie civile pour faux témoignage contre l'officier commandant de la compagnie de gendarmerie de Fréjus au moment des faits. Ils n'écartent pas l'hypothèse que leur fils et sa fiancée aient pu être victimes « par erreur » de l'action de certains services spéciaux. A l'époque, à quelques semaines de la venue en Provence du général de Gaulle, les derniers commandos de l'O.A.S. étaient encore activement recherchés.

La voiture de M. Saint-Aubin — une Volvo immatriculée à Genève — l'aurait-elle fait confondre avec l'un des activistes qui utilisaient la Suisse comme plaque tournante de leur action ? Une telle hypothèse expliquerait la successio nd' « incidents » ultérieurs : falsification de documents, non enregistrement d'un témoignage, disparition de pièces à conviction.

LES PILULES CONTRACEPTIVES SONT DÉSORMAIS REMBOURSÉES

Après la décision prise le 7 janvier dernier (*le Monde* du 11 janvier) de ramener le prix des pilules contraceptives à 6,25 F la boîte, l'arrêté ministériel instituant le remboursement de ces produits est paru ce vendredi 14 février au *Journal officiel*.

Suivant les spécialités et compte tenu d'une « indemnité d'inscription à l'ordonnancier » de 0,25 F qui revient au pharmacien, le prix de vente au public variera de 4,70 à 6,50 F la plaquette mensuelle, un peu moins pour les plaquettes vendues par boîtes de trois.

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

La baisse du dollar, déjà sensible jeudi malgré l'intervention des banques centrales, s'est sensiblement accentuée vendredi sur tous les marchés des changes internationaux.

A Paris, la devise américaine est retombée à 4,2850 F contre 4,32 F.

Tandis que la monnaie américaine continuait de s'affaiblir, l'or a poursuivi et même accentué son ascension sur le marché de Londres.

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1975 a été tiré à 558 381 exemplaires.

هكذا من الاصل